

La ville: \$82 millions prélevés "inutilement" Les policiers "prendraient très mal" tout changement à leur caisse de retraite

Si le gouvernement de Québec change le régime de retraite des policiers de Montréal au détriment de l'autonomie de leur caisse, de la sécurité de leurs pensions ou de leur droit de propriété sur les fonds, "ils vont prendre cela très mal", a déclaré hier au comité Raynaud le président de l'Association

de bienfaisance et de retraite des policiers de Montréal, le sergent Roger Lasnier.

Témoignant de nouveau devant le même comité qui étudie le problème posé par le financement des quatre caisses de retraite des employés de la ville,

le président du Front commun qui groupe quelque 18.000 syndiqués à l'emploi de la métropole, M. Jean Des Trois Maisons, a renchéri en mettant Québec en garde contre toute politique qui ne tiendrait pas compte des droits acquis. Il a donné l'avertissement que les employés "n'accepteront pas passive-

ment qu'on leur enlève des droits acquis".

"Les gouvernements et les administrations municipales ne peuvent pas jouer le double jeu de se prononcer contre la violence et de la provoquer en enlevant des droits déjà acquis", a-t-il déclaré en lisant le texte d'une annexe au mémoire que le Front commun avait déjà remis au comité Raynaud en juin dernier.

Ces demandes syndicales font suite à la crise des caisses de retraite qui est survenue en janvier 1969 quand la ville de Montréal, incapable de boucher son budget, obtint de l'Assemblée nationale d'être exemptée pendant deux ans de ses contributions aux caisses de retraites des policiers, des pompiers, des fonctionnaires et des employés annuels. Il s'agissait d'une somme évaluée à près de \$10 millions pour chaque année.

On sait que les pensions des employés municipaux payées à même les caisses alimentées d'une part par les contributions versées par la ville et par les employés, et d'autre part par les reve-

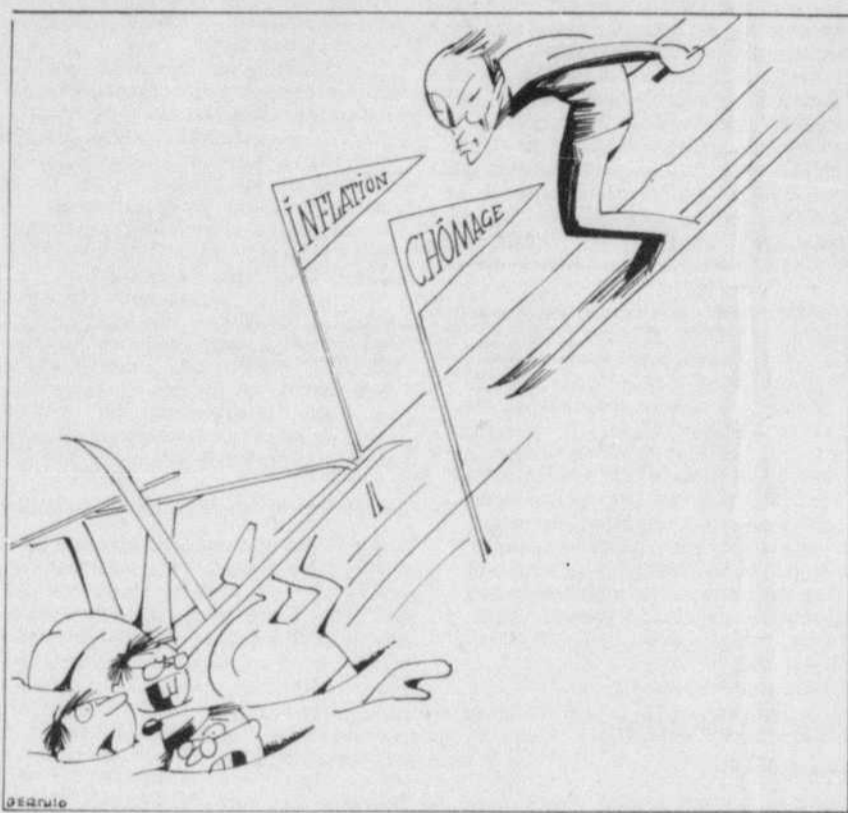
Voir page 2: Les policiers

M. Trudeau à la course du Grand Prix de Morzine

COURCHEVEL (Reuters) - Le mauvais temps qui régnait hier à Courchevel n'a pas empêché le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, de faire du ski hier en compagnie de son instructeur, André Simond.

En dépit des chutes de neige intermittentes, de quelques averses et du brouillard, le premier ministre a skié dans la matinée et dans l'après-midi. Toutefois, il n'a pu rester huit heures sur les pentes comme il l'avait fait tous les jours depuis son arrivée dans les Alpes, lundi.

Aujourd'hui, le premier ministre doit assister à la course du Grand Prix de Morzine (Haute-Savoie), à laquelle doit participer l'équipe de ski du Canada.



Admirez ma façon de tomber

La France fournira 50 Mirage à la Libye

Un accord est intervenu entre la France et la Libye pour la fourniture d'une cinquantaine de "Mirage", a annoncé hier après-midi l'Agence France Presse en citant des sources autorisées. A la suite de cette dépêche, qui

n'a pas été démentie, on précisait cependant dans les milieux autorisés que les négociations se poursuivent entre les deux pays.

L'accord a été conclu entre les usines Dassault et la mission libyenne revenue à Paris mardi dernier et a obtenu l'approbation du ministère de la Défense nationale, affirme l'agence.

On précise que la livraison interviendra sur une large période de temps, mais qu'une quinzaine d'avions seront livrés dès 1971. Des clauses de sauvegarde interdisent à la Libye de rétrocéder ces avions à des pays tiers.

On souligne, dans les milieux autorisés, que l'échelonnement des livraisons permettra de sauvegarder le but fondamental de la politique française, à savoir la recherche d'un règlement politique, grâce à la consultation à quatre, qui, dit-on dans les mêmes milieux, a marqué des progrès, les quatre étant parvenus à un accord sur des points essentiels. Dès la prochaine séance, prévue pour le 13 janvier, la France demandera que soit établi un catalogue des points d'accord, qui constituera en quelque sorte un constat.

La Libye a préféré négocier avec la France malgré des offres avantageuses de l'Union soviétique. Le nouveau régime libyen qui, dès l'origine, avait l'intention de demander aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne de fermer leurs bases en Libye, ne voulait pas donner l'impression qu'il chercherait à remplacer une implantation anglo-américaine par une présence soviétique.

On précise dans les mêmes milieux que l'accord franco-libyen est conforme aux critères qui régissent la vente des armes, tels qu'ils ont été définis par le dernier Conseil des ministres. C'est ainsi que la Libye n'appartient pas "aux pays du champ de bataille". Et l'on est convaincu que l'armement qu'elle cherche à acquérir est destiné à ses propres forces armées.

TEL AVIV - L'accord conclu entre la France et la Libye n'a pas étonné les Is-

raéliens. Ils y avaient été préparés depuis quelques jours déjà, toutes les personnalités officielles israéliennes, à commencer par le premier ministre, Mme Golda Meir, et le ministre de la défense, le général Dayan, ayant annoncé l'imminence de cette transaction et l'ayant vivement critiquée. Les dirigeants israéliens avaient également affirmé qu'il s'agissait d'un contrat portant sur un chiffre de "Mirage" bien plus important que les quinze dont on parlait à Paris.

Dans les milieux politiques, on s'arrête sur les milieux suivants: cet accord ne saurait certainement pas faire pencher l'équilibre des forces dans le domaine aérien en faveur des Arabes. Tout d'abord, parce que les livraisons vont s'échelonner sur une longue période de temps. Ensuite, et surtout, parce que le problème pour les Arabes n'est pas le nombre ou le type d'appareils mais l'absence de pilotes entraînés et d'infrastructure. Ce sont les deux facteurs qui distinguent une aviation efficace de celle qui ne l'est pas. Or, pour former de bons pilotes et mettre sur pied une réelle infrastructure, il faut de longues années.

Un sondage du Devoir sur le leadership libéral

Dans le Devoir de lundi, nous communiquerons les résultats d'un vaste sondage réalisé par le journal auprès des délégués qui participeront en fin de semaine prochaine à Québec au choix du prochain chef du parti libéral du Québec. Près de 60% des délégués ont répondu à notre invitation. Si vous voulez connaître les réponses, ne manquez pas votre exemplaire du Devoir de lundi.

Déclaration annexionniste d'un ministre israélien

TEL AVIV (AFP) - "Je crois à la complète intégration politique et économique de tous les territoires occupés par Israël au cours de la guerre des six jours", a notamment déclaré hier après-midi à la télévision israélienne, le général Eijzer Weizmann, ministre israélien des transports.

"Je crois que la Cisjordanie fera un jour partie d'Israël", a-t-il ajouté.

Le général Weizmann, qui fut commandant de l'aviation israélienne puis chef des opérations à l'état-major général de l'armée avant d'être nommé ministre, le mois dernier, a d'autre part traité des bombardements sur l'Egypte.

"J'espère que les Egyptiens, a-t-il dit, ont compris le sens des bombardements par l'aviation israélienne de cibles si proches du Caire... S'ils n'ont pas compris, on renforcera la pression sur eux".

"Les Egyptiens, a ajouté le général, peuvent essayer de bombarder des zones peuplées en Israël, mais s'ils le font, nous nous y opposerons et ils n'essaieront plus".

au gré du temps

Requiem pour un coyote

Un coyote vivait heureux sur les pentes boisées du Mont-Royal. Un policier a été chargé d'abattre l'animal à coups de fusil.

Le zoologiste nous apprend que le coyote est cette espèce de loup d'Amérique qui jamais ne s'attaque à l'homme.

Pourquoi alors détruire ce quadrupède? Son harcèlement solitaire devait être largement couvert par la rumeur stridente de la ville, son remue ne devait que peu compter dans la pollution de notre air et aujourd'hui, il est peu de fillettes qui ont encore peur du loup.

Pourquoi? Ce coyote qui côtoyait les derniers faisans, écrevilles et tannias, partisan de la liberté, peut-être l'avons nous aperçu et confondu ses empreintes dans la neige avec celle d'un canidé domestiqué.

Les loups ne se mangent pas entre eux, il a fallu demander à un limier de supprimer le coyote du Mont-Royal.

Pourquoi?

Louis-Martin TARD

Me Gérard Lebel devient responsable de l'OIPQ et de Radio-Québec

par Normand Lépine

QUÉBEC - Le ministre des communications, Me Gérard Lebel, a été désigné pour agir comme ministre responsable de l'Office d'information et de publicité du Québec (OIPQ) et de l'Office de radio-télédiffusion du Québec (Radio-Québec), a fait savoir hier le premier ministre Jean-Jacques Bertrand.

L'OIPQ et Radio-Québec relevaient auparavant du ministère du conseil exécutif, dont le titulaire est le premier ministre lui-même.

M. Bertrand avait informé le nouveau ministre des communications de ce transfert de juridiction avant son départ de Québec pour la période des va-

cances mais la nouvelle n'a été transmise à la presse qu'hier.

On savait cependant depuis quelque temps dans les milieux bien informés, que ces deux organismes gouvernementaux relèveraient du nouveau ministère des communications, créé par l'Assemblée nationale le 12 décembre dernier.

L'intégration de l'OIPQ et de Radio-Québec au ministère des communications constitue en fait la première étape du regroupement des services de communications déjà établis au sein du gouvernement.

L'OIPQ dispose présentement d'un

budget de \$5 millions tandis que celui de Radio-Québec est de \$7 millions.

Ces deux organismes, nous a-t-on expliqué, conservent leur statut d'"office" en ce sens qu'ils ne deviennent pas des services ou départements du ministère des communications.

La juridiction du ministère des communications est très vaste et permet de croire que ce nouveau ministère connaîtra sous peu une envergure peu commune.

En vertu de la loi en effet, le ministre des communications a pour fonction d'élaborer et de proposer au gouvernement une politique des communications

pour le Québec, de mettre en oeuvre cette politique, d'en surveiller l'application et d'en coordonner l'exécution.

L'expression "communications" comprend tous les moyens de transmission de sons, d'images, de signaux ou de messages par fil ou câble, ou par la voie des ondes.

On croit savoir que les investissements au Québec en matière de communication pourraient facilement s'élever présentement à environ \$3 milliards. Les besoins sont également nombreux, notamment en matière de télévision éducative et de transmission des données. Ces investissements sont répartis

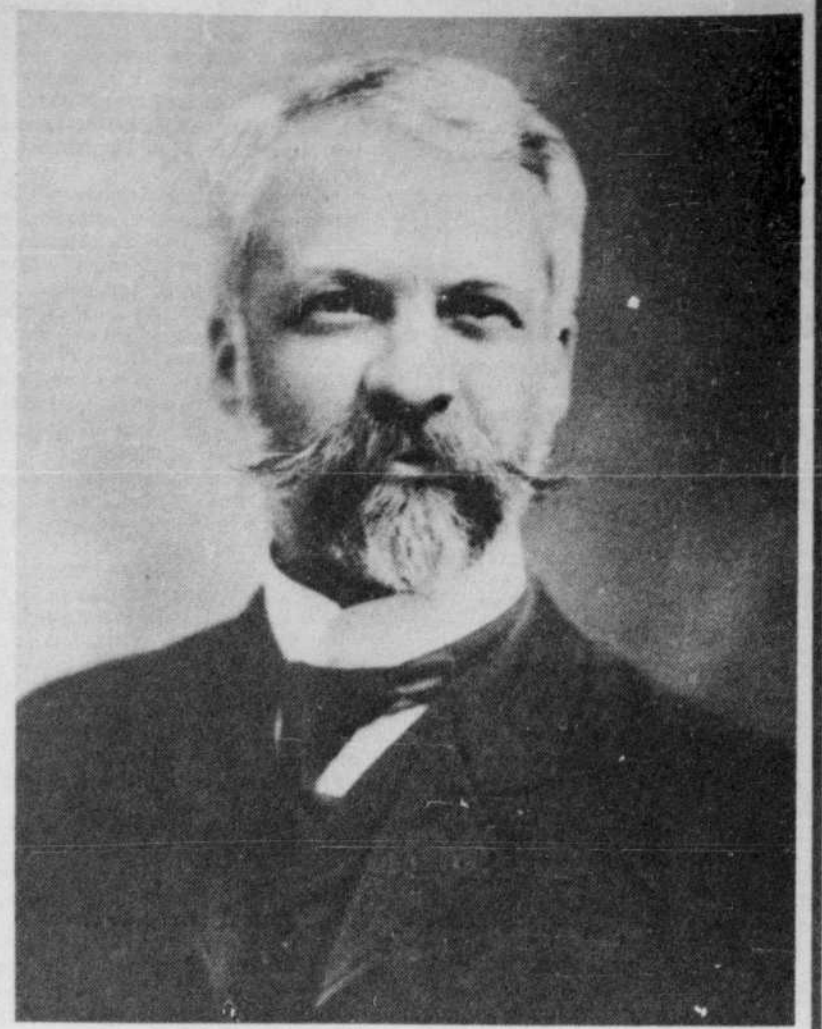
entre le gouvernement lui-même et les entreprises de communications, telles la Bell Canada, les télécommunications du CN et du CP, etc.

La première tâche du nouveau ministre sera de regrouper et de coordonner ce qui existe déjà au gouvernement même.

Dans le cadre de la compétence du Québec, le ministre des communications devra surveiller les réseaux de communications établis au Québec et favoriser l'établissement, le développement, l'adaptation et l'efficacité de tels réseaux de communications.

Voir page 2: L'OIPQ

1910 - 1970



Le Devoir a soixante ans

Il y a 60 ans aujourd'hui que paraissait, le 10 janvier 1910, le premier numéro du Devoir. On trouvera aux pages 4 et 5 le texte intégral du premier-Montréal dans lequel le fondateur du journal, Henri Bourassa, présentait la nouvelle publication, de même que des articles de Claude Ryan, Paul Sauriol et Ramsay Cook soulignant divers aspects de l'anniversaire que célèbre aujourd'hui Le Devoir.

Nouvel effort du Canada en faveur des civils nigériens et biafrais \$1 million à Secours-Canair et \$1,250,000 à la Croix-Rouge

par Donat Valois, de la PC

OTTAWA (PC) - Le gouvernement canadien versera une somme additionnelle de \$2,250,000 aux organismes engagés au Nigeria dans les activités de secours des deux côtés de la ligne de feu.

Ceci portera à plus de \$5,000,000 le montant que le Canada a versé en secours à ces organismes depuis le début du conflit biafrais-nigérien, il y a deux ans et demi.

C'est le ministre des affaires étrangères, M. Mitchell Sharp, qui a fait part de cette décision du gouvernement dans une communication remise à la presse, à Ottawa. M. Sharp assume les fonctions de chef du gouvernement par intérim en l'absence du premier ministre Trudeau qui termine, ces jours-ci, des vacances en Europe.

Ces fonds additionnels de \$2,250,000 seront répartis comme suit:

1. - \$750,000 à la Croix-Rouge canadienne, à distribuer ainsi:

a) - \$250,000 au Comité international de la Croix-Rouge pour lui permettre de continuer ses activités de secours et ses services médicaux au Biafra.

b) - \$500,000 à la Croix-Rouge nigérienne pour subventionner ses activités dans le territoire sous régime fédéral.

2. - \$1,000,000 à Canairielief pour l'acheminement de secours vers l'enclave biafraise. Secours Canair avait sollicité récemment une subvention de \$1,200,000.

3. - \$500,000 à la Commission nigérienne de rétablissement pour subventionner des activités de secours.

Le gouvernement canadien note que c'est avec "une véritable angoisse et une profonde inquiétude" que les Canadiens assistent aux tragiques événements qui se déroulent au Nigeria depuis plus de deux ans et demi.

"La souffrance et la misère frappent inévitablement les populations non-combattantes durant une lutte armée et sont encore plus aiguës en raison de l'étroite marge de subsistance qui existe dans cette région du monde, même lorsque tout va pour le mieux".

Le gouvernement rappelle, dans sa communication, qu'il ne peut pas intervenir politiquement ni militairement dans le conflit mais qu'il recherche, comme membre de la communauté internationale, toutes les occasions possibles d'inciter les deux camps à se rencontrer et à régler leur différend par des moyens pacifiques.

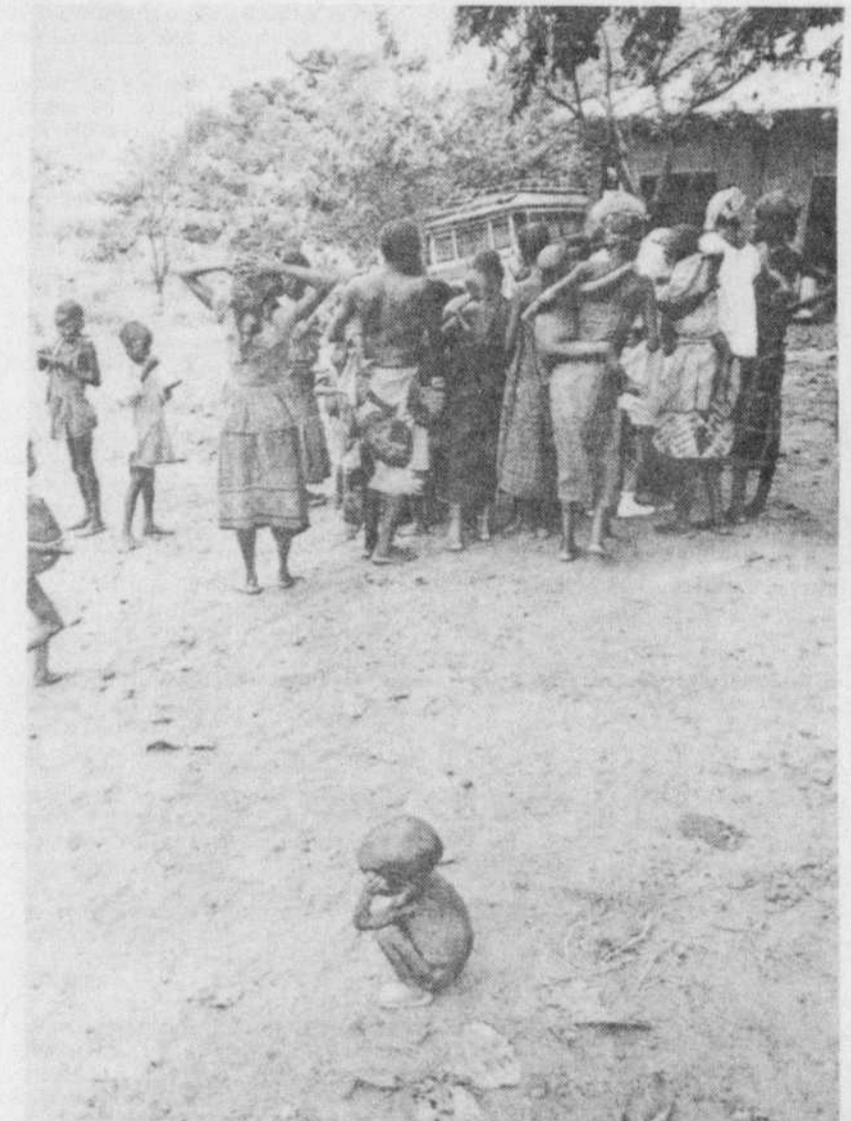
Il rappelle également que l'Organisation de l'unité africaine s'est imposée la

tâche de chercher à réaliser un règlement pacifique et a insisté sur le fait que le conflit devait être réglé en Afrique et par les Africains.

"Ce point de vue a reçu l'appui du secrétaire général des Nations unies et

d'une majorité écrasante des Etats membres qui s'accordent à dire que l'Assemblée des Nations unies n'est pas l'endroit qui convient pour des discussions sur le conflit nigérien.

Voir page 2: \$1 million



L'excitation causée par l'arrivée d'un camion de vivres de la Croix-Rouge a isolé cet enfant de la foule sur une route poussiéreuse du Nigeria. Les missions de secours sont entravées par le refus des gouvernements nigérien et biafrais d'accepter que le nombre des vols soit augmenté. (Téléphoto PC)

suites
de la première
page

LES POLICIERS

nus tirés des placements faits avec ces contributions.

En substance, la ville veut ne verser que ce qui serait nécessaire à chaque année pour payer les pensions alors exigibles. Les employés soutiennent que ce mode de contribution "pay-as-you-go", déjà en vigueur pour les gouvernements fédéral et provinciaux, ne donne pas, dans le cas d'une municipalité dont les pouvoirs de taxation sont limités par le pouvoir provincial, toute la sécurité que les futurs pensionnés ont en droit d'attendre.

En principe, le débat n'intéresse que la ville de Montréal et les autres municipalités. En pratique, toutefois, les syndicats d'organismes publics qui jouissent de caisses de retraite analogues à celles des employés de la ville, notamment à Air Canada, au Canadien national, à l'Hydro-Québec et à Radio-Canada, pourraient entrer dans le débat si une nouvelle formule était recommandée au gouvernement de Québec par le comité Raynaud.

Le président du comité a dit que les membres, MM. Hervé Hébert, Cyril J. Woods, qui était absent hier, et lui-même, étaient bien conscients des répercussions des recommandations qu'ils entendent remettre au gouvernement à la fin d'avril. "Cette solution va être débattue ailleurs, a dit M. Raynaud. On est donc obligé de penser à une solution générale, ce qui nous restreint dans nos possibilités."

Les trois spécialistes, secondés par cinq chercheurs, ont donc deux mois encore pour trouver la formule de compromis qui permettrait d'écarter pour la métropole la perspective d'une réédition des événements dramatiques du 7 octobre dernier.

La ville de Montréal, en effet, a pris carrément position contre les thèses syndicales. Dans un mémoire déposé officiellement avant-hier, et remis en décembre au comité Raynaud avec quelques mois de retard, l'administration municipale soutient que "l'expérience des années passées révèle que le financement des fonds de retraite par la ville a été effectué sur des bases nuisibles pour la ville et ses contribuables".

"Il en est résulté une taxation inéquitable qui a privé sa population d'une richesse qu'elle aurait utilisée à meilleur escient que les caisses de retraite des employés de la ville."

La mémoire de la ville, qui fait largement état des richesses de la métropole et du pouvoir fiscal qu'elle en tire, affirme "qu'il n'est pas question de modifier les bénéfices de rentes acquis par les employés".

"Les adversaires du projet de la ville ont tort de prétendre qu'on veut modifier ces bénéfices. Disons plutôt que la raison majeure de cette opposition serait la perte d'avantages précieux dans l'usage des sommes accumulées dans les caisses, dont le prêt hypothécaire à prix de faveur est un exemple".

La ville soutient qu'au 31 décembre 1968, quelque \$82 millions ont été depuis 1932 "prélevés inutilement en taxes" en raison des contributions de la ville, et que celles-ci "n'ont servi à toutes fins pratiques qu'à accumuler des actifs qui totaliseraient au 31 décembre 1968 \$139,755,000."

Selon les projections établies par ses actuelles, la ville soutient que "l'actif des caisses, les revenus et les contributions des employés suffiront à payer les rentes jusqu'en 1983. Les contributions de la ville se stabiliseraient à quelque 13,6% de la masse salariale vers l'année 1989".

Le mémoire de la ville est daté d'octobre. La partie syndicale en avait déjà reçu officiellement une copie, mais a évité d'y répondre directement par courtoisie, le mémoire n'ayant pas été encore remis officiellement au comité.

Les syndicats y ont toutefois répondu indirectement. Ainsi dans son mémoire supplémentaire déposé hier, l'Association de retraite des policiers s'étonne

À La Presse

Les journalistes élisent lundi un nouvel exécutif

Les journalistes syndiqués de La Presse, formant une section du Syndicat des journalistes de Montréal (CSN), se réunissent lundi à 15h30 pour élire un nouveau bureau de direction. L'exécutif sortant a préparé un rapport sur les "derniers événements" — les pourparlers avec la compagnie semblent ardues et l'exécutif syndical qualifie la situation d'"extrêmement grave" — et transmettra l'offre "officielle et finale" de la compagnie, offre qui fut transmise jeudi soir aux représentants syndicaux par le chef du personnel, M. Jean-Robert Gauthier.

Depuis l'occupation des locaux de la rédaction dans les jours qui ont précédé Noël, il se déroule ce qu'il est convenu d'appeler une "guérilla" syndicale. Les journalistes rivalisant d'esprit inventif pour faire pression sur les cadres afin d'avoir gain de cause dans la lutte entreprise pour faire modifier les structures que la Direction cherche à donner à la rédaction. Il y a également le conflit sur les mises à la retraite prématurées qui joueraient à l'endroit de 18 journalistes et le grief logé par suite du congédiement de Laval Lobergne pour le rôle que ce journaliste aurait supposément joué dans le "ralentissement" du travail de la rédaction.

Lundi, il est à prévoir que radicaux et modérés auront leurs candidats, et le résultat ne peut manquer d'influer sur le cours des pourparlers que la compagnie et le syndicat auront, suite à l'offre transmise ces jours-ci par la compagnie. Des informateurs mentionnent même qu'il pourrait y avoir vote de grève lors de cette réunion d'élections.

qu'on reproche aux policiers leurs avantages au chapitre des hypothèques alors qu'à l'Assemblée nationale des députés réclament des syndicats un rôle plus créateur et non pas seulement revendicateur, les invitant à se lancer par exemple dans la construction domiciliaire, ce que fait précisément l'Association de retraite et de bienfaisance des policiers.

Les experts qui accompagnent les syndiqués, notamment l'actuaire Henri Jolicœur et l'économiste Pierre Harvey, ont discuté avec le comité plusieurs questions hautement techniques. Mais on sent que le fond du débat est plutôt d'ordre politique et juridique.

Sans le dire aussi crûment, les policiers tiennent pour du vol toute tentative de la ville de toucher aux fonds de retraite, "physiquement la propriété" des membres de l'Association.

Ils soutiennent également que les policiers ont le droit d'administrer eux-mêmes leur propriété. Ils sont prêts à accepter, comme c'est déjà le cas, une représentation minoritaire de la ville au sein du conseil d'administration, en raison de la garantie qu'elle donne aux pensions, mais pas davantage. Les autres employés, qui ont perdu le contrôle de leurs caisses de retraite, réclament maintenant une participation calquée sur celle qui prévaut à la caisse des policiers.

Pendant ce temps, la ville de Montréal, qui n'est plus exemptée de ses contributions, doit préparer son budget. C'est une somme de l'ordre de \$10 millions qu'elle doit prévoir à ce poste. En vertu d'un accord demeuré secret, l'administration Drapeau-Saulnier se serait également engagée à remettre, peut-être sous forme d'obligations, les quelque \$20 millions de contributions qu'elle s'est fait dispenser de verser pendant deux ans.

Tel est le dilemme que le comité Raynaud doit trancher. Ou bien la ville paie et augmente les taxes ou admet que les taxes sont "prélevées inutilement". Ou bien elle ne paie plus, et alors l'administration Drapeau-Saulnier risque de se trouver devant un autre 7 octobre. Le bill 295 dispensant la ville de ses contributions avait soulevé une tempête tardive de la part des syndicats. L'Assemblée nationale avait été unanime à adopter cette mesure "spéciale", sous la réserve qu'un comité étudie plus à fond le problème du financement. Depuis la soirée où les députés ont dû voter une loi d'urgence pour mater la révolte des policiers de Montréal, on peut prévoir que l'Assemblée y regardera à deux fois avant de légiférer sur les régimes municipaux de retraite.

\$1 MILLION

Les initiatives de paix de Sa Sainteté le Pape, de l'empereur d'Éthiopie et du secrétaire général du Commonwealth ont, jusqu'ici, échoué. Tous ces faits montrent bien qu'il n'appartient pas au Canada de résoudre le problème en procédant à une action unilatérale, ni en portant la question devant les Nations unies."

Le Canada, note-t-on dans la communication, a fait valoir à plusieurs reprises auprès du gouvernement du Nigeria les avantages d'un règlement négocié et il s'est publiquement opposé à l'expédition d'armes aux deux belligérants. "Chaque fois qu'il en a eu l'occasion, il a fait de fortes instances auprès des pays qui ne craignent pas, eux, de fournir des armements".

Le gouvernement canadien déclare que "les innocents au Nigeria" ne connaîtront de fin à leurs souffrances que lorsque cesseront les hostilités militaires, mais il note que ces misères peuvent être allégées par la fourniture des soins médicaux et de vivres aux populations civiles des deux côtés de la ligne de feu. Le Canada rappelle ses tentatives pour recourir à des méthodes plus efficaces pour la livraison de plus grandes quantités d'approvisionnements de secours, tels les vols de secours diurnes en territoire biafraï.

Il fait aussi état des études détaillées récentes qui ont montré que des appareils des forces armées canadiennes pourraient larguer des provisions de secours dans le territoire détenu par les Biafraï et non encore atteint par les secours transportés lors des vols de nuit.

L'OIPQ

On sait en effet qu'une entreprise comme la Bell Canada échappe présentement à la compétence provinciale.

La politique du ministre de M. Lebel sera essentiellement fondée sur le principe que les techniques des communications doivent servir l'homme et non l'inverse. D'aucuns estiment en effet que la fièvre des communications qui envahit présentement presque tous les secteurs de l'activité humaine risquerait de nuire à l'homme plutôt qu'à favoriser son développement.

Il ne semble plus faire de doute maintenant que l'Office d'information et de publicité du Québec orientera désormais ses activités autrement que par le passé. Cette agence d'information gouvernementale, a-t-on appris, mettra surtout l'accent sur les techniques audio-visuelles plutôt que sur les techniques traditionnelles d'information, telles la presse écrite.

L'OIPQ travaillera donc en étroite

Délégation de Loyola chez le sous-ministre

M. Yves Martin, sous-ministre de l'éducation, a rencontré hier une délégation des enseignants du collège Loyola qui sont actuellement en conflit avec l'administration du collège.

Selon M. Jean Lavery, professeur au département de psychologie, M. Martin se serait montré extrêmement favorable à la position des professeurs et très bien informé de la situation.

M. Martin serait en faveur d'une intervention gouvernementale dans le conflit mais il ne voudrait pas prendre d'initiative en ce sens avant le retour de M. Cardinal.

On a aussi informé Le Devoir que le gouvernement a des projets extrêmement précis quant à l'avenir du collège Loyola mais nos informateurs ont préféré ne rien dire de ce qu'ils savent du projet avant que les autorités ne le dévoilent elles-mêmes.

collaboration avec Radio-Québec, appelé à jouer un rôle prépondérant, surtout en matière de télévision éducative.

L'OIPQ pourrait alors devenir en quelque sorte le principal producteur de Radio-Canada.

Selon certains fonctionnaires du gouvernement, d'autre part, la nomination de M. Lebel, ancien président de la Chambre, au ministère des communications, témoignerait de la volonté du premier ministre d'éviter que l'OIPQ et Radio-Québec soient taxés de partisanerie politique.

A titre d'ancien président de la Chambre en effet, M. Lebel peut jouer pendant encore longtemps de son caractère de neutralité auprès de l'opinion publique.

On se réjouit, dans ces mêmes milieux, que M. Marcel Masse n'ait pas hérité du nouveau ministère: sa conception de l'information gouvernementale, estime-t-on, aurait peut-être empêché que l'OIPQ et Radio-Québec conservent un certain caractère neutre. Il reste que politiquement, M. Masse est déjà identifié à une certaine idéologie. Ce qui est moins vrai de M. Lebel.

Le nouveau ministère des communications aura sans doute besoin d'une part importante des deniers publics et on pourrait craindre que sa neutralité relative en matière de communication et d'information décourage les gouvernements à trop miser sur lui.

Présentement le ministère des communications est en voie de se constituer. Son personnel actuel se résume au sous-ministre, Me Yvon Côté.

Durant les prochains mois, le ministre verra à regrouper sous lui le personnel déjà existant au sein du gouvernement qui oeuvre dans le domaine des communications, et à embaucher d'autres compétences.

Un personnel imposant sera sans doute nécessaire pour exécuter les fonctions attribuées par la loi au nouveau ministère: surveillance des réseaux de communications, recherches et enquêtes, évaluation des besoins, établissement de réseaux de communications pour le gouvernement et les organismes publics, application des lois et règlements concernant les communications, etc.

Le domaine des communications demeure pour le profane et même pour l'expert un domaine dont les frontières sont encore mal définies et mal comprises.

La science des communications connaît un essor sans précédent en Amérique du Nord.

Si techniquement le domaine de communications est encore mal défini, il l'est encore moins en ce qui concerne les champs de compétence des provinces canadiennes et du gouvernement central.

Ottawa a son ministère des communications et le Québec est la seule province à en avoir un.

Québec estime que la télévision par câble et les antennes communautaires relèvent de la juridiction provinciale; un débat pourrait s'engager à Ottawa à ce sujet prochainement.

Nul n'ignore non plus les ambitions du Québec en ce qui concerne les communications intercontinentales par satellites: il n'est pas certain que les autorités fédérales acceptent facilement qu'une province s'adonne ainsi à cette forme de relations internationales. A ce sujet d'ailleurs, un rapport doit être présenté au gouvernement du Québec d'ici quelques semaines; ce rapport sera le résultat d'une étude conjointe Québec-France sur l'établissement d'un satellite de communications entre les deux États.

M. TRUDEAU

Suite de la page 3

Le ministre a expliqué qu'il était essentiel que le premier ministre du Canada, lors de son séjour aux Antilles, ait à sa disposition un mode de transport rapide pour rentrer au Canada.

L'article du Globe and Mail sur les déplacements du premier ministre fait état de déclarations du bureau du premier ministre dans lesquelles on souligne que M. Trudeau est premier ministre 24 heures par jour, qu'il ne pourrait travailler à bord d'un avion de ligne commerciale, qu'il est plus sûr de le faire voyager à bord d'un avion du gouvernement.

UN RÔLE

Suite de la page 4

1925 et 1935, mais Le Devoir devait rester sa principale tribune. Sous la direction de Bourassa et de ses successeurs, Le Devoir a joué un rôle comparable à celui des tiers partis au Canada anglais. A l'instar de ces partis, Le Devoir a servi de moyen d'expression pour ceux qui estiment que leurs intérêts sont mal servis par les leaders politiques traditionnels. Bourassa et Laurier s'entendaient sur un grand nombre de questions. Mais Bourassa estimait que Laurier avait le compromis trop facile; il trouvait Laurier trop intéressé à la conservation du pouvoir, trop obsédé par le désir de réconcilier tous les intérêts à l'intérieur du Parti libéral. "Je déteste les situations ambiguës", dit-il un jour à Laurier, qui se nourrissait d'ambiguïtés. J. S. Woodsworth aurait fait exactement la même critique du successeur de Laurier, W. L. M. King. Même s'ils étaient différents à plusieurs égards, Bourassa et Woodsworth avaient chacun une vision politique nourrie de principes religieux; et ils étaient tous deux convaincus qu'à la politique centrée sur le culte du pouvoir, il fallait substituer une politique fondée sur des principes. Woodsworth fonda un parti politique ou, peut-être plus exactement, un mouvement. Bourassa fonda un journal.

Après Bourassa, Le Devoir a maintenu la tradition de son fondateur. Il peut être intéressant de rappeler que l'un des continuateurs de Bourassa, André Laurendeau, suivit l'exemple de Bourassa jusqu'à préférer un rôle actif dans le journal à celui qu'il avait commencé de jouer dans la politique sous les auspices du Bloc populaire. Chacun des directeurs qui se sont succédé à la tête du Devoir a été, en un certain sens, un leader de tiers parti, critiquant les partis existants, se situant tantôt à droite, tantôt à gauche de ceux-ci, mais exigeant toujours des intérêts du Canada français soient servis avec une fidélité plus grande. Ceci explique le grand respect, mais le peu d'affection, que la

"Purge politique" à Loyola?

Trois directeurs de départements d'anglais appuient leurs collègues du collège Loyola

pour Gilles Provost

Les directeurs des départements d'anglais des universités McGill, Sir George Williams et de Montréal ont rendu publique hier une déclaration conjointe par laquelle ils se portent garants de la qualité académique et du prestige croissant du département d'anglais du collège Loyola.

Ils ont ainsi pris position contre l'administration du collège qui, le 15 décembre dernier, annonçait sa décision de ne pas réengager 31 de ses enseignants sur un total de 270. Dix-sept membres du département d'anglais étaient au nombre des non-réengagés et le directeur de ce département, M. Hooper (62 ans) a démissionné de son poste pour protester contre cette "purge politique".

De plus, hier, environ 1.000 étudiants et professeurs ont participé à l'enterrement symbolique du département d'anglais pendant que le président du collège est en vacances au Texas. Les étudiants font un sit-in dans les bureaux de l'administration depuis deux jours et ils ont annoncé leur intention de continuer jusqu'à ce que les autorités renouvellent leur décision et réexaminent la question.

Toujours hier, le directeur démissionnaire du département d'anglais, M. Hooper, a annoncé qu'il poursuivrait le collège en diffamation parce que le père Malone a déclaré publiquement que "le collège amènera comme il se doit les normes académiques du département d'anglais et rétablira le

plupart des politiciens canadiens-français portés au Devoir.

Après avoir sans cesse rappelé, pendant 60 ans, leur devoir aux Canadiens de langue française et de langue anglaise, Le Devoir demeure un journal dont l'influence dépasse de beaucoup son tirage. Cela vient de ce que ses directeurs, depuis Henri Bourassa jusqu'au directeur actuel, ont toujours compris qu'à la longue, la qualité intrinsèque d'un argument est plus importante que son succès immédiat auprès de l'opinion populaire.

UNE EXPERIENCE

Suite de la page 5

anniversaire du journal, le chanoine Lionel Groulx affirmait que Le Devoir a été chez nous le chien de garde de la nationalité, de la langue, de la foi, des minorités, de la moralité publique. Cette formule d'un témoin particulièrement qualifié évoquait les combats incessants livrés par notre journal dans de nombreux domaines et sur divers fronts. Ces luttes n'ont pas toujours été victorieuses, loin de là; mais les succès ont tout de même été nombreux; la seule présence du journal a prévenu des abus, et maintes institutions existent aujourd'hui qui ont dû leur naissance au Devoir.

Bourassa disait en 1915: "Le Devoir a parlé le premier, il a longtemps parlé seul; il a subi toutes les injures et tous les outrages; il n'a pas désarmé. Et si, aujourd'hui, les hommes les plus respectés de la province peuvent parler et se faire entendre, c'est parce que nous avons déblayé le terrain autour d'eux, abattu la brousse, comblé les fossés et subi les coups de ceux qui avaient intérêt à empêcher le succès de cette oeuvre de salut national".

L'action poursuivie avec ténacité par Le Devoir a graduellement modifié la situation qui existait en 1910, notamment en ce qui touche à l'éveil de la notion de solidarité nationale chez les Canadiens français. Cela a contribué à la formation et à l'épanouissement de nombreux groupements et organismes qui ont oeuvré dans la même voie; maintes revendications

DÉCÈS

Noter s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 8.00 p.m. heure de tombée.

BERNIER Joseph à Montréal, le 9 janvier 1970, à l'âge de 83 ans, est décédé Joseph Bernier, fils de feu Alphonse Bernier et de feu Zoédoe Gaudreau, demeurant à St-Bruno. Frère de Marie-Anne (Mme Raymond Gauthier), Eveline (Mme Victor Rocray), ses belles-soeurs. Mme Georges-Emile Bernier (Jeanne), Mme Wilfrid Bernier (Élisabeth), plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Alfred Dallaire Inc., No 4340 rue St-Denis à 2 heures 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-Sacrement où le service sera célébré à 2.30 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

RAINVILLE Alex à Montréal, le 8 janvier 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Alex Rainville, époux de Lucienne Boyer, demeurant au 5301 rue Garnier. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funéraire partira de la Société Coopérative, No 4845 rue Papineau à 7 heures 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas où le service sera célébré à 8.00 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

leadership moral et académique qui, malheureusement, a manqué." Le père Malone avait aussi dit que M. Hooper devrait quitter les rangs du corps professoral à cause de ses critiques contre l'administration.

C'est à ces critiques que répondent les directeurs des départements d'anglais des autres universités: "Nos relations personnelles avec le professeur Hooper indiquent qu'il est un individu d'une haute intégrité morale et intellectuelle, disent-ils. Nos contacts avec son département indiquent aussi qu'il grandissait en qualité académique et en prestige."

Les directeurs de départements considèrent aussi comme une atteinte sérieuse aux normes de l'évaluation professionnelle du corps enseignant et des programmes le fait que M. Hooper n'ait pas été consulté. Ils affirment que l'administration du collège n'a pas les qualifications nécessaires pour porter jugement elle-même et qu'elle aurait dû consulter non seulement le docteur Hooper mais aussi les autres membres du département et des spécialistes d'autres universités.

Le communiqué de presse conjoint affirme donc que les directeurs de départements d'anglais des autres universités "ne peuvent accepter aucune allégation concernant l'intégrité professionnelle de M. Hooper ou son succès comme directeur de département." Ils demandent que "le collège répare l'injustice criante qui a été faite à M. Hooper et au département d'anglais."

On prévient aussi que l'évolution actuelle, dut-elle se continuer, nuirait inévitablement aux étudiants qui voudraient s'inscrire dans d'autres universités. Enfin, on menace de saisir tous les autres départements des universités de la situation à moins que le collège ne fasse preuve de bonne volonté.

La réfutation des arguments du collège

Le Devoir a aussi reçu hier une réfutation point par point des arguments du collège par M. Hooper et par son adjoint, M. Russel, ainsi qu'un dossier sur la procédure qui a été suivie pour dé-

cidier des non-réengagements. Selon ces documents, le collège n'a jamais appliqué les normes qu'il vient de promulguer à propos du département d'anglais. De plus, il n'est pas logique en ne les appliquant pas aux autres départements où environ 25 enseignants ont été réengagés même s'ils n'avaient qu'un baccalauréat spécialisé ou même moins.

On précise aussi dans ces textes que le département d'anglais n'a été consulté que pour sept des 17 cas de non-réengagements et que l'on n'a pas respecté son avis (à une exception près). Deux de ces sept professeurs avaient un doctorat.

A propos de ceux qui n'avaient qu'un baccalauréat spécialisé, on rappelle qu'ils n'enseignaient qu'au niveau collégial et qu'aucun autre CEGEP n'exige nécessairement une maîtrise à Montréal. On précise aussi que plusieurs d'entre eux préparent présentement une maîtrise ou un doctorat (et sont en rédaction de thèse et d'autres achèvent leur scolarité).

En fin de compte, on précise que les priorités financières et l'évolution de la population étudiante que le collège mentionne n'ont été annoncées que le 2 décembre sans qu'aucun corps délibératif ait été appelé à se prononcer sur elles.

Les professeurs se basent sur ces raisons et sur quelques autres pour affirmer que le collège a agi pour des raisons politiques: à ce sujet ils rappellent que 2/3 des non-réengagés avaient signé une pétition contre le vice-président du collège le 21 novembre dernier, qu'ils avaient annoncé qu'ils respecteraient la grève des étudiants contre l'administration ou qu'ils avaient participé à cette grève.


M. Hooper et M. Russel rappellent aussi que le nombre des non-réengagés correspond justement à la majorité qui a permis au conseil de la faculté des Arts de tenir tête à l'administration. En conclusion, ils disent que le collège doit choisir entre la qualité de son enseignement (avec la liberté académique qu'elle implique) et la docilité que l'administration jésuite désire.

Affirmer que Le Devoir appartient toujours aux Canadiens français, et qu'il demeure le chien de garde de la nationalité, cela pourra sembler contestable à plusieurs; le pluralisme des options et des orientations aujourd'hui ne permet plus l'unanimité qui était possible il y a vingt ou trente ans. Les choix sont souvent difficiles devant des problèmes nouveaux et complexes. Le meilleur critère quant à la fidélité du Devoir aux buts qui ont présidé à sa fondation c'est probablement l'appui de tous ceux qui lui ont permis de survivre et qui assurent encore son existence. Le Devoir a été au bord de la faillite à plusieurs reprises: 1913, 1919, 1924, 1933 pour s'en tenir aux premières dé-

cadences. Après des périodes de stabilité relative, des difficultés nouvelles surgissaient. Les modifications apportées au service postal par M. Kierans sur un nouvel exemple des embûches que doit surmonter une oeuvre comme la nôtre. Alors que l'augmentation des coûts de production des journaux a provoqué partout des fusions et des consolidations depuis un quart de siècle, Le Devoir a pu continuer sa mission parce qu'un nombre suffisant de gens et d'organismes ont jugé son action nécessaire. Le phénomène même qui lui permet de durer est la meilleure preuve qu'il appartient vraiment à toute notre collectivité et qu'il est à son service.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE



COURS DU SOIR OFFERTS AU TRIMESTRE HIVER-PRINTEMPS

- civilisation africaine
- civilisation japonaise
- civilisation québécoise
- criminalité et cinéma
- langues: - allemand
- anglais
- espagnol
- français
- linguistique
- littérature française contemporaine
- littérature nord-américaine
- nutrition
- poésie québécoise
- population et société
- psychologie de la créativité
- psychosociologie de la vie moderne
- le Québec contemporain: société post-industrielle?
- le rôle de l'Église face aux pays en voie de développement

demandez notre annuaire.

Service d'éducation permanente, Université de Montréal, 3333 Chemin de la Reine-Marie, (6e étage), Adresse postale: C.P. 6128, Montréal 101, Qué.

343-6090 (jour) 343-6992 (soir)

Un autobus allemand est mis à l'essai à Montréal

Un autobus de fabrication allemande de marque M.A.N., sorti des usines de Munich et modifié en conformité avec les normes nord-américaines, circulera dans les rues de Montréal pour une période d'essai afin d'en déterminer le rendement sous les pires conditions climatiques.

La Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal a en effet accepté de faire subir un essai à l'autobus M.A.N. (Machinenfabrik Augsburg-Nürnberg) durant une période où son parc-voiture est mis à deux épreuves. Un premier essai d'un mois avait été fait au printemps dernier.

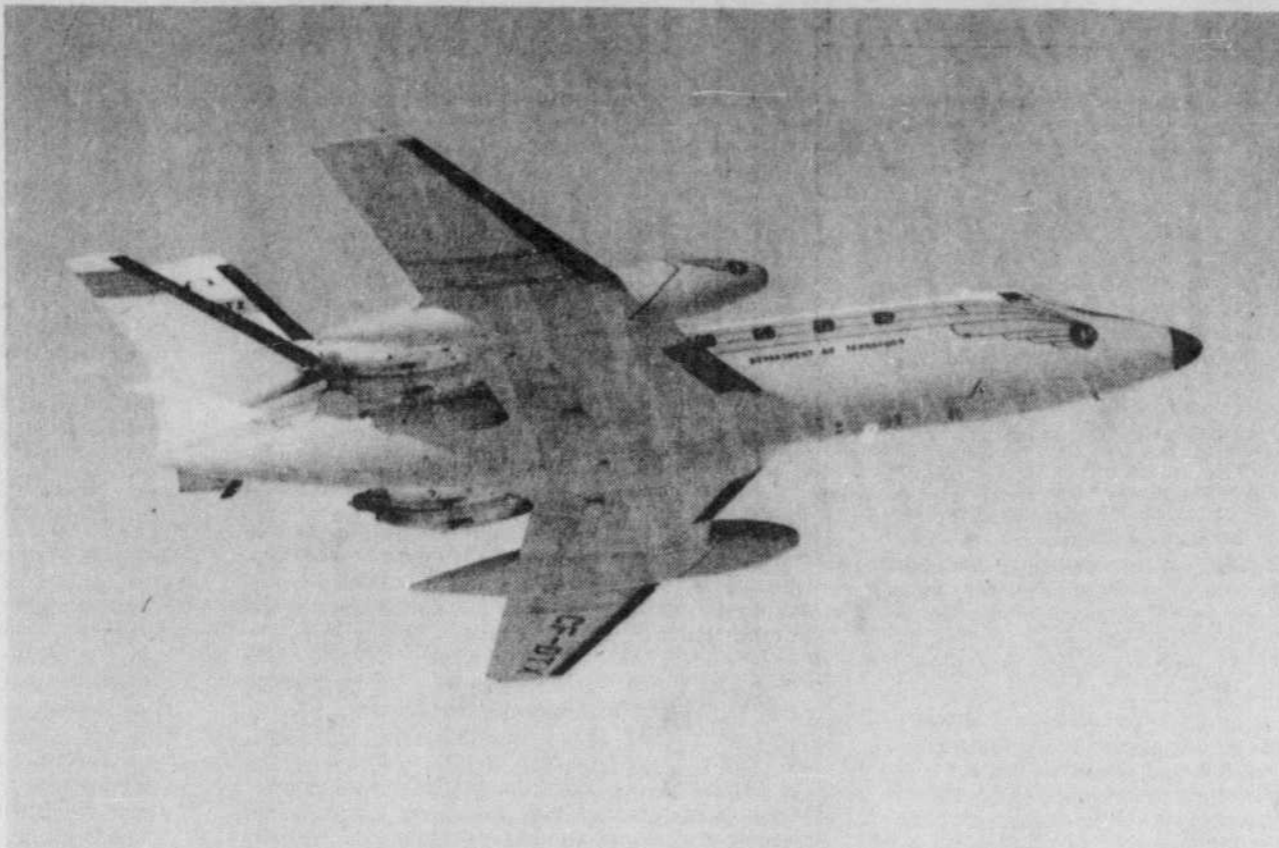
Au cours du présent essai, l'autobus circulera tout d'abord sur la ligne 65 afin de vérifier son comportement sur une artère de grande circulation avec pentes raides. On l'essayera plus tard sur d'autres lignes offrant des caractéristiques différentes.

L'autobus est propulsé par un moteur diesel à chambre à combustion sphérique d'une puissance de 190 chevaux. Les principales qualités de ce moteur, selon le manufacturier, sont qu'il est simple et compact, facile d'entretien et très silencieux; il démarre facilement par temps froid et surtout il est économique.

On prétend qu'il permet de réaliser une économie de carburant de l'ordre de 25 pour cent.

La carrosserie est d'une construction soignée et de toute première qualité. Le modèle choisi comporte 40 sièges bien rembourrés. De larges portes avant permettent deux passages séparés à sens unique, une entrée et une sortie, en plus de la sortie habituelle au centre du véhicule.

QUEBEC (OIPQ) — Sur la proposition du ministre de la santé, M. Jean-Paul Cloutier, le conseil exécutif du Québec vient d'autoriser le Montreal General Hospital à affecter des travaux urgents de réparation pour la somme approximative de \$54,000. Il s'agit d'un rajout majeur du système électrique.



Le ministère des transports du Canada possède deux appareils Lockheed Jet Stars qui sont souvent utilisés par le premier ministre et les membres du cabinet pour leurs déplacements. Le coût horaire d'opération d'un de ces appareils se chiffre par \$350, sans compter les salaires de l'équipage ou leurs frais de dépense. Les appareils sont évalués chacun à \$1,500,000. (Téléphoto CP)

Selon le Globe and Mail de Toronto M. Trudeau fait un usage abusif des avions gouvernementaux

TORONTO (CP) — Le Globe and Mail de Toronto affirmait dans sa livraison d'hier que quatre voyages de caractère privé ou politique effectués par le premier ministre, M. Trudeau, à bord des appareils du gouvernement, avaient coûté aux contribuables au moins \$10,000 depuis avril dernier, et peut-être même \$20,000.

Le quotidien torontois, admettant qu'il est impossible d'évaluer avec précision le coût de ces voyages et soulignant que M. Trudeau n'est pas le premier chef du gouvernement canadien à faire un tel usage

de ces appareils, note cependant que M. Trudeau utilise ces avions plus souvent que ses prédécesseurs et d'une façon qui soulève bien des questions touchant les privilèges qui accompagnent la fonction de premier ministre.

Les quatre voyages auxquels le Globe and Mail fait allusion seraient celui effectué en décembre au Honduras britannique, où M. Trudeau a passé ses vacances de Noël; un voyage effectué en novembre à Abbotsford, en Colombie-Britannique, où s'est déroulée une conférence du parti libéral; un voyage d'une fin de semaine à New York, en novembre et enfin un voyage à Calgary, en avril, quand M. Trudeau est allé faire du ski dans les Rocheuses.

Au bureau du premier ministre et au ministère des transports, on explique l'utilisation des JetStars du gouvernement de préférence aux vols commerciaux en invoquant des raisons de sécurité.

Pour sa part, le leader progressiste-conservateur aux Communes, M. Gerard W. Baldwin, a qualifié de "très mauvais (bloody) geste de relations publiques" l'utilisation que fait le premier ministre Trudeau des appareils du gouvernement.

M. Baldwin a rappelé que quelques jours avant Noël le premier ministre avait tenu une conférence de presse pour parler de l'inflation et du chômage. Après, a souligné M. Baldwin, il part en vacances dans l'avion du gouvernement.

C'est de bien mauvaise guerre d'agir ainsi, a poursuivi M. Baldwin, quand le gouvernement étudie un livre blanc qui recommande des coupures des frais de représentation des compagnies, un livre blanc qui recommande justement à ces compagnies de mettre fin à l'utilisation de leurs avions privés pour des déplacements professionnels.

Il faut donner le bénéfice du doute au premier ministre quand on ne peut déterminer si un voyage qu'il projette est de caractère privé ou public, mais il faudrait aussi que le premier ministre soit à l'abri de tout reproche dans ces cas.

Par contre, a remarqué M. Baldwin, quand le premier ministre garde l'avion du gouvernement et son équipage à sa disposition dans les Antilles, on peut se demander si c'est un geste acceptable.

A ce sujet, le bureau du premier ministre

Suite à la page 2

Secrétaires "pro tempore" des communautés urbaines de Québec et de Montréal

QUEBEC (Le Devoir) — M. Robert Lussier, ministre des affaires municipales, a annoncé hier la nomination des secrétaires "pro tempore" des communautés urbaines de Québec et Montréal et de la communauté régionale de l'Outaouais.

Ce sont: MM. Yve Bélanger, directeur général de l'administration municipale au ministère de M. Lussier, nommé secrétaire de la communauté urbaine de Québec; Jean-Charles Desjardins, délégué de la commission municipale de Pointe-aux-Trembles, nommé secrétaire de la communauté urbaine de Montréal; H. N. Bouchard, adjoint au

représentant de M. Lussier à Hull, nommé secrétaire de la communauté régionale de l'Outaouais.

Ces secrétaires "pro tempore", en vertu des lois adoptées sur les communautés urbaines et régionales lors de la dernière session à Québec, auront pour tâche de convoquer des assemblées de délégués dans leur secteur respectif en vue de l'élection d'un comité exécutif dans chacune des communautés et de convoquer la première assemblée du conseil de la communauté. Cela devra être fait d'ici le 15 février après quoi les secrétaires permanents seront nommés.

■ aujourd'hui

Voici pour le week-end le calendrier des activités des trois aspirants à la direction du parti libéral:

Aujourd'hui, à 17h30, M. Robert Bourassa rencontre les délégués des comités de Richelieu, Yamaska, Nicolet, Drummond et Arthabaska à l'Auberge de la rive, à Sorel.

A 8 heures, M. Pierre Laporte assiste au départ d'un rallye automobile organisé par les membres d'Energie 70, à Saint-Lambert, 1480 Logan. A 18 heures, il participe à un souper-causerie devant les membres du club Richelieu à l'auberge Colgan de Valley Junction; à 21 heures, il prend part à une soirée bavaroise en compagnie de militants libéraux à la seigneurie Taschereau, à Sainte-Marie-de-Beauce.

A 11h30, M. Claude Wagner rencontre les délégués d'Argenteuil, Deux-Montagnes, Terrebonne et Labelle à l'hôtel Lapointe de Saint-Jérôme; à 15 heures, il rencontre les délégués de Salaberry au Château Huntingdon, dans la municipalité du même nom; à 20h30, il rencontre les délégués de Richelieu au club de golf de Saint-Jean.

Demain, à midi, M. Bourassa prononce une allocution devant les membres de la Caisse d'entraide économique, au 60, rue Jacques-Cartier, à Sorel; à 20 heures, il rencontre les délégués des comités du Montréal métropolitain et de 15 autres circonscriptions au grand salon de l'hôtel Reine-Elizabeth à Montréal.

A 16 heures, M. Laporte assiste à un cocktail au manoir Sagenay à Bagotville, en compagnie des délégués de Dubuc, Chicoutimi, Jonquière, Roberval et Lac-Saint-Jean; puis, retour par avion arrêté à Québec et à Montréal.

A 11h30, M. Wagner rencontre les délégués de l'Outaouais à l'hôtel Palace de Buckingham.

A 15 heures, réception du Nouvel An de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, au nouveau siège social de la société, 385 est, rue Sherbrooke, 6e étage.

A 17 heures, à l'Institut de technologie

agricole de Saint-Hyacinthe, réception de la SSB de Saint-Hyacinthe; à 20h30, à l'occasion du 25e anniversaire de sa fondation, la société présentera un concert de variétés canadiennes au même endroit.

A midi, Mgr Paul Grégoire assiste au dîner annuel du Vestiaire des pauvres, au 2, rue Bonneau.

Les soumissions M. Robert Lussier donne implicitement raison au maire de Saint-Jérôme

QUEBEC (par G.L.) — Une municipalité ne peut restreindre aux seuls entrepreneurs locaux le droit de présenter une soumission, non plus qu'elle ne peut restreindre aux seuls entrepreneurs de sa région le même droit.

C'est de cette façon, indirecte, que le ministre des affaires municipales, M. Robert Lussier, a fait savoir hier que les municipalités qui agissent autrement le font illégalement, donnant ainsi raison au nouveau maire de Saint-Jérôme, sans le dire toutefois.

La précision est venue sous forme de communiqué transmis à la tribune de la presse, mais il fut impossible de rejoindre le Dr Lussier ou quelqu'un de son bureau pour commenter spécifiquement la prise de position et la lutte entreprise par le maire, M. Aimé Thibault.

Le ministre ne dit pas, notamment, ce que son ministère entend faire pour mettre un terme au système des soumissions "fermées" dénoncé par M. Thibault (voir Le Devoir d'hier).

Dès son arrivée au pouvoir, la nouvelle administration municipale de Saint-Jérôme a aboli le système des soumissions réservées aux entrepreneurs locaux. Devant la résistance des entrepreneurs, qui se disent désavantagés, M. Thibault a expliqué que la loi fait obligation de faire des appels d'offres "ouvertes" pour les contrats supérieurs à \$10,000 et que les contribuables de Saint-Jérôme, comme ceux des autres municipalités, n'ont pas à faire les frais d'un système de soumission organisé pour fournir des fonds aux caisses électorales des organisations municipales et des partis provinciaux.

Le maire soutient qu'un système analogue existe aussi pour les contrats du gouvernement du Québec.

Dans son communiqué d'hier, le ministre se borne à rappeler les exigences de la loi, qui veut que tout contrat pour l'exécution de travaux municipaux ou la fourniture de matériel ou de matériaux comportant une dépense égale ou supérieure à \$10,000 doit faire l'objet d'une demande de soumissions publiques.

Le mode de financement de la dépense à encourir, que ce soit à même le budget courant, en vertu d'un engagement de crédit ou en vertu d'un emprunt

à long terme, ne modifie en rien cette obligation de demander des soumissions publiques.

Ces soumissions doivent être demandées par la voie des journaux et la municipalité est libre de choisir le journal dans lequel cet avis est publié, précise le communiqué ministériel.

D'autre part, le ministre des affaires municipales peut autoriser une municipalité à accorder un contrat à une personne autre que celle qui a présenté la soumission la plus basse. Cette autorisation n'est toutefois accordée que pour des motifs extrêmement sérieux, et le seul fait d'être un entrepreneur local ne constitue pas un motif déterminant en lui-même, ajoute le Dr Lussier.

Telles que rappelées par le texte du ministre, voici d'ailleurs quelles sont les exigences de la loi.

L'article 610 de la Loi des cités et villes se lit comme suit:

1. A moins qu'il ne comporte une dépense inférieure à \$10,000, tout contrat pour l'exécution de travaux municipaux ou la fourniture de matériel ou de matériaux ne peut être adjugé qu'après demande de soumissions publiques par annonce dans un journal.

2. Le délai pour la réception des soumissions ne doit pas être inférieur à huit jours.

3. Les soumissions ne seront demandées et les contrats qui peuvent en découler ne seront accordés que suivant l'une ou l'autre des bases suivantes:

a) à prix forfaitaire;

b) à prix unitaire.

4. Toutes les soumissions doivent être ouvertes publiquement en présence d'au moins deux témoins, en date, heure et lieu mentionnés dans la demande de soumissions.

5. Tous ceux qui ont soumissionné peuvent assister à l'ouverture des soumissions.

6. Les noms des soumissionnaires et leur prix respectif doivent être déclarés à haute voix lors de l'ouverture des soumissions.

7. Le conseil ne peut, sans l'autorisation préalable du ministre des Affaires municipales, accorder le contrat à une personne outre que celle qui a fait, dans le délai fixé, la soumission la plus basse.

Pour VENDRE "PROPRIETE" ou ACHETER

GOULET REALTIES INC.

3130 est, rue SHERBROOKE Tél.: 526-6655

vient de paraître

ETUDE DES FONDS MUTUELS

Fernand Gingras — 112 p. - 29 sujets - 19 tableaux
Nombreux aspects des fonds mutuels exposés pour

LA PREMIERE FOIS

participants et ceux qui songent à le devenir

LISEZ CE LIVRE!

distributeurs prix franco \$3.00

LES ÉDITIONS CAPITO,
C. P. 935, Québec 4, Qué.

Ci-inclus \$..... en paiement delivre (s)

NOM
(en lettres moulées)

ADRESSE

Commissions Scolaires

d'OUTREMONT et VILLE MONT-ROYAL ÉDUCATION PERMANENTE

Cours du soir Session d'hiver 69-70

ÉDUCATION POPULAIRE

Arts Plastiques, Décoration Intérieure, Couture, Art culinaire, Psychologie, Initiation à la Vie Économique, Initiation à la Musique, Initiation à la Vie Politique, etc...

CONVERSION

Anglaise, espagnole, française

FORMATION ACADÉMIQUE

Cours secondaire I, II, III, IV et V.

INSCRIPTIONS:

de 19 heures à 22 heures

- les 13, 14 et 19 janvier à l'École Ste-Madeleine (Outremont)

- les 15 et 20 janvier à l'École Rockland (Ville Mont-Royal)

Demandez le dépliant à:

SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

666 Champagnier

OUTREMONT - Montréal 154 - Téléphone: 332-1136

BUFFET CHAUD ET FROID

POUR TOUTE LA FAMILLE

CHAQUE DIMANCHE SOIR
DE 5 HEURES À 9 HEURES 30

Adultes \$4.50; Enfants jusqu'à dix ans \$2.50

Holiday Inn

le Chateaubriand

6500 CÔTE DE LIESSE

Stationnement gratuit

RÉSERVATIONS: Mr. NICK: 739-3391

AMOUR CONJUGAL ET AMOUR PARENTAL

VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS...

- ... sur vos rôles d'époux et de parents;
- ... sur l'approfondissement de vos relations humaines dans le couple;
- ... sur votre responsabilité de parents dans l'éducation intellectuelle et affective de vos enfants...

UNE ÉQUIPE DE PSYCHOLOGUES...

... spécialisés en relations humaines et en animation de groupe vous offre:

UNE SESSION DE SENSIBILISATION ET DE DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS HUMAINES DANS LES RÔLES D'ÉPOUX ET DE PARENTS.

DATE DE LA SESSION: les 21 et 22 février 1970
DATE LIMITE D'INSCRIPTION: le 30 janvier 1970

POUR INFORMATION:

Voyez notre annonce et formulaires d'inscription dans Le Devoir de mardi, le 13 janvier. **OU: APPELEZ 731-7885**

Belpaire, Magnan, Vermette et Associés,
Psychologues consultants,
3333, chemin de la Reine-Marie, suite 245,
Montréal 247.

CEGEP DE SAINT-LAURENT

Deuxième session 1970

COURS DU SOIR ET DU SAMEDI

Les services de l'Éducation Permanente organisent les cours suivants:

COURS DE CULTURE GÉNÉRALE

Anglais: Remedial and intermediate English, introduction to literary genres, drama.	Histoire: Du monde occidental de 1914 à nos jours, des relations internationales de 1914 à nos jours, du Canada de 1840 à nos jours, du Québec de 1867 à nos jours.
Arts: Histoire de l'Art, l'Art des Amériques	Mathématiques: Logique moderne et théories axiomatiques, calcul différentiel et intégral.
Biologie: La vie dans l'univers, l'univers vivant.	Philosophie: Logique, philosophie de la nature, morale-métaphysique.
Chimie: Chimie générale et électrochimie	Physique: Mécanique.
Cinéma: Cinéma héroïque et cinéma réaliste, histoire cinématographique, grandes écoles.	Psychologie: Analyse du comportement, aspect social du comportement.
Français: Poésie, théâtre, théâtre français, contemporain, théâtre canadien, roman, roman contemporain, roman canadien, linguistique, cinéma et littérature.	Sciences religieuses: Histoire des religions, étude comparée des religions.
Géographie: L'Europe, l'Asie des Moussons, l'Amérique Latine, géographie comparée des U.S.A. et U.R.S.S.	Sciences: Institutions et problèmes économiques I et II, initiation à la sociologie I et II.

COURS PROFESSIONNELS

Bibliothèque: Secrétariat administratif - techniques administratives écrite et marketing, gestion du personnel - finances - traitement des eaux.

PROGRAMME DE PASSAGE AU BREVET "A":

Prospectus sur demande

CEGEP de Saint-Laurent, Éducation Permanente, 625 Boul. Ste-Croix, Montréal 379.

Tél.: 747-2444 poste 52 ou 58.

Les cours débuteront le 24 janvier 1970

1910 - 1970: Le Devoir d'hier et d'aujourd'hui

Dans ce monde pressé et contraignant où seules les institutions puissantes ont le temps de voir les anniversaires, il nous arrive, au Devoir, ce qui devait se produire. Nous célébrons aujourd'hui le 60e anniversaire de fondation du journal, et la pression des tâches quotidiennes ne nous a pas permis de marquer l'événement de la manière élaborée qu'il eût fallu. Nous comptons pouvoir, dès le printemps, combler ce retard et profiter de la réunion annuelle des actionnaires du journal pour offrir à nos amis et lecteurs la chance d'un dialogue sur le chemin parcouru depuis soixante ans, et aussi peut-être d'une participation plus engagée dans les rudes étapes à venir. En attendant cette chance, on nous permettra de livrer quelques réflexions sur Le Devoir d'hier et d'aujourd'hui.

Le journal fondé en 1910 par Henri Bourassa se distinguait par certains objectifs politiques, sociaux et religieux. Il se distinguait aussi par un certain caractère juridique et professionnel qui en fit, dès sa première parution, "un journal pas comme les autres". Le Devoir est-il resté fidèle à ce qu'il fut au début? En quoi et pourquoi a-t-il changé? Ces questions n'ont jamais cessé de hanter l'esprit de nos lecteurs: ils seraient déçus que nous les esquivions à l'occasion d'un soixantième anniversaire.

On peut grouper sous trois titres principaux les objectifs qui présideront à la naissance du Devoir. Henri Bourassa rêvait de liberté politique pour ses compatriotes canadiens-français et pour son pays, le Canada. Il rêvait d'un ordre économique-social moins truqué au bénéfice des forts et plus propice à l'épanouissement des faibles. Il voulait enfin propager les principes et la doctrine du christianisme tel qu'il incarné par l'Eglise catholique.

Au plan politique, Bourassa résuma souvent sa pensée autour des objectifs suivants: liberté et égalité pour les Canadiens français d'un bout à l'autre du Canada; liberté pour le Canada à l'intérieur de l'empire britannique; liberté pour le Québec à l'intérieur de la Confédération. Il mena parallèlement une croisade incessante pour l'assainissement des mœurs politiques à tous les niveaux.

En matière d'éthique publique, Le Devoir est resté scrupuleusement fidèle à la pensée de Bourassa: les croisades qu'il a conduites à ce chapitre ne se comptent plus. Quant aux objectifs politiques définis par son fondateur, le journal a dû les redéfinir à la lumière des situations nouvelles qui ont surgi. L'égalité linguistique, par exemple, était naguère un article de foi pour tous les nationalistes canadiens-français, tandis que l'autonomie du Québec restait un objectif parmi plusieurs autres. Le fait dominant des soixante dernières années a sûrement été, à cet égard, l'émergence d'une conscience de plus en plus nette de la vocation politique originale du Québec.

De ce dernier phénomène, Le Devoir, par ses campagnes pour une interprétation plus dynamique du concept d'autonomie provinciale, fut le premier et le plus puissant promoteur. Mais les dirigeants du journal, tout en se réjouissant de la montée politique du Québec, ont refusé jusqu'à maintenant de conclure à la nécessité ou à l'urgence de la séparation politique. Une pensée les préoccupe avant tout: la liberté véritable, la liberté réelle et positive des Canadiens français, de tous les Canadiens français. Ils estiment que, moyennant des ouvertures raisonnables (qui restent à venir) du Canada anglais, cette liberté peut trouver à se réaliser à l'intérieur d'un cadre fédéral canadien empreint de souplesse. Ils ont toujours refusé, par contre, de signer des chèques en blanc sur l'avenir de la Confédération, estimant que cet avenir devra être assuré par une hon-

nête négociation et non par des concessions unilatérales du plus faible et du plus menacé des deux partenaires principaux. Il serait intéressant, à ce chapitre, de tracer un parallèle entre l'attitude de Bourassa à l'égard de Laurier et celle du Devoir d'aujourd'hui à l'égard de Pierre Elliott Trudeau: on y verrait que les mêmes situations engendrent, les principes aidant, les mêmes réactions fondamentales. On constaterait de même, si l'on examinait la position politique du Canada sur le plan international, que le problème majeur d'aujourd'hui n'est plus celui des rapports avec la Grande-Bretagne mais celui des relations avec le puissant voisin américain. Le Devoir d'aujourd'hui paraît moins préoccupé par ces problèmes que ne l'était celui de Bourassa: cela est dû, dans une large mesure, à la place centrale qu'a occupée dans les débats politiques depuis quelques années la question nouvelle du Québec.

Au plan social, Henri Bourassa situa dès le début la justice et la promotion des faibles au premier plan des préoccupations du journal. A toutes les étapes de son existence, Le Devoir a soutenu des mouvements de promotion populaire comme les caisses populaires, les mutuelles d'assurance-vie, le syndicalisme ouvrier et agricole, la coopération. Il a aussi appuyé, souvent même inspiré, bon nombre des progrès accomplis dans le domaine de l'assistance, de la législation et de la sécurité sociale. Il continue aujourd'hui de militer pour le développement du logement à coût modique, de l'éducation gratuite, de l'assurance-maladie, de la démocratisation de l'enseignement, etc.

Mais les conflits (syndicaux et autres) des dernières années et la hausse spectaculaire des budgets publics ont obligé les rédacteurs du journal à adopter une attitude plus critique à l'endroit de certaines formes inédites de revendication et de lutte qui se sont fait jour dans notre milieu. Le syndicalisme, par exemple, n'est plus, malgré ses protestations, le parent pauvre de naguère. Il est devenu à son tour un "establishment" aussi confortablement installé que bien d'autres, et qui doit être soumis, en raison de cette situation nouvelle, à une critique rigoureuse. L'Etat n'est plus, de son côté, la force démunie et honnie qu'il était jadis; il est devenu la plus colossale de nos entreprises et ses ramifications s'étendent désormais si loin qu'il faut songer souvent à les empêcher de s'étendre plutôt qu'à les multiplier. Le rôle du Devoir, dans cette situation, n'est pas d'être l'allié et l'apologiste à tout prix du syndicalisme et de la puissance étatique. C'est d'être une voix libre qui pense d'abord au bien réel du peuple et qui dit à chacun, sans contrainte, les faits et les choses comme il les voit.

Au plan religieux, Le Devoir des débuts s'affichait carrément catholique et protestait ouvertement de sa "soumission joyeuse" à l'autorité du pape et des évêques. Le service des valeurs chrétiennes est demeuré l'un des soucis dominants des responsables du journal. Au milieu d'une période où nos institutions naguère confessionnelles perdaient l'une après l'autre leur ancien caractère, Le Devoir a connu, dans les formes qu'il donna jadis à son attachement aux valeurs chrétiennes, une mutation certaine. Ces valeurs revêtent désormais des formes plus "laïques", tels le respect de l'autre, la défense des libertés fondamentales, le souci du dialogue, la recherche de la vérité et de l'intégrité. Elles ont aussi, dans les questions strictement religieuses, une résonance plus largement oecuménique.

Mais l'esprit original ne s'est point, pour cela, éteint. La fidélité à l'inspiration chrétienne fondamentale peut embrasser tout ce qui a de riche, de positif et de constructif dans l'homme: elle doit, pour cela, revêtir la forme de l'accueil généreux et fraternel plutôt que de la défense jalouse d'un bien

possédé par quelques-uns. Cette fidélité a été l'une des grandes sources de la liberté radicale qu'a su maintenir Le Devoir et elle peut l'être encore dans l'avenir. Elle ne saurait cependant être imposée. Pour être, authentique, elle doit être libre. S'il fallait choisir entre le maintien rigide imposé de cette fidélité et la poursuite de l'action fondamentale du journal (qui est d'informer et d'alimenter une opinion publique adulte), il faudrait probablement opter pour la seconde voie. Nous continuons pour l'instant de considérer les valeurs religieuses comme l'un des éléments les plus précieux de notre héritage. Nous leur accordons, en information et en commentaire, une place de choix qui ne comporte d'injustice pour aucun autre secteur, mais dont nous sommes fiers. Cela ne nous empêche pas de considérer que la place de l'idéologie dans l'expérience religieuse est beaucoup plus circonscrite qu'autrefois et que le champ des questions qui doivent relever, pour leur explication, de l'honnête recherche humaine plutôt que du recours servile à l'argument d'autorité est infiniment plus large qu'en 1910.

Dans sa forme "professionnelle", Le Devoir fut conçu, à l'origine, comme un instrument au service de certaines idées: notre collaborateur et ami Ramsay Cook rappelle très bien ce trait dans son évocation des motifs qui incitèrent Bourassa à fonder Le Devoir. Sans renoncer pour cela à ses objectifs fondamentaux, Le Devoir d'aujourd'hui est peut-être davantage porté à se concevoir et à se définir comme journal, avec tout ce que ce titre comporte d'exigences professionnelles plutôt que comme instrument au service d'une cause.

Comme journal, Le Devoir se veut un témoin honnête, impartial, articulé, libre et responsable, de la vie qui se fait au jour le jour dans notre milieu et dans le monde. Fidèle à ses origines, il attache plus d'importance à certains types d'information, se montrant particulièrement intéressé aux domaines qui affectent davantage les valeurs essentielles de la vie d'une société. Dans sa manière de choisir et de traiter cette information, il est guidé, non pas par une idéologie jalouse et discriminatrice, mais par le souci de la vérité, de la justice et de l'équilibre. Il commente chaque jour des fautes d'omission ou d'exagération: elles sont imputables tantôt aux conditions pleines d'embûches dans lesquelles se fabrique un journal quotidien, tantôt à la pauvreté de ses ressources matérielles, mais rarement à l'étroitesse de ses préoccupations. Liberté et responsabilité forment au Devoir un heureux couple: l'une ne va pas sans l'autre. C'est peut-être pourquoi la première de ces deux valeurs y est particulièrement en honneur aux yeux de maints confrères travaillant au service d'autres organes.

L'indépendance du Devoir a toujours été sa marque distinctive. Le journal fut fondé par Bourassa parce que celui-ci avait connu à ses dépens les limites de la liberté offerte par les partis politiques. Le Devoir n'a jamais connu, à aucune étape de son existence, d'autre loi que celle d'une radicale indépendance vis-à-vis des pouvoirs établis, anciens et nouveaux. L'indépendance du Devoir a pu revêtir, à certaines époques, l'allure d'une opposition systématique et, de ce fait, souvent injuste et passionnée, à l'endroit de personnes ou de groupes identifiés avec le pouvoir: cela s'expliquait souvent par l'état avancé de corruption du pouvoir, et aussi par la démission d'autres éléments qui eussent dû assumer davantage leurs responsabilités.

Cette indépendance du Devoir est aujourd'hui moins voyante, moins tapageuse qu'à d'autres époques, mais non moins réelle. On notera qu'à aucune époque, elle n'a d'ailleurs été synonyme de neu-

tralité. Si Le Devoir a tenu à garder son indépendance, ce ne fut jamais pour éviter de s'engager, mais pour pouvoir, au contraire, s'engager plus librement. Encore aujourd'hui, on peut discuter, voire refuser, la manière dont Le Devoir prend parti dans telle élection, dans tel conflit syndical, dans telle course de leadership: on ne saurait lui reprocher, à moins de ne pas savoir lire (ce qui est plus courant qu'on ne pense), de ne pas prendre position. Son indépendance, Le Devoir la doit sans doute à des structures juridiques ingénieuses: celles-ci assurent au directeur et à ses collaborateurs une liberté irremplaçable, sans interdire pour autant une saine collaboration des rédacteurs à l'élaboration des orientations et une fructueuse association des lecteurs à la vie du journal. Mais il la doit en premier lieu à l'esprit que lui inculqua Bourassa.

Le Devoir fut enfin, pendant longtemps, un lieu de ralliement pour les promoteurs d'une certaine conception de la vie politique et sociale au Canada français. Un ancien maire de Montréal parlait un jour de "l'école maudite du Devoir": il n'était pas seul à penser ainsi. D'autres disent: "Nous ne retrouvons plus dans Le Devoir"; si ces gens venaient au Devoir pour s'y mirer dans leurs propres idées, ils ont raison d'être un peu désorientés aujourd'hui. Le Devoir n'est plus, s'il l'a déjà été, le lieu de rendez-vous intellectuel d'une élite de citoyens pensant de la même manière. Il est plutôt devenu, depuis deux décennies, un lieu de rencontre pour ceux qui ont une contribution valable à fournir au progrès du milieu, même s'ils ne partagent pas toujours les vues du journal.

André Laurendeau souhaitait, en 1963, voir s'élargir la vocation d'hospitalité intellectuelle du Devoir. Comment ne pas constater que celle-ci n'a cessé de s'amplifier? Une des sections les plus importantes du journal est faite jour après jour à l'aide d'apports spontanés et d'excellente qualité en provenance des couches les plus variées du milieu québécois et canadien. Ces personnes sentent qu'un dialogue se poursuit par l'intermédiaire du Devoir: elles souhaitent spontanément y participer. A ces lecteurs qui honorent le journal de leur collaboration, nous voulons dire le respect que nous portons spontanément à tout texte qui nous parvient du milieu, quelque signature qu'il porte. Entre ces textes nombreux, il nous faut opérer chaque jour une sélection douloureuse. Nous la faisons sans autre souci que de témoigner de notre considération pour les manifestations authentiques de la vie intellectuelle et de notre souci de maintenir à un niveau civilisé et exigeant la discussion des affaires publiques. Le rôle de table ronde, de lieu de rencontre est moins exaltant que celui de phare et de guide. Il exprime néanmoins, ce nous semble, une dimension essentielle de la vocation du Devoir de 1970.

Le soixantième anniversaire du Devoir évoque une tranche capitale de l'évolution du Québec, du Canada et du monde. Cet anniversaire est trop important pour qu'on se borne à le souligner d'une rapide évocation. Nous espérons qu'il nous sera donné, d'ici l'été, de le célébrer d'une manière plus élaborée. En attendant, nous exprimons à tous ceux qui nous ont soutenus, encouragés et aidés, à ceux qui nous ont fait l'honneur de nous lire et de nous critiquer honnêtement, l'hommage de notre gratitude respectueuse. Le Devoir a aujourd'hui 60 ans: ce long cheminement qu'il a parcouru dans la liberté et la fidélité l'autorise à espérer qu'il aura encore un rôle utile à jouer dans l'avenir. Il ne nourrit point d'autre ambition.

Claude RYAN

LE DEVOIR: 1910-1970

Un rôle comparable à celui des tiers partis au Canada anglais

par Ramsay COOK, collaboration spéciale

Il y a 60 ans aujourd'hui, soit le 10 janvier 1910, le premier numéro du Devoir faisait son apparition dans les kiosques de journaux de Montréal. Ainsi débutait une longue carrière qui devait être marquée par six décennies de travail au service du Canada français et du Canada. C'était un début, bien sûr, mais c'était aussi en un sens très réel un sommet. Dès le moment de son entrée dans la vie publique canadienne, Henri Bourassa avait été à la recherche d'un moyen d'expression qui lui permettrait de diffuser à plein et sans contrainte ses opinions.

Bourassa s'était joint au Parti libéral de Laurier en 1896. Mais il n'avait jamais logé à l'enseigne du rationalisme et de l'anticléricalisme mitigé qui caractérisaient l'école libérale dite rouge fondée par son grand-père Louis-Joseph Papineau. A l'exemple de plusieurs autres Canadiens français de son temps, Bourassa s'était tourné vers le Parti libéral non pas tant pour des motifs idéologiques que parce qu'il voyait dans ce parti l'institution la plus capable d'unir les Canadiens français dans la défense de leurs intérêts. C'est d'ailleurs l'argument qu'avait invoqué Joseph-Israël Tarte quand il décida de se joindre au parti de Laurier tout en continuant de s'appeler lui-même un conservateur.

Bourassa et l'esprit de parti

Mais après un séjour de trois ans dans le Parti libéral, et notwithstanding les perspectives de promotion prochaine qu'on avait fait miroiter à ses yeux, Bourassa découvrit qu'il était incapable de s'astreindre à la discipline de parti. Le conflit éclata à l'occasion de la guerre des Boers. L'envoi de troupes canadiennes en Afrique du Sud, faisant suite à une décision prise par Laurier dans les circonstances les moins lumineuses qu'on puisse imaginer, ébranla la foi de Bouras-

sa dans son chef. La facilité avec laquelle un grand nombre de députés québécois, qui étaient au fond opposés à la politique de Laurier se rangèrent à la fin dernière celle-ci, mina la confiance de Bourassa dans le système des partis. Pendant quelque temps, il envisagea la possibilité de créer son propre parti, anti-impérialiste. Il discuta ce projet avec Jules-Paul Tardivel et le Canadien anglais Goldwin Smith (il rêvait en effet d'un parti canadien et non seulement canadien-français), mais ce projet ne devait jamais se réaliser. Il est dommage que les choses aient tourné ainsi, car la présence sur une même tribune de ces deux idéologues qu'étaient Tardivel et Smith aurait sûrement fourni un spectacle magnifique.

A compter de 1899, Bourassa se distingua, au Parlement, par sa grande indépendance d'esprit, mais ce n'est que six ans plus tard qu'il devait rompre définitivement avec Laurier. Ce fut probablement la question des droits scolaires, linguistiques et religieux, en Saskatchewan et en Alberta qui acheva de détruire la foi de Bourassa dans le premier ministre libéral. (Certains indices permettent de croire que Bourassa, avec le délégué papal, Mgr Sbarretti, avait participé à la rédaction de la première version des "Autonomy Bills", version que Laurier laissa tomber à la suite de la révolte de Clifford Sifton). Mais dès avant 1905, Bourassa avait perdu toute illusion au sujet de la politique de partis. On en trouve la preuve dans l'article qu'il publia en mars 1904 dans Le Nationaliste. "Nos partis politiques", écrivait-il, de moins en moins divisés par des principes, se disputent la victoire, non pour assurer le triomphe d'une idée, mais pour récolter les honneurs et les profits du pouvoir". La remontée le désir de plus en plus ferme de Bourassa de trouver, en dehors des partis politiques, un autre moyen efficace de participation à la discussion publique.

L'expérience de la Ligue nationaliste

Le premier véhicule d'expression auquel Bourassa songea fut la Ligue nationaliste canadienne, fondée en 1903 par des jeunes nationalistes comme Olivier Asselin, Jules Fournier et Armand Laverge. La Ligue était un mouvement libre de toute attache partisane, voué à la formation de l'opinion publique. Elle professait une doctrine nationaliste, mais son nationalisme était canadien: elle réclamait l'autonomie du Canada à l'intérieur de l'empire, l'autonomie des provinces à l'intérieur de la Confédération, l'égalité des droits pour les citoyens de langue française et de langue anglaise au Canada, le développement des ressources canadiennes par et pour les Canadiens. Parant du mouvement nationaliste en 1907, Bourassa le décrivait ainsi: "Ce n'est pas un parti nationaliste au sens où l'on parle d'un parti conservateur et d'un parti libéral. Au contraire, le mouvement nationaliste vise à créer un esprit patriotique authentiquement canadien, à susciter le plein développement de toutes les ressources matérielles, intellectuelles et morales que la présence des deux grandes civilisations anglaise et française ont mises à la portée du Canada. Je répète que les "nationalistes canadiens" ne constituent pas un parti politique".

Le mouvement avait un caractère essentiellement éducatif. Bourassa et ses amis estimaient qu'une fois que l'opinion publique aurait été pleinement informée du programme nationaliste, les partis politiques ne pourraient agir en conséquence. La Ligue ne fut pas particulièrement active, même si elle publia un excellent hebdomadaire, Le Nationaliste. Son influence au Canada anglais fut plutôt limitée, même s'il arriva souvent à Bourassa d'aller porter la bonne nouvelle en dehors du Québec. (Le discours cité au paragraphe précédent fut prononcé devant le Canadian Club

de Toronto). Mais peu de Canadiens de langue anglaise étaient disposés, à cette époque, à accepter le nationalisme de la Ligue: ni l'insistance qu'elle mettait sur l'égalité des Canadiens de langue française et des Canadiens de langue anglaise, ni ses revendications en faveur d'une plus grande autonomie canadienne à l'intérieur de l'empire ne paraissaient alors acceptables au Canada anglais.

L'influence de la Ligue fut plus grande au Québec. Mais on ne saurait soutenir qu'elle fut décisive. Si la Ligue avait échoué, estimait Bourassa, c'était parce qu'elle n'avait pas réussi à répandre véritablement son message. Les journaux du Québec étaient, à ses yeux, aussi serviles que les politiciens. L'une des choses (entre plusieurs autres), que Bourassa appréciait au sujet de la Grande-Bretagne, c'était l'influence dont jouissaient à ses yeux, dans ce pays, les journaux indépendants et les organes d'opinion. Cette influence servait d'heureux contre-poids, dans l'esprit de Bourassa, à celle des journaux partisans. C'est à cette source que Bourassa puisa l'inspiration dont devait sortir Le Devoir: Le Devoir serait, dans sa pensée, un journal consacré à la critique politique indépendante, libre de tous les partis, entièrement voué au service du bien public. Définissant ses intentions dans le premier numéro du journal, Bourassa concluait ainsi son premier éditorial: "Pour assurer le triomphe des idées sur les appétits, du bien public sur l'esprit de parti, il n'y a qu'un moyen: réveiller dans le peuple, et surtout dans les classes dirigeantes, le sentiment du devoir public sous toutes ses formes: devoir religieux, devoir national, devoir civique. De là le titre de ce journal, qui a étonné certaines personnes et fait sourire certains confrères".

Le rôle du Devoir dans la vie publique canadienne

Avec Le Devoir, Bourassa avait enfin trouvé son moyen d'expression. Il revint à la politique active entre

Suite à la page 2

CE QUE VOULUT ÊTRE LE DEVOIR

Le programme rendu public en 1910 par La Publicité, compagnie éditrice du Devoir, décrivait en termes précis les objectifs que les responsables de la société entendaient poursuivre en créant un quotidien. L'extrait suivant du programme indique ce qu'ils voulaient faire du Devoir.

Convaincu que le journal est devenu, pour le bien comme pour le mal, l'agent le plus efficace de pénétration des idées, les directeurs de la Publicité ont décidé de commencer leur œuvre par la fondation d'un journal quotidien à Montréal. Ils en ont confié la direction à M. Henri Bourassa qui s'est assuré le concours d'un person-

nel de rédaction tel qu'aucun autre journal canadien-français n'en a connu depuis longtemps.

On peut affirmer que ce sera le journal français le mieux rédigé et le plus intéressant du Canada, sinon d'Amérique.

Comme genre, il diffèrera essentiellement des journaux actuels.

Laissant de côté les images, les racontars sensationnels, la chronique scandaleuse des cours de police, des tripiots et des carrefours, et le récit banal des fêtes de famille, il fera la plus large place possible aux idées et aux faits propres à répandre sa doctrine, à intéresser les gens intelligents et à alimenter une saine opinion publique.

Ce journal sera à la fois un vulgarisateur d'idées et un organe de combat.

Inutile d'ajouter qu'il sera absolument indépendant des partis politiques et de toute influence financière, et qu'en matière religieuse il sera soumis de cœur et d'esprit à l'autorité de l'Eglise.

Il s'efforcera de maintenir un ton élevé, d'éviter les injures et les personnalités; mais il ne restera pas dans les généralités et les hauteurs inaccessibleles. Organe militant, il traitera les questions concrètes dans une langue claire et ne craindra pas la lutte pour la défense de la vérité et de la justice. Exposant des principes vrais et nécessaires, il en réclamera l'application pratique, il soutiendra l'action des hommes et des partis qui travailleront à leur défense et combattra ceux qui leur feront obstacle ou violence.

La pensée de Bourassa

Le Devoir ne peut être ce qu'il est, il ne peut dire sa pensée en toutes circonstances et juger en toute liberté les hommes et les choses, s'il ne reste absolument indépendant des partis politiques, des grandes compagnies financières, des annonceurs eux-mêmes et de tous ceux qui alimentent la plupart des journaux et les forcent à sacrifier l'intérêt général à l'intérêt particulier.

Discours d'Henri Bourassa, à l'occasion du 5e anniversaire du Devoir, le 14 janvier 1915.

Dans un ordre plus général et plus élevé, nous nous sommes efforcés de faire renaître dans l'esprit de nos hommes publics et de notre peuple tout entier, la notion véritable du rôle primordial de la province de Québec dans la Confédération et de ses devoirs envers les minorités des autres provinces. Ce rôle, c'est celui de gardienne des traditions et de l'idéal de la race française. La province de Québec ne peut le

remplir efficacement qu'en offrant à chacun des groupes français d'Amérique, et particulièrement à ceux des provinces anglaises du Canada, l'appui de ses forces, de ses institutions déjà anciennes et des résultats bienfaits des organismes sociaux qu'elle tient des fondateurs de la Nouvelle-France.

Discours d'Henri Bourassa à l'occasion du 5e anniversaire du Devoir, le 14 janvier 1915.

Au lieu de chercher à gagner des élections contre l'un ou l'autre parti, ou contre les deux partis, nous nous efforcerons de plus en plus de créer autour des partis une barrière qui les contienne, au-dessous des partis une base solide qui les empêche de tomber trop bas, et au-dessus des partis une pensée dirigeante et maîtresse qui les force à travailler au bien de la nation au lieu d'en corrompre l'esprit.

Discours d'Henri Bourassa à l'occasion du 5e anniversaire du Devoir, le 14 janvier 1915.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Tésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., a 9130 rue Bawin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada, 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger, 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Edition du samedi: 12 mois: \$10.00.

Courrier de la deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

des idées

des événements

des hommes

Le premier éditorial: 10 janvier 1910 AVANT LE COMBAT

par Henri BOURASSA

Le premier numéro du Devoir, publié le 10 janvier 1910, contenait en première page un éditorial d'Henri Bourassa exposant les objectifs du nouveau quotidien. Voici le texte intégral de cet éditorial de Bourassa:

Ce journal n'a pas besoin d'une longue présentation.

On connaît son but, on sait d'où il vient, où il va.

Nous reproduisons, dans une autre colonne, le programme d'action, déjà connu, de la société dont LE DEVOIR est la première oeuvre.

C'est ce programme que le journal va faire connaître à la foule, afin d'en assurer la diffusion et le triomphe.

Et comme les principes et les idées s'incarnent dans les hommes et se manifestent par les faits, nous prendrons les hommes et les faits corps à corps et nous les jugerons à la lumière de nos principes.

Le DEVOIR appuiera les honnêtes gens et dénoncera les coquins.

Dans la politique provinciale, nous combattons le gouvernement actuel, parce que nous y trouvons toutes les tendances mauvaises que nous voulons faire disparaître de la vie publique; la vénalité, l'insouciance, la lâcheté, l'esprit de parti avilissant et étroit.

Nous appuyons l'opposition parce que nous y trouvons les tendances contraires: la probité, le courage, des principes fermes, une grande largeur de vues. Ces principes sont admirablement réunis dans la personnalité de son leader, M. Tellier.

Le jour où ce groupe ne suivrait plus les inspirations qui le guident aujourd'hui, il nous trouverait sur sa route pour le combattre comme nous combattons les hommes au pouvoir.

A Ottawa, la situation est moins claire.

Les deux partis s'enlisent dans le marasme où gisait la politique provinciale il y a quelques années.

Le souci de la conquête ou de la conservation du pouvoir semble être leur seul mobile.

Depuis dix ans, des questions vitales se sont imposées à l'étude de nos parlementaires fédéraux: la guerre d'Afrique et l'impérialisme, la constitution des nouvelles provinces et le droit des minorités, la construction du Grand-Tronc-Pacifique et le régime des chemins de fer, l'immigration étrangère et le peuplement du territoire national.

Par une sorte de conspiration, les deux groupes parlementaires se sont entendus pour donner à chacun de ces problèmes, une solution où le droit, la justice, l'intérêt national ont été sacrifiés à l'opportunisme, aux intrigues de partis ou, pis encore, à la cupidité des intérêts individuels.

A l'heure même où nous entrons en scène, le parlement est saisi d'une question de la plus haute importance qui n'est qu'un épisode nouveau du mouvement impérialiste: la construction d'une marine canadienne.

Henri Bourassa

Le Devoir, 10 janvier 1910, p. 1, Vol. 1, No. 1.

lettres au DEVOIR

Des émissions de Radio-Québec pour les groupes ethniques

M. Mario Beaulieu
Ministre de l'Immigration
Québec

L'intégration des nouveaux citoyens de diverses origines ethniques à la collectivité québécoise ne doit pas demeurer un vain mot de patriotisme ou de symbolisme mais devenir une réalité dans un avenir le plus rapproché possible.

Etant donné que l'immigration n'a jamais connu au Québec, tant de la part du gouvernement que des citoyens, toute la considération et tout le prestige qu'elle méritait, les immigrants ont été chez nous de véritables victimes dans le monde des affaires et sur le marché du travail. C'est là d'ailleurs la cause profonde des difficultés d'intégration que nous déplorons aujourd'hui.

Pour ces diverses raisons et autres que vous connaissez bien, Radio-Québec devrait présenter

des émissions de radio et de télévision à l'intention des groupes ethniques pour mettre en évidence l'apport précieux que ces groupes peuvent fournir au Québec, tant du point de vue culturel qu'économique, et pour renseigner les nouveaux citoyens sur leur pays d'adoption et notamment pour leur permettre de se familiariser avec la langue de la majorité.

Notre association vous suggère Radio-Québec, parce que les autres postes de radio et de télévision n'ont jamais eu la moindre considération pour les diverses communautés ethniques ni de respect pour leurs cultures ou leurs valeurs culturelles; ils ne s'y intéressent que pour souligner des scandales.

Pour que les Néo-Québécois puissent réellement avoir le goût de gagner leur vie ici, d'investir ici et de devenir citoyens québécois à part entière, le moyen le plus efficace d'y parvenir est incontes-

tablement la radio et la télévision, avec la même méthode employée dans la série d'émissions "L'éducation, c'est votre affaire". Ce travail ne peut être fait par le médium des "postes" exploités comme il en existe à Montréal qui, au lieu de servir les diverses communautés ethniques, s'en servent pour leurs propres intérêts... Ce n'est qu'en collaboration avec Radio-Québec que votre ministère peut poursuivre un travail efficace d'intégration.

Comme il est urgent de lancer des émissions du genre que nous vous suggérons, notre association vous offre ses services, en collaboration avec d'autres groupes, pour leur organisation et leur réalisation dans le plus bref délai possible.

Manuel TEISEIRA, président
Association des Hommes d'Affaires
et Financiers Portugais du Québec
Montréal, 30-12-69

LES SOIXANTE ANS DU DEVOIR Une expérience de durée dans la fidélité, la liberté... et l'austérité

par Paul Sauriol

Le Devoir a été lancé au tout début d'une décennie qui devait comporter de profonds bouleversements, car la première guerre mondiale a marqué une étape de l'Histoire, la phase initiale d'une évolution qui a fait des États-Unis d'Amérique la première puissance du monde, tout comme la deuxième guerre mondiale devait fournir à l'Union soviétique l'occasion d'occuper la deuxième place.

Les décennies du Devoir ont donc coïncidé avec celles du siècle; chacun de ces anniversaires a été célébré soit par des réunions, des banquets ou la publication de suppléments qui permettaient de rappeler les origines du journal, les objectifs fixés par le fondateur, et la fidélité à ces objectifs selon une adaptation qu'exigeaient les circonstances.

Cette tradition demeure encore plus opportune et salutaire que par le passé; à mesure que nous nous éloignons des origines, il est normal que les différences soient plus visibles ou paraissent plus prononcées entre Le Devoir d'aujourd'hui et celui du 10 janvier 1910. Les contrastes sont d'autant plus apparents que durant cette période de soixante ans le rythme de l'Histoire s'est accéléré, que la civilisation moderne s'est transformée plus vite que dans le passé à cause des progrès techniques dans tous les domaines, et notamment en matière de communications, ce qui a modifié notablement la facture et le rôle des journaux.

Les problèmes du monde, du Canada, du Québec ont changé d'une décennie à l'autre. Cela est particulièrement vrai pour le Québec depuis 1960. Pendant longtemps, les éléments nationalistes du Canada français formaient un bloc assez homogène, et le journal fondé par Henri Bourassa demeura le porte-parole attitré de cette famille spirituelle, même si à certains moments des divergences de vues et des divisions plus ou moins prononcées se manifestaient dans des questions politiques ou autres. Il ne peut plus en être ainsi parce que l'unité de notre groupe ethnique et culturel a été brisée ou remise en question, notamment en ce qui concerne l'allégeance religieuse et l'attitude devant le fédéralisme canadien.

Le prestige et le grand désintéressement de Bourassa lui ont permis de créer un instrument de formation de l'opinion, et une sorte de carrefour où les problèmes peuvent être débattus et analysés dans un climat de liberté. Cette institution, dont la structure particulière assure l'indépendance, est restée fidèle à cet objectif global et primordial du fondateur, comme à l'ensemble des buts exprimés dans le programme de 1910.

La pensée du fondateur

Lors de la souscription d'environ \$100,000 qui permit de fonder Le Devoir, Henri Bourassa avait rédigé un prospectus où il formulait les objectifs du futur journal; ce texte, publié dans le premier numéro, était le programme du Devoir, et l'on s'y est reporté depuis en maintes occasions. Plusieurs formulations ont été dépassées, mais pour l'essentiel et quant aux principes, toutes les équipes qui ont dirigé le journal depuis soixante ans ont travaillé à la réalisation de ce programme, en l'adaptant aux circonstances et au meilleur de leur jugement.

L'on peut évidemment se demander quelle serait l'attitude du fondateur devant tel ou tel problème d'aujourd'hui. C'est une question qui a été posée, notamment à l'occasion des États généraux du Canada français. Sur certains points, les attitudes, les paroles, les écrits de Bourassa permettent de répondre avec une quasi certitude dans la mesure où les problèmes actuels sont le prolongement de ceux qui se sont posés dans son temps. Sur des questions nouvelles, qui n'étaient guère pré-

visibles il y a quarante ans ou plus, la seule réponse possible, c'est la vie même du journal, le maintien de l'oeuvre à travers des difficultés souvent aiguës, l'influence et le rayonnement que Le Devoir a su conserver, et qui a toujours dépassé les limites de son tirage modeste.

Lors du cinquième anniversaire du Devoir, Henri Bourassa rappelait le motif qui l'avait incité à fonder un journal: "Quinze ans d'une vie publique remplie d'expériences nombreuses et diverses, avaient dissipé maintes illusions sur les hommes et sur les choses de la politique. J'avais acquis la conviction qu'il est inutile de poursuivre dans la vie publique un idéal national et d'espérer le relèvement des moeurs politiques avant d'avoir tenté la réfection de l'opinion publique qui entoure, inspire et dirige les hommes et les partis".

Le grand orateur, capable d'entraîner les foules, jouait qu'un journal quotidien était nécessaire pour une action soutenue et efficace en faveur des idées et des réformes qu'il préconisait. Avec le développement prodigieux qu'on connaît les moyens de communication sociale depuis un demi-siècle, le quotidien n'occupe plus la place en quelque sorte unique qui était la sienne en 1910; sa facture ou son rôle ont changé par suite de l'avènement des techniques audio-visuelles; mais l'influence et l'importance du journal écrit n'ont cessé de grandir avec la rapidité et l'ampleur des moyens d'information; la lecture demeure un moyen d'information plus sûr que les techniques audio-visuelles, et le journal qui permet un choix au lecteur peut aussi lui apporter des études et des points de vue plus élaborés sur les problèmes de l'heure.

Le prestige et le grand désintéressement de Bourassa lui ont permis de créer un instrument de formation de l'opinion, et une sorte de carrefour où les problèmes peuvent être débattus et analysés dans un climat de liberté. Cette institution, dont la structure particulière assure l'indépendance, est restée fidèle à cet objectif global et primordial du fondateur, comme à l'ensemble des buts exprimés dans le programme de 1910.

Le grand orateur, capable d'entraîner les foules, jouait qu'un journal quotidien était nécessaire pour une action soutenue et efficace en faveur des idées et des réformes qu'il préconisait. Avec le développement prodigieux qu'on connaît les moyens de communication sociale depuis un demi-siècle, le quotidien n'occupe plus la place en quelque sorte unique qui était la sienne en 1910; sa facture ou son rôle ont changé par suite de l'avènement des techniques audio-visuelles; mais l'influence et l'importance du journal écrit n'ont cessé de grandir avec la rapidité et l'ampleur des moyens d'information; la lecture demeure un moyen d'information plus sûr que les techniques audio-visuelles, et le journal qui permet un choix au lecteur peut aussi lui apporter des études et des points de vue plus élaborés sur les problèmes de l'heure.

Le prestige et le grand désintéressement de Bourassa lui ont permis de créer un instrument de formation de l'opinion, et une sorte de carrefour où les problèmes peuvent être débattus et analysés dans un climat de liberté. Cette institution, dont la structure particulière assure l'indépendance, est restée fidèle à cet objectif global et primordial du fondateur, comme à l'ensemble des buts exprimés dans le programme de 1910.

Des années difficiles

Le Devoir n'a jamais été une entreprise prospère. Durant sa première décennie et un peu plus, Bourassa dut souvent faire appel aux actionnaires et aux bailleurs de fonds qui avaient assuré la naissance du journal. Sans de telles générosités, Le Devoir n'aurait pas survécu; d'autant plus que Bourassa tenait d'abord à l'indépendance de journal, indépendance à l'égard des partis politiques et des grandes entreprises financières, à la liberté de dire sa pensée en toutes circonstances. Les souscripteurs étaient d'autant plus désintéressés qu'ils savaient d'avance que le directeur n'aurait accepté de leur part aucune intervention qui aurait porté atteinte à l'indépendance du journal.

À compter de 1925, Bourassa entreprit une nouvelle carrière parlementaire à Ottawa. Georges Pelletier, qui devint directeur en 1932, fut en réalité l'administrateur du journal à partir de 1924, et il dut souvent prendre des décisions importantes en l'absence du directeur retenu à Ottawa.

Succéder à Henri Bourassa n'était pas facile; la tâche était

encore plus dure en 1932, en pleine crise économique, alors que les faillites se multipliaient. Pelletier devait trouver les fonds pour payer le personnel et les fournisseurs. Les employés, dont les salaires étaient modestes, durent accepter des coupures de salaire pour que le journal puisse survivre. Pelletier assumait sa fonction d'administrateur en plus de ses autres tâches. Comme Héroux et Dupire, il écrivait son article six jours par semaine. Il suivait de près le travail des reporters, surtout des plus jeunes, et c'est en bonne partie à cause de lui que Le Devoir fut une école de journalisme, c'est une tradition que la maison a conservée.

Les difficultés financières de ces années de la crise n'atténuèrent en rien la combativité du Devoir. La lutte contre le régime dictatorial de Taschereau fut poussée avec vigueur. Comme l'emprise du régime rendait difficile une coalition des forces adverses, c'est autour du Devoir que put se grouper une opposition qui eut finalement raison du régime à la faveur de la crise économique. Le même phénomène devait se répéter un quart de siècle plus tard contre le régime Duplessis.

Même si sa conversation était brillante et sa mémoire prodigieuse, Pelletier n'était pas un orateur; par tempérament et à cause des exigences de son travail au journal, il n'a guère fréquenté les réunions publiques, sauf dans des cas exceptionnels comme lors de la campagne du plébiscite en 1942.

Omer Héroux était rédacteur en chef depuis la fondation du Devoir; Georges Pelletier et Louis Dupire étaient entrés au journal peu de temps après; cette équipe éditoriale de grande classe a assumé pendant vingt ans la mission et les combats du Devoir. L'on peut affirmer que c'est surtout grâce à Pelletier, à son labour tenace, à une sagesse et une prudence qui s'alliaient chez lui au courage et à l'intransigeance sur la défense des principes, que Le Devoir put traverser cette période qui ne fut pas moins ardue que celle des débuts.

L'après-guerre

Lorsque M. Gérard Filion devint directeur du Devoir, en avril 1947, après la mort de Georges Pelletier, il publia une série d'articles, sous le titre de "Positions", où il procédait en quelque sorte à une mise à jour du programme de 1910, selon les besoins nouveaux de l'après-guerre; c'était au début d'une période qui allait connaître des transformations accélérées dans tous les domaines.

Sur bien des points, les changements étaient mineurs et reprenaient des objectifs à partir de progrès accomplis. Dans d'autres cas, l'évolution était plus marquée et reflétait des attitudes nouvelles de notre société.

Ainsi, le programme de 1910 préconisait "l'autonomie la plus complète pour le Canada, compatible avec la fidélité à la Couronne britannique". M. Filion estimait que l'indépendance du Canada exigeait la "rupture définitive et complète de tous les liens impériaux et la proclamation de la république du Canada". Il ajoutait: "Ne nous faisons pas d'illusions sur le degré d'autonomie auquel nous pouvons atteindre à l'intérieur du Commonwealth des nations britanniques".

Depuis 1947, le Commonwealth s'est désagrégé, l'indépendance du Canada est bien plus menacée par les États-Unis que par l'Angleterre, et la couronne n'a plus qu'une valeur de symbole; les Canadiens français souhaitent la disparition de ce reliquat des institutions coloniales, mais nous avons à faire valoir des revendications plus urgentes, et la couronne n'est plus un obstacle à l'indépendance du pays.

On lit dans le programme de 1910: "Autonomie des provinces canadiennes, dans l'esprit des auteurs de la Constitution" et M. Filion écrivait en 1947: "La souveraineté ou, selon l'expression plus connue, l'autonomie est la question fondamentale de la politique provinciale. Les autres sont d'importance secondaire par rapport à celle-ci, parce qu'il y

va de l'existence même des provinces". Cela n'a pas changé, les gouvernements Lesage, Johnson et Bertrand ont continué de défendre les prérogatives du Québec dans les conférences constitutionnelles.

Reprenons la comparaison à propos de deux questions qui demeurent d'une brûlante actualité. On lit dans le programme de 1910: "Respect des droits des minorités catholiques et protestantes en matière d'enseignement religieux et ethnique". M. Filion écrivait de son côté en 1947: "Il n'y a qu'un moyen de faire régner la paix et d'assurer l'unité, c'est que les deux races qui peuplent le Canada jouissent en droit et en fait, dans toutes les parties du pays, des mêmes privilèges et des mêmes facilités de gagne-pain et de culture. Nous sommes contre l'unité nationale réalisée aux dépens du faible".

À propos de la confessionnalité de l'enseignement, le programme de 1910 affirmait: "Respect de l'autorité de l'Église et des droits du père de famille dans l'enseignement public. Maintien des droits et des privilèges de la minorité protestante". M. Filion écrivait en 1947: "Le Devoir s'en est toujours tenu, en matière d'enseignement, à la doctrine traditionnelle, à savoir que les maîtres d'éducation relèvent à la fois, pour des raisons différentes, des parents, de l'Église et de l'État.

Chacun possède des droits et chacun doit avoir l'avantage de les exercer. La pratique peut évidemment admettre des variantes de détail, mais le principe doit rester intact. Pas besoin de dire que le Devoir repoussera avec la dernière vigueur les propositions de ceux qui s'expriment en faveur de l'école neutre et les actes de ceux qui, tout en protestant de leurs intentions droites, nous donnent l'école d'État et l'instituteur fonctionnaire". C'est un domaine où les structures ont beaucoup évolué depuis dix ans, mais très souple au plan des solutions institutionnelles notre journal continue de juger l'essentiel le respect des valeurs religieuses et spirituelles dans l'éducation.

Au banquet de février 1950, qui marquait le quarantième

Suite à la page 2

UNIVERSITÉ
DU
QUÉBEC
à Montréal

COURS DU SOIR

Administration
Arts et Techniques
Civilisation
Droit
Français
Géographie
Histoire
Langues vivantes
Lecture rapide
Littérature
Philosophie
Psychologie
Sciences
Sciences politiques
Sciences religieuses
Sociologie

DÉBUT DES COURS
23 février 1970

DÉPLIANTS
SUR DEMANDE
1180, rue de Bleury
Montréal 111
Tél: 866-1571

SERVICE
DE FORMATION
CULTURELLE ET
PROFESSIONNELLE

2^{EME} TIRAGE

LE BRUIT DES CHOSES RÉVEILLÉES

Tome I des MÉMOIRES de
Georges-Émile LAPALME

disponible le 15 JANVIER

COMMANDEZ-LE IMMEDIATEMENT A VOTRE LIBRAIRE HABITUEL

ÉDITIONS LEMÉAC INC.

371 OUEST RUE LAURIER - MONTRÉAL - 273-2841

Le succès de l'heure que tout le monde veut lire

informations

internationales

La RFA vend \$500 millions d'or aux États-Unis

WASHINGTON (AFP) — L'Allemagne fédérale a récemment vendu pour 500 millions de dollars d'or aux États-Unis pour se procurer des devises, a officiellement annoncé hier la trésorerie américaine.

L'opération a été effectuée dans les derniers jours du mois de décembre afin de compenser les sorties de devises importantes ayant suivi la réévaluation du mark allemand en octobre dernier.

Cette vente massive présente pour les États-Unis l'avantage de ramener leur stock de métal aux environs de son niveau du mois de février 1968, à la veille du "rush" spéculatif qui avait provoqué la création du double marché de l'or.

Depuis le début de l'année dernière, les États-Unis avaient déjà récupéré 280 millions de dollars d'or, principalement à la suite de ventes par la France. En tenant compte de l'opération allemande annoncée hier, le stock d'or des États-Unis à la fin de 1969 devait s'élever aux alentours de 11.700 millions de dollars alors qu'il était tombé à 10.488 millions de dollars en mai 1968.

D'autre part, on apprend que l'Afrique du Sud ne va pas tarder à vendre de l'or au Fonds monétaire international si le cours libre du métal se maintient plus longtemps au-dessous du cours officiel de 35 dollars l'once.

Le "New Mob" essaie de mobiliser les Noirs

WASHINGTON (AFP) — Dans un effort pour accroître la participation des organisations noires au mouvement contre la guerre du Vietnam, le "nouveau comité de mobilisation" a annoncé hier, qu'il avait choisi l'anniversaire du pasteur Martin Luther King, le 15 janvier, pour sa prochaine journée nationale de protestation.

Le comité de mobilisation, plus connu sous le nom de "Mobe" avait été responsable de la grande manifestation de masse contre la guerre du Vietnam qui avait réuni près de 860.000 personnes à Washington, le 15 novembre dernier.

Mais les organisations activistes noires sont jusqu'ici généralement demeurées en marge du mouvement pacifiste et le "New Mobe" a décidé de faire un pas vers elles en consacrant sa prochaine journée de protestation non plus à la guerre mais à la

Déplacements de troupes; vietnamisation à l'épreuve

MOYEN-ORIENT Des directives en commun émanant des quatre Grands?

NATIONS UNIES (AFP) — Les adjoints des quatre ambassadeurs membres permanents du Conseil de sécurité engagés dans une "concertation" sur le conflit du Moyen-Orient se sont réunis à deux reprises cette semaine, entre autres pour préparer la prochaine réunion où les chefs des quatre délégations — MM Armand Béard pour la France, Charles Yost pour les États-Unis, Lord Caradon pour la Grande-Bretagne et Jacob Malik pour l'URSS — se retrouveront mardi après une visite, pour plusieurs d'entre eux, dans leur capitale.

Cette réunion du 13 janvier devrait permettre de déterminer si les quatre pourront effectivement, d'ici la fin du mois, rédiger en commun un mémoire reflétant les points sur lesquels ils sont d'accord, et qui pourrait constituer la base d'une nouvelle tentative de bons offices de M. Gunnar Jarring auprès des gouvernements parties au conflit palestinien.

La prédiction d'un tel accord faite par le secrétaire général U Thant avant Noël avait sans doute pour objet de stimuler les efforts des quatre, et l'on croit savoir

que M. Thant a accompagné ses manifestations publiques d'optimisme de messages personnels pressants aux grands puissances. Il est possible d'ailleurs que la date limite de fin janvier correspond aux vœux de M. Jarring qui, ayant commencé sa mission en janvier 1968, et n'ayant rien pu accomplir dans les derniers douze mois, est peu désireux de poursuivre, selon les termes qui lui prête U Thant, "cet exercice futile" en l'absence d'une nouvelle ouverture sous forme de directives conjointes des quatre grands.

Selon les milieux diplomatiques bien informés, ces di-

rectives qu'elles fassent ou non l'objet d'un communiqué public, ne comporteraient pas d'éléments nouveaux spectaculaires, mais une interprétation approfondie de la résolution du Conseil de sécurité dont les principes se trouveraient transformés en points concrets concernant le retrait des forces israéliennes, le problème des réfugiés, la nature contractuelle de l'engagement de non-belligérance qui devrait être donné par les États arabes, etc.

Les plans précis proposés notamment par les États-Unis sur le règlement des frontières entre Israël, la R.A.U. et la Jordanie, ne figureraient pas dans les nouvelles directives bien que ces plans ne semblent pas avoir été définitivement écartés, comme les premières réactions négatives de l'URSS et des Arabes pourraient le faire croire, et continué, avec les propositions soviétiques et françaises, à retenir l'attention soutenue de tous les membres de la concertation.

Selon des rumeurs qualifiées de pures hypothèses par la délégation britannique, lord Caradon aurait l'intention de présenter à son retour de Londres des formules qui permettraient la rédaction d'un aide-mémoire commun des quatre destiné à la relance de la mission Jarring. Si tel est le cas, le diplomate britannique répéterait le rôle qui lui fut élargi, à la suite de démarches intensives auprès de tous les intéressés, le texte finalement signé et adopté à l'unanimité par le Conseil de sécurité sous la forme de la résolution du 22 novembre 1967. Celle-ci demeure, pour le moment, et d'une manière d'ailleurs tout à fait académique, la "bible" d'une solution pacifique au conflit du Moyen-Orient.

SAIGON (AFP) — La présence d'éléments de plusieurs divisions vietcong et nord-vietnamiennes en territoire sud-vietnamien au nord-ouest et au nord de Saigon, face aux unités de la première division de cavalerie et à la 25ème division d'infanterie américaine, donne lieu depuis quelques jours à des combats très meurtriers au cours desquels les adversaires ont subi des pertes très élevées.

En revanche, dans la région des Hauts Plateaux, l'implantation "ennemie" semble beaucoup moins dense, affirme-t-on de source officielle. Les trois secteurs qui semblent devoir, une fois de plus être les objectifs principaux des forces du FNL seraient le Delta, la région saignonnaise et le front nord, de la zone démilitarisée à Danang.

Plusieurs positions américaines et gouvernementales le long de la zone démilitarisée ont été attaquées récemment par des troupes nord-vietnamiennes.

"Une nouvelle offensive générale des communistes est en préparation", a déclaré hier matin le président Nguyen Van Thieu. (La veille il avait annoncé que "il n'y aura plus de nouvelle offensive générale... car les communistes sont maintenant trop faibles".)

Thieu n'a pas indiqué la date à laquelle cette offensive pourrait être déclenchée, mais les commandements américain et sud-vietnamien estiment que les "communistes" choisissent, comme les années précédentes, la période du "Tet" pour lancer leurs attaques généralisées, vraisemblablement après les fêtes du nouvel an vietnamien, soit après le 9 février.

C'est notamment dans le Delta que la poussée "ennemie" risque d'être la plus forte, ajoutent les experts. Avec les infiltrations des unités vietcong et nord-vietnamiennes venues du Cambodge, la situation s'est déjà détériorée, notamment dans le secteur entre la frontière et My Tho où les Vietcong se sont attaqués au programme de "pacification" après le retrait de deux brigades de la neuvième division américaine l'année dernière.

On précisait hier de source bien informée que le gros des troupes du FNL ont quitté leurs bases arrière sur la frontière cambodgienne et sont en

trées au Sud-Vietnam dans la région saignonnaise.

Des troupes nord-vietnamiennes ont réoccupé la vallée d'A Shau, y construisant des fortifications, qui ont été attaquées par des unités de "marines" américaines.

Des soldats nord-vietnamiens en uniforme vert et casque noir portant des fusils d'assaut chinois AK-47, ont été repérés marchant sur une piste dans la vallée située en bordure du Laos, à une trentaine de milles seulement à l'ouest-sud-ouest de l'ancienne capitale impériale de Hué, a annoncé un porte-parole du commandement américain.

Ce sont ces importants déplacements d'unités vietcong et nord-vietnamiennes qui font croire aux experts militaires que le commandement du FNL se prépare à lancer prochainement une nouvelle offensive.

Les combats, dans le Delta notamment, seront décisifs pour le gouvernement de Saigon, car le résultat de l'affrontement entre les forces gouvernementales — appuyées par les hélicoptères et l'aviation tactique américaine et assistées de milliers de conseillers américains — et celles du FNL permettra d'évaluer pour la première fois la solidité du programme de vietnamisation.

Thieu se déclare trop faible pour prendre la guerre en main

SAIGON (AFP) — Le président Nguyen Van Thieu a déclaré hier au cours d'une conférence de presse que le remplacement des soldats américains par des Vietnamiens prendrait "de nombreuses années" et que la prise en main de la guerre par le Sud-Vietnam dépendrait de la rapidité des États-Unis "à nous venir en aide". "Nous ne sommes pas encore assez forts pour prendre la guerre en main. Le retrait des troupes américaines doit être progressif et ordonné et il ne doit pas être un abandon", a-t-il ajouté.

Ce retrait est impossible en 1970 pour plusieurs raisons. Je vous demande d'être un peu plus patients".

Le président Thieu a souligné une dizaine de fois au cours de sa conférence le besoin, pour son pays, de la poursuite de l'aide américaine tant sur le plan économique que social. "Si les États-Unis, a-t-il déclaré, nous apportent leur aide, non seulement sur le plan militaire mais également dans les domaines économique et social, alors nous pouvons dire solennellement que nous serons responsables du sort du Vietnam".

"Nous avons un plan, a-t-il poursuivi, mais je ne peux pas vous en donner le contenu. Nous avons fait la liste de nos besoins, non seulement en équipement mais également en aide matérielle en vue d'améliorer la vie des soldats vietnamiens et de leurs familles".

Agnew à Singapour

SINGAPOUR (AFP) — Les États-Unis ne participeront à aucun système de défense régionale dans le Sud-Est asiatique après le retrait britannique, a déclaré hier M. Spiro Agnew.

Le vice-président des États-Unis a indiqué aux correspondants de presse, à bord de son avion spécial en route pour Singapour, que son pays était toutefois disposé à prêter assistance à ces groupements régionaux dans certains cas, "lorsque a-t-il dit nous avons le sentiment que tel est notre intérêt".

Liban et ONU

BEYROUTH (AFP) — Le gouvernement libanais a demandé à son représentant permanent à l'ONU, M. Edouard Ghorra, d'informer le président et les membres du Conseil de sécurité des agressions israéliennes perpétrées dans le sud du pays les huit et neuf janvier, a annoncé hier soir à la presse M. Nassim Majdalan, chef de la diplomatie libanaise.

M. Ghorra est chargé de porter à la connaissance du Conseil de sécurité les détails de ces agressions.

aux 4 coins du monde

Coopération URSS - Cuba

LA HAVANE (AFP) — Aux termes d'un accord signé à La Havane, l'URSS construira à Cuba une station de télécommunications et de télévision par satellites.

La mise au point du projet sera confiée à des techniciens soviétiques qui arriveront à Cuba dans le courant de l'année. La construction de la station durera deux à trois ans. Son futur emplacement n'est pas encore connu.

L'accord, conclu dans le cadre de la coopération technique et scientifique soviéto-cubaine, a été signé par le commandant Jesus Montane, ministre des télécommunications de Cuba, et M. Igor Mineev, conseiller économique près l'ambassade de l'URSS à La Havane.

Nixon a 57 ans

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a été hier à Washington, où il était revenu la veille après 9 jours de vacances en Californie, son 57ème anniversaire.

Sa femme, Pat, et sa fille aînée, Tricia, ont été les premières à lui présenter leurs vœux, puis ce fut le tour du personnel de la présidence, qui a délégué à cet effet la plus ancienne de ses collaboratrices, sa secrétaire particulière, Miss Rosemarie Woods, et la toute dernière recrue de la Maison-Blanche, Miss Terry Decker.

Le dernier visiteur de la Maison-Blanche a été le cardinal Terence Cooke, archevêque de New York et aumônier général catholique près les forces armées américaines, qui a fait à M. Nixon un rapport optimiste sur le voyage qu'il vient d'effectuer au Sud-Vietnam à l'occasion des fêtes de Noël et sur le moral des troupes.

La police d'Irlande du Nord retrouvera, à partir du milieu de la semaine prochaine, ses fonctions "normales" de maintien de l'ordre en Ulster assumées par l'armée britannique depuis les émeutes d'août dernier à Belfast et Londonderry.

Un communiqué publié hier à Lisburn, quartier général des forces britanniques en Irlande du nord, indique que la "Royal Ulster Constabulary" assumera de nouveau la pleine responsabilité des tâches de police.

La police en Ulster

On précise à Lisburn que cette décision n'indique nullement le retrait, même partiel, des troupes britanniques toujours stationnées en Irlande du Nord. Celles-ci demeureront dans leurs cantonnements et pourraient, le cas échéant, intervenir à nouveau si la situation l'exigeait. Cette décision ne signifie pas non plus que la "force spéciale B", dissoute en décembre dernier, sera rétablie.

Diplomatie vaticane

NATIONS UNIES (AFP) — Mgr Giovanni Benelli, secrétaire d'Etat adjoint du Saint-Siège sera reçu lundi à l'ONU par M. C.V. Narasimhan, chef de cabinet de U Thant, en l'absence du secrétaire général qui effectue un voyage en Afrique.

Mgr Benelli fait un voyage officiel en Amérique du Nord au cours duquel il rencontrera notamment le président Nixon et le premier ministre du Canada M. P.E. Trudeau.

Mgr Benelli est l'adjoint du cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat.

Les conversations frontalières Chine-URSS sont au point mort

HONG KONG (AFP) — Les conversations frontalières sino-soviétiques de Pékin semblent être au point mort, une semaine seulement après le retour de Moscou, du délégué soviétique, M. Vassili Kouznetsov, qui avait regagné la capitale chinoise pour reprendre ces conversations, apprend-on de sources bien informées à Hong Kong. Rompant le black out total sur les conversations frontalières, le quotidien de gauche de Hong Kong "Ta Kung Pao", apparemment avec l'approbation directe de Pékin, déclare qu'il n'y a eu aucun progrès de fait et que la faute en incombe au côté soviétique. C'est la seconde fois que ce journal fournit une information considérée par les observateurs comme une "fuite" volontaire suggérée par les autorités chinoises.

On apprend en effet à Hong Kong que l'éditeur du "Ta Kung Pao", Fei Yi-Ming, est parti jeudi pour Canton d'où il aurait envoyé l'article paru hier dans le journal, probablement après consultations avec Pékin.

Le "Ta Kung Pao" d'hier a évidemment été publié en hâte. En plus de la version en chinois, une édition spéciale en langue anglaise a été sortie. Cette édition comportait deux grosses erreurs typographiques, ce qui est inusité. Pour les observateurs, cette hâte à faire sortir le journal avait pour objet qu'il soit en vente avant l'annonce de la reprise de conversations sino-américaines de Varsovie. Cette seconde "fuite" avait apparemment pour objet de faire pression sur les Soviétiques au

moment de la reprise de la seconde phase des conversations sino-soviétiques de Pékin.

Les spécialistes des affaires chinoises sont intrigués par l'aspect "triangulaire" de la situation ainsi créée entre la Chine, l'Union soviétique et les États-Unis. La Chine est maintenant en conversation simultanément avec ses principaux adversaires, l'Union soviétique et les États-Unis, tandis que ces deux derniers s'entretiennent sur la limitation des armes stratégiques.

Le dernier côté du triangle a été dessiné vendredi, après l'annonce de la reprise des conversations de Varsovie, l'attaque du "Ta Kung Pao" contre l'URSS et la violente attaque de l'agence Tass accusant la Chine de maintenir une "psychose de guerre".

Dans cette trilogie, l'obstacle principal à toute amélioration des relations entre les États-Unis et la Chine est l'appui américain au gouvernement de Formose. Le vice-président Spiro Agnew, qui s'est rendu la semaine dernière à Taïpei, a réaffirmé que les États-Unis rempliraient leurs engagements à l'égard du gouvernement formosan, pour la défense de l'île, de même que les îles de Quemoy et de Matsuo si la situation impliquait une menace pour la défense de Formose même. De son côté, Pékin n'a cessé de réaffirmer sa détermination de "libérer Formose" et de réclamer la place occupée à l'ONU par la Chine nationaliste.

Les observateurs estiment que le problème de Formose sera la réaction test de la doctrine Nixon en Asie en ce qui concerne les relations avec la Chine. Pour les nationalistes chinois, les démarches américaines pour établir "un dialogue valable" avec la Chine sont vouées à l'échec bien que cela puisse prendre un certain temps.

Au Laos et en Thaïlande

Préparatifs contre une attaque vietcong

VIENTIANE (Reuter) — On s'attend que le Nord-Vietnam déclenche une offensive contre le nord-est du Laos et de la Thaïlande dès le début de cette année, ont révélé des sources d'information diplomatiques et officielles dans la capitale laotienne. Les Nord-Vietnamiens reçoivent l'aide du Pathet-Lao et de la tribu rebelle des Méo.

Au Laos, la guerre civile fait rage de façon spasmodique depuis 1949 et en Thaïlande, les forces du gouvernement combattent les guérilleros communistes depuis plusieurs années.

Les sources diplomatiques affirment que plus de 1.200 Nord-Vietnamiens se sont infiltrés dans la stratégie plaine des Jarres, dans le nord-est du Laos. On croit que la 312ème division, équipée d'un armement moderne de fabrication russe, a atteint la frontière est de la plaine, disent les informateurs.

Au même moment, en Thaïlande, le pays voisin, les autorités s'attendent à une attaque importante dans le nord-est du pays, menée par 2.000 guérilleros dirigés par Virat Thamthavorn, un quadragénaire diplômé de l'université de Bangkok, formé aux tactiques subversives à Pékin.

Un réfugié communiste a révélé qu'au cours de l'actuelle saison sèche, Virat tentera d'appliquer le premier stade des tactiques de guérilla de Mao Tse-toung: l'encercllement des villages situés près de la jungle.

Ces signes évidents ont été corroborés par des nouvelles voulant que les Chinois fournissent l'appui logistique pour une escalade de l'activité de la guérilla dans le sud-est asiatique.

L'agence de nouvelles officielle Chine Nouvelle a récemment déclaré que le chef

du département de logistique de Pékin, Chang Tien-yun, avait visité la province frontalière chinoise du Yunnan afin de mettre au point les derniers préparatifs destinés à faire de cette province une importante base stratégique pour les guérilleros du Vietnam, du Laos, de la Thaïlande et de Birmanie.

Des entrepôts et des dépôts souterrains auraient été construits dans cette province et un bureau de liaison à haut niveau aurait été installé à Kunming, la capitale provinciale, afin de coordonner l'expédition des approvisionnements de guerre.

La nouvelle de Chine Nouvelle coïncide avec une nouvelle américaine voulant qu'environ 7.000 Chinois, y

compris des gardes et des troupes anti-avions, travaillent actuellement à ériger un nouveau système routier dans le nord du Laos.

Les Chinois ont déjà érigé une route de 50 milles de longueur s'étendant de la frontière chinoise jusqu'à Muong Sai et on présume que la route en construction sera une extension de cette route.

LE CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE MONTRÉAL INC.
offre aux religieuses et religieux de la région de Montréal une session de 15 heures sur:

LES FONDEMENTS PSYCHOLOGIQUES DE LA COMMUNAUTÉ

Conférencier et animateur: **YVES ST-ARNAUD, S.J., Ph.D.**

Date: Les soirées des 5-12-19-26 février et 5-12 mars 1970

ou la fin de semaine des 13-14-15 février 1970

ou la fin de semaine des 6-7-8 mars 1970

Des formules d'inscription et des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus sur demande, en écrivant ou en téléphonant au:

Centre Interdisciplinaire,
5055, rue Gatineau,
Montréal 247,
Tél.: 735-6595

DONS "IN MEMORIAM"

Lorsque vous désirez envoyer un don à la mémoire d'une personne disparue, nous vous prions de bien vouloir fournir les renseignements suivants:

a) Nom de la personne décédée
b) Nom et adresse de la famille éplorée
c) Nom et adresse du donateur

Une carte est adressée par la Fondation à la famille éplorée, au nom du donateur.

N.B. - Il est de mise de faire parvenir votre chèque à la Fondation qui se spécialise à la recherche des causes du décès.

La Fondation du Québec des Malades du Cœur
6565, boulevard Décarie,
Montréal 252, P.Q.

une formule d'impôt bien à vous

TP1 Abrégée 1969

conserviez-la

Cette année, vous avez reçu une formule d'impôt "bien à vous".

VERIFIEZ-LA

Nous avons déjà inscrit vos nom, prénom, adresse et numéro d'assurance sociale.

VERIFIEZ DE NOUVEAU

Utilisez cette formule "bien à vous" pour faire votre déclaration.

C'EST cette formule — celle où apparaît déjà votre nom — que vous devez retourner.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DU REVENU

44-008

État des opérations financières à Ottawa

OTTAWA (PC) — Les opérations financières du gouvernement canadien, durant les huit premiers mois de l'année fiscale en cours, ont produit des recettes de \$7,971,000,000 et des dépenses de \$6,948,000,000 a fait savoir, hier, le ministre des finances, M. Edgar Benson.

Il s'ensuit un excédent de \$1,023,000,000.

La période correspondante de l'année dernière avait donné des recettes de \$6,286,000,000 et des dépenses de \$6,375,000,000, ce qui laissait un déficit de \$89,000,000.

Dans une mémoire remise à la presse à Ottawa, M. Benson indique que les chiffres budgétaires de novembre s'établissent ainsi: recettes: \$1,049,000,000; dépenses: \$874,000,000; excédent: \$175,000,000.

Les chiffres de novembre 1968 étaient les suivants: \$894,000,000 recettes, \$865,000,000 dépenses et \$29,000,000 excédent.

L'année financière débute le 1er avril.



Le ministre canadien du commerce, M. Jean-Luc Pépin, malgré son traditionnel sourire, ne réussit pas à éclipser ceux de deux nouvelles commissaires au commerce, Patricia Marsden et Lucille Lee, de Vancouver. La nomination de commissaires féminins fait suite à l'augmentation des ventes canadiennes à l'étranger quant aux catégories des biens de consommation, des textiles et articles de haute couture.

(Téléphoto CP)

Le CN s'intéresse à St-Pierre et Miquelon

ST-JEAN, (T.-N.) (PC) — Dans un article publié en exclusivité, le quotidien The Telegram signale que le Canadien National a décidé d'établir une liaison directe et régulière entre les côtes canadiennes et les îles françaises de St-Pierre et Miquelon, situées au large de Terre-Neuve.

La liaison sera assurée par le traversier Ambrose Shea entre les mois de mai et d'octobre. Les horaires de départ et d'arrivée seront réglés de manière à permettre aux touristes qui se rendent à St-Pierre et Miquelon, soit de Sydney, N.-E., soit d'Argentine, T.-N., de passer sur les îles françaises les délais minimums de 48 heures requis pour pouvoir ramener au Canada des cadeaux sous le régime de l'exemption douanière.

Le journal rapporte qu'une délégation du CN, présidée par le directeur des opérations à Terre-Neuve, M. F. M. Kennedy, s'est rendue au début de la semaine à St-Pierre pour s'entretenir de ce projet avec les responsables français. Et, il ajoute que le ministre fédéral des Transports doit, en principe, approuver le projet du CN d'ici deux semaines.

C'est pour des considérations essentiellement économiques, précise ensuite le journal, que le CN se propose d'inclure les îles de St-Pierre et Miquelon parmi les points desservis en été par

ses services de traversier. En effet, près de 10,000 touristes se rendent chaque

année à St-Pierre à bord d'une petite embarcation au départ de Fortune, T.-N. ou

par voie aérienne à partir de St-Jean, T.-N. et Sydney, N.-E.

Le ministre Greene s'adjoint un comité d'industriels du pétrole

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. J. J. Greene, a rendu public, hier, la liste des 10 membres qui composeront le comité consultatif national du pétrole.

Ce comité a été formé récemment dans le but de conseiller le ministre en matière pétrolière.

Voici la liste des membres: E.C. Bovey, président et directeur du bureau d'administration de la Northern and Central Gas Corporation Ltd.

Harry Bridges, président et directeur du bureau d'administration de Shell Canada Ltd.

A. F. Campo, président et directeur du Bureau d'administration de Petrofina Canada Ltd.

James Kerr, président et directeur du bureau d'administration de Trans-Canada Pipe-Lines Ltd.

J. McAfee, président de Gulf Oil Canada Ltd.

D. E. Mitchell, président de Great Plains Development Co. of Canada Ltd.

A. R. Nielsen, président de Hudson's Bay Oil and Gas Co. Ltd.

D. J. Richards, président de Husky Oil Ltd.

G. C. Roark, président de Imperial Oil Ltd.

Réactions diverses devant les loteries en Ontario

TORONTO (PC) — Les organismes de charité et les ordres religieux ont eu des réactions diverses en apprenant que les lois permettant les loteries seraient bientôt au point en Ontario.

Le ministre des affaires financières et commerciales de l'Ontario, M. Leslie Rowntree, a annoncé que les règlements seraient disponibles d'ici un mois environ, ajoutant que la province ne songeait pas à instituer une loterie provinciale, jugeant que pareille mesure ne constituait pas "une base de taxation solide".

Le directeur de la Société pour les enfants infirmes de l'Ontario, M. Ray Auld, a pour sa part déclaré que la société serait très intéressée à étudier les possibilités qu'offre la loterie pour l'oeuvre qu'il dirige.

Cependant, de son côté, le chanoine H. B. Sheel a souligné que les loteries vont à l'encontre des règlements de

l'Eglise anglicane, ajoutant: "nous ne sommes pas dans le commerce des jeux de hasard".

Pour sa part, le directeur du Centre d'information catholique, le père Paul Lannan, a prédit que certaines paroisses feraient un usage limité des loteries.

"Je ne crois pas que l'usage s'en répande", a-t-il déclaré, ajoutant que les groupements qui s'occupent de projets valables devraient pouvoir facilement trouver d'autres moyens pour réunir les fonds dont ils ont besoin.

Quant au président de la Commission métropolitaine de Toronto, M. Albert Campbell, il est d'avis que cet organisme devrait gérer toute loterie poursuivant des buts charitables et éviter de laisser les divers municipalités exploiter individuellement cette nouvelle source de revenus.

Selon lui, pour être de quelque utilité à une municipalité, une loterie doit produire

\$1,000,000 de recettes et il croit indispensable qu'elle s'établisse à tout le moins à l'échelle métropolitaine.

Le cabinet a approuvé, jeudi, les nouveaux règlements touchant l'octroi de permis aux organismes charitables qui souhaitent organiser une loterie.

Dans le cadre de la nouvelle législation, ce sont les municipalités qui se voient confier la tâche d'accorder les permis aux institutions religieuses ou charitables.

Quant aux municipalités, chacune verra son cas étudié individuellement, le gouvernement n'ayant pas voulu accorder de permis général.

"Nous ne voulons pas voir les loteries utilisées dans le seul but de diminuer les taxes municipales," a précisé le ministre.

Parlant ensuite de la question des casinos, M. Rowntree a déclaré: "Nous n'aurons pas d'installations à Las Vegas en Ontario."

le monde du travail

Les postiers veulent voix au chapitre

OTTAWA (CP) — Le Syndicat canadien des postiers, qui compte 14,000 membres, vient de réaffirmer son appui à la conversion du ministère des postes en une société de la Couronne mais exige d'avoir voix au chapitre.

Un mémoire soumis au ministre et rendu public hier endosse la recommandation principale d'un rapport d'experts déposé le mois dernier, selon laquelle le ministère des postes devrait devenir une société de la Couronne.

Le document affirme notamment à ce sujet que les employés des postes se sont

toujours considérés comme des ouvriers et non comme des fonctionnaires et que ce point de vue ne devrait surprendre personne puisque les tâches accomplies par les postiers diffèrent totalement de celles qui sont accomplies par les autres employés de la fonction publique.

Le mémoire a été déposé au plus fort des négociations entre le Syndicat des postiers et l'Union des facteurs (11,000 membres) d'une part, et le Conseil du trésor d'autre part.

Les employés des postes, est-il dit encore, ne se considèrent pas comme des collets

blancs. Ils sont, au sens plein du terme, des cols bleus, et seule une administration autonome peut fournir la flexibilité et l'autorité nécessaires pour administrer une opération aussi complexe.

Le Syndicat des postiers exige cependant d'avoir toute autorité pour discuter de toute structure nouvelle de négociation avec le ministère des postes.

Le mémoire appuie en outre le projet du ministère de procéder à une automatisation de certains services mais demande que ces changements

technologiques soient négociés.

Sur une base nationale, est-il dit dans le mémoire, il est vrai que la productivité des postes n'est pas ce qu'elle devrait être. Et la seule façon d'accroître cette productivité est la mécanisation.

Le document fait état de visites d'études de syndicalistes canadiens aux États-Unis et suggère qu'une étude en profondeur soit faite de l'utilisation des machines à trier les lettres et d'autres pièces d'équipement avant de se servir de tels instruments au Canada.

Statu quo pour les primes d'hospitalisation

TORONTO (PC) — Les primes d'assurance-hospitalisation n'augmenteront pas en Ontario même si on s'attend que les frais d'hôpitaux augmentent de \$100,000,000 cette année, a révélé le ministre de la santé M. Thomas Wells.

"Il n'a jamais été question d'augmenter les primes, a-t-il dit lors d'une interview.

CCSMM et militants

Marcel Pepin accepte la "fraternelle" invitation

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a accepté la "fraternelle invitation" du Conseil central de Montréal et participera, le mardi 20 janvier, à l'assemblée de cet organisme dont le président est M. Michel Chartrand.

Le but de cette réunion, ainsi que de celles qui doivent avoir lieu au cours des prochaines semaines dans les 19 autres conseils centraux de la CSN, est de discuter du contenu de la lettre que le président a envoyée aux militants du mouvement et qu'il a rendue publique, mercredi.

Dans un message adressé, hier, au Conseil central de Montréal, M. Pepin suggère cependant que l'assemblée du 20 janvier soit précédée, le 17, d'une réunion intime avec les présidents, vice-présidents, secrétaires et trésoriers de tous les syndicats affiliés au Conseil central.

C'est d'ailleurs, explique M. Pepin, la façon de procéder qui sera adoptée dans tous les conseils centraux.

La réunion du 17 aurait lieu à l'endroit choisi par le Conseil central; M. Pepin propose qu'elle dure toute la journée si possible et espère qu'elle réunira un grand nombre d'officiers "car notre mouvement a grand besoin de leur point de vue sur les problèmes que nous devons traverser au cours de l'année".

Dans sa lettre d'invitation, le Conseil central de Montréal mentionnait que plusieurs travailleurs avaient déjà indiqué leur désir de poser à M. Pepin quelques questions au sujet de la lettre et des déclarations qui ont accompagné sa divulgation.

De rencontre en rencontre, une certaine surenchère sur les services

L'exécutif de la Fédération canadienne de l'imprimerie et de l'information (FCII-CSN) "souhaite rencontrer dans le plus bref délai possible" les représentants du Conseil central de Montréal et ceux de la CSN afin de discuter de la qualité des services offerts par la FCII au Syndicat des journalistes de Montréal (SJM).

Le Conseil central de Montréal a exigé une telle rencontre, mardi, lors d'une assemblée régulière, dans l'espoir

d'obtenir des dirigeants de la centrale une position claire quant à la qualité des services offerts par les conseillers techniques ou les procureurs négligeant de la consulter préalablement à la réunion de mardi.

Le SJM a démontré son mécontentement à l'égard de la FCII en lui donnant un avis de désaffiliation en décembre.

Cependant, si la FCII, ironiquement, "félicite" le Conseil central de Montréal "de se

préoccuper des malaises de ses affiliés relativement aux services techniques dus par les fédérations", elle lui reproche en même temps d'avoir négligé de la consulter préalablement à la réunion de mardi.

Le communiqué de la FCII mentionne que la réunion qui devait avoir lieu hier a été décommandée ce même jour par le Conseil central qui se trou-

vait dans l'impossibilité de rejoindre les représentants de la CSN.

Cette rencontre, espère la FCII, permettra de "clarifier une situation que l'exécutif a tenté de régler à quelques reprises". Enfin, l'exécutif "regrette la "babélisation" d'un état de fait qui n'a comme conséquence que de diviser ce qui devrait être unifié".

Le rapport sur les conflits dans le port paraîtrait bientôt

Le rapport de l'enquête sur les conflits syndicaux au port de Montréal pourrait être rendu public vers la fin de ce mois, a déclaré le ministre fédéral du travail, M. Bryce Mackasey.

Le ministre a cependant précisé que la décision relève du cabinet qui étudiera le rapport.

M. Mackasey, faisant allusion à certains rapports voulant que le document ne soit pas rendu public parce qu'il serait trop "explosif", a déclaré qu'il n'y avait aucune raison de croire qu'il en serait ainsi.

C'est le juge Arthur Smith, de la Cour supérieure du Québec, maintenant à la retraite, qui avait été mandaté, en février 1968, pour mener l'enquête sur les causes des troubles dans les ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

M. Mackasey a précisé que le comité de son ministère chargé d'étudier le rapport, qui a été soumis en septembre, vient de terminer sa tâche et doit soumettre ses recommandations d'ici quelques jours; celles-ci, de même que celles du ministère des transports, dont relève le Conseil des ports nationaux, seront ensuite présentées au Cabinet, en même temps que le rapport.

La décision d'instituer l'enquête est venue à la suite de la grève de 39 jours qui a paralysé le port de Montréal en 1966.

De nos jours encore, la publicité mensongère faisant l'éloge de promesses qui ne peuvent être tenues en aucun cas, telles que les garanties de repousse de cheveux, ou par un jeu de mots subtils que les moins avisés s'y laissent prendre. En d'autres mots, des garanties qui ne garantissent rien et des promesses non réalisables. Ces procédés qui frisent la malhonnêteté, le Centre Capillaire Pierre les refute en bloc.

ESPAGNOL ITALIEN

20 cours accélérés - un soir par semaine à deux endroits faciles d'accès

Ecole St-Jacques (annexe 2)
335 est. boul. de Maisonneuve (pres de la rue St-Denis)
Pres de la station Berri-de-Montigny
sortie rue St-Denis, autobus 15

Ecole de La Mennais
6510, rue St-Denis (angle Beaubien et St-Denis)
pres de la station Beaubien
Terminus des autobus 26 et 160

DEBUT DES COURS, AUX 2 ENDROITS:
Lundi 26 janvier; mercredi 28 janvier

TOUS LES PRIVILEGES DU MEMBRE:
Soirées de films, diners-causerie, excursions, bulletins, etc.
Prix de faveur à plusieurs spectacles et concerts.

DEPUIS 1940, PLUS DE 12,000 ETUDIANTS ONT SUIVI NOS COURS

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à

L'Union des Latins d'Amérique
844-6835 ou 844-2433

GRATIS

L'UNION DES LATINS D'AMERIQUE LD 10-1-70

57 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 126, P.Q.

Je désire des renseignements D'ESPAGNOL D'ITALIEN
au sujet de vos cours

aussi votre dépliant et un exemplaire de votre bulletin

Nom.

Adresse Tél.

LE CUIR CHEVELU

LES RÉALITÉS LES PROMESSES

VOTRE CHEVELURE, LE CUIR CHEVELU ET NOTRE CONTESTATION...

Il est certain normal que des personnes doutent ou plus, qui déterminent en ce qui concerne la repousse des cheveux. Le CENTRE CAPILLAIRE PIERRE le connaît, l'admet et se range de votre avis.

De nos jours encore, la publicité mensongère faisant l'éloge de promesses qui ne peuvent être tenues en aucun cas, telles que les garanties de repousse de cheveux, ou par un jeu de mots subtils que les moins avisés s'y laissent prendre. En d'autres mots, des garanties qui ne garantissent rien et des promesses non réalisables. Ces procédés qui frisent la malhonnêteté, le Centre Capillaire Pierre les refute en bloc.

ET NOUS ALORS!
Depuis 15 ans au service du public, nous sommes en permanente contestation avec nous-mêmes, cela veut dire que nous ne nous assurons pas sur nos lauriers cueillis. Cela explique que de brillants chimistes travaillent votre réussite et la nôtre, car le Centre sans vous n'est rien.

Le Centre Capillaire Pierre utilise des chercheurs du Québec d'abord, du Moyen-Orient, d'Amérique du Nord et d'Europe. Le tout réétudié et mis en valeur par les Laboratoires "Accurate" de Montréal, qui selon notre politique de programmation de soins individuels les compile d'après les cas appropriés.

À savoir, une consultation initiale de 90 minutes ou plus, qui déterminera la ou les causes du non remplacement de votre chevelure au taux de vos chutes. Les soins à suivre, la durée de vos traitements, la discipline librement consentie qui sera requise de vous. Dans l'affirmative que l'examen aura démontré que vous êtes traité et que cela en vaille la peine. Dans le cas contraire, il vous sera suggéré, étant donné qu'on ne peut plus rien pour votre condition capillaire, de sauver votre argent.

SCEPTICISME?
Cela fait certes bien de paraître ou d'être sceptique, néanmoins, il faut faire la juste part des choses et ne pas confondre scepticisme avec entêtement et l'ignorance héréditaire. Ad-

par **RAY**
TRICHOLOGUE

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est. SHERBROOKE, angle Berri Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378
Tél.: 288-3823 - 288-7378
Sortie du métro Sherbrooke - Berri
Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m. Le samedi: 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

Des nageoires de phoque dans la soupe? Pour quoi faire?

Un bouillon de nageoires de phoque. Servi au restaurant THE BLUENOSE réputé pour ses fruits de mer. Attenant au Carrefour, Place Ville-Marie. Réservations: 861-3511

Administré par le Reine Elizabeth

INTER CONTINENTAL
Tours et Voyages
2118 est. rue Jean-Talon
729-5264

MEXIQUE 15 JOURS

Mexico
Guanajuato
Guadalajara
Puerto Vallarta
\$429.00

départs 16 & 30 jan. - 13 et 27 fév.
13 & 27 mars - 10 avril

HAWAII 15 JOURS
\$499.00

départs 9, 23, 30 janv. - 6, 13, 20, 27 fév. - 6, 13, 20 mars

Nos voyages au Mexique et à Hawaï comprennent

- le billet d'avion aller-retour
- les transferts
- tous les déjeuners au Mexique
- excursions touristiques

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

Alfred Gagliardi
6900, RUE SAINT DENIS
271-6900

MONDIAL AVIOMAR
445 D. RUE JEAN TALON
274-7595

1969 A ÉTÉ UNE ANNÉE D'IMPULSIONS DE TOUTES SORTES SUR LA BOURSE DE MONTRÉAL

Par M. Peter A. Turcot, président du Comité des Gouverneurs de cette Bourse

potins financiers

Après avoir varié, la veille, entre un haut de 809,33 et un bas de 796,92, l'indice des industriels de DJ clôture à 826 point plus haut à 802,97 et hier ce même indice accusait une baisse de 3,96 points, à 798,11. La Bourse de Toronto ne faisait guère meilleure figure hier, bien qu'elle ait baissé durant les 4 séances précédentes. Sur la Bourse de Montréal, la dernière séance de la semaine ne différait guère de la précédente, qui avait été irrégulièrement à la baisse. Le marché des valeurs boursières de Londres a terminé la semaine sur une note mixte. Dans un marché très animé, l'offre et la demande paraissent s'équilibrer hier, sur la Bourse de Paris.

Selon le président Thieu du Sud Vietnam, il serait impossible en 1970, de retirer de cette partie de l'Asie les 250.000 soldats américains qui y sont. Dans de telles circonstances, il ne faudrait pas que les spéculateurs tablent trop sur le "facteur paix", d'autant plus que tout est loin d'aller pour le mieux dans le meilleur des mondes à la conférence de Paris, où on y discute de paix depuis près d'un an. Ce facteur, la persistance de l'impasse entre Pékin et Moscou et, enfin, les escarmouches répétées entre Arabes et Juifs sont au contraire de facteurs qui minent la confiance des spéculateurs en l'avenir international.

Selon le président du Conseil économique du Canada, "l'effet des restrictions fiscales et monétaires prises par Ottawa se ferait sentir seulement en fin d'année." Faut-il en conclure que la poussée inflationniste persistera jusqu'au quatrième trimestre; ce qui ne serait guère bien vu par Bay Street et la rue St-Jacques.

U.S. Steel reflétait hier, la nouvelle que la compagnie avait fait une importante découverte de cuivre au Nevada.

Tant que le président des E-U n'aura pas prononcé son discours sur l'Etat de l'Union, les stocks américains ne devraient pas bouger énormément. Comme ce discours tant attendu ne sera prononcé que sur la fin du mois, que les spéculateurs s'arment donc de patience.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Maintes entreprises ont inscrit des actions additionnelles sur nos bourses

222.064 actions ordinaires de M. Loeb Limited, viennent d'être inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, ce qui porte le total des actions de cette compagnie inscrites, à 3.120.814 actions. Cette inscription additionnelle couvre 197.870 actions, achetées par Raven Holdings Limited ainsi que 24.094 actions achetées par Unas Investments Limited, au prix de \$8,50 l'action, comme placement privé.

70.000 actions de Superior Electronics Industries Ltd ont été inscrites ces jours-ci sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Cette inscription couvre les actions émises comme considération partielle pour l'acquisition de toutes les actions en circulation de William Cohen Company. La considération-maxima, payable à William Cohen Company est d'environ \$860.000.

50.000 actions additionnelles de Wainoco Oil & Chemicals Limited viennent d'être inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne. Cette inscription additionnelle couvre un autre nombre d'actions qui avaient été mises de côté, conformément au plan stimulateur d'options sur des actions de l'entreprise, en faveur de ses employés.

Une nomination au Ministère des institutions financières.

Le ministre des institutions financières, compagnies et coopératives, M. Armand Maltais, annonce la nomination de M. André Mailhot au poste de directeur du Service des caisses d'épargne et de crédit.

Né à Montréal en 1922, M. Mailhot fit ses études secondaires à l'École supérieure Chomedey de Maisonneuve et universitaires à l'École des Hautes Etudes commerciales.

Employé successivement à la banque Canadienne nationale puis à la RCAF, M. Mailhot passa en 1951 à la Fédération des caisses populaires Desjardins pour devenir en 1953 inspecteur des caisses centrales pour la Fédération des caisses populaires Desjardins.

En 1964, M. Mailhot était nommé directeur du Service de l'inspection de l'Union de Montréal des caisses populaires Desjardins et en 1967, il devenait gérant associé de la caisse populaire de St-Hyacinthe, poste qu'il occupait jusqu'à sa récente nomination.

Avant sa nomination, M. Mailhot était directeur de la Chambre de Commerce de St-Hyacinthe et administrateur de l'Union régionale des caisses populaires de St-Hyacinthe.

C'est le 15 janvier qu'expirera l'offre de Nytronics Inc à Radio Engineering

L'offre, telle que prolongée, par Nytronics, Inc d'acquiescer toutes les actions en circulation de Radio Engineering Products Limited, doit expirer le 15 janvier 1970. Les agents de change acheteurs, qui désirent présenter des soumissions pour des actions ordinaires de Radio et qui n'ont pas reçu livraison à la date régulière de cette dernière, doivent en notifier le courtier suppose la faire que les actions sont requises pour dépôts, conformément à l'offre. Les acheteurs qui désirent prendre avantage de l'offre doivent effectuer leurs transactions sur les actions ordinaires de Radio sur une base au comptant, le 8 janvier 1970 ainsi que lundi le 12 janvier 1970. Les actions doivent être déposées à la Banque de New York, agent de change, à la Division des agences corporatives, 20 Broad Street, New York, New York, 10.005; ou avec son agent le représentant, la Canada Permanent Trust Company, département des services corporatifs, à ses bureaux, situés à 600 ouest Blvd Dorchester, Montréal, ou à 1.901 Yonge Street, Toronto, Ontario.

Nos Bourses de Montréal et Canadienne sont fort bien informées

L'avocat d'Isee Canada Ltd a avisé la Bourse Canadienne de l'adjudication d'options non transférables, le 4 décembre 1969, à deux employés-clés de la compagnie, leur permettant d'acheter chacun un total de 2.000 actions ordinaires à \$16,50 l'action. Ces options peuvent être exercées selon les clauses du plan, dans les 2 ans.

En vertu d'une résolution du comité exécutif et du conseil d'administration de Massey-Ferguson Limited, en date du 18 décembre 1969, des options additionnelles ont été consenties, en vertu du plan d'option sur les actions de la compagnie, à un exécutif-clé lui permettant d'acheter un total de 2.500 actions ordinaires, à \$16,50 chacune, susceptibles d'être exercées selon les clauses du plan et dans les 10 ans.

The Great West Saddlery Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'elle ne procédera pas à l'acquisition d'un autre intérêt de 40% dans Brestex Properties Ltd.

Anglo-Scandinavian Investment Corporation of Canada a fait savoir à la Bourse qu'elle a acquis sur le marché libre, des actions et qu'elle en détient maintenant 250.250 actions de Locana Mineral Holding Limited, représentant 20,8% des actions de cette dernière en circulation.

L'avocat d'Iso Mines Ltd a fait savoir à la Bourse Canadienne que, le 4 novembre 1969, une option non-transférable fut consentie en faveur du vice-président, qui fait aussi partie du conseil d'administration d'Iso, lui permettant d'acheter 50.000 actions de l'entreprise, au prix de \$1,97 chacune, susceptible d'être exercée, sur une base cumulative, jusqu'à concurrence de 10.000 actions par année durant les prochains 5 ans et l'option expirera dans les 10 ans.

Il ressort de ces données que nos Bourses de Montréal et Canadienne sont fort bien informées de tout ce qui se passe dans les compagnies dont les titres sont inscrits sur leurs listes de valeurs, car, des règlements obligent ces dernières à agir ainsi.

Marcel CLEMENT

Les années 60 ont été une période de croissance sans précédent dans l'histoire économique canadienne et, si nous acceptons les projections du Conseil économique du Canada, le taux de croissance prévu au cours de la prochaine décennie, sera considérablement plus élevé que celui de la plupart des autres pays industriels. En dépit des nombreux changements qui sont survenus en 1969, le climat économique est demeuré sain dans l'ensemble. Le Produit National Brut s'établira pour 1969, aux environs de \$78 milliards, marquant ainsi une hausse d'environ 10,8% sur celui de 1968. L'étude des investissements du secteur privé et du secteur public, effectuée au milieu de l'année, démontre une augmentation de \$310 millions sur les estimés qui avaient été faits plus tôt en 1969. Si les chiffres recueillis sont exacts, le total des investissements des secteurs public et privé s'élèvera donc pour 1969, à \$17.356 milliards, soit une hausse considérable sur celui de 1968 qui fut de \$15.678 milliards. La table qui suit indique les révisions et les changements en pourcentage des investissements des secteurs public et privé au Canada.

Investissements des secteurs public et privé, au Canada (millions de dollars)

	1968	1969	Changement en %	
	1re estimation	révision au milieu de l'année	révision au milieu de l'année sur 1968	
Total des logements	\$ 2.331	3.135	3.243	+14,5%
Formation de capital fixe brut du gouvernement	2.925	3.083	3.055	+4,4%
Agriculture et pêcheries	1.019	1.020	963	-5,5%
Industrie minière, exploitation de carrières et puits de pétrole	1.040	1.020	1.083	+4,1%
Industrie forestière	84	100	105	+25,0%
Industrie manufacturière	2.218	2.540	2.672	+20,5%
Ensemble des services publics	3.246	3.437	3.538	+9,0%
Commerce au détail et en gros	524	612	629	+20,0%
Services commerciaux	925	1.071	1.100	+18,9%
Institutions	612	713	703	+14,9%
Industrie de la construction	254	285	265	+4,9%
Total du secteur public	5.054	5.421	5.388	+6,6%
Total du secteur privé	10.624	11.625	11.968	+12,7%
Total des investissements des secteurs public et privé	15.678	17.046	17.356	+10,8%

Source: Banque du Canada Sommaire statistique

L'inflation a créé plusieurs problèmes, ajoutant à ceux qui existaient déjà et dont l'un des plus perceptibles est celui des disparités régionales. Le taux moyen du chômage, au Québec, est d'environ 7%, ce qui est de beaucoup supérieur à la moyenne nationale qui est d'environ 4,5%. Les fonds disponibles sont si limités que la lutte pour leur obtention a porté le taux d'intérêt à des niveaux qui les rendent hors d'atteinte pour la majorité des Canadiens. Par conséquent, le Canadien moyen se trouve dans l'impossibilité d'obtenir suffisamment d'argent comptant pour s'acheter une maison. Le resserrement du crédit a également créé des difficultés aux négociants en valeurs et aux investisseurs; la diminution de l'activité boursière est en partie attribuable à ces contraintes. Plusieurs entreprises canadiennes ont été reprises par des compagnies étrangères parce qu'elles ne pouvaient pas obtenir les fonds nécessaires à leur expansion, ou pour procéder à des améliorations ou à des additions, ni obtenir le financement de la reprise d'autres entreprises. Le nombre de reprises de compagnies canadiennes par des capitaux étrangers, depuis 1963, s'est élevé à 606 entreprises constituées en vertu des lois fédérales. Leur nombre s'est élevé à 155 en 1968 et jusqu'à date, en 1969, il est de 102.

Les profits des compagnies, pour le troisième trimestre de 1969, étaient en baisse de 7%, le secteur manufacturier enregistrant la plus forte diminution, soit 10,5%. Le secteur groupant les mines, les carrières et les puits de pétrole suit de près avec une diminution de profits de 6,8%. Ces baisses des profits, la hausse du nombre de chômeurs allée à l'incertitude que suscitent les propositions du Livre blanc sur la réforme fiscale, pourraient avoir un effet désastreux sur l'économie canadienne en 1970.

Je suis fermement convaincu qu'une plus grande attention devrait être accordée aux recommandations du Conseil économique du Canada. Dans son sixième rapport annuel, le Conseil déclare que le "potentiel de croissance économique et de progrès, d'ici le milieu de la prochaine décennie, est étonnamment élevé. Si ce sommet était atteint, le bien-être du Canadien moyen serait considérablement amélioré". En tenant compte de ces opinions, le gouvernement canadien devrait s'être déjà engagé dans une politique de relâche des contraintes plutôt que dans une application rigoureuse de celles-ci. Si ces contraintes sont maintenues et qu'elles entraînent un sérieux ralentissement de la production, il pourra s'écouler une longue période de temps avant qu'il ne se produise une accumulation de forces nécessaires à son relancement. Entre-temps, la poursuite d'une telle politique créera de sérieux inconvénients dans tous les secteurs de l'économie.

Les membres de la Bourse de Montréal ont ressenti les effets des contraintes qui les ont obligés à leur tour, à imposer des restrictions. La plus évidente fut celle qui a trait aux exigences de la marge, qui fut portée de 50% à 60%, et qui fut strictement appliquée. En termes de volume et de valeur des opérations, la Bourse de Montréal a connu une année couronnée de succès. À la fin de l'année qui s'achève, le volume des opérations, sur la Bourse de Montréal, devrait atteindre près de 75 millions d'actions d'une valeur d'environ \$1,5 milliard de dollars, ce qui indiquerait une augmentation de volume de 15% sur 1968, alors que la valeur enregistrerait une hausse de 20%.

La récente modification effectuée dans la structure de la Commission des valeurs mobilières du Québec et les changements de politique qu'elle a introduits ont certainement donné une nouvelle impulsion à la Bourse de Montréal. Les inscriptions, au cours des quelques derniers mois, ont atteint leur plus haut niveau et si cette tendance se poursuit, nous pouvons prévoir une exploitation très profitable dans les années 70.

Ventes moindres de Chrysler Canada en 1969

(CNW) — Volvo (Canada) Ltd., La première société de voitures européennes à établir une usine de montage au Canada a terminé l'année 1969 avec une hausse de 7,8 pour cent dans sa production sur l'année 1968. Un total de 6.015 nouvelles voitures volvo sont sorties de la chaîne de montage de l'installation d'Halifax au regard de 5.670 l'année précédente.

Passant en revue l'activité de la compagnie, M. Karl Kohler, président, fit remarquer qu'on avait perdu huit semaines de production à la suite d'une grève déclenchée au début du printemps à l'usine d'Halifax. "Nous avons réussi à rattraper le temps perdu au cours du reste de l'année et à dépasser les chiffres de 1968," dit de M. Kohler. Il poursuivait en disant que la grève avait eu un effet défavorable sur les ventes, surtout en raison de la pénurie d'automobiles disponibles lors des meilleurs mois de ventes du printemps. Il en a résulté que les ventes de l'année ont été légèrement inférieures à celles de 1968, atteignant 6.351 voitures pour la présente année au regard de 7.013 en 1968.

Au cours de 1969, 900 voitures ont été exportées aux Etats-Unis. "Nous avons exporté des voitures lors des années antérieures," dit de M. Kohler, "mais les exportations de la présente année représentent les plus fortes expéditions encore réalisées." M. Kohler ajouta: "Nos progrès sur le marché canadien au cours des dernières années ont été des plus encourageants et c'est pour cette raison que nous avons ouvert un nouveau bureau régional plus vaste pour desservir le Québec et les provinces de l'Atlantique à Pointe Claire, en banlieue de Montréal. Nous entreprendrons prochainement la construction d'un nouveau bureau régional pour l'Ouest du Canada afin de remplacer notre installation actuelle à Vancouver."

Pour ce qui est de l'avenir, et plus particulièrement de 1970, Volvo s'attend à vendre environ 9.000 voitures cette année et à porter sa production à 8.000 unités. Le taux de production sera haussé au cours de l'année en vue de répondre à la demande anticipée. M. Kohler soulignait que la Volvo entrerait dans la nouvelle décennie remplie d'optimisme, bien qu'on s'attende que la concurrence soit des plus vives au sein de l'industrie canadienne de l'automobile en 1970.

Le cours de l'or au plus bas niveau vu depuis 12 1/2 ans LONDRES (AFP) — Le cours de l'or est tombé ce matin à Londres à 34,85 dollars l'once, le plus bas niveau enregistré depuis au moins 12 ans et demi.

Il est ainsi inférieur de 15 cents au "plancher" établi par le récent accord américano-sud africain. Lorsque le cours tombe au-dessous de 35 dollars, l'Afrique du Sud est en mesure de vendre de l'or au fonds monétaire international.

NOMINATION A LE PETIT JOURNAL



MAURICE CHARTRAND

Le président de "Le Petit Journal Littéraire", M. J.-Laurent Leduc, annonce la nomination de M. Maurice Chartrand au poste de directeur général de Le Petit Journal, à compter du 1er février 1970. Maurice Chartrand était jusqu'à ce jour directeur et rédacteur en chef de la Revue Commerce, et il avait été directeur adjoint de la Chambre de Commerce du District de Montréal, Maurice Chartrand a fait ses études classiques à Sainte-Thérèse et ses études légales à la faculté de droit de l'Université de Montréal. Il a étudié également à l'École des Hautes Etudes Commerciales et a fait des stages spécialisés dans diverses autres universités canadiennes et américaines. Il est membre du conseil d'administration de l'Université du Québec, à Montréal, vice-président du C.E.G.E.P. Lionel-Groulx, membre de la Commission scolaire régionale de Deux-Montagnes et de la Commission scolaire de St-Eustache-sur-Lac. Il est vice-président de l'Institut Canadien d'Éducation des Adultes et membre de divers organismes et associations dans le domaine de l'éducation, du journalisme, des relations publiques et des affaires.

Bourse de Montréal

Fin de semaine, mauvais dans tous les compartiments sur la place locale

Tous les secteurs, sauf les industrielles, ont flechi, hier, alors que l'indice combiné a baissé de 32 à 177,32 à la fin d'une séance modérée à la Bourse de Montréal. Les pertes ont surpassé les gains dans une proportion de 130 à 85.

Parmi les banques, Commerce a perdu 1-2 à 1-5-8; Royale 1-2 à 21-3-4, et Montréal 1-4 à 16. Chez les industrielles, Falconbridge a repris 4-1-2 à 17-4; Koffler Stores 5-8 à 12-1-2; Dominion Glass 1-2 à 19-3-4, et Kaiser 1-2 à 18-7-8. Par contre, Industrial Acceptance a flechi de 5-8 à 13-3-4; Du Pont de 1-2 à 23-3-4, et Distillers-Seagrams de 1-2 à 50.

Dans les valeurs spéculatives de la Bourse Canadienne, Patino a grimpé de 1 point à 51 et Early Bird de 55 cents à 2-45. Eagle, une autre valeur spéculative, a été la valeur la plus active du marché pour la deuxième journée d'affilée, avec l'échange de 148.800 actions. Cette valeur a perdu 13 cents à 85 cents.

À l'indice, les banques ont flechi de 3-90 à 153,87; les papeteries de 84 à 122,74, et les services publics de 81 à 138,70. Les industrielles ont repris 19 à 186,18.

Un total de 1.602.100 actions ont été échangées aux deux bourses, comparativement à 1.151.400 jeudi.

À noter...

La Bourse de Montréal a été notifiée que l'offre de Cornat Industries d'acquiescer les actions en circulation de Corporation Credit Corporation Limited, qui devait expirer à 4 p.m. (heure du Pacifique) le 8 janvier 1970, a été prolongée à 4.00 p.m. (heure du Pacifique) le 8 janvier 1970.

Les actions ordinaires ainsi que les actions privilégiées, rachetables, convertibles, 6%, de Centennial Mortgage Corporation Limited ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à sa fermeture le 8 janvier 1970.

L'avocat de Wainoco Oil & Chemicals Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne que des options non-transférables ont été consenties le 2 octobre 1969, en vertu du plan stimulateur d'options de la compagnie à ses employés à plein temps, leur permettant d'acheter 8.500 actions, à \$3,19 chacune. Ces options peuvent être exercées sur une base cumulative jusqu'à concurrence d'un cinquième des actions sous option et elles expireront dans 5 ans.

M. D. S. Osler et M. G. Edgecombe viennent d'être admis membres du conseil d'administration de Mills, Spence & Co. Limited, possédant une importante succursale dans notre ville.

Fundy Industries Forest Ltd demande des soumissions pour construction d'une papeterie d'environ 2 millions de dollars, à St. George N.B. La production commencera en 1971.

Kierans lance le nouveau laboratoire de développement de satellite

Le Ministre des Télécommunications Eric Kierans a lancé officiellement aujourd'hui le nouveau Laboratoire de Transmission et Aérospatial de Kanata, dans la banlieue ouest d'Ottawa. Sans copier les cérémonies d'ouvertures officielles traditionnelles, l'édifice de trois-quart de million de dollars fut inauguré d'une façon éclatante symbolisant la recherche et le développement dirigés par plus de 250 savants, ingénieurs et personnel technique travaillant dans le nouvel édifice.

Utilisant une flamme de propane, M. Kierans, assisté par le président de la société V.O. Marquez, brûla un ruban rouge qui servait d'attache à un modèle typique de satellite de télécommunications de cinq pieds de haut bleu et argent. Le satellite allégué s'éleva, dans son orbite stationnaire, à quelque 300 pieds au-dessus du laboratoire, à la grande joie de l'attroupement des officiels qui représentaient les gouvernements fédéral, provincial et régional, les institutions éducatives, les autorités fédérales des télécommunications et d'autres laboratoires de recherche. Différent du vaisseau spatial réel qui sera lancé en 1972, le satellite de la Northern Electric, appelé Kanata, fut tenu en suspension par un ballon-sonde géant planant à environ deux cents pieds au-dessus de lui. Après un décollage réussi, un modèle réduit de la station terrestre expérimentale de la Northern Electric fut présentée au Ministre; cette station ayant été développée pour une réception éco-



L'Honorable Eric Kierans, Ministre des Télécommunications, s'apprête à lancer une copie de satellite pour inaugurer officiellement le Laboratoire de Transmissions et Aérospatial de Kanata Ontario.

SATELLITE DE TELECOMMUNICATIONS "KANATA" Résumé des données techniques Type — un satellite de télécommunications à zéro canal non-stable Dimensions — diamètre 30 pouces (76,2 cm.) hauteur 64 pouces (162,5 cm.) antenne incluse Poids — 1 lb. 1 oz. (482,4 g.) Construction — antenne de communications l'étude la plus récente combinant feuille d'aluminium et styro-mousse Structure de communications: Armature en bois de balsa recouverte de papier à dessin Source d'énergie — un ballon-sonde gonflé avec 65 pieds cubes de gaz Hélium Puissance d'élevation — approximativement 2 lbs (908 g.) Hauteur prévue — 300 pieds (sujette au facteur vent) Facilités de lancement — mise en orbite par une flamme de gaz propane

Concernant l'enquête sur la publicité des institutions de crédit

Une certaine inquiétude demeure

(PC) — Les porte-parole des banques canadiennes et des sociétés de crédit, commentant lundi la requête faite par le gouvernement fédéral en vue d'obtenir des détails sur leurs budgets publicitaires de l'année 1969, ont déclaré qu'ils n'y avaient guère un avertissement d'avoir à contribuer à la lutte contre l'inflation en imposant des restrictions au crédit.

Le mois dernier, on s'en souvient, M. Ron Basford, ministre fédéral de la Consommation, annonçait que le gouvernement avait demandé des précisions au sujet des budgets publicitaires et des copies de toute littérature publicitaire, afin d'établir une étude sur la question.

Les banques et les sociétés de crédit n'ont aucune objection à la requête gouvernementale, mais elles ne s'interrogent pas moins sur les motifs réels.

M. Carney Bray, directeur du Conseil fédéré des sociétés de crédit, a déclaré, lundi, que c'est avec joie que les membres du conseil feront droit à la requête du ministre, dans laquelle ils ne voient aucune mise en garde.

Les 30 membres du conseil, lequel représente les 90 p.c. du crédit commercial, industriel et à la consommation "sont en faveur de tout ce qui peut juguler l'inflation", dit-il.

Mais, M. Bray s'interroge sur les mobiles de cette étude, disant qu'il ne voit pas bien à quelles conclusions on peut aboutir sans les chiffres comparatifs des années 1967 et 1968 ou les prévisions pour 1970.

Le prêt à la consommation

Pour sa part, M. Reginald Mackenzie, directeur des relations extérieures de l'Association canadienne des prêts à la consommation, affirme que les principaux membres de l'association vont se conformer au désir du ministre.

A son avis, toutefois, l'étude entreprise par les services de M. Ron Basford serait incomplète, car certains prêteurs ne font aucune publicité, préférant accorder à

LA FONDATION BERTHIAUME DU TREMBLAY



Jean-Paul Ramsay, M.S.S.

Le conseil d'administration de la Fondation Berthiaume — Du Tremblay a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Jean-Paul Ramsay, M.S.S., Travailleur Social Professionnel, au poste de Directeur Général de la Fondation.

Monsieur Ramsay était à l'emploi du Gouvernement du Québec attaché au Ministère de la Famille et du Bien-Être Social à titre de Directeur du service de développement des ressources pour personnes âgées.

Le siège social de la Fondation Berthiaume — Du Tremblay est situé à 50 Place Crémazie, suite 323, Montréal 351, Qué.

Bourse de N-Y

Wall Street a mal fini le semaine (AFP) — Les cours se sont légèrement effrités, vendredi, au New York Stock Exchange. La tendance était restée très irrégulière pendant la majeure partie de la séance, hausses et baisses s'équilibrant sensiblement. Quelques ventes à l'approche de la clôture, ont toutefois provoqué un recul modéré du marché. On s'attend maintenant dans les milieux boursiers que Wall Street ne fasse preuve d'aucune tendance bien déterminée jusqu'au discours sur l'état de l'Union du président Nixon, à la fin du mois.

Les tabacs et les pneumatiques se sont effrités. Aux électroniques, papeteries et aérospatiales, également en repli, General Electric, Kimberly-Clark et General Dynamics ont été les plus sévèrement touchés. Ailleurs, les fluctuations ont été plus irrégulières. Les mécaniques, automobiles, compagnies aériennes, matériaux de construction, produits chimiques, ordinateurs, cuprifères et pétroliers ont fait preuve de résistance. Aux magasins, irréguliers, Marcor Company est en net progrès. Aux pharmaceutiques, Syntex s'est alourdi et Pfizer a été ferme. Les sidérurgiques, radio-télévisions et alimentaires ont été irréguliers.

Denrées alimentaires

(PC) — Cours des denrées transmises à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture hier. Beurre: arrivages courants, 92 \$4; 93 \$5. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, québécois coloré, 46 \$5 à 46 \$8; blanc, 46 à 46 \$3. Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleur, No 1 en sacs 19 à 19 \$2; autres catégories pour nourrissement 16 \$3 à 17 \$4.

Poudre de lait de beurre pour nourrissement 14 à 14 \$2; poudre de lait 3 \$4 à 4 \$4 cents. Pommes de terre: Prix de gros: Québec, \$1,35 à \$1,50 les 50 lbs.; 36 à 38 les 10 livres; N.B., \$1,45 à \$1,50 les 50 lbs.; 36 à 38; les 10 lbs.; I.P.E. \$1,60 à \$1,65 les 50 lbs.; 42 à 45 les 10 lbs.

Prix des oeufs, en cartons d'une douzaine: A-extra gros, 63 \$7; A-gros 61 \$6; A-moyens 58 \$5; A-petits 49 \$0.

L'association compte près de 35 membres qui représentent, ensemble 14 p.c. des prêts canadiens à la consommation.

M. Mackenzie, qui est également directeur des relations extérieures de la société Household Finance Corp., a déclaré qu'aucune des sociétés membres de l'association ne considère la requête gouvernementale comme une mise en garde.

Quatre des cinq principales banques ont fait savoir qu'elles prépareraient le matériel requis par Ottawa.

Les porte-parole de certaines banques s'interrogent sur la constitutionnalité de la requête du ministre fédéral de la consommation, les renseignements demandés étant accessibles à l'inspecteur-général des banques et au ministre des Finances, en vertu de la loi sur les banques.

La plupart des banques auraient préféré que M. Basford fournisse des explications plus précises sur les raisons qui l'incitent à demander ce genre de détails.

Par ordre du Conseil d'administration, LE DIRECTEUR GENERAL, Raymond Primeau.

Montréal, le 17 décembre 1969.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX STATIONNEMENT Canada Dactylographe Inc 7035 AVE. DU PARC 270-1141 Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE Marion, Robic & Robic c/évent M. Marion & Marion 2100, rue DRUMMOND Montréal, 25 288-2152 LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

L'information

sportive

lisez LE MONDE DE L'AUTOMOBILE
marabout-auto
 COURSES-TECHNIQUES-RALLYES EN VENTE PARTOUT

Hockey

DIMANCHE 4 JANVIER

Toronto 4, Pittsburgh 4
 New York 5, Oakland 2
 Détroit 4, Chicago 0
 Philadelphie 3, Minnesota 1

JEUDI 8 JANVIER

Montréal 3, Pittsburgh 1
 Philadelphie 4, Los Angeles 1

SAMEDI 10 JANVIER

Boston à Toronto
 Détroit à Pittsburgh
 Chicago à St-Louis
 Oakland à Philadelphie
 Los Angeles à Minnesota

MARDI 6 JANVIER

Montréal 4, Los Angeles 3

MERCREDI 7 JANVIER

Minnesota 3, Toronto 3
 New York 5, Pittsburgh 3
 Détroit 0, Chicago 7
 Philadelphie 2, St-Louis 2
 Boston 6, Oakland 1

DIMANCHE 11 JANVIER

* New York à Montréal
 Oakland à Boston
 Los Angeles à Chicago
 * A 12 h, 30 p.m.

CLASSEMENT

DIVISION EST

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
NEW YORK	38	22	7	9	128	88	53
BOSTON	37	20	8	9	137	104	49
CANADIENS	38	19	9	10	131	95	48
DETROIT	37	18	12	7	109	97	43
CHICAGO	36	16	15	5	106	84	37
TORONTO	37	14	16	7	111	109	35

DIVISION OUEST

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
ST-LOUIS	37	19	12	6	123	85	45
MINNESOTA	36	9	13	14	104	113	32
PHILADELPHIE	37	9	16	12	92	108	31
PITTSBURGH	37	11	20	6	83	117	28
OAKLAND	37	19	13	5	76	131	23
LOS ANGELES	35	7	23	5	75	139	19

LES COMPTEURS

LIGUE NATIONALE

B	A	Pts	B	A	Pts
Bob Orr, Boston	11	47	Angotti, Chicago	9	11
P. Goyette, St-Louis	17	32	H. Martin, Chicago	9	11
Esposito, Boston	17	28	McKenny, Toronto	7	13
Tkaczuk, N.Y.	18	26	Park, N.Y.	7	13
Balon, N.Y.	15	27	B. Plager, St-Louis	4	16
S. Mikita, Chicago	19	20	MacGregor, Detroit	10	9
Ratelle, N.Y.	16	23	Béliveau, Canadien	8	11
St-Marseille, St-Louis	15	24	S. Savard, Can.	7	12
McDonald, St-Louis	19	19	Pronovost, Pitts.	7	12
Lemire, Canadien	22	12	McCreary, St-Louis	6	13
J. Bucyk, Boston	19	17	Woytowich, Pitts.	6	13
Mahovich, Detroit	17	18	N. Libett, Detroit	10	8
Hadfield, N.Y.	16	18	D. Sanderson, Boston	8	10
Goldsorthy, Min.	19	14	Johnson, Phil.	9	8
McKenzie, Boston	14	19	Lonsberry, L.A.	6	11
Stanfield, Boston	13	20	E. Ingardfield, Oak.	6	11
Berenson, St-Louis	16	17	Brewer, Detroit	1	16
Gordie Howe, Dét.	14	18	J. Pappin, Chicago	8	8
H. Richard, Can.	11	21	Barlow, Minnesota	8	8
Cournoyer, Can.	13	20	Laughlin, Oakland	8	8
J.-P. Parise, Min.	11	20	M. Briere, Pitts.	7	9
Fairbairn, N.Y.	11	20	Westfall, Boston	6	10
Walton, Toronto	9	22	Laperrière, Can.	4	12
Ken Hodge, Boston	16	14	Kraka, L.A.	4	12
Lacroix, Phil.	13	17	J. Neilson, N.Y.	1	15
Rousseau, Phil.	11	19	McCreary, St-Louis	7	8
Ullman, Toronto	8	22	J. Lorenz, Boston	6	9
Redmond, Can.	14	15	Henderson, Toronto	6	9
C. Larose, Min.	12	17	Harrison, Toronto	9	5
Williams, Min.	4	25	G. Jarrett, Oakland	7	14
Grant, Min.	13	25	McCreary, St-Louis	7	14
Keon, Toronto	14	14	Selby, Toronto	7	14
Hicke, Oakland	8	20	Sutherland, Phil.	6	8
Delvecchio, Dét.	5	23	A. Brown, N.Y.	6	8
R. Ellis, Toronto	18	9	Nolet, Phil.	6	8
Gendron, Pitts.	10	17	D. Smith, Boston	5	9
Gilbert, N.Y.	7	20	J. Dorey, Toronto	5	9
Connelly, Detroit	11	15	Armstrong, Toronto	5	9
D. Hull, Chicago	7	19	O'Shea, Minnesota	5	9
Backstrom, Can.	10	15	Elman, Oakland	4	10
Prentice, Pitts.	13	12	T. Harper, Can.	4	10
Unger, Detroit	17	7	Schock, Pitts.	4	10
Sabourin, St-Louis	15	9	Seiling, N.Y.	3	11
Stemkowski, Detroit	13	11	T. Harris, Can.	2	12
L. Keenan, St-Louis	8	16	T. Horton, Toronto	2	14
Rochefort, L.A.	8	16	D. Jarrett, Chicago	0	14
P. Stapleton, Chi.	2	22	W. Wall, L.A.	4	10
Schinkel, Pittsburgh	9	14	Collins, Minnesota	9	4
Oliver, Toronto	8	15	Provost, Canadien	8	5
Vadnais, Oakland	11	11	Morrison, Phil.	7	6
Clarke, Phil.	10	11	J. Widig, N.Y.	7	6
Cullen, Minnesota	9	12	Brian Perry, Oak.	5	8
Dornhoefer, Phil.	9	12	Bob Nevin, N.Y.	4	9
E. Joyal, L.A.	12	8	Shack, L.A.	8	4
B. Hull, Chicago	11	9	Pulford, Toronto	7	5
T. Hampson, Oak.	10	10	Hextall, Pitts.	3	9
Nestierenko, Chi.	10	10	Bergman, Detroit	2	12

Mir-Famose-Steurer raflent les honneurs de la descente en ski



"ROI DE L'HIVER" A LAKE PLACID: John Ferguson des Canadiens de Montréal de la Ligue Nationale de hockey a été récemment choisi "Roi de l'Hiver" à Lake Placid, New York. Ferguson régnera sur toutes les festivités qui auront lieu au cours de l'hiver à Lake Placid dont les 2es Jeux Kennedy qui s'ouvrent officiellement en fin de semaine avec la participation de près de 250 athlètes de calibre international. Accompagné de la charmante "Reine de l'Hiver" 1970, Lori Johnson, de Boston, médaille d'argent en patinage artistique, Ferguson a été couronné roi par Gerry Kenney, chroniqueur de ski au Daily News, de New York.

GRINDELWALD (AFP) — Les trois "anciennes" de l'équipe de France de ski féminin, Isabelle Mir, 20 ans, Annie Famose, 25 ans, et Florence Steurer, 20 ans, ont dominé la descente de Grindelwald en prenant les trois premières places. Mir, qui n'avait pas remporté de victoire depuis la descente de Saint-Gervais en février dernier, a gagné en 1:50.62 battant de 49 centèmes de seconde Annie Famose et de 63 centèmes Florence Steurer. Autre victoire française, celle obtenue par Grindelwald (slalom descente).

Cette descente, la première de la saison, pour les femmes, et comptant pour la Coupe du Monde était longue de 2.350 mètres pour une dénivellation de 600 mètres avec 34 portes de direction. La course s'est disputée par temps couvert et par température douce ("4 degrés).

Partie avec le dossard NR1, l'Autrichienne Jutta Knobloch réalisait 1:54.18, un temps que devait nettement améliorer Famose (NR3) en 1:51.11. Cette performance était menacée par Florence Steurer (NR5) qui réalisait 1:51.25. Aucune des suivantes n'allait approcher les temps des deux Françaises, mais Isabelle Mir (NR10) devait les pulvériser en 1:50.62. L'une des grandes favorites, l'Autrichienne Wiltrud Drexel (NR9) était nettement battue en 1:51.82 et sa compatriote Anne Marie Proell (NR14) ne pouvait mieux faire: 1:52.85.

Aux temps intermédiaires, Mir était en tête en 60,8 de-

vant Steurer, 61,0.) Famose (61,2) qui a réalisé une belle fin de course. Drexel (61,6), l'Allemande de l'Ouest Rosi Mittermaier (62,5), l'Italienne Giustina Demetz, (62,6) et la Suisse Anne-Rosly Zryd (62,8) qui devait rétrograder sur la fin.

Voici le classement de la descente de Grindelwald: 1. Isabelle Mir (Fr) 1:50.62; 2. Annie Famose (Fr) 1:51.11; 3. Florence Steurer (Fr) 1:51.25; 4. Wiltrud Drexel (Aut) 1:51.82; 5. Anne Marie Proell (Aut) 1:52.85; 6. Françoise Macchi (Fr) 1:53.17; 7. Ingrid Lafforgue (Fr) 1:53.25; 8. Rosi Mittermaier (All-Fed) 1:53.79; 9. Giustina Demetz (It) 1:53.98; 10. Betsy Clifford (Can) 1:54.11.

Voici le classement individuel de la Coupe du Monde féminine de ski alpin après la descente de Grindelwald:

1- Michèle Jacot (Fr) 121 points; 2- F. Macchi (Fr) 71; 3- B. Cochran (EU) 70; 4- J. Nagel (EU) 50; 5- A. Famose (Fr) 48; 6- I. Mir (Fr) 46; 7- F. Steurer (Fr) 45; 8- B. Rauter (Aut) 41; 9- B. Clifford (Canada) 40; 10- I. Lafforgue (Fr) 38 etc.

D'autre part, voici le classement général par nations après cette épreuve: (entre parenthèses les points acquis hier)

1- France 592 pts. (70); 2- Etats Unis 244; 3- Autriche 224 (19); 4- Suisse 79; 5- Italie 74 (2); 6- All. Ouest 47 (3); 7- Canada 40 (1); 8- Australie 25; 9- Pologne 4; 10- Grande Bretagne 2; 11- Ex aequo Norvège et Suède 1.

McKenny et Ley sont les pivots des Maple Leafs

Le gérant Jim Gregory, des Maple Leafs de Toronto, est prêt à attendre que sa défensive inexpérimentée fasse ses preuves dans la LNH.

Il espère toujours que les Leafs, qui sont installés au dernier rang dans la division Est, participent aux séries de fin de saison, mais il ne se fait pas d'illusion à ce sujet, car, même si Toronto n'a perdu que deux fois au cours de ses 10 derniers matches, il n'a pas gagné de terrain sur Detroit, qui le devance par huit points.

Ce soir, les Leafs reçoivent Boston, Detroit visite Pittsburgh, St-Louis est l'hôte de Chicago, Oakland se rend à Philadelphie et Los Angeles est à Minnesota.

Le match régulier Canadiens-Rangers du samedi soir a été remis au dimanche après-midi au Forum de Montréal tandis que Oakland visitera Boston et Los Angeles, Chicago dimanche soir.

Blessures

Les jeunes défenseurs des Leafs, à part le vétéran Tim Horton, ont été victimes de nombreuses blessures cette saison.

Toutefois, Gregory a l'intention de s'en remettre à ces jeunes pleins de promesses l'an prochain même si Horton n'est plus là.

Devant l'épidémie de blessures chez les jeunes défenseurs, la direction des Leafs a institué une enquête afin de découvrir si les méthodes d'entraînement étaient fautives ou si l'équipement était défectueux, mais on en est venu à la conclusion qu'il s'agissait tout simplement de malchance.

Les meilleurs

Gregory a révélé que le meilleur défenseur actuel était Jim McKenny qui était sur la glace pour 10 buts de plus comptés par les Leafs que ceux alloués par le club.

Au fait, Jim Dorey était le meilleur avant d'être blessé avec une fiche de plus 15, mais, selon Gregory, le jeune homme n'a pas encore atteint son potentiel, car il s'occupait trop de frapper l'adversaire dans le passé et ne le fait pas assez maintenant.

Gregory fonde de grands espoirs

Orr est un choix unanime

Le défenseur Bobby Orr, des Bruins de Boston, meilleur compteur de la LNH pour la première moitié de la saison, est le seul joueur du circuit à avoir été élu unanimement au sein des équipes d'Etoiles qui s'affronteront à St-Louis le 20 janvier.

En effet, il a été le seul parmi 12 élus à récolter 90 points des rédacteurs de hockey dans les six villes de la division Est.

Claude Ruel, pilote des Canadiens de Montréal, choisira sept autres joueurs pour compléter la formation.

Village de 1 00 millions

Si Montréal devient le site des Jeux olympiques de 1976, le coût total du Village olympique pourrait atteindre les \$100 millions, a révélé le directeur de l'habitation de la cité.

Toutes les maisons seraient construites selon le département d'habitation de la ville plutôt que d'après les spécifications olympiques et elles pourraient devenir des logements à prix modiques pour près de 12.000 Montréalais par la suite.

Guy Legault a déclaré que le projet actuel prévoit englober 100 acres avec des écoles et des commerces. Il a ajouté que

La caravane des EXPOS

Un caravane des Expos de Montréal effectuera des visites de courtoisie dans plusieurs villes du Québec, aussi bien qu'à Burlington, Plattsburgh, Ottawa et possiblement Toronto, à la fin de janvier et au début de février.

Le président John McHale et le directeur-gérant Jim Fanning ainsi que sept joueurs de l'équipe — Ron Brand, Dan McGinn, Claude Raymond, Rusty Staub, Bill Stoneman, Gary Sutherland et Mike Wegener — sont au nombre des membres réguliers de la caravane. Le gérant Gene Mauch et d'autres joueurs des Expos feront aussi quelques présences.

De plus, les commentateurs radiophoniques Dave Van Horne, Russ Taylor et Jean-Pierre Roy, de même que des membres du personnel des Expos, seront de la caravane.

Le personnel de la caravane visitera des hôpitaux, des centres pour enfants, dirigera des cliniques de baseball et participera à des dîners et conférences de presse dans chacune des villes.

Le premier arrêt de la caravane sera à Burlington le 15 janvier. La semaine suivante, elle se rendra à Sherbrooke, Thetford Mines, Drummondville et Chicoutimi. Une visite à Québec est prévue pour le 27 janvier.

Plattsburgh et Ottawa recevront la visite de la caravane durant la première semaine de février. Une visite devrait aussi avoir lieu à Toronto au début de février.

Pierre Jérôme, directeur des relations publiques des Expos de Montréal, est le coordonnateur de la caravane.

Itinéraire de la caravane des Expos

15 janvier — Burlington, Vt.
 9h.30 — Visite à des centres pour enfants (a) Bennet C. Douglas (b) St-Joseph, (c) Bairs' Children Center. Visite aux hôpitaux: (a) Mary Fletcher, (b) De Grosbriand.
 12h.00 — Dîner au Restaurant High Hat en compagnie des journalistes et des avants de sport.
 1h.00 — Conférence de presse, Restaurant High Hat.
 2h.30 — Clinique aux écoles Rice High et Burlington High School.
 4h.00 — Clinique à l'université du Vermont — ouverte au public.

21 janvier — Drummondville
 4h.50 — Arrivée au Motel Dauphin, à Drummondville.
 5h.15 — Réception civique à l'hôtel de ville. Présentation du drapeau des Expos aux autorités civiles.
 5h.30 — Signature du Livre d'Or. Les Expos offriront des casquettes aux conseillers. Vin d'honneur offert par la ville. Allocation du maire, d'un représentant des Royaux de Drummondville et d'un représentant des Expos.
 6h.00 — Départ de l'hôtel de ville pour le Centre Civique.
 6h.30 — Départ pour le stade. Bref arrêt à la Discothèque "Le Tube".
 7h.15 — Départ pour le Motel Albatros Banquet.
 9h.30 — La Caravane se dirige au gymnase de la "Maison du Souvenir" pour la présentation d'un film. Tirage de billets des Royaux et de souvenirs des Expos.

20 janvier — Sherbrooke, P.Q.
 7h.30 — Emission de télévision "Lève-tôt".
 7h.30 — Déjeuner à l'Université de Sherbrooke.
 9h.00 — Visite à la compagnie Sherwood-Drolet (manufacturier de bâtons de hockey).
 10h.30 — Visite au journal "La Tribune" et à la station de télévision CHLT.
 11h.30 — Visite à des écoles primaires.
 12h.00 — Clinique et films aux écoles St-François et Montcalm.
 1h.00 — Dîner.
 2h.00 — Visite aux hôpitaux: Sherbrooke, St-Vincent de Paul et Hôtel-Dieu.
 4h.00 — Centre d'achats Place Belvedere.
 5h.00 — Réception civique et conférence de presse à l'hôtel de ville.
 6h.15 — Dîner au club Rotary, hôtel New Sherbrooke.
 8h.00 — Arène de Sherbrooke: Castors de Sherbrooke vs Maple Leafs de Verdun.

21 janvier — Thetford Mines P.Q.
 9h.00 — Départ de Sherbrooke.
 10h.30 — Arrivée à Thetford Mines.
 11h.00 — Conférence de presse.
 11h.30 — Rencontre avec des jeunes au centre de loisirs.
 12h.30 — Dîner à être organisé par tous les clubs sociaux de Thetford Mines.
 2h.30 — Départ pour Drummondville.

27 janvier — Québec
 Itinéraire pas encore complété.

4 février — Plattsburgh, N.Y.
 8h.00 — Déjeuner — Proclamation de la "Journée Expos de Montréal" par le maire de Plattsburgh.
 9h.30 — Visite à la base militaire.
 11h.00 — Conférence de presse précédant le dîner au club Rotary.
 2h.00 — Visite aux hôpitaux et aux écoles (Pery, Plattsburgh High et Beekmantown High School).
 4h.00 — Clinique à Plattsburgh State University College.
 6h.00 — Dîner au club des instructeurs.
 8h.00 — Visite aux centres d'achats (Grandways, Kings, Montgomery, Wards, North Country).
 6 février — Ottawa
 Itinéraire pas encore complété.

Les E-U appuient le geste du Canada

NEW YORK (AFP) — Par solidarité avec le Canada, les Etats-Unis ont repoussé l'invitation de remplacer leurs voisins d'Amérique du Nord dans le championnat du monde de hockey sur glace, groupe "A", et ainsi laissé l'opportunité à la Pologne de disputer le titre à l'U.R.S.S., la Suède, la Finlande, la Tchécoslovaquie et l'Allemagne de l'est, en mars en Suède.

"La fédération des Etats-Unis de hockey sur glace a décidé de remplir ses obligations avec les organisateurs roumains et participera, comme prévu, au tournoi "B" du 27 février au 8 mars à Bucarest". C'est en ces termes que M. Thomas Lockhart, président de la fédération américaine, a fait connaître hier la décision de son comité directeur qui a, par son refus d'aller jouer en Suède, franchement soutenu la position canadienne.

"Nous avons rodé notre

équipe dans le contexte du groupe B et notre comité a décidé qu'elle doit y rester", a précisé le président américain qui qualifie de "très malheureuse" la situation dans laquelle se trouve le Canada. "Il est aussi très malheureux que les Européens n'aient pas soutenu le Canada", a-t-il ajouté.

Les Etats-Unis ont été relégués dans le groupe "B" de par leur dernière place en groupe "A" à l'issue du dernier championnat du monde et doivent remporter le tournoi de Bucarest pour retrouver leur place au sommet de la hiérarchie et tenter de s'assurer leur qualification pour les jeux olympiques de Sapporo en 1972.

Le Canada et les Etats-Unis sont les seuls pays dont l'équipe des hockeyeurs est professionnelle et seraient les grands bénéficiaires d'un championnat "Open" — d'où leur solidarité (attendue) après les incidents de Genève — mais par crainte des représailles de M. Avery Brundage et du comité olympique international, la fédération internationale annule ce qu'elle avait pourtant décidé l'an passé: la participation de "gros" (six par équipes au maximum) dans le tournoi mondial à partir de cette année.

Chuvalo encore tout sonné!

TORONTO — Le champion du Canada des poids-lourds, le Torontois George Chuvalo, a dû décliner une offre de 40 mille dollars pour rencontrer Jerry Quarry dans un combat revanche qui aurait précédé le championnat du monde des poids-lourds entre Joe Frazier et Jim Ellis, du 16 février prochain.

Bien que le gérant du champion canadien et le promoteur du Madison Square Garden se soient mis d'accord, le médecin de Chuvalo, le docteur Joe Greenberg, a déclaré que Chuvalo devrait porter un protecteur de tête pour s'entraîner étant à peine remis des blessures à la tête subies lors du combat de décembre dernier contre ce même Quarry.

Le gérant de Chuvalo a indiqué que son boxeur aurait besoin d'au moins cinq semaines d'entraînement intensif avant de livrer un autre combat à Jerry Quarry et qu'il ne pouvait le faire dans les circonstances actuelles.

Après avoir éliminé l'Américain Arthur Ashe en huitième de finale, il a fait subir le même sort à un autre joueur américain de l'équipe de la Coupe Davis, Bob Lutz lors des demi-finales en le battant 6-3, 6-2, 1-6 et 6-2.

En finale il sera opposé à l'Américain Jim McManis qui a éliminé l'Australien John Alexander 6-4, 6-2 et 7-5.

Exploits de R. Carmichael

HOBART, Tasmanie — Le jeune Australien Robert Carmichael continue son entreprise de démolition des vedettes dans les championnats de tennis de la Tasmanie à Hobart.

Après avoir éliminé l'Américain Arthur Ashe en huitième de finale, il a fait subir le même sort à un autre joueur américain de l'équipe de la Coupe Davis, Bob Lutz lors des demi-finales en le battant 6-3, 6-2, 1-6 et 6-2.

En finale il sera opposé à l'Américain Jim McMan

L'information

Kandy Kim dans le rôle de favori, demain, à B-B

Le premier programme dominical de la nouvelle saison de courses aura lieu demain après-midi et le secrétaire

Bill Slack a réuni six trotteurs dans la course principale, pour un enjeu de \$3.800. Slack espère présenter, le

18 janvier, son premier amble de \$5.000 de la nouvelle année.

En dépit de manques désastreux à ses deux derniers départs, à Blue Bonnets et à Yonkers, Kandy Kim, de l'écurie de Hervé Filion, est le choix du handicapeur dans la course principale de demain. Kandy Kim sera opposé à Ruth Ann Sky, Aqua Duke, Coronado Hanover, Ralph Mir et Wyncrest Tom. Fait à signaler, il s'agit presque d'une course avec handicap. En effet, le handicapeur a choisi les favoris à l'inverse de leurs positions au départ, comme cela se produit dans une course avec handicap.

Kandy Kim a participé à des courses de catégorie "A" à Yonkers. Sa fiche, en 1969, a été de 21 départs, 4 victoires et 6 deuxième places. Des gains de \$14.955. Kandy Kim a gagné en 2:05.2 à Liberty Bell en 1969, ce qui en fait le gagnant le plus rapide de la course. Ruth Ann Sky, une jument de 9 ans de l'écurie de Pem Caldwell, qui présente une fiche de 6-6-3 en 33 courses et des gains de \$11.796, semble le rival le plus logique aux espoirs de Kandy Kim qui sera piloté par Hervé Filion. Hervé a été champion de l'Amérique du Nord en 1968 et 1969 avec 407 et 390 victoires. Nul doute que son protégé sera très bien vu des parieurs.

On sait qu'il y aura des courses les dimanches après-midi, les mercredis et vendredis soirs, pendant tout le mois de janvier. Par exception, cependant, il y aura des courses lundi soir prochain, le 12 janvier. Le programme a été décidé à l'association des pistes de courses du Canada dont les délégués seront en congrès dans la métropole canadienne.



LE SPORT CHEZ LES JEUNES

À la suite du récent méli-mélo international impliquant le hockey amateur, les amateurs canadiens auront comme les Russes, et non sans raisons valables, d'à peu près tous les défauts de la terre, sauf un peut-être: celui d'être de mauvais perdants... En effet, lors d'une tournée récente au Canada, l'équipe russe n'a rien fricassé sur son passage, se payant même le luxe d'un échec humiliant de 9-3 aux mains de l'édition 1968-69 (Coupe Mémoire) du Canadien Junior...

Cet échec retentissant, la pire encaissé par les Russes aux mains d'une équipe canadienne depuis de nombreuses années, voire même depuis leur arrivée sur la scène internationale, aurait précipité les choses... Les "champions du monde" ont été humiliés par un groupe de joueurs de catégorie junior, renforcés par quelques professionnels d'une saison, en somme des joueurs de 21 ans et moins.

La perspective d'avoir à affronter, en championnat mondial, une équipe formée d'amateurs et de professionnels aguerris n'a pas dû sourire, mais pas du tout, aux dirigeants de l'équipe de leur départ du Canada. Les Russes refusent de participer au tournoi mondial si le Canada persiste à renforcer son équipe de joueurs professionnels, en s'abritant sous la couverture de l'amateurisme. Tout semble donc indiquer que les Russes ne sont pas tellement bons perdants. Les joueurs du Canadien junior, Roger Bédard en tête, pourront néanmoins se vanter

d'y avoir été pour quelque chose dans l'affrontement des derniers jours, lorsque les masques sont tombés et que les représentants canadiens ont enfin réclamé justice. L'agence de voyage du "grand manitou" Buddy Ahearne devra renoncer aux intéressantes commissions du transport outre-Atlantique des nombreux équipes européennes qui devaient venir au Canada pour participer au tournoi.

Un équilibre assez remarquable existe parmi les 11 formations de la Ligue de hockey Montréal junior "B", puisque seulement 14 points séparent les meneurs des détenteurs du dernier rang... Le Saint-Hyacinthe, qui se débrouille bien avec une sixième position, demeure l'une des rares équipes amateurs du Québec ayant un commanditaire, en la personne de M. Lucien Larivière, embouteilleur de Pepsi-Cola et grand sportsman canadien.

Les jeunes fréquentant les pentes de ski des centres des Cantons de l'est sont comblés cet hiver, grâce à un programme bien structuré de cours à leur intention, pour toutes catégories... Les Jean Lesard, au mont Sutton, Marc Chabot, au mont Echo, et autres instructeurs compétents, sont la clé du succès de ce programme... Les centres des Laurentides n'ont pas encore jugé bon de s'organiser sur une base semblable, de la Zone lausentienne, de l'Association de ski du Québec, supplée à cette carence en s'occupant de la compétition, sous la direction de son instructeur en chef, l'excellent Jean-Guy Brunet.



PHILADELPHIE — Une des raisons des récents succès des Flyers de Philadelphie est certainement la tenue excellente de leur gardien de buts Bernard Perre. On le voit ici, aidé de Larry Hillman, no 3, protéger sa forteresse contre une poussée dangereuse de Bill Flett, des Kings de Los Angeles. (Téléphoto PA)

Cindy et Ron Kauffman nous reviennent avec les Ice Follies au forum

Le patinage artistique est une affaire de famille pour Cindy et Ron Kauffman. Le duo, formé du frère et de la sœur, en est à ses débuts avec la toute nouvelle 34^e édition des "Ice Follies" qui tiendra l'affiche du Forum à compter du mardi 3 février et à Montréal comme ce fut le cas ailleurs jusqu'à Los Angeles, Chicago, Denver, Philadelphie, Detroit et autres villes. L'assistance ici sera enchantée du talent de ces deux jeunes champions... et elle aura raison de l'être!

Le frère et la sœur qui ont fait partie de l'équipe olympique des États-Unis en 1964 et 1968 sont la perfection même quand ils sont en scène et ils réussissent pour ainsi dire à "donner de la vie" à la surface glacée grâce à une chorégraphie originale et aussi leurs superbes costumes d'un jaune éclatant. Quand on demande à Cynthia et Ron s'ils s'entendent aussi bien hors de la patinoire qu'ils le font sur la glace, ils se regardent en souriant et déclarent à voix basse: "Bien,

il nous arrive de nous chicaner un peu de temps à autre... mais tant que nous ferons partie d'un spectacle, nous patinerons ensemble". Ajoutons ici que Ron, 22 ans, joue très bien le rôle de protecteur envers sa sœur Cindy, 21 ans et la chose ne doit pas trop surprendre puisqu'il mesure 6 pieds, 3 pouces contre tout 5'3" pour Cindy!

INSCRITS À B.B.

Table listing horse racing entries for 'DIMANCHE' with columns for race name, horse name, jockey, and odds.

Derrière le volant

Peter Revson signe avec Roger Penske

Peter Revson a signé un contrat pour obtenir la deuxième voiture du Sunoco Racing Team pour 1970. Peter sera donc le partenaire de Marc Donohue sur Javelin lors de la série Trans-Am.

Pour le jeune New-Yorkais c'est un retour à ses anciennes amours puisqu'avec George Follmer en 1968, il avait piloté les voitures d'American Motors.

La saison dernière, Revson conduisait une Ford Mustang d'écurie et il prenait aussi beaucoup d'expérience dans la série Can-Am étant celui qui gagna la course inaugurale de CanJam pour voiture de groupe 7 au Mt. Fuji au Japon. De plus, Peter a déjà conduit une Brabham à Indianapolis, une Lotus en Europe et avait séparé le siège du gagnant de la Ford GT 40 Groupe 3 du championnat Mondial des Marques en 1966.

Ford annonce qu'il coupe son budget de course de 75%

Henry Ford II a annoncé une réduction de 75% dans le budget de course automobile de sa compagnie pour la saison 1970.

Il annonçait sa nouvelle à la conférence de presse annuelle et disait qu'à l'avenir, une attention toute spéciale sera portée à la façon dont on annoncera les succès de course.

"Nous pensons que nous dépasserons tout d'argent," répondait Ford à la question: "Pourquoi?" On citait aussi comme raison, un effort pour diminuer le plus possible les dépenses fixes dans le coût minimum des voitures. De toute façon, Ford est très fier de ses quatre victoires de suite au Mans, de sa domination dans le Circuit Grand National de NASCAR et aussi avec sa victoire à Indianapolis l'an dernier.

La Bible des amateurs de course sera prête très prochainement

L'édition 1970 de l'annuaire du sport automobile traduit tous les ans par la Fédération Internationale d'Automobile sera disponible très prochainement. L'annuaire contiendra comme d'habitude la liste des circuits de course les plus importants dans le monde, l'appendice J si controversé, la liste des dernières voitures homologuées, une courte biographie des pilotes classés et non classés, ainsi que le calendrier international des courses.

Après un court repos de deux semaines les trois dernières courses débuteront au Circuit Surfer en Australie le 22 février et la série se terminera au Park Sandown le 22 février. Deux Américains participeront à cette série 1970. Il s'agit de Ron Gable qui inscrira une McLaren Chev M10A et de Mike Goth qui pilotera une Surtees TS-Chev. Pour la première fois cette année, cette série de sept courses accepte les voitures de formula A 5000 en plus des voitures régulières de la série Tasman, c'est-à-dire voiture équipée d'un moteur 2.5 litres.

Nouvelles en bref

La FIA annonçait la semaine dernière qu'à partir du 1er janvier 1972, les prototypes et les voitures sports seront tous deux limités à 3 litres au lieu de 3 et 5 litres respectivement... Plusieurs modifications seront faites au Circuit de Hockenheim vue de la course de formule II du 12 avril prochain. Un espace d'environ 23 pieds sera déblayé de chaque côté de la piste à même la forêt, où le célèbre Jim Clark avait perdu la vie... Richard Petty conduira une Plymouth pour la saison 1970 de NASCAR section Grand National. La première course sera à Riverside Californie le 18 janvier... Firestone construit un centre d'essais au sud de Rome, en Italie, dans une petite place appelée Pomezia. En plus d'une manufacture de pneus, le complexe de six millions comprendra un ovale, un circuit routier et une piste de dérapage.

Siffert se fracture une main mais sera quand même rétabli pour les 24 heures de Daytona

Joe Siffert, probablement un des meilleurs pilotes de voitures sports et l'instrument de la victoire de Porsche lors du Championnat Mondial des Marques cette année se remet d'un accident de karting.

Après une séance de test au volant d'une Gulf-Porsche 917, le virtuose du volant a fait une embardée conduisant un kart en essayant d'éviter celui de Kurt Ahrens qui dérapait. Siffert ne sera pas rétabli pour la série Argentine "Temporada" mais devrait être en pleine forme pour la première étape du Championnat Mondial des Marques à Daytona le 31 janvier.

Chapman invente des roues de sécurité

Colin Chapman, la tête dirigeante de Lotus Cars, a confirmé qu'il travaillait sur un projet de roues sécuritaires qui empêcheraient le pneu de sortir de la jante lors d'une soudaine perte de pression d'air. L'accident presque désastreux de Graham Hill à Watkins Glen a certainement accéléré les recherches sur la question. Chapman travaille en coopération avec Firestone.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS D'ABANDON DE CHARTRE
PRENEZ AVIS que la compagnie DELL-FRANCO INC. demande au secrétaire de la Province la permission d'abandonner sa chartre.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est par les présentes, donné que LOUIS NATHAN SELECHONSKY, gérant de garage, résidant au 2004 Romit, dans la Cité de Laval (Chomedey) District de Montréal...

SHENKER & TETELBAUM
Procureurs du requérant

CRESCENT LAND CORP
Prenez avis que la compagnie "CRESCENT LAND CORP." demande au secrétaire de la province la permission d'abandonner sa chartre.

BRUNO J. PATERAS
Procureur de la Compagnie DELL-FRANCO INC.

DU BERGER INSURANCE CORP., corps politique et incorporation, dément incorporé selon la loi, ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal.

WILLIAM ANDREWS et ALICE ANDREWS, épouse dudit William Andrews, les deux auteurs de la cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

IL EST ENJOINT à WILLIAM ANDREWS et ALICE ANDREWS l'intention desquels; d'acquiescer à la copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.

CARTIER PARKING (1969) INC., corps politique et incorporé, dément constitué, ayant son bureau chef et principale place d'affaires en la Cité et District de Montréal.

CARTIER PARKING INC., corps politique et incorporé, dément constitué, ayant son bureau chef et principale place d'affaires en la Cité et District de Montréal.

VICTOR BOKSEN, autrefois résidant en la Cité et District de Montréal, maintenant d'adresse inconnue.

PAR ORDRE DE LA COUR: Le défendeur VICTOR BOKSEN, est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

LES ENTREPRISES BERNARD LIMITEE, corporation légalement constituée, dément constituée, et maintenant d'adresse inconnue.

RICHARD BISSONNETTE, hôtelier, autrefois résidant à Montréal, et maintenant de lieux inconnus, et.

LES ENTREPRISES BERNARD LIMITEE, corporation légalement constituée, dément constituée, et maintenant d'adresse inconnue.

LOTAPARC INC., corps politique et incorporé, dément constitué, ayant son bureau chef et principale place d'affaires en la Cité et District de Montréal.

VICTOR BOKSEN, autrefois résidant en la Cité et District de Montréal, maintenant d'adresse inconnue.

COUR SUPERIEURE
DAME LINDA KILE FITZGERALD, secrétaire, résidant à Plattburgh au numéro 18 rue Champlain, dans l'état de New York, E.U.

DAME ELIZABETH HOLDER, domiciliée au 352 D, Minnesota Circle, Plattburgh, dans l'état de New York, E.U.

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
REGION DU QUEBEC
APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CADÉTES, adressées au Surveillant des appels d'offres, ministère des travaux publics du Canada, chambre 3906, 2885 ave. Union, Montréal 111, P.Q.

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

COMTE DE ROBERVAL
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE DÉFACHEMENT DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA 66-D-3

L'inflation annule la hausse de salaires des Américains

WASHINGTON (AFP) — Une inflation approchant de 6 pour cent a pratiquement annulé les hausses de salaires obtenues par les ouvriers américains en 1969.

Selon les statistiques mensuelles du travail publiées hier, le chômage, pendant le mois de décembre, est demeuré au taux étonnamment bas de 3,4 pour cent, confirmant le sentiment que l'économie n'est pas encore assez nettement ralentie pour commencer à relâcher le crédit.

Pendant l'ensemble de l'année dernière, le salaire hebdomadaire moyen a augmenté de 6,2 pour cent alors que le coût de la vie a augmenté de près de 6 pour cent.

A la fin de l'année, il y avait 78.788.000 salariés aux Etats-Unis, et 2.628.000 chômeurs. La stabilisation du chômage en décembre au taux de 3,4 pour cent atteint en novembre fait suite à une mon-

née en septembre et octobre. Cette brève montée aux alentours de 4 pour cent avait porté l'administration Nixon à croire qu'elle avait réussi à ralentir d'une façon sensible les pressions inflationnistes qui pèsent sur l'économie.

Il n'y a d'ailleurs pas de doute que l'économie américaine s'est ralentie au cours du second semestre de 1969. En fin d'année, les heures supplémentaires dans les industries de manufacture étaient à leur plus bas niveau depuis deux ans. Les ventes au détail demeuraient stationnaires et les stocks des entreprises s'élevaient.

Mais l'analyse du marché du travail en décembre montre que les chefs d'entreprise hésitent à réduire leurs effectifs dans l'espoir d'une reprise rapide des affaires. C'est une des formes de la psychose inflationniste que le gouvernement voudrait dissi-

per avant de relâcher les freins sur le crédit.

Malgré leur intention proclamée de freiner l'inflation sans provoquer l'aggravation du sous-emploi, les économistes du gouvernement considéraient comme sain de parvenir à un taux de chômage de l'ordre de 4 pour cent à la fin de 1969. Pour l'ensemble de l'année, le taux de chômage est demeuré à 3,5 pour cent en légère baisse par rapport au taux de 3,6 de fin 1968.

À Montréal, en février

Des étudiants tenteront de ressusciter l'UCE

OTTAWA (PC) — Le congrès des étudiants des principales universités canadiennes, qui devait se dérouler à Ottawa ce mois-ci pour traiter de la création d'une nouvelle union nationale des étudiants, aura plutôt lieu à Montréal, du 5 au 8 février, a-t-on fait savoir, hier.

Les lettres ont été envoyées dans toutes les universités canadiennes par les étudiants de l'université McGill, de Montréal, et de l'université d'Ottawa, pour annoncer ces change-

ments. La lettre de McGill suggère que Montréal est un endroit plus logique pour le congrès, puisque cela pourrait "faciliter une plus grande participation des étudiants francophones dans les travaux de l'union". La lettre, signée par le vice-président à l'extérieur du conseil étudiant, M. Martin Shapiro, note qu'une telle participation est essentielle.

On explique également que la remise à plus tard du congrès a pour but d'accorder plus de temps à ceux qui sont char-

gés de préparer les documents nécessaires à la création d'une nouvelle union.

L'ancienne union nationale, l'Union canadienne des étudiants a été démembrée l'automne dernier à cause d'un manque de fonds.

Les universités du Québec se sont retirées de l'UCE il y a plusieurs années afin de se grouper dans leur propre union provinciale, qui est tombée par la suite.

La lettre de l'université

d'Ottawa, signée par le président du conseil étudiant, Hugh Segal, déclare: "Nous ne voulons pas nous aventurer dans une bataille infantine avec nos amis de McGill."

"Si nous gardons notre projet de réunion pour janvier, nous nous engagerons dans une dispute stupide et infantine avec McGill. Le congrès prévu pour janvier est donc contremandé. Nous vous invitons tous à assister au congrès qui se tiendra à McGill..." L'accent est

mis sur le contenu du congrès, non sur les participants.

La lettre signée par Segal ajoute que l'auteur "soupçonne" quels sont les buts visés par McGill en convoquant le congrès.

M. Segal n'a pu être rejoint, hier, pour commenter ce passage, mais un porte-parole du conseil étudiant a expliqué qu'il fait probablement allusion à la crainte du conseil étudiant de voir la nouvelle union devenir un autre mouvement politique.

D'après l'analyse des roches lunaires

Aucune trace de vie sur la lune

HOUSTON (Texas) (AFP) — La première conférence sur les roches lunaires s'est terminée à Houston, au Texas. Les savants qui y ont participé pendant quatre jours, après avoir examiné les échantillons rapportés par les astronautes américains, ont indiqué qu'ils avaient été incapables pour l'instant de déceler des traces de vie ou de possibilités de vie sur la lune.

M. E. Barghoin, professeur de biologie à l'université Harvard, qui découvrit des traces de vie datant de près de trois milliards et demi d'années au cours de l'exploration de roches en Afrique du Sud, a déclaré que, pour sa part, il était convaincu que la lune était un astre mort, qu'elle avait toujours été dépourvue de vie et qu'elle était peu propice à héberger des organismes vivants.

Aucun des savants n'avait réellement espéré découvrir des fossiles, des microbes ou une forme de vie quelconque. Certains avaient pourtant nourri l'espoir de trouver des composés organiques contenant des atomes de carbone formant la base de molécules complexes à l'origine de la vie. Ils ont été déçus pour l'instant.

Le professeur Robert Jastrow, de l'institut Goddard d'études spatiales de New York, a déclaré que la surface de la lune dans la Mer de Tranquillité où se posa "Apollo 11", premier vaisseau à ramener des échantillons lunaires, était un endroit peu propice à la découverte de composés organiques du fait qu'elle avait été cuite par le soleil.

Le professeur A. L. Burlingame, de l'université de Californie, n'a pas encore abandonné tout espoir. Il a suggéré qu'une forme de vie, ou tout au moins des substances organiques, pourraient exister aux

pôles lunaires. A ces latitudes, a-t-il dit, ou même à une certaine profondeur du sol lunaire, la chaleur du soleil pourrait être plus supportable favorisant ainsi le développement de matières organiques.

Le professeur I. A. Berger, géochimiste des services géologiques gouvernementaux à Washington, a critiqué les expériences effectuées à ce jour sur les échantillons lunaires et les a jugés sans valeur. Il a déclaré que 60 pour cent du carbone décelé dans les roches n'avait pas été catalogué avec certitude et qu'il se pourrait bien qu'il soit du type organique, il a reproché à l'agence spatiale américaine de n'avoir pas fourni suffisamment d'échantillons aux chimistes pour effectuer des analyses sérieuses.

La majorité des 112 savants qui ont participé aux travaux de la conférence de Houston ont été d'accord pour réclamer des spécimens des régions montagneuses de la lune qui seront certainement plus anciens que ceux ramené de la Mer de Tranquillité par Apollo 11 ou de l'Océan des Tempêtes par Apollo 12 et probablement plus révélateurs.

Les astronautes d'Apollo 13, qui seront lancés vers la lune le 11 avril, tâcheront d'enfoncer des tubes à carottage à trois mètres de profondeur pour prélever des échantillons du sous-sol lunaire qui pourraient receler des matières plus révélatrices. L'agence spatiale étudie également la possibilité de forer des trous dans le côté de collines lunaires pour obtenir des spécimens semblables à ceux gisant à 30 ou 60 mètres de profondeur de la surface plate de l'astre des nuits.

Les séquelles de l'affaire Kopechne hantent les Kennedy

EDGARTOWN (AFP) — Contrastant avec la publicité tapageuse qui, de juillet à septembre, a failli briser le sénateur Edward Kennedy, l'enquête — tant attendue — sur les circonstances de la mort de Mary-Jo Kopechne s'est terminée jeudi dans la sérénité. Est-elle réelle? ou est-ce le simple effet de l'absence de toute information sur ce qui s'est dit dans le prétoire? Le huis clos le plus strict et la discipline du silence, rigoureusement respectée par les 18 témoins que le juge Boyle a entendus durant trois jours et demi, ont abouti à cette sorte d'apaisement. Alors que pendant des mois l'événement tenait en haleine la presse et la télévision qui appelaient "affaire Kennedy", avec tout ce que le mot "affaire" peut sous-entendre, l'instruction qui vient de mener le juge James Boyle, n'occupait plus, faute de matière, qu'une place modeste sous le titre "enquête Kopechne". La nuance d'appellation est significative.

Ce renversement de climat, s'il ne change rien au fait qu'une jeune fille est morte à cause d'un accident de voiture stupide survenu au dernier des frères Kennedy, peut avoir une importance capitale pour l'avenir politique du jeune sénateur.

C'est l'antithèse de ce qui se serait passé si la Cour suprême de l'Etat de Massachusetts n'avait pas interdit l'ouverture de l'enquête le 3 septembre en présence de centaines de journalistes, de dizaines de caméras de télévision, et n'avait pas ordonné le huis clos. Dans ce sens, il est

clair que Ted Kennedy et ses avocats ont gagné.

A présent, la procédure est entièrement entre les mains du juge Boyle. Avant même l'enquête, il doit décider s'il convient d'inculper quelqu'un ou si la justice, en son âme et conscience, décide que la mort de Mary-Jo a été accidentelle et que rien ni personnel ne pouvait plus la sauver après que la voiture se fut abîmée dans l'eau. Après le huis clos de l'enquête et la consigne de silence à tous les participants, l'affaire bénéficie maintenant du secret.

Aucun délai n'est impartit au juge Boyle pour l'étude des minutes de son enquête. Le procès-verbal ne doit pas être rendu public, à moins que le juge instructeur ne recommande une inculpation. Le procureur Edmund Dinis, initiateur de l'enquête, qui a cependant le droit de saisir une Chambre de mises en accusation, a déclaré qu'il ne prendra aucune décision aussi longtemps que le juge n'aura pas remis son rapport à l'instance supérieure.

Cela peut prendre beaucoup de temps. Reste à savoir si ce temps jouera en faveur de l'apaisement ou si, au contraire, le secret gardé autour de l'instruction, générateur d'hypothèses audacieuses, amènera une nouvelle flambée de "révélation" qui remettront Ted Kennedy, bon gré mal gré, sous les feux de la rampe.

Dés jeudi, un journal local du Connecticut, a lancé une pointe! Les parents de Mary-Jo Kopechne, a-t-il écrit, envisagent d'attaquer Ted Kennedy en justice.

Carrières et Professions

CARRIÈRE PROFESSIONNELLE DANS LA VENTE

Notre compagnie fait partie d'une organisation mondiale se spécialisant dans la planification financière. Nous sommes à la recherche de 2 hommes de calibre supérieur qui aiment le défi, la responsabilité... et désireux de recevoir une rémunération à leurs efforts. L'avancement aux échelons supérieurs est automatique. Êtes-vous cet homme!

Faites parvenir votre curriculum vitae à:
Case 1238, Le Devoir.

PROGRAMMEUR

Une excellente compagnie canadienne-française est à la recherche d'un programmeur I.B.M. possédant un an d'expérience dans les langages Cobol et Assembleur.

Excellentes conditions de travail et bénéfices marginaux intéressants.

Prière d'écrire à:
Case 1242, Le Devoir

PROFESSEUR DE FRANÇAIS demandé au Séminaire St-Sacrement de Terrebonne

pour 10e et 11e années (scientifique et classique).
Qualifications: Au moins 16 ans de scolarité.
Expérience: Les candidats ayant une certaine expérience de l'enseignement au Québec seront préférés.
Téléphoner au:
Père Émilien Le Blanc
666-6651

Carrière dans la vente et la gérance

Candidats: Personnes ambitieuses, honnêtes, possédant une solide formation et des qualités de discipline personnelle et de meneur d'hommes.
Compagnie: Complexe financier à ramifications mondiales.
Entraînement: Cours d'initiation et de perfectionnement tantôt à Montréal, tantôt en Europe.
Rémunération: Contrat exceptionnel, garantissant revenu très au-dessus de la moyenne, basé sur expérience et réussite.
Pour entrevoir: Faire parvenir son curriculum vitae à:
Case 1203, Le Devoir, Montréal, P.Q.

TRADUCTEUR

Une compagnie d'assurance-vie recherche un traducteur adjoint pour son Siège social à Toronto, Ont.

Il faut avoir fait de solides études classiques et bien connaître le français et l'anglais.

En retour, la Compagnie offre un bon salaire, des avantages marginaux généreux, d'excellentes conditions de travail dans un immeuble neuf. Elle prendra à sa charge les frais de déménagement.

Faire sa demande par écrit à:
Case 1245, Le Devoir

La Commission Scolaire Régionale Maisonneuve recherche

UN PROFESSEUR DE DACTYLOGRAPHIE (masculin) pour enseigner aux garçons des niveaux sec. 1 et II
Qualifications: - Minimum 12 ans de scolarité
- Détenir un brevet d'enseignement ou s'engager à poursuivre des cours pour l'obtention d'un brevet d'enseignement
- Maîtriser parfaitement les techniques de la dactylographie.
Traitement: Selon la convention collective provinciale.
Entrée en fonction: Janvier 1970

Les personnes intéressées doivent solliciter la présente fonction en s'adressant au:

Directeur du Personnel,
3650, boul. Lévesque,
Chomedey, Ville de Laval, Qué.
Tél.: 688-3781 ext. 36.

Postes importants pour INGÉNIEURS et ARCHITECTES et aussi DESSINATEURS

en Électricité • Mécanique • Industriel • Béton armé • Production • Marketing • Projets • Structures • Usine • Machinerie • Civil • Gérant • Postes immédiats de premier ordre dans les meilleures sociétés canadiennes.
Adressez-vous de suite à:
Technical Registry Inc.,
Alpha Design Inc.,
Arthur Kofman, Ingénieur-Conseil,
1010 ouest, Ste-Catherine, suite 724
Tél. 866-5414

CONSEILLER EN RELATIONS DE TRAVAIL

CADRE, organisme d'éducation reconnu, désire adjoindre un conseiller en relations de travail à son équipe professionnelle multidisciplinaire.
Responsabilité: Conseiller trois associations d'institutions qui font partie du Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation (CADRE), soit:
- L'Association des collèges du Québec
- La Fédération des CEGEP
- L'Association des institutions d'enseignement secondaire.

Conseiller les institutions membres de ces trois associations. Participer aux négociations de conventions collectives pour le personnel enseignant et non enseignant à titre de membre de la partie patronale. Représenter la partie patronale à divers comités prévus par les conventions collectives. Entretien des relations suivies avec les services analogues du gouvernement du Québec, des institutions et des syndicats.

Qualités: Formation universitaire appropriée, quelques années d'expérience en relations de travail, bonne connaissance des milieux d'éducation.

Traitement: Selon la compétence et les standards généralement en vigueur dans la profession.
Adressez curriculum vitae avant le 20 janvier à:
Claude Beauvargard
Directeur général
CADRE
1940 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal 360

DIPLÔMES UNIVERSITAIRES CARRIÈRE DANS L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Notre programme d'entraînement intensif et votre formation universitaire vous donneront l'assurance dans vos relations avec les professions médicale et pharmaceutique.

Roussel (Canada) Ltée, filiale jeune et dynamique d'une société internationale orientée vers la recherche, choisira des représentants pour les régions de Montréal, qui débiteront en février 1970.

Notre politique consiste à promouvoir au sein de l'organisation. Salaire selon l'expérience et la formation professionnelle, voiture fournie, bénéfices marginaux offerts.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" avec l'assurance de notre discrétion à:

M. André Labbé,
Roussel (Canada) Ltée,
2795, Chemin Bates,
Montréal 251, Qué.

Collège du Vieux-Montréal

200 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
- PROFESSEUR RESPONSABLE DES TECHNIQUES D'ASSISTANCE SOCIALE

Fonctions: En collaboration avec la Direction des Services Pédagogiques, animer, administrer et consolider l'option "Techniques d'assistance Sociale" et donner quelques heures de cours.

Candidat: De préférence, un(e) travailleur social professionnel (T.S.P.) ayant l'expérience dans une agence ou une institution de bien-être.

- PROFESSEUR RESPONSABLE DES TECHNIQUES DE RÉÉDUCATION EN INSTITUTION

Fonctions: En collaboration avec la Direction des Services Pédagogiques, animer, administrer et consolider l'option "Techniques de Rééducation en Institution" et donner quelques heures de cours.

Candidat: Un(e) psychologue ou un éducateur ayant une formation universitaire avec expérience dans une institution de bien-être.

Salaire: À déterminer selon la scolarité et l'expérience.
Faire parvenir curriculum vitae. La date limite pour la demande, le 23 janvier 1970.

S'adresser à:
M. Noël Roberge,
Directeur du Personnel,
Collège du Vieux-Montréal,
200 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, Qué.

TRAVAILLEUSE SOCIALE DEMANDÉE

Salaire selon expérience.
S'adresser à:
Hôpital Général du Christ-Roi de Verdun,
400, boul. LaSalle
Verdun, Qué.
Tél.: 766-3551.

AVOCAT OU NOTAIRE

Un organisme d'envergure provinciale, ayant son siège social dans la région de Québec, est à la recherche d'un avocat ou d'un notaire pour prendre charge de son secrétariat.

LA FONCTION:
1. Agit comme secrétaire du Conseil d'administration et de tous les comités et commissions de l'organisme.
2. Donne suite aux demandes d'avis légaux en les soumettant au conseiller juridique.
3. Est responsable des archives, du classement général et de la bibliothèque.

LE CANDIDAT: Membre du Barreau ou de la chambre des Notaires. Expérience d'au moins cinq ans dans l'administration et le domaine juridique.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:
Case 1241, Le Devoir

PHARMACOLOGISTES OU PHYSIOLOGISTES

pour recherches dans l'industrie pharmaceutique

Qualifications:
- Chercheurs possédant un Ph.D., D.Sc., ou M.V., ou M.Sc., spécialisation en pharmacologie ou physiologie;
- expérience en techniques de triage de composés expérimentaux possédant un éventail d'activités pharmacologiques;
- ou expérience en recherches pharmacologiques spécialisées. Domaine de recherche assez vaste: SNC, hypotension, transmission neuromusculaire, arythmie, anti-nauséeux, hypoglycémiques, anti-Parkinsoniens, etc.

Les candidats auront à s'acquitter de:
- la conduite de plusieurs tests pharmacologiques afin d'établir les attributs primaires et secondaires de composés chimiques originaux;
- la direction de travaux visant à déterminer plus définitivement l'activité pharmacologique et le mécanisme d'action de nouveaux agents thérapeutiques;
- surveillance de techniciens, simultanément à leurs propres travaux.

Salaire: - Suivant expérience et qualifications. Bénéfices sociaux avantageux.

Adressez votre curriculum vitae en toute confiance au:
Gérant du Personnel,
B.P. 959,
Montréal 101, Qué.

INGÉNIEUR OU TECHNICIEN DES VENTES

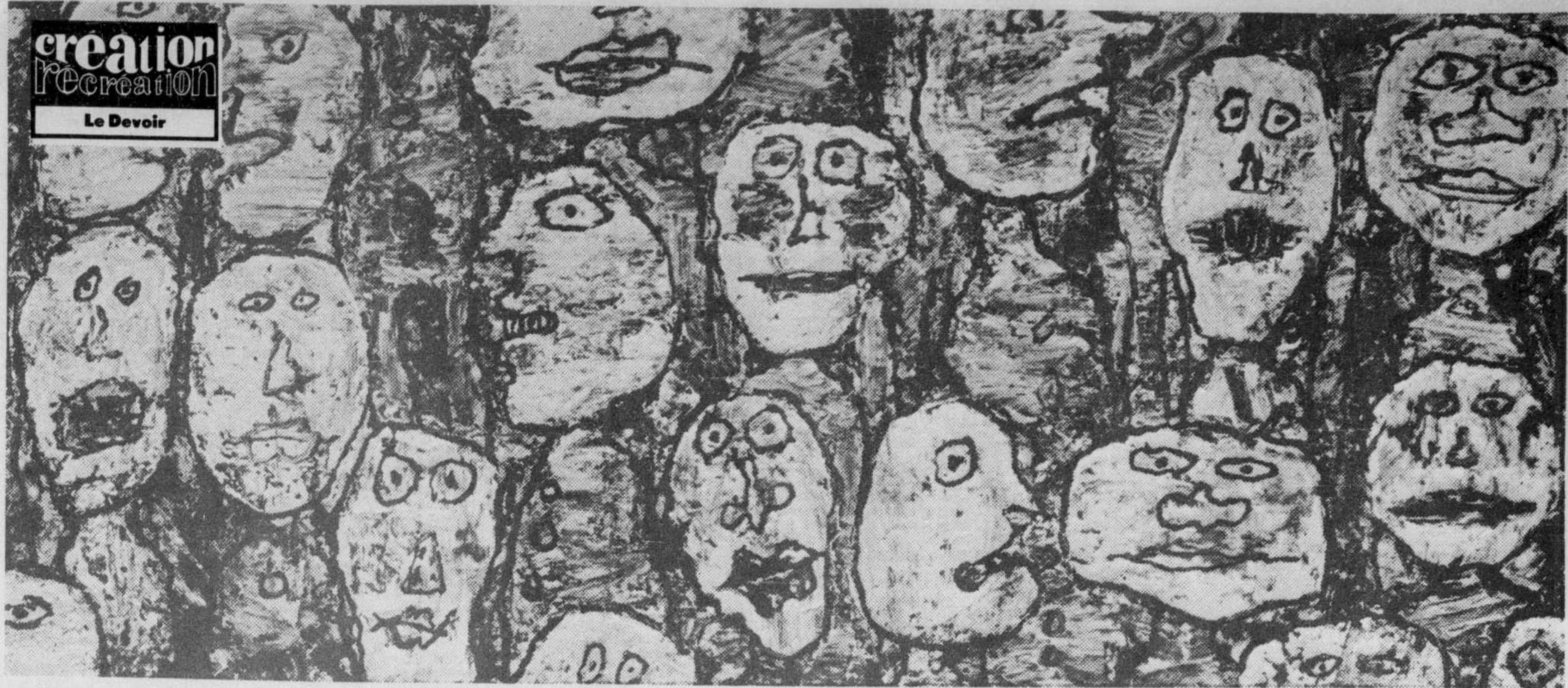
LE DÉFI
Une société établie à Montréal, et possédant plus de 30 ans d'expérience dans le domaine des pompes, filtres, équipement de traitement, veut développer le secteur vente de son commerce.

Jusqu'à maintenant, seule la réputation du service donné et les clients satisfaits ont fait réussir le commerce, aucune représentation extérieure n'existe dans le moment. Le candidat devra donc comprendre les équipements à offrir et sera entièrement responsable des efforts de vente dans le Québec et les Maritimes. Les clients à visiter sont les représentants des municipalités, les ingénieurs-conseils et les industries. Le candidat sera appelé éventuellement à occuper un poste de gestion.

LE CANDIDAT: Agé de 28 à 40 ans, devra posséder une formation technique, et avoir été mis en contact avec les problèmes de station de pompage, installation mécanique, irrigation, équipement de traitement d'eau.

Il doit avoir quelques années d'expérience dans le domaine industriel et posséder des aptitudes dans le domaine de la vente. Il doit avoir l'habilité de planifier et organiser son travail, et posséder un caractère tel qu'il puisse entretenir des relations étroites avec les clients. La direction n'est pas opposée à la possibilité d'une participation raisonnable du candidat par l'achat d'actions.

Salaire selon expérience.
Adressez Curriculum Vitae à:
Case 1244, Le Devoir
Soyez assuré que la demande sera traitée confidentiellement.



Jean Dubuffet: Un chasseur de textures

par Jean-Pierre Tadros

Le Musée des Beaux-Arts de Montréal a décidé d'ouvrir toutes grandes ses portes à l'art contemporain. Et pour ce faire, il a choisi un des artistes les plus contestateurs de notre époque, Jean Dubuffet, à qui il consacre une exposition d'une haute qualité. C'est là une initiative à laquelle nous voulons applaudir tout de suite.

Cette exposition, que nous pouvons visiter jusqu'à la fin du mois, est en fait double, puisqu'à l'exposition proprement dite intitulée "L'homme du commun: travaux de Jean Dubuffet" s'ajoute une sélection de 63 oeuvres de Dubuffet appartenant au Musée d'Art Moderne de New York. Ce doublement n'est pas des plus heureux, et on aurait sûrement gagné à les intégrer. Ceci aurait permis d'avoir une vue moins fragmentaire de l'évolution artistique de Jean Dubuffet, même si les pièces qui nous viennent du Musée d'Art Moderne de New York sont en grande partie des lithographies et des dessins. Mais ne jouons pas au trouble-tête, car c'est là l'exposition envoutante.

On aurait tort, nous dit M. David Giles Carter qui préface le catalogue de l'exposition, de donner à cette exposition "le sens d'une rétrospective". Certes, l'exposition principale avec ses 87 toiles, collages et sculptures reste malgré tout très fragmentaire. Il n'en demeure pas moins qu'elle retrace avec bonheur la carrière de Dubuffet qui s'étend aujourd'hui sur plus d'un demi-siècle: très exactement de 1943 avec Grande Traite solitaire jusqu'à récemment, puisque la dernière pièce est une sculpture peinte, Le Délibérant (mars-août 1969). Les travaux antérieurs à cette période étant, aux dires mêmes de Jean Dubuffet, "l'oeuvre d'un autre qui se trouvait avoir porté le même nom".

Cette évolution artistique de Dubuffet nous la suivons au fil des toiles, découvrant ainsi les nombreux archétypes du monde dubuffétien. Mais il est un mot qui nous fascine: l'homme du commun. Pouvait-on, en effet, espérer qualification plus ambiguë de Dubuffet, et en même temps aussi bien rendre compte de la personnalité de l'artiste? On ne s'étonnera pas plus de voir le peintre affectionner tout particulièrement cette appellation dont il se pare d'ailleurs volontiers. Mais qu'est-ce que l'homme du commun? Nil nous le dit, et pour cause. Restons donc sur cette ambiguïté.

En tout cas on a fait un effort louable pour nous faire oublier le froid tout académique des murs de musée en tapissant ces murs de papier journal, plaçant ainsi les tableaux dans la quotidienneté la plus banale; cette quotidienneté qu'ils sont justement appelés à nous faire voir.

Voilà donc ce peintre extraordinaire arraché de l'académisme et placé dans la rue. Mais qu'on ne s'y méprenne pas: ne l'aborde pas qui veut. Car c'est un univers mental qu'il nous propose, fortement conceptualisé. Et seuls ceux qui se seront préalablement initiés entendront cette voix profonde de l'artiste, vous faisant toucher des abîmes jusque là insoupçonnés, où démesure et délire, violence et convulsion seront vos guides. C'est pourquoi il faut mentionner ici l'excellent catalogue réalisé par M. François Gagnon, professeur à l'Université de Montréal et spécialiste de Dubuffet.

Guide d'autant plus extraordinaire que M. F. Gagnon n'a jamais craint de s'effacer, laissant la parole au peintre qui sait fort bien ce qu'il fait et qui l'explique mieux que quiconque. Mais le catalogue est aussi précieux à un autre titre, puisque qu'il nous permet de replacer chacune des toiles dans la série à laquelle elle appartient. On est plus à même, alors, de suivre cette minutieuse exploration de la matière brute — la texture — qui s'inscrit dans cette quête du "Grand Système Universel des Graphismes". Ici, il ne faut pas avoir peur des mots, car, comme le dit fort sagement Max Loreau, cette quête exige du peintre qu'il "parcoure tous les registres de perception qui lient l'esprit au monde des phénomènes pour les accommoder ensuite en explorant leurs différentes combinaisons partielles possibles pour aboutir à leur totale confusion" — et à la nôtre, bien souvent. Univers mental, avons-nous dit, c'est bien de cela qu'il s'agit ici.

Rien d'étonnant alors que le spectateur, même celui avide de sensations fortes, ne se sentent dérouter par ces toiles qui rompent délibérément avec toutes les formes admises. Qu'on soit dérouter, désorienté, pourquoi s'en étonner; Jean Dubuffet le veut ainsi. Mais il y a plus, car ce désorienteur de génie inquiète. D'où ce double mouvement, apparemment contradictoire, qui saisit, d'entrée de jeu, le "regardeur"; double mouvement fait de rire et de peur.

Quelle autre définition donner à son oeuvre, sinon celle-là même qu'il appliquait jadis à l'art: "L'art, disait-il, doit toujours faire un peu rire et un peu faire peur. Tout mais ne pas ennuyer".

Mais ce rire qu'on voit poindre sur nos lèvres n'est pas sans cacher une certaine gêne. Aujourd'hui la violence, le grossier scandale sont des procédés admis. Le public a l'habitude d'être agressé, et ne proteste plus. Mais si rire il y a c'est que le burlesque, le caricatural, voire le grotesque sont souvent le lot de notre peintre. N'a-t-il

d'ailleurs pas intitulé l'une de ses séries "Paysages grotesques"? Et puis regardez donc Quatre Messieurs en auto, ou Paysage avec gros arbre et lune, ou encore les deux toiles de la série des "Barbes". Barde des retours incertains et Le Nid de Barbe. Je ne sais rien d'un humour plus tranchant. C'est comme si le peintre avait voulu ici reprendre possession de soi par un geste de moquerie. Et n'est-ce pas là le propre de l'humour? Mais il est vrai aussi que ce geste du peintre ne procède pas d'une humeur de démission. Car les personnages à la gestulation de carnaval, aux contours grotesques, nous avise Dubuffet, sont célébrés "sur un plan de haute cérémonie". Il y a là, donc incantation, haute célébration. Ainsi va Dubuffet, nous ballottant d'un extrême à l'autre.

Mais la peinture de Dubuffet est aussi exploration du vide, appel de l'infini. Cet attrait du vide — tel est le titre d'un de ses tableaux — me semble particulièrement sensible dans toute l'oeuvre de Dubuffet, ou à tout le moins dans cette portion qu'il nous présente ici. Ce vide toujours prêt à surgir de ces figures aux contours indéterminés, c'est le vide qu'on devine au bout de la course de Dubuffet. Le vide des espaces infinis vers lequel chacune de ces toiles tend désespérément. Et cet appel de l'abîme n'est pas sans inquiéter. Mais tel n'est-il pas la fonction du peintre?

Une question se pose alors; qui est donc Jean Dubuffet? qui est-il donc cet homme du commun en lequel nous avons tant de mal à nous reconnaître? Pour le savoir essayons donc de retracer, brièvement sa trajectoire, cette trajectoire dont le point de départ nous ramène au début du siècle, très exactement en 1901, au Havre.

Ses parents, il faut le dire car cela a son importance, sont négociants en vin. A la sortie du lycée, Jean Dubuffet décide de monter à Paris pour se consacrer à la peinture. Il a dix-neuf ans et plein d'ambition. Aussi pendant quelques mois suivra-t-il les cours de l'académie Julien. Mais bien vite cet enseignement lui pèsera. Cette décevante expérience lui inspirera peut-être cette réflexion que nous retrouverons beaucoup plus tard sous sa plume: "rien ne me semble plus faux, plus stupide, que la position prise par les élèves d'une école de dessin, placés devant une femme toute nue, debout sur une table et immobile, qu'ils regardent pendant des heures".

Il acquiert alors la conviction que les "véritables créations d'art ne peuvent être issues que de la vie quotidienne,

des gens du commun". Il ne voit donc d'autre issue que de plonger dans la quotidienneté la plus banale, d'apprendre à vivre comme les autres", de devenir homme du commun. En 1924, il abandonne la peinture et décide de "refaire sa vie complètement".

Le double signe du commerce du vin et de la peinture. Dialectique apparemment confuse, comme le faisait remarquer l'un de ses exégètes, mais néanmoins fort caractéristique de la démarche de Dubuffet. Cette pratique du négoce du vin lui permet en effet de redescendre au bas de l'échelle, de devenir "homme du commun", et ainsi de refuter cette conception romantique qui fait de l'artiste un être privilégié. Et puis, ce lent oscillement entre le commerce et la peinture lui permettra de porter à maturité cette idée-force de toute son oeuvre qui, avons-nous dit, débute réellement en 1942, à savoir: "retrouver la spontanéité première et le jaillissement par de l'expression". Recherche constante qui l'amène à porter une attention particulière aux oeuvres d'inspirés, de médiums et de fous.

Mais ne brûlons point les étapes. En 1942, donc, il décide, une fois de plus d'abandonner son négoce de vin et de se consacrer exclusivement à la peinture. Mais cette fois ce sera pour de bon. Et depuis cette date il n'a cessé de travailler la matière et les formes, investigant patiemment, mais résolument, tous les champs du possible.

Chaque thème est patiemment exploré, donnant ainsi naissance à des séries, dont certaines donneront lieu à de longs développements. Énumérons donc celles particulièrement bien représentées dans cette exposition: "Hautes Pâtes" qui nous rappellent l'importance du matériau chez Dubuffet, "Vues de Paris", "Murs", "Portraits", "Sahara", "Corps de dames", "Sol et Terrains", "Peinture Laquée", "Tableaux d'assemblages", "Texturologies", "Barbes", "Paris-Circus", et enfin le vaste cycle de "L'Hourloupe", le plus récent et le mieux représenté dans cette exposition.

Dubuffet se révèle curieux de toutes les matières qui lui tombent sous la main, et il en explore passionnément les possibilités dans tous les domaines. Ici, il nous dit sa passion de l'anthracite ("Grand Nu charbonneux"), là il nous prévient de son désir d'expérimenter une nouvelle technique "basée sur un emploi presque exclusif des peintures industrielles très fluides". Il est véritablement à la chasse aux textures.

Son oeuvre témoigne donc d'une révolution permanente et d'une continuelle fuite en avant vers des terrains inexplorés. Mais une telle attitude n'alla pas sans provoquer de vives réactions de la part du public chatouilleux. La série "Mirobolus, Macadam et Cie" marquera le début du "scandale" Dubuffet. Et pendant longtemps, chacune de ses expositions, si elle attirera l'admiration passionnée de quelques-uns, provoquera une vive irritation de la plupart. On criera même aux sacrilèges. Dubuffet ne s'attaquait-il pas à l'art lui-même qu'une imagerie officielle s'emploie à sacrifier et incite à la révérence?

Cette lutte contre la culture, qui se traduit picturalement par une déculturation du geste, dont M. François Gagnon décrit fort bien les étapes dans le catalogue "Dubuffet", il la mènera parallèlement par l'écriture, préfacant les catalogues de ses expositions. Ceux-ci seront rassemblés une première fois en 1946 dans *Prospectus aux amateurs de tout genre*. Puis, tout récemment, en deux volumes chez Gallimard, *Prospectus et tous écrits suivants*. Une lecture qui se révèle le meilleur guide qui soit à son oeuvre picturale. Car si sa démarche se veut avant tout subversive, il n'en demeure pas moins que Dubuffet est animé par un profond désir de communication, par un besoin comme viscéral d'être entendu et compris.

C'est vers la fin des années quarante que Dubuffet, organisateur de génie, commence à organiser, à Paris, des expositions d'oeuvre exaltées, nées en marge de la culture et qu'il désigne globalement sous le nom d'Art Brut. Les créateurs ne sont rien d'autres que des psychopathes, des parias, des enfants. Pour y exposer il faut répondre à cette terrible condition: "être à mille lieues de la culture assise".

Les collections de l'Art Brut sont actuellement dans un musée privé, dont M. Gagnon nous assure "qu'il est bien le musée le plus extraordinaire qu'on puisse voir à Paris". Et c'est en ces termes qu'il nous le décrit: "trois étages de production n'entrant dans aucun cadre commun, merveilleuse d'invention et de délire. Haut lieu d'électricité mentale". Si, donc, Jean Dubuffet est épris des fous et des enfants de l'Art Brut, c'est que pour lui, on l'aura deviné, ils sont les seuls engagés dans la vraie voie de la création de l'art qui se trouve, elle, à l'antipode de la culture.

Homme du commun, il ne se dérobera pourtant pas aux obligations de l'artiste. Les expositions se font nombreuses. En 1960, c'est la consécration avec des expositions rétrospectives en Italie, en Hollande, en Allemagne, en France, et

enfin au Musée d'Art Moderne de New York. Une nuance pourtant: "je ne veux pas m'insérer dans la catégorie des artistes, je veux rester seul dans mon genre. C'est un besoin de caractère". La remarque est précieuse.

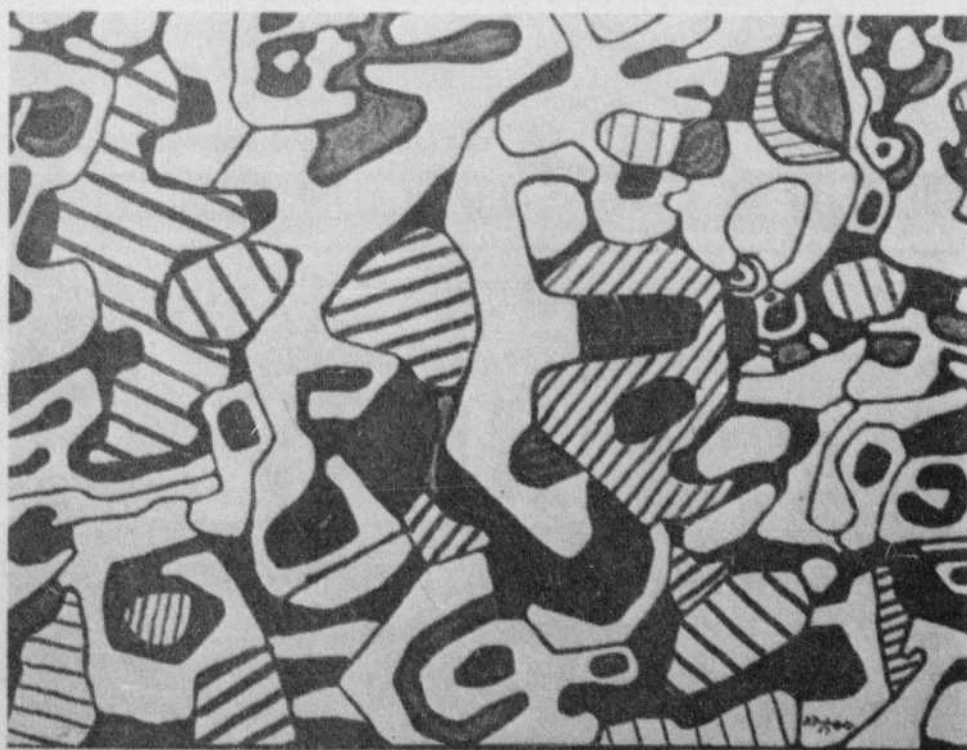
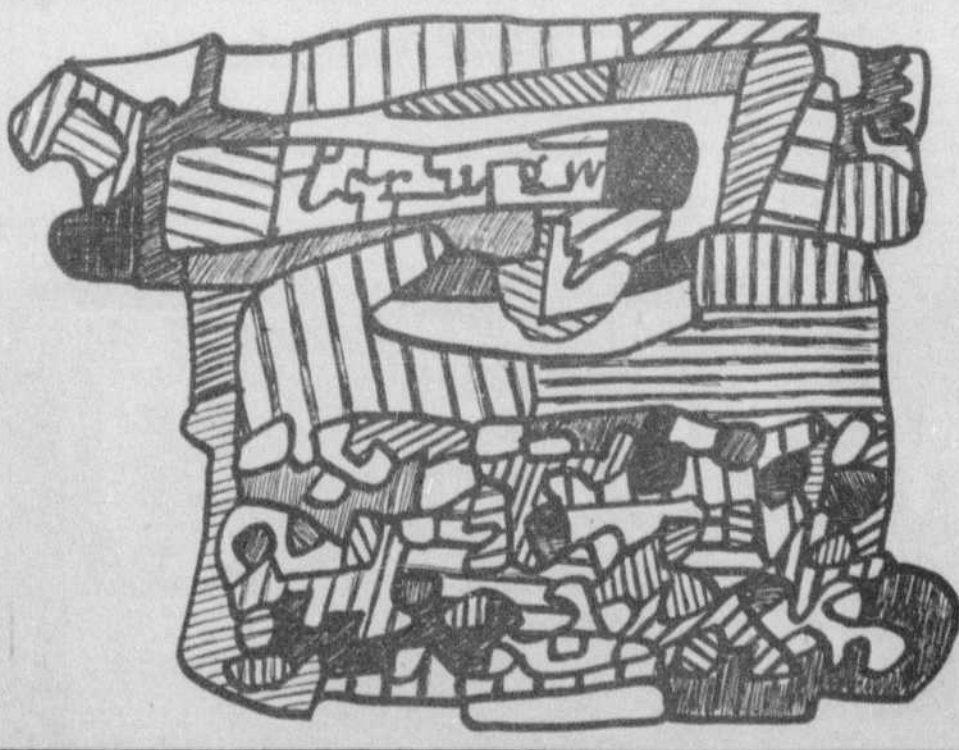
Nous voilà arrivé en 1962. C'est l'année où débute ce vaste et fascinant cycle de l'Hourloupe, dans lequel Dubuffet se trouve toujours engagé. Arrêtons-nous, ne serait-ce qu'un instant, et regardons Dubuffet chassant, à la recherche de textures nouvelles, de graphismes relevant de l'alchimie des formes. L'anecdote qui suit nous l'empruntions à Max Loreau, tirée de sa perspicace étude sur Dubuffet et le voyage au centre de la perception (La Jeune Parque, 1966).

L'Hourloupe, nous révèle Loreau, est née d'une hantise fort moderne: la conversation téléphonique. "Jean Dubuffet, comme tant d'autres, a coutume de conjurer les effets néfastes de cette épidémie à l'aide de petits dessins très sommaires tracés au stylo-bille sur des feuilles placées tout exprès à côté de l'appareil téléphonique. Les dessins qu'il engendra ce mois-là l'inconscient d'une pointe Bic prirent tous une même curieuse allure qui eut tôt fait de mettre en alerte un esprit avide de chimères". Dubuffet décide donc de découper ces dessins et de les coller sur fond noir. L'effet en est merveilleux. Il décide donc de faire de ces images un livre "agrémenté d'un texte en jargon de son cru qui lui calligraphie avec une maladresse très appliquée" et qu'il intitule *L'Hourloupe*. Le mot servira à désigner la série à venir toute entière qui prendra, et continue de prendre, des proportions insoupçonnées.

Un précieux filon venait d'être découvert. Et c'est en un monde plein de délire qu'on se trouve depuis plongé. Un monde d'une lecture fort difficile car il manque à l'oeil des points de repère, mais qui accrochent et finissent par fasciner. La galerie des archétypes s'allonge et se trouve alors hourloupée.

Homme du commun, Dubuffet nous fait sortir du commun en nous le rendant visible. Comment alors aborder une telle exposition sans avoir au préalable entrepris de réajuster notre vision des choses et du monde. L'avertissement de François Gagnon devient alors précieux:

"Je doute qu'il soit possible de visiter, avec fruit cette exposition si on ne s'est pas passionné au moins une fois pour le mental, si on n'a pas ressenti l'atmosphère de ces lieux spirituels, de ces paysages conceptuels où souffle si fort le vent du délire et de la folie. Si c'est le cas, à quelle fête ne va-t-on pas maintenant prendre part! Une fête de la puissance et de la démesure.



Le feuilleton littéraire d'André Major

G. Guèvremont, la critique et Anne Hébert

C'est Germaine Guèvremont et son oeuvre qui font l'objet du cinquième Dossier de documentation sur la littérature canadienne-française publié par Fides. Le but de ces dossiers est d'apporter "un supplément d'information et de culture littéraire" et de faciliter "la mise en train des travaux de recherche en littérature canadienne". Le dossier est constitué d'une chemise en carton coloré dans laquelle on trouve une documentation bio-bibliographique, des photos, des aperçus sur l'oeuvre, sur les circonstances qui l'ont déterminée, des extraits critiques, des études sur l'art romanesque de Germaine Guèvremont. Il s'agit, en gros, d'un document qui peut servir de point de départ en même temps que de bilan sommaire. Il a au moins l'avantage d'offrir la synthèse d'une oeuvre exemplaire, non tant par son importance quantitative que par la place qu'elle a occupée dans notre littérature et qu'elle occupera sans doute dans l'avenir. En tout et pour tout, un recueil de nouvelles ("En pleine terre"), deux romans et un livre de mémoires qui paraîtra un jour ou l'autre: ça se lit en une journée. Mais on l'oublie moins vite. Le Survivant demeure un de nos personnages les plus forts et les plus profondément représentatifs. Le dossier préparé par Renée Cimon fourmille de faits, de détails, de remarques qui sont loin d'être superflus quand on sait que jusqu'à ce jour l'oeuvre de Germaine Guèvremont n'a été largement commentée que dans l'étude de Rita Leclerc. Les étudiants ne seront pas les seuls à consulter ce dossier.



Germaine Guèvremont

père réel de la Société des Écrivains" de peur sans doute que les autres l'oublient. Maurice Lebel déclare la guerre aux critiques qu'il accuse volontiers d'amateurisme, de dilettantisme, et pire encore. Il en vient à exiger des journaux une critique spécialisée, d'une compétence à toute épreuve et dans tous les domaines, religion comprise. Victor Barbeau, pour sa part, refuse de distinguer le critique et l'écrivain, puisque "lire une critique, c'est (...) lire un écrivain", mais — il y a un mais — nos critiques sont trop souvent ignorants de l'histoire littéraire et de l'histoire tout court. "Leur ignorance du passé est déconcertante", précise-t-il, mais ce n'est pas le fait du critique, c'est le fait de la jeunesse. Demandez aux jeunes écrivains ce qu'ils pensent d'un ancêtre: ils ne l'auront probablement pas lu.

Bref, la critique journalistique passée à tabac. Bilan froissant la catastrophe. Quel temps, mon Dieu! Soupirs et désolation. Arrive sur les entrefaites un poète-éditeur, qui a rendu compte durant quelques années de l'actualité dans un grand magazine. Je parle de Gaston Miron qui rappelle fort à propos qu'il existe plusieurs types de critique "qui correspondent à des fonctions particulières et qui répondent à des besoins aussi particuliers". Prenons la critique journalistique: sa fonction n'est certes pas de "disséquer une oeuvre", elle serait plutôt d'accompagner, comme le disait Roger Duhamel reprenant une formule de Robert Kanters. Entendons par là que le journaliste commence par informer, par "débattre la marchandise" avant de prétendre guider l'écrivain. Il sert en quelque sorte d'intermédiaire

entre l'oeuvre publiée et le public lecteur. Il peut juger cette oeuvre, il le fait; mais ce serait une erreur de ne pas tenir compte, comme le dit Duhamel, de "la rapidité d'une première lecture, du souci d'une actualité relative, de l'espace toujours restreint réservé dans les journaux à la chose littéraire".

En fait, la discussion est faussée par la confusion de ce que Miron appelle "les types de critique", et le Bulletin de la SEC montre à quel point cette confusion devait être dissipée pour que le débat ait enfin lieu en toute clarté.

Les lundis de S. Catta

Après la période des Fêtes, Salvator Catta tiendra, chez lui (5400 Hutchison, à 20h.30), des lundis poétiques dont voici le programme. Le 19 janvier: "Les femmes de la Bible que j'ai connues" et "Le fleuve et la route", extrait de la Symphonie canadienne. Le 2 février: Dante (Hugolin) et Rencontre avec Béatrice), et "Le Nord", extrait de la Symphonie canadienne. Le 16 février: La Fontaine (Volontés de puissance), Chesterton (Ballades humoristiques), de même que "L'Ouest", extrait de la Symphonie canadienne. Le 2 mars: Nietzsche (Rien qu'un fou, rien qu'un poète...), Gérard de Nerval (Sonnet métaphysique), l'Ame en partance de Baudelaire, et "La Grande ville", extrait de la Symphonie canadienne. Le 16 mars: Rimbaud (Le Bateau ivre), Verlaine (3 poèmes), Claudel (La Sainte Face et Connaissance de l'Est), et "Campagnes", extrait de la dite Symphonie. Le 30 mars: l'homme aux songes, et "Missions" de la même Symphonie.

Tel est donc le programme de la deuxième série de récitals que M. Catta donne en présentant "chaque pièce de façon circonstanciée". Le salon du récitant est d'ailleurs ouvert à tout le monde, et on sert le café après le récital. L'intention avouée de S. Catta en organisant ces soirées est de "renouer avec une tradition qui s'est un peu perdue et qui a sa raison d'être, présenter des chefs-d'oeuvre oubliés, bien qu'ils soient, au fond, des plus modernes", et "de faire acte de présence comme lecteur et récitant, n'ayant plus le "canal" de la radio, comme vous savez, et encore moins celui de la télévision."

Anne Hébert vue par Lacôte

Le chroniqueur de poésie des "Lettres françaises", René Lacôte, ne cesse depuis plusieurs années de communiquer aux lecteurs français ses découvertes poétiques, celles qu'il fait partout dans le monde, y compris au Québec. Il a toujours présenté avec un grand souci de rigueur les poètes d'ici, accordant parfois beaucoup d'importance à une revue comme la Barre du Jour ou Liberté. Cette fois, il va encore plus loin puisqu'il publie, dans la collection Poètes d'aujourd'hui de Seghers, un Anne Hébert, qui s'ajoute,

à celui de Pierre Pagé, paru dans Écrivains canadiens d'aujourd'hui. Il avoue dès le départ qu'il considère la poétesse québécoise comme "l'un des grands écrivains de notre temps" et nous le voyons intégrer à son étude des éléments apparemment extérieurs qui lui permettent non de rendre, l'oeuvre d'Anne Hébert plus compréhensible, mais certainement de la mieux situer, compte tenu de la relative ignorance que ce lecteur a de la situation exacte du Québec contemporain. À son avis, la poésie d'Anne Hébert "a gardé sa très grande pudeur dans une inspiration ardente et généreuse. Immédiatement intelligible, elle est aussi d'une portée universelle." À partir de là, le critique explore l'oeuvre, puis présente un choix de textes, suivi d'une bio-bibliographie. On y trouve une soixantaine d'illustrations.

Classic Book Shops français

Quand on veut trouver des livres anglais, on peut aller chez Classic Book Shops. Il y en a huit à Montréal. Depuis l'été dernier, elles ont un service français, plus ou moins développé. Mais à la Place Alexis Nihon, M. Pascal Assathiany, autrefois de la Maison du Livre, nous dit que cette succursale a fait une grande place au livre français qui occupe maintenant la moitié de l'espace. On y peut acheter du livre de poche, du livre québécois (et en bonne place), des ouvrages de sociologie et

de philosophie, du livre populaire, somme toute, étant donné que la librairie accueille surtout le grand public, ce qui ne l'empêche pas d'accepter des commandes spéciales. Il arrive qu'on trouve, tout près, le même titre en anglais et en français, de quoi rendre bilingue n'importe qui. Il arrive que des anglophones achètent du livre français, il arrive aussi que des francophones, qui allaient acheter des titres anglais, achètent finalement des titres français. Il y a même un Classic Book Shop à Winnipeg qui vend du livre français.

Si on va un vendredi soir à la Place Alexis Nihon, on peut bouquiner, puis assister, gagné par l'euphorie ou poussé par la foule, au Donald Lautrec Chaud qui a lieu à quelques pas de la librairie.

Parutions

"Mémoire" de Jacques Brault, recueil d'abord publié chez Déom, est devenu propriété de Grasset, pour enfin paraître, partiellement, dans une édition de luxe aux Éditions de l'Université d'Ottawa. Plus précisément, il s'agit de la "Suite fraternelle" dédiée à Claude Mathieu, André Brochu, Paul Chamberland et Pierre Maheu. Rappelons que cette suite avait tout d'abord paru dans un des numéros de la revue Parti Pris. Dans la collection Voix vivantes, le texte de Brault suit immédiatement "La Symphonie du Misereor", de F.-A. Savard. Anne Bernard, qui avait remporté avec "Cancer" le Prix du Cercle du Livre de France en 1967, publie, toujours au Cercle, un quatrième roman intitulé "Le chemin de la côte", sorte de drame psychologique raconté à la per-

sonne et qui, à en juger par ce que j'ai lu, n'ouvre guère l'appétit.

Aux Presses de l'Université Laval, un ouvrage en collaboration, "Le public et l'information en relations du travail", qui réunit des textes de Gérard Dion, Pierrette Sartin, Thomas Sloan, Ghislain Dufour, Richard Daignault, Mack Erb, Jean Bernier, Vincent Prince, Georges Lahaise, Jacques Rivet et Marcel Gilbert. Ce qui a amené le Département des relations industrielles à étudier le rôle de l'information dans ce domaine, c'est qu'on a compris "l'importance au-

jourd'hui essentielle de l'information pour tous", pour reprendre les termes de Gérard Dion.

Le Centre de Psychologie et de Pédagogie en passant à d'autres mains n'en continue pas moins de publier du manuel scolaire. En voici un d'apparence aride, mais sûrement utile: "Initiation à la vie économique", préparé par un groupe de professeurs de Laval. Il s'agit bien d'un manuel, mais qui en apprend au profane désireux de connaître un peu mieux les rouages de l'organisation économique, ce qui peut donner un sens à toute démarche politique, sinon la justifier.

Henri Michaux — Façons d'endormir, façons d'éveiller (Gallimard)

Après avoir exploré les "misérables miracles" de la mesaline, ce voyageur de "l'autre monde" se penche, enfin, sur les rêves. Enfin, car on s'étonne en effet qu'un poète comme lui ne s'en soit pas préoccupé plus tôt. Il le fait avec de grandes précautions, sans verser dans le symbolisme ni le freudisme, presque avec humilité. Mais rien de ce qu'il dit n'est jamais indifférent, et c'est une fois de plus une aventure aux frontières de soi-même qu'il entreprend ici, guide exemplaire des mystères qui nous habitent.

M. G.

Si Peter Paul Rubens vivait aujourd'hui, il lirait

Realités

"La plus belle revue au monde"



La grande sensibilité artistique de Rubens et son appréciation pour la beauté, le dirigeraient instinctivement vers Réalités, "la plus belle revue au monde". Chaque mois il aurait la joie de pénétrer dans un monde fascinant, lequel renferme le plus grand art, le voyage, la politique, la mode, les aliments. Il s'émerveillerait devant les magnifiques reproductions de peintures et de photographies, imprimées sur papier glacé de qualité; son imagination serait troublée par les images évoquées, par les mots de nos éditorialistes. Si Rubens vivait aujourd'hui il lirait Réalités. Vous, qui vivez aujourd'hui dans un monde fascinant, pouvez profiter encore plus de Réalités, en vous abonnant.

REALITÉS en Amérique Dept. V-23
301 ave Madison, New-York, N.Y. 10017

Pour un temps limité seulement, une offre vraiment spéciale

Édition anglaise 7 numéros pour \$9.95
 Édition française

NOM:
ADRESSE:
VILLE: PROVINCE:

Règlement ci-joint Prière de me facturer

COLLECTION ÉLÉMENTS DE MATHÉMATIQUES MODERNES CEGEP
J.M. Jarry, Directeur de la collection

LIVRE 15 - PROBABILITÉS ET STATISTIQUES
Par: J.-R. MESSIER et R. PAQUIN

LIVRE 9 - CALCUL II - CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL
par: Ronald BOURGUIGNON

- Variables aléatoires: cas infini
- Variables aléatoires: cas fini
- Théorie de la probabilité
- Régression et corrélation
- Analyse combinatoire
- Inférence statistique
- Les échantillons
- Ensembles
- Les nombres réels et la continuité des fonctions
- Le théorème de Rolle et ses applications
- Les suites
- Les séries
- Primitives et techniques de primitivation
- l'intégrale de Riemann
- Appendices

472 pages
\$7.50

\$6.50

274-6521 **LIBRAIRE LIDEC INC.** 1083 AVE VAN HORNE, MONTREAL 154, QUE. **EDITEUR - IMPRIMEUR**



Anne Hébert vue par R. Lacôte

UNE ENQUÊTE Suite de la page 16

moment "qu'on ne fait de mal à personne". Il n'est pas favorable non plus au retour à un conformisme traditionnel exigeant des fiancés qu'ils restent vierges jusqu'au mariage.

Essayant de faire des suggestions concrètes pour dresser des normes en matière de sexualité Packard suggère le mariage à l'essai. Il est d'avis qu'une période probatoire de deux ans permettrait aux futurs époux de faire la preuve de sérieux de leurs intentions. Il n'ignore pas cependant les objections soulevées contre cette période probatoire. Elles sont basées sur la conviction que la permanence d'un mariage est en soi, d'après de nombreux spécialistes des questions matrimoniales, un facteur de succès. Il lui semble cependant que le risque mérite d'être pris car le nombre de divorces augmente. Par ailleurs, il

est d'avis qu'obliger des gens déjà conscients que leur mariage est un échec à continuer de vivre ensemble serait une erreur plus grave et une source de plus grands conflits individuels et sociaux que de leur permettre de se séparer à l'amiable après deux ans.

Il est d'opinion que les enfants nés soient des enfants désirés. Les enfants conçus accidentellement sont responsables d'une grande part des difficultés de notre société, d'après lui. Déjà de nombreux parents aux États-Unis ont recours aux méthodes de planning familial. "D'ici dix ans, on peut espérer qu'on aura finalement transformé radicalement la législation de l'avortement encore en vigueur dans beaucoup d'États en lui ôtant son caractère punitif et répressif qui a conduit tant de femmes à recourir aux fausses couches."

Il ne faut pas chercher dans l'ouvrage de Packard une véritable étude des problèmes soulevés par la sexualité. L'auteur fait une enquête. Il nous expose les dimensions du problème et ce qu'il a à suggérer découle d'un bon sens et d'une relative ouverture d'esprit. Je dis relative puisque Packard est beaucoup plus prudent et beaucoup plus conservateur que nombre d'Américains, sociologues ou sexologues, qui se penchent sur les mêmes questions, comme, par exemple, Albert Ellis. Autrement dit, son livre peut être mis entre toutes les mains, surtout celles de parents inquiets et raisonnables qui veulent comprendre et qui veulent qu'on leur donne des suggestions qui vont au-delà de celles qu'ils trouvent généralement dans les magazines et les journaux.

"Le sexe sauvage" par Vance Packard, Éditions Calmann-Lévy, Paris.

Vient de paraître... **LA NUITTE DE MALCOMM HUDD** ROMAN DE VICTOR LEVY-BEAULIEU

• Un roman inoubliable, violent et pathétique... l'histoire d'un Québécois mal décidé à mourir

En vente partout à \$3.00 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651 Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328.

... aux Éditions du Jour

VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU JOUR...
Thompson Square, 1651 St. Denis, Montréal, V1G 2Z8

Roman québécois / "La Défaillance" de Gilbert Choquette

Quand les péchés ont cette bonne odeur

par Jean Éthier-Blais

M. Gilbert Choquette a d'abord été poète, un poète à l'ancienne, lyrique et moraliste, avec du souffle. Ses vers sont presque classiques. Ils vont se déroulant avec ampleur. M. Gilbert Choquette a l'esprit subtil et ses vers sont comme lui. Le poète et sa muse raffinent sur la noblesse et la beauté. Car M. Gilbert Choquette croit à l'existence du beau et du laid, du bien et du mal. Du romancier, je n'ai lu que L'Apprentissage, oeuvre pénétrante. Un jeune homme, bien bourgeois, au fond paresseux, apprend, nouvel Hippolyte, ce que c'est que la vie, dans les bras d'une Phédre montalais. C'est un livre important que L'Apprentissage. M. Gilbert Choquette connaît à merveille le milieu qu'il y décrit, à la fois littéraire, artistique, politique et industriel. Il le juge sévèrement. Ce ne sont que ratés et déclamateurs. Il a raison. Les hommes s'usent plus vite au Québec qu'ail-

leurs. A quarante ans, la retraite intellectuelle (et son confort) est vite acceptée. C'est pourtant l'âge où l'homme commence à se connaître. C'est à quarante ans que Montaigne, entouré de livres, entreprit cette longue méditation qui a nom Essais. Et Valéry? A quarante ans, l'homme est comme affranchi de toutes sortes de contraintes, en particulier de celle de l'opinion publique. Il écrira ce qui lui plaît. Il percera lui-même son énigme. Le jeune anti-héros de L'Apprentissage ne saura jamais que faire de sa vie; il deviendra comme la plupart de ses compatriotes, un raté de l'intelligence. La conclusion de ce roman, dans sa sobriété, est tragique. M. Gilbert Choquette a le don rare de susciter le tragique, avec son ironie.

La Défaillance (1) c'est aussi l'histoire d'un échec; et d'une victoire. Je n'y vois pas, pour ma part, un conflit de générations. Félicien Franchère, qui a quarante ans, est un hom-

me veule, qui n'agit que pour se donner des raisons de s'analyser. Christophe Aubert, par contre, a vingt ans. C'est un pur. Il croit à la beauté et à la laideur, à l'existence du bien et du mal. Il est prêt à tous les sacrifices pour accéder au palier de l'Idéal. Pour tout dire, il est cambrien (néologisme plein de pudeur); mais il fascine le pauvre Félicien. La jeunesse a le beau rôle dans La Défaillance. Ainsi en a décidé M. Gilbert Choquette. Je veux bien; mais c'est là pur arbitraire. Félicien Franchère dirige une revue catholique. Personne ne la lit, ce qui est naturel. Les revues religieuses, quelle que soit la religion (et qu'elles s'appellent France-Observateur ou Esprit) ont la mauvaise habitude d'être ennuyeuses. On les lit par devoir ou par paresse, sachant qu'elles ne viendront rien déranger. Félicien Franchère, lui, croit que l'échec de sa revue, il le doit à ses prises de position idéologiques, trop abruptes

pour le lecteur québécois. Est-il trop à droite ou trop à gauche? Je n'ai pas très bien compris. Et cela n'a aucune importance. La gauche et la droite sont interchangeables. Bonnet blanc, blanc bonnet. Ce qui compte, partout et en tout temps, ce sont les gros sous. Les humains sont ainsi faits; avec, de temps à autre, pour donner du piment à notre genre, l'ironie souriante (et méprisante) d'un Gilbert Choquette. Les révolutionnaires s'installent toujours dans les palais de leurs victimes. J'ai vu Ho dans le sien, à Hanoi, au milieu d'un essaim de jeunes filles, souriantes et humbles. Leurs mères avaient formé la cour de Bao Dai. Mais revenons à Félicien Franchère. Son fils meurt, sa femme devient folle, j'en passe et des meilleurs. Dans son appartement-cagibi, un jeune homme lui est envoyé, qui lui servira de secrétaire. C'est Christophe Aubert, dans la priété de sa jeunesse. Christophe méprise Félicien

qui, à la suite de ses revers, a changé l'allure de la revue. Il a choisi les compromissions, il se vautre devant le public, le tirage monte, passe de moins de deux mille à plus de dix mille. C'est merveilleux, enfin on lit le Chrétien moderne! Christophe fait la sourde oreille. La musique des dollars ne l'apaise pas. Il devient la conscience et le remords de Félicien, qui l'aime et la hait. Odi et amo. Le personnage de Christophe ne vit pas. Mais cela n'est-il pas normal? D'abord, nous le voyons par les yeux de Félicien. Il n'est lui-même que dans une lettre à sa fiancée, plus cambrien que jamais. Il apprend à Félicien qu'il va se marier. Jalousie du patron qui ne croit pas au bonheur et qui veut se venger de ce Christophe trop parfait. La fiancée est Française; Félicien éloigne Christophe et séduit la jeune étrangère. C'est la défaillance. Constance (puisqu'il faut l'appeler par son nom) est enceinte des oeuvres du

directeur de la revue catholique. C'est Félicien lui-même qui fera part de cette heureuse nouvelle au futur papa, Christophe. Lui-ci, égal à lui-même pardonne. Il épouse Constance et reste à l'emploi de la revue. Mais sa vengeance n'en sera que plus éclatante. Il prend la revue en main et la remène à ce qu'elle était autrefois, à l'état de pauvreté et de pureté idéologique. Félicien est vaincu. Christophe est un saint. Dieu nous garde de ses pareils! Félicien Franchère retrouve sa femme, moins folle qu'il n'y paraissait et se suicide (balcon, troisième étage, allusion à la barre d'appui, attirance du macadam). Fin déroutante. Pourquoi pas Ministre, ce qui me semble plus logique. Après tout, c'est ce à quoi servent d'habitude les peuples; à faire les frais de la psychanalyse de La Défaillance, c'est donc essentiellement l'histoire d'un conflit entre deux hommes de force inégale. Franchère est un introverti, dont le seul véritable plai-

sir est de se regarder vivre pour mieux se condamner. Quoiqu'il fasse, devant lui-même, il a toujours tort. Intellectuel torturé, qui croit qu'il est intelligent parce qu'il a des problèmes qu'il ne peut résoudre. C'est pour lui la preuve, par l'absurde, qu'il est un homme supérieur. Il s'effondre précisément à cause de cela. Sa superbe le perd. Tout au long du livre, il se diminue. Mais dès qu'il parle de quelqu'un d'autre, c'est pour signifier son mépris. Si noir qu'il se voie, il illumine, il éclaire. L'Abbé Desjardins, un vieil ami, devine sous sa plume, un homme falot, un peu ridicule. Les propos qu'il lui fait tenir sont admirables de vacherie ecclésiastique. On voit le prêtre emmitouflé (un Abbé Cénabre plus doux, moins fin perdu dans son rêve théologique. Tout le monde, en dernière analyse, a tort, sauf Félicien Franchère. Beau type de pharisien. "Oui, j'ai péché, dit-il, mais mes péchés ont la bonne odeur." En face de lui, Christophe Aubert se dresse dans le silence de sa vie intérieure. Il est pur et il aime. C'est trop beau. Existe-t-il de tels êtres? Ou sont-ils? Que n'apparaissent-ils au milieu de nous, au milieu de la jeunesse, comme des archanges du bien? On ne les voit nulle part. Ils ne disent mot. Ils n'écrivent pas; que font-ils? Sont-ils étudiants, jeunes patrons? Non, car ce sont

là des classes privilégiées; jeunes ouvriers, Chevaliers de notre Indépendance? L'Amérique est le continent du doute. La civilisation américaine, qui est la nôtre, rend impossible l'éclatement de Stanislas Kotzka. Tout est trop facile, la démythification elle-même est un mythe. Le personnage de Christophe Aubert est beau, en soi; mais il n'existe pas. Peut-être y a-t-il eu, autrefois, dans la nuit de nos collèges classiques, du temps où on pouvait parler d'éducation au Québec, à l'époque pré-fourmilière, un Christophe Aubert; ce personnage est proprement impossible aujourd'hui. C'est dommage, car il y a une certaine grandeur à se savoir dans le vrai. Et peut-être, au fond, Félicien a-t-il été, dans sa jeunesse, Christophe. Quel fantôme affreux que soi-même, dans le suaire, s'agitant!

Le style de M. Gilbert Choquette, mélange de Bernanos et de Gide, mais avec un rythme personnel, est parfait. C'est un ravissement que de le lire, de tourner les pages en sachant que de nouvelles images, des formules saisissantes surgissent tout à l'heure. J'admire qu'on puisse s'exprimer avec une telle aisance au milieu des barbares francisées. Cette perfection de l'écriture, ne serait-ce pas la dernière subtilité, la dernière ironie de Félicien Franchère?

(1) Gilbert Choquette: La Défaillance, Beauchemin, Montréal 1969.

La chronique de Jean-Charles Bonenfant

De bonnes synthèses: l'Économie québécoise

Les Presses de l'Université du Québec ont fait une entrée triomphale dans l'édition québécoise en publiant à la fin d'octobre 1969, dans la collection Cahiers de l'Université du Québec, un ouvrage intitulé Économie québécoise, comptant près de cinq cents pages et auquel vingt auteurs ont collaboré. Toutefois, sans vouloir diminuer le mérite et le dynamisme de la nouvelle université, il convient de rappeler que les Cahiers de l'Université du Québec ne font que continuer l'excellente collection des Cahiers Sainte-Marie auxquels ils ont d'ailleurs emprunté leur directeur, M. Robert Lahaise. Le responsable du cahier Économie est M. Robert Comeau. Ce dernier, dans son avant-propos,

explique d'abord les trois divisions de l'ouvrage. "Histoire économique, 1534-1965"; "Historiographie et orientation de la recherche"; et "Études sur la pensée socio-économique", pour conclure modestement que le lecteur ne doit pas s'attendre à un "petit livre rouge" de la révolution québécoise. "Tout au plus, écrit-il, avons-nous cru que notre effort de réflexion sur le passé pourrait simultanément faciliter l'orientation de la recherche et la définition de politiques plus saines de réalisme". Ce but est en bonne partie rempli même si les études du recueil n'apportent guère d'inédit et sont plutôt des synthèses d'éléments déjà connus. Il est toujours délicat de parler d'un travail auquel on

a soi-même participé. Je me contente de dire que dans la partie consacrée à l'histoire, j'ai tenté d'expliquer "les origines économiques et les dispositions financières de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867". Apparaissant, pour qu'il y ait une certaine continuité dans la présentation, Robert Lahaise avait rappelé "les principales phases de l'évolution économique en Nouvelle-France" et Noël Vallerand avait fait "l'histoire des faits économiques de la Vallée du Saint-Laurent de 1760 à 1866". Le siècle qui commence avec la Confédération est couvert par quatre études: "L'évolution économique du Québec, 1867-1896", par André Gosselin; "Développement économique du Québec, 1896-1920", par Louis Maheu; "Développement économique et politique de développement: Canada 1900-1940", par Alfred Dubuc et "L'évolution économique du Québec: 1940-1965", par Mario Dumais. Ces articles ne constituent pas une véritable histoire économique du Québec, qu'il est impossible d'écrire tant que ne se seront pas multipliés les monographies, mais ils seront sans doute utiles à quelques professeurs obligés d'enseigner des matières pour lesquelles, en français surtout, les exposés didactiques sont rares. Ils sont couronnés un peu artificiellement par un article de Lysiane Gagnon qui, comme elle l'avait déjà fait d'une façon réaliste dans La Presse, souligne qu'au temps du Rapport Laurendeau-Dunton aussi bien qu'au temps de celui de Durham, le Canadien français se trouve au bas de l'échelle, "qu'il s'agisse de son revenu, de son emploi ou de sa position dans l'industrie secondaire".

Comme en histoire, ce qui est intéressant n'est pas tant ce qu'on a fait que ce qu'on peut faire et comment on peut le faire, je m'arrêterais volontiers à la deuxième partie du recueil consacrée à l'historiographie et aux orientations de recherche. Je pense que même les autres collaborateurs du recueil admettront que c'est dans cette partie que se trouve le plat de résistance, soit l'étude de Gilles Paquet et de Jean-Pierre Wallot. C'est le résultat de travaux entrepris par les auteurs en relation avec leur enquête sur

l'économie historique du Bas-Canada au tournant du XIXe siècle. L'étude se situe dans le renouveau récent de l'historiographie. Cherchant son objet véritable, l'histoire veut maintenant reconstituer globalement le passé en utilisant les diverses sciences de l'homme et même les profanes connaissances du chef-d'oeuvre qu'a inspiré le genre, il y a vingt ans, La Méditerranée et le Monde méditerranéen à l'époque de Philippe II du grand historien français, Fernand Braudel. Après une analyse intelligente de l'histoire économique canadienne, les deux auteurs établissent "les priorités de la recherche pour quelques décennies à venir". Ils ne rejettent pas avec un dédain facile l'"histoire faible" d'hier, l'histoire anecdotique et événementielle qui a été de son époque et qui a eu ses mérites, mais ils jouent pour l'avenir sur une "histoire forte", celle où selon l'expression de Claude Lévi-Strauss, qu'ils citent, "l'historien perd en information ce qu'il gagne en information". Dans la partie consacrée à l'historiographie, on trouve aussi une étude sur "La question de la non-participation des Canadiens français au développement industriel au début du XXe siècle", par Richard Desrosiers, un article intitulé "Une question historiographique: une bourgeoisie en Nouvelle-France", par Robert Comeau et Paul-André Linteau et enfin une dernière étude intitulée "Agriculturisme, industrialisation et triste destin de la bourgeoisie canadienne-française (1760-1920): quelques éléments de réflexion" par Noël Vallerand.

Les études sur la pensée socio-économique de la troisième partie débutent par un texte de Maurice Séguin, qu'on aborde avec curiosité car on sait que le professeur du département d'histoire de l'Université de Montréal qui a influencé tant de disciples a fort peu publié, mais on éprouve la déception, même s'il est utile qu'on l'ait publié, de ne retrouver qu'un texte de la revue "L'Action nationale", de décembre 1946, sur "La conquête et la vie économique des Canadiens". L'article se termine dans un grand espoir qu'une note en bas de page vient sabrer. En 1946, M. Séguin pouvait écrire que "les Britanniques nord-américains ne conserveront pas toujours leur supériorité numérique" en ajoutant qu'"un jour ou l'autre, l'occasion se présentera pour la nation canadienne (pour M. Séguin, cela signifie "nation canadienne-française") de renouer, sans danger, avec les traditions d'avant '37 et débarrasser son économie de la tutelle paralysante de l'Occupant". Une note souligne que ce fut écrit au moment "où le recensement de 1941 laissait entrevoir la possibilité qu'un jour les Canadiens français seraient majoritaires au Canada". "Quelques mois plus tard, commente-t-on, l'auteur avait perdu ses illusions à ce sujet".

Un certain nombre d'études de valeur inégale analyse la pensée économique de personnalités canadiennes-françaises dont quelques-uns furent particulièrement liés au "Devoir". Je ne peux ici qu'en donner les titres et les auteurs: "La pensée socio-économique d'André Laurendeau", par Gilles Durand; "La pensée économique d'Esdras Minville", par François-Albert Angers; "Georges Pelletier et la vie économique des Canadiens français", par Paul-André Linteau; "La pensée économique d'Olivier Asselin", par Peter Southam; "Groulx face à l'économie durant les années 1915-1920", par Marie-Lise Brunel; "L'idée de libre-échange chez Wilfrid Laurier", par Robert Barbeau. Restent dans cette partie deux autres études, celle d'Yves St-Germain intitulée "La société québécoise et la vie économique: quelques échos de la décennie de la 'grande ambivalence' 1920-1929" et celle de François-Albert Angers intitulée "L'industrialisation et la pensée nationaliste traditionnelle". De la première étude, je ne peux que

citer que les dernières lignes toutes révélatrices de la conclusion: "La société québécoise des années 1920, une québécoise, une mentalité, une québécoise, un isolement impossible au sein de l'espace nord-américain". Voilà la Grande Ambivalence. Dans son étude, François-Albert Angers répond à ceux qui prétendent que l'école nationaliste de Montréal a été "agriculteuriste". Il le fait d'un ton tranché, en citant des textes et parfois avec humour, témoin cette référence à M. Pierre Elliott Trudeau: "Pour étayer la thèse agriculteuriste, un essayiste qui s'est estimé sérieux, et qui l'était sans doute d'une certaine façon puisqu'il est aujourd'hui premier ministre du Canada..."

Je pense qu'on peut féliciter les professeurs de Sainte-Marie et de l'Université du Québec qui ont réussi à réunir autant de textes d'auteurs variés. Ils manquent parmi ces derniers les noms de quelques grandes vedettes de l'histoire économique au Canada français, mais par ailleurs des noms nouveaux apparaissent qui annoncent les moissons de demain.

"Économie québécoise." Les Cahiers de l'Université du Québec, 1969, 495 p. Les Cahiers de l'Université du Québec sont distribués par les Éditions MMH, 380, rue Craig, 54.80. Voici par ordre alphabétique la liste des collaborateurs: François-Albert Angers, Jean-Charles Bonenfant, Robert Barbeau, Marie-Lise Brunel, Robert Comeau, Richard Desrosiers, Alfred Dubuc, Mario Dumais, Gilles Durand, Lysiane Gagnon, André Gosselin, Robert Lahaise, Paul-André Linteau, Louis Maheu, Gilles Paquet, Yves St-Germain, Maurice Séguin, Peter Southam, Noël Vallerand, Jean-Pierre Wallot.

EDITEURS, AUTEURS... POUR L'IMPRESSION DE VOS LIVRES, CONSULTEZ **PAYETTE & PAYETTE INC.** IMPRIMEURS DEPUIS PLUS DE 50 ANS MONTREAL PLACE BONAVENTURE TEL: 866-2146 SIEGE SOCIAL ET ATELIER: ST-JEAN QUE. TEL: Lignes directes Montréal: 658-5465 658-0155

NOUVEAU! **MANUEL de POLICIER ET DES AGENTS DE LA PAIX DU QUÉBEC** • Un manuel de compilation des connaissances que doivent posséder les policiers et les agents de la paix du Québec **PRIX \$12.00 l'exemplaire** EN VENTE EN EXCLUSIVITÉ CHEZ **FORMULES LÉGALES PROVINCIALES ENRG.** 3320 - est rue Ontario Montréal 402, P.Q. Tél.: 526-9241

EATON FOYER DES ARTS 9^e ÉTAGE EN VILLE Il y a une exposition-vente de peintures à l'huile et d'aquarelles de l'artiste canadienne **VIVIAN WALKER** artiste canadienne de renom jusqu'au samedi 31 janvier au Foyer des arts **EATON** au neuvième étage en ville **EATON FOYER DES ARTS 9^e ÉTAGE EN VILLE**

M. Jules Roy grand prix National des Lettres 1970, auteur chez Grasset de: I - Les cheveaux du Soleil \$7.10 II - Une femme au nom d'étoile \$7.40 III - Les cerises d'Icherridène \$7.40 Ouvrages disponibles dès maintenant à la librairie.

HACHETTE - CANADA 554 Est rue Ste-Catherine, Montréal L'auteur signera ces ouvrages à la librairie vendredi le 16 janvier de 5 h à 7 h P.M.

Revue "Prêtres et Laïcs" numéro 10 **ANIMATION SOCIALE À HULL** • Incarnation de l'Église à Hull: Mgr P.-E. Charbonneau • L'Île de Hull, un défi aux chrétiens: Claude Létourneau **PRÊTRES ET LAÏCS: Revue mensuelle de pastorale et d'action sociale - Rédaction: 1201, rue Visitation, Montréal 133 - Tél. 524-1188.** **Abonnement: \$0.60 le numéro \$5.00 pour un an**

Les essais / "Le Sexe sauvage"

Une enquête de bon sens

Naim Kattan

Vance Packard est un journaliste qui s'est intéressé depuis une douzaine d'années aux problèmes sociaux de l'Amérique du Nord. Il a écrit plusieurs ouvrages qui ont obtenu un vif succès parmi le public. A mi-chemin entre le grand reportage et l'enquête sociologique, ses livres attirent les lecteurs qui voulaient aller au-delà de l'article de magazine mais dont la curiosité n'était pas suffisamment forte pour lire des ouvrages savants. Mentionnons parmi les livres de Packard: "La persuasion clandestine", "L'art du gaspillage", "Les obsédés du standing", "A l'assaut de la pyramide sociale", "Une société sans défense" qui sont tous traduits en français.

Après avoir étudié divers aspects de la vie américaine Vance Packard aborde le sexe. Il a procédé de la même manière que dans ses autres ouvrages. Il a mené une enquête personnelle. Il a lu les journaux, s'est entretenu avec des personnalités dans le domaine de la sociologie, de la littérature et des arts. Il a voulu même élargir la dimension de son enquête

en l'internationalisant en étudiant certains aspects de la vie sexuelle au Canada, en France, dans les pays scandinaves, en Allemagne, en Angleterre. On ne trouve pas dans son ouvrage une étude circonstanciée sur chacun de ces pays mais en recueillant des renseignements ailleurs qu'aux Etats-Unis il dispose des éléments qui lui permettent de comparer ce pays avec les autres et d'avoir une perspective pour étudier les problèmes qu'il aborde dans leur spécificité aussi bien que dans leur généralité.

Le projet est vaste, ambitieux. Il ne faut pas chercher ici plus de rigueur scientifique qu'on ne trouve dans les autres ouvrages de Packard. J'ai dit que c'est un journaliste et il a le sens de la nouveauté, je dirais même de la manchette. Il sait ce qui attire et ce qui impressionne. Ses qualités sont celles des grands reporters. Il a une vue large du sujet qu'il traite et il ne se perd pas dans les méandres de la recherche spécialisée. Il fait état de la question; à d'autres de poursuivre l'enquête et d'apporter les nuances voulues.

Packard n'est pas très modeste dans la manière dont il décrit son projet. Il veut nous impressionner. "Je me

suis entretenu oralement ou par correspondance avec environ quatre cents personnalités américaines qui font autorité dans tout ce qui touche les relations entre les sexes ou qui ont une raison particulière d'avoir des connaissances dans les domaines qui m'intéressent.

"J'ai parcouru une dizaine de pays à la recherche de renseignements et d'éléments de comparaison. J'ai interrogé trente-deux spécialistes en Suède et j'ai (aidé de douze traducteurs) correspondu avec quatorze personnalités dans les pays que je n'ai pas visités.

"Pendant les quatre années qu'ont durées mes recherches, je me suis rendu dans près de cent trente universités américaines pour m'entretenir avec les étudiants et les professeurs..." Au terme de la lecture des 400 pages que nous offre Packard, nous pouvons conclure que les résultats ne sont point à la mesure des efforts mis dans l'élaboration de ce rapport. Packard énumère diverses forces qui agissent pour transformer le rapport entre les sexes aux Etats-Unis. Il y a d'abord les modifications biologiques dues à la science. Il est question là des contraceptifs et

de l'amélioration générale de la santé des hommes et des femmes. En deuxième lieu Packard signale les modifications sociales dues à la technologie. Le travail est moins ardu. On dispose de beaucoup plus d'heures de loisir. Les dangers de mortalité sont moindres. D'autres modifications sont intervenues dans les classes d'âge de la population. Les jeunes représentent dans certaines communautés de banlieue plus de 40% de la population. C'est un phénomène nouveau dont on ne peut pas ne pas tenir compte. Il faut tout autant souligner les modifications dues au développement de l'enseignement supérieur. En 1937, 12% seulement des jeunes gens entraient à l'université aux Etats-Unis. En 1967 ils étaient plus de 40%. Les mentalités ont subi aussi de profondes modifications. On ne pratique plus autant la religion. La société n'a plus de règles strictes qu'elle peut imposer sur le plan moral. Il y a finalement les modifications de la vie intellectuelle dues aux guerres et à la tension internationale.

Packard examine ensuite le climat nouveau qui prévaut aux Etats-Unis, climat propice à l'éveil des sens et à la maturité. Certaines contraintes traditionnelles se sont écroulées. L'autorité des parents est en déclin ainsi que la surveillance de la communauté sur les jeunes. Les doctrines religieuses n'ont plus la même force. Ainsi les enquêtes effectuées entre 1940 et 1950 indiquaient clairement qu'il existait un rapport entre la continence pré-maritale et la ferveur religieuse. Maintenant que l'influence de la croyance religieuse sur le comportement des deux sexes a diminué les autorités ecclésiastiques font preuve d'indécision, pour tout ce qui concerne les rapports pré-maritaux. Le grand frein aux rapports sexuels pré-maritaux était cependant la crainte de la grossesse. Avec la pilule cette peur a considérablement diminué.

Dans l'état d'incertitude où se trouvent les parents et les autorités religieuses on a demandé aux autorités universitaires d'une manière tacite, de se substituer aux parents, mais la réticence de celles-ci est manifeste. L'incertitude morale intervient à un moment où l'on constate une stimulation constante des sens: dans le cinéma, la chanson, les publications. Après avoir jeté un coup d'oeil sur les problèmes généraux, Vance Packard se pose des questions sur le statut de la femme. Si sa libération est évidemment une réalité les problèmes que celle-ci pose ne sont pas résolus pour autant. Les femmes ont procédé d'une manière peut-être non concertée à une véritable offensive sur les bastions masculins. Il y a davantage de femmes au travail et elles occupent des postes de plus en plus importants. Certains jeunes mâles non assurés de leur masculinité entretiennent leur avenir avec un certain malaise. Packard fait part ensuite de l'enquête internationale qu'il a effectuée. Certaines conclusions sont frappantes.

"Les étudiants nord-américains (Canada et Etats-Unis) tendent à être relativement

conservateurs, surtout les Canadiens. Les Allemands semblent se comporter d'une façon beaucoup plus libre que leurs camarades étudiants. En Scandinavie, la sexualité n'est pas du tout aussi effrénée qu'on pourrait le croire parmi les étudiants. Les Norvégiens se placent juste avant les Américains en ce qui concerne la pratique des rapports sexuels et sont loin d'occuper une position en flèche. Mais les étudiantes norvégiennes sont plus nombreuses que les Américaines à estimer que la pre-

mière expérience sexuelle doit se faire avec le futur conjoint. Par ailleurs, les étudiants mâles norvégiens sont parmi ceux qui sont les plus favorables à des liaisons passagères et se classent juste après les Anglais dans ce domaine.

"La principale surprise de notre enquête a été de constater l'extrême liberté de moeurs des étudiants anglais des deux sexes."

Et Packard fait sienne la déclaration d'un commentateur britannique: "La Grande-Bretagne, au moins dans ses moeurs publiques, est la nation la plus immorale de tout l'Occident."

Dans un autre chapitre de son ouvrage Packard aborde les nouveaux problèmes et les nouvelles solutions pour faire connaissance. Dans les sociétés urbanisées les moyens de se rencontrer ne sont pas les mêmes que dans des communautés homogènes où la fa-

mille jouait le rôle principal. Les motifs de mariage aussi ne sont plus les mêmes. A ce la Packard n'apporte pas une nouvelle lumière. Il cite certains étudiants. Ce qu'il a à dire sur le mariage nouveau ne dépasse pas certains articles que l'on lit généralement dans les magazines à grand tirage. "La femme moderne", dit-il, "peut faire son choix entre les différentes sortes de mariage. Elle peut être une maîtresse folâtre, une partenaire dans le travail, la gardienne nourricière du foyer. Elle peut s'efforcer de remplir le rôle de compagne aimante, de femme indépendante ou de mère préoccupée de sa jolie maison et de ses enfants — avec à proximité un homme docile qui lui fournit le pain et l'encastique."

Dans la dernière partie de son livre Vance Packard s'attache à jeter un regard vers l'avenir. Il étudie d'un peu plus

près l'expérience israélienne de vie communautaire et l'expérience suédoise de liberté sexuelle. Il ne peut pas tirer de conclusion pour les Etats-Unis ou pour les autres pays. Il se pose ensuite des questions plus fondamentales sur les antagonismes qui peuvent exister entre les sexes, sur leurs différences dans la conception de l'environnement, dans les perceptions sensorielles, etc. La liberté sexuelle doit-elle être de nos jours une question de choix individuel? Après avoir examiné l'influence que peut avoir sur l'évolution de la société un climat excessivement libéral en matière sexuelle, Packard tend de plus en plus à se rallier aux conseils de prudence émis par divers sociologues et psychologues. Il ne pense pas souhaitable de laisser la liberté à chacun de coucher avec qui bon lui semble du

Suite à la page 14

TROIS ROMANS D'AMOUR BOULEVERSANTS

CES 3 VOLUMES RELIÉS
CUIR VÉRITABLE
\$4.75
LES TROIS
au lieu de \$5.20 pièce, prix habituel des ouvrages de cette collection.

RELIURE DOS CUIR VÉRITABLE
TITRES FRAPPÉS AU BALANCIER
PAPIER BOUFFANT DE LUXE
NOMBREUSES ILLUSTRATIONS
HORS-TEXTE



DES OUVRAGES DE GRAND LUXE AU PRIX DES SÉRIES DE POCHE

Quand l'amour enflamme les êtres et les asservit à sa fatalité

LAMIEL de Stendhal

"Tant mieux si je suis fille du diable..." s'écriait Lamiel. Séductrice, elle trouble, sans rien leur offrir, plusieurs prétendants: libertins, elle prend la première place dans les salons parisiens; enfin, elle connaît l'amour vrai. Un grand roman stendhalien, révélateur contre la société puritaine et appel à la liberté totale de la femme.

ELLE ET LUI de George Sand

Deux êtres qui s'aiment et qui pourtant se bécotent. Ces amants terribles se chérissent, se haïssent, rompent et renouent. Ce roman d'un amour déchiré, c'est celui de l'aventure vénitienne mais nuancée de George Sand (elle) et de Musset (lui).

LA VIE DE BOHÈME de Henri Murger

Ce roman d'amour-passion est l'histoire "vraie" de la vie de l'auteur. Cette authenticité explique le succès de ce chef-d'œuvre qui relate les folles aventures amoureuses d'artistes parisiens menant à la fameuse vie de bohème.

SANS INSCRIPTION A UN CLUB • SANS RIEN D'AUTRE A ACHETER

Lisez ces 3 chefs-d'œuvre où la passion amoureuse atteint son paroxysme.

Ces romans de haute qualité littéraire nous offrent des intrigues bien différentes mais toutes trois aussi remarquables dans leur évocation magistrale des affrontements amoureux.

D'abord vous lirez ces livres passionnants, ensuite vous aurez de splendides volumes reliés cuir pour votre bibliothèque.

OFFRE LIMITEE A UN SEUL ENVOI PAR FOYER

EDITIONS DE L'ERABLE
FRANÇOIS BEAUVAL éditeur

MONTREAL 455, P.Q. : 3400 est, boul. Métropolitain (\$4.75) • 83-LA SEYNE S. MER. : 1, avenue J.-M. Fritz • BRUXELLES 5 : 33, rue Defacez (F. B. 197) • GENEVE : 1213 Petit-Lancy - 1 GE. Route du Pont-Butin, 70 (Fr. S. 17.50).

RAM - d - 24
BON
Découpez ce bon ou recopiez-le et renvoyez-le à François Beauval, éditeur, 3400 est, boul. Métropolitain. Adresser moi vos 3 volumes reliés cuir. Je pourrai les examiner sans engagement pendant 5 jours. Si je désire les garder, je vous les régalai au prix de 4.75 \$ - frais d'envoi s'il y a lieu, le vous les renverrai. Je ne m'occupe à rien d'autre.
MON NOM _____
MON ADRESSE COMPLETE _____
SIGNATURE _____



CEC
LA LIBRAIRIE DU
Centre Educatif et Culturel Inc.
SUCCURSALE CENTRE-VILLE
766 - OUEST RUE SHERBROOKE - MONTRÉAL 110
METRO MCGILL A DEUX PAS DES GRANDS MAGASINS
TÉL.: 288-2225

SE
MODERNISE!...

MAIS ELLE NE FERMERA PAS SES PORTES POUR AUTANT!

Durant la période de rénovation, nous recevons nos clients au 768 ouest, rue Sherbrooke, même édifice, 1er étage. Tél.: 288-2225

NOUS NOUS EXCUSONS POUR LES INCONVÉNIENTS QUE CELA POURRA OCCASIONNER

et nous vous invitons cordialement à visiter notre succursale du 9090, Boulevard Saint-Laurent, coin Legendre, Tél.: 389-9263 ou vous trouverez le même accueil et un vaste choix de littérature française et étrangère, ainsi que de revues et journaux.

HEURES D'OUVERTURE AUX 2 SUCCURSALES: de 9 h. 30 à 18 h., du lundi au vendredi, et de 9 h. 30 à 17 h. le samedi.

MERCI DE VOTRE COOPÉRATION!

"Un sujet neuf et grave... À tous égards, un livre important" - Henri Guillemin

UN ROMAN QUI N'ÉPARGNE PERSONNE!

LA DÉFAILLANCE

ROMAN DE GILBERT CHOQUETTE

PRÉFACE DE HENRI GUILLEMIN

PRIX: \$3.50

DU MÊME AUTEUR: **L'APPRENTISSAGE** ROMAN

PRIX: \$2.50

UN RÉQUISITOIRE IMPITOYABLE CONTRE LA BOURGEOISIE ACTUELLE

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

LIBRAIRIE
ÉDITEUR

BEAUCHEMIN

LIMITÉE
IMPRIMEUR

450, AVENUE BEAUMONT, MONTRÉAL 303, QUÉ. - TÉL.: 273-7541

De France / la lettre de Matthieu Galley

De l'histoire où l'on meurt à l'histoire où l'on danse

Pusillanimité et casanier, le Français adore les voyages autour de sa chambre. Confortablement installé dans son fauteuil, c'est un explorateur farouche, par personne interposée. On se souvient, sans doute, des succès que remportèrent jadis l'ouvrage de Maurice Herzog sur l'Annapurna, et les récits amazoniens de Bertrand Flornoy, deux auteurs qui ont fait leur chemin à leur retour dans la métropole, puisqu'ils sont l'un et l'autre députés. L'aventure mène à tout, à condition d'en récolter les fruits. On n'a pas oublié non plus des romans très publics, comme ceux de Jean Lartéguy ou de Jevan Hougron, à travers lesquels les pacifiques citoyens eurent l'impression qu'ils avaient fait eux-mêmes la guerre d'Indochine et celle de Corée...

Lucien Bodard appartient à cette race des grands reporters, qui apportent du rêve et de l'espace aux traités par nature que nous sommes. Sa vie elle-même est déjà tout un roman, car ce colosse à la voix profonde, intarissable conteur, est né en Chine, et n'a pratiquement jamais cessé de boucliner depuis trente ans. Fort connu dans les milieux journalistiques, il a conquis la célébrité avec une monumentale histoire de la guerre d'Indochine, qui a soudain révélé ce talent d'une puissance assez extraordinaire. Après l'avoir lu, il est difficile d'effacer de sa mémoire ce portrait en pied du "Roi Jean, sobriquet souverain par lequel ses officiers désignaient le maréchal De Lattre de Tassigny. Bodard a le sens de l'épopée; c'est un bâtis-

seur de légende, et quand il trouve un sujet à sa mesure, il se montre le digne successeur de Kessel. Au début, les littéraires ont fait la petite bouche: ce n'était, après tout, qu'un journaliste. Avec cinq ou six ouvrages derrière lui — dont une excellente Histoire de la Chine, il commence à s'imposer parmi les écrivains, sans restriction. Son dernier livre — Le Massacre des Indiens (1) — est en train de le consacrer définitivement et de jeunes romanciers difficiles, comme Yves Berger ou J.M.G. Le Clézio, s'accrochent pour lui reconnaître une espèce de génie. Qui dit mieux? Du point de vue de l'histoire et de l'ethnographie, je ne saurais dire ce que vaut ce gros livre passionnant: Bodard n'est pas un homme de bibliothèque ni de statistique. Il appartient plutôt, à sa manière, à la race des visionnaires. Il serait intéressant de savoir ce qu'il a vraiment vu lorsqu'il s'est rendu au Brésil pour mener son enquête, et il est probable qu'il n'est pas resté là-bas plus longtemps qu'il n'en faut pour "imaginer vrai". Mais, en vérité, cela importe peu: il suffit de s'abandonner aux sortilèges de ce conteur, qui sait vous "transporter", à tous les sens du mot, dans cet autre monde de violence et de sauvagerie.

On savait, bien sûr, que les tribus indigènes de l'Amazonie avaient souffert du contact des Blancs, mais on pensait que depuis la fondation de la S.P.I. (la Société de Protection des Indigènes) on avait mis un terme à ce génocide plus

ou moins volontaire. Hélas, il n'en est rien. Au contraire, en faisant des autochtones les propriétaires de leurs terres — comme c'est le cas dans certaines régions des Etats-Unis, en Floride, en particulier — on a signé leur arrêt de mort. En effet, plutôt que d'acheter ces forêts riches de nombreuses ressources naturelles, les exploitants peu scrupuleux ont préféré supprimer les propriétaires, avec l'aide, ou du moins la complicité de l'organisme chargé de les défendre! C'est ce massacre sournois, permanent, ignoble, que Bodard évoque ici, avec un élan irrésistible, une révolte sincère, une sorte de foi. Grâce à lui, on y est, on "voit" ce que lui-même, peut-être n'a pas vu... C'est cela, le talent. De cette enquête, Bodard fait une aventure exaltante, dont on revient stupéfait, car elle est contemporaine. Tandis que nous vivons bien tranquillement, des milliers d'hommes meurent par la faute de notre barbarie. Et malgré les efforts courageux de quelques individus qui essaient de sauver les survivants, on devine que cette tuerie permanente est inéluctable.

Avant de transformer, dans les décennies qui viendront, cette jungle en Eldorado, le rouleau-compresseur de la "civilisation" aura d'abord fait place nette, dans le sang. Il n'y a pas de quoi être fier, et il est bon que certains nous le rappellent, en pure perte, d'ailleurs...

Robert Gessain, lui, n'est pas un écrivain, mais un véritable ethnographe, appartenant au Musée de



Lucien Bochart: le rêve et l'espace

l'Homme de Paris. Son livre, *Ammassalik ou la civilisation obligatoire* (2) mérite d'être signalé ici, car il révèle une autre forme de l'évolution, moins cruelle, mais également inquiétante. Ayant eu la chance de posséder une relation de voyage très précise, datant des années 1880, Gessain a lui-même visité par deux fois, à trente ans de distance, une petite communauté Eskimo du Groenland. On suit donc, dans cet ouvrage, le passage d'une mini-société, de

l'âge de la pierre, ou presque, à l'ère américanisée d'aujourd'hui. Certes, ici, on n'a tué personne. Au contraire, la population s'est accrue, sa vie est plus facile. Mais, en moins d'un siècle, ces Eskimos, devenus des Danois du Nord prolétarisés, ont perdu tout ce qui faisait l'originalité, leur charme, leur équilibre naturel. Ce sont désormais, sans avoir quitté leur terre, des "déracinés", mal à l'aise entre deux civilisations inconciliables, et

vilisations inconciliables, et promis à plus ou moins brève échéance à la misère ou à l'exil vers une mère-patrie artificielle... On croyait l'ère coloniale définitivement révolue. A y regarder d'un peu plus près, on s'aperçoit que ses séquelles, du Biafra au Groenland, en passant par l'Amazonie, n'ont pas fini de troubler notre bonne conscience, un peu trop vite retrouvée...

Bref, pour un pessimiste, il n'est guère raisonnable de regarder vers l'avenir, même en cette période de vœux. Il vaut mieux se pencher sur le passé, comme nous y invitent deux romancières d'expression anglaise qu'on est en train de découvrir en France. On ne peut pas dire qu'Anais Nin fut totalement inconnue ici, dans la mesure où ses amis Henry Miller et Lawrence Durrell nous avaient déjà vanté ses mérites dans plusieurs de leurs ouvrages. Mais son *Journal* (3) dont le premier tome vient de paraître, n'en est pas moins une découverte: celle d'une personnalité hors de pair. Un peu insupportable et légèrement bas-bleu, bien sûr, cette cabotine de l'écriture qui note chaque instant de sa vie, mais aussi une "nature" assez exceptionnelle. Egérie des derniers représentants de la "génération perdue", admiratrice d'Antonin Artaud, passionnée de freudisme à travers les leçons d'Otto Rank, Anais Nin fut une figure du Montparnasse des années 1930 qui est en train d'admiratrice d'Antonin Artaud, passionnée de freudisme à travers les leçons d'Otto Rank, Anais Nin fut une figure du Mont-

parnasse des années 1930 qui est en train d'entrer toute vivante dans l'histoire littéraire internationale. Elle est du reste venue à Paris pour la sortie de son livre, et l'on a pu voir que cette ravissante vieille dame n'avait rien perdu de son étrange séduction, femme-enfant sur qui le temps ne semble pas avoir eu de prise. Pour nous, Français, ce *Journal* de 1931 à 1934 ne nous a guère déçus, puisqu'il se situe entièrement à Paris, la plupart du temps à Louveciennes, (qui était encore un village à l'époque, aux portes de la capitale), ou au café du Dôme, qui était le Flore de l'entre-deux-guerres. En pays connu, cette hispano-américaine nous propose un voyage au bon vieux temps retrouvé, attendrissant, passionné, insolite.

Jean Rhys, en revanche, est un auteur anglais, originaire d'une famille créole des Iles-sous-le-Vent, dont peu de Français connaissent le nom; avant que ne paraissent coup sur coup deux livres d'elle: *Bonjour Minuit* (4) et *Les tigres sont plus beaux à voir* (5). Il est vrai que même en Angleterre on avait perdu la trace de cette romancière, qui se taisait depuis quinze ans, sans doute déçue par l'insuccès. Il aura fallu la publication de *Vaste mer des Sargasses*, en 1966, pour qu'elle donne enfin de ses nouvelles, et accède à une seconde carrière. Il y a ainsi de ces miracles: parfois la postérité n'attend pas de vous avoir enterré par vous ressusciter. *Bonjour Minuit*, roman qui date de 1939, nous reporte également à l'heureuse époque des "Montparnos",

et si Jean Rhys n'a jamais rencontré Anais Nin, on peut au moins présumer qu'elles se sont certainement croisées un jour ou l'autre devant la Rotonde ou la Coupole... La grande différence, évidemment, c'est que les personnages d'Anais Nin ont existé, tandis que ceux de Jean Rhys sont toutes taillées sur un modèle qui lui ressemble peut-être un peu, être charmants et sans volonté, ballotés par la vie, et cherchant dans l'alcool ou le hasard des consolations éphémères à leurs déboires. Si cet auteur d'il y a trente ans nous touche au point de nous paraître très proche, — presque contemporaine — c'est sans doute qu'elle était en avance sur son temps, du point de vue de la sensibilité. En effet, ses livres ne ressemblent guère à ceux de Malraux ou de Montherlant, ou de Gide, vedettes du moment, et nous évoquent plutôt l'atmosphère des films de Jean-Luc Godard, de certains d'entre eux du moins, où il s'efforce de saisir la vie telle qu'elle est, absurde, sans but, sans raison: une suite d'instant qu'on dirait sans lien les uns avec les autres. L'humanité, telle que la voit Jean Rhys, est composée d'épaves qui se laissent couler au fil des jours incapables de se fixer quelque part ni à quelquel perpétuellement disponibles pour le désespoir ou d'éphémères bonheurs. Le plus curieux, le plus attachant aussi, c'est que cet univers qui préfigure un peu celui de Beckett — autre écrivain étranger qui vécut à Montparnasse avant la guerre, lui aussi — n'a cependant rien de sinistre.

Suite à la page 21

LIBRAIRES, BIBLIOTHÉCAIRES, DÉPOSITAIRES...

LES ÉDITIONS DU JOUR INC.

ONT L'HONNEUR D'ANNONCER À LEUR CLIENTÈLE QU'ELLES ONT ORGANISÉ

UN SERVICE DE MESSAGERIES

DANS LE BUT D'AMÉLIORER ENCORE LA DIFFUSION DE LEURS LIVRES, D'ASSURER LA LIVRAISON PLUS RAPIDE DES COMMANDES ET D'ÉTABLIR DES LIENS PLUS DIRECTS AVEC LES CLIENTS

- Les dépositaires de la région de Québec continueront d'être servis par l'Agence Provinciale (226 est, Christophe-Colomb, Québec, Tél.: 525-4737);
- Ceux de la région de Trois-Rivières par Distribution Jalbert (788 rue Hertel, Trois-Rivières, Tél.: 376-3787);
- Ceux des Cantons de l'Est, de la Rive-Sud, de la Rive-Nord jusqu'à l'Abitibi par Distribution Loiselle, (500, 1ère rue, Richelieu, Tél.: 658-8152);
- Ceux de la région de Hull et Ottawa par l'Agence Rolland (62, rue Hôtel de ville, Hull, Tél.: 777-1344).

• Tous les autres clients seront servis directement par le nouveau SERVICE DE MESSAGERIES des ÉDITIONS DU JOUR.

1651, rue Saint-Denis, Montréal - 129 - Téléphone des messageries: 849-8328 (si la ligne est occupée: 849-2228)

Jacques Hébert, président et directeur-général



LA MARQUE DES LIVRES DE QUALITÉ...

...À BON MARCHÉ!

VOUS L'ATTENDEZ!...LA VOICI!... LA GRANDE VENTE ANNUELLE DE LA LIBRAIRIE LEMÉAC INC.

OCCASIONS UNIQUES - RÉDUCTIONS SENSATIONNELLES - AUBAINES FORMIDABLES AU PRIX DE FRANCE COLLECTION BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE

ALAIN Propos 1198-1206 Les Arts et les Dieux - Histoire de mes pensées - Système des beaux-arts - Les Dieux, etc. Les Passions et la Sagesse - Les Idées et les Ages - Mars ou la Guerre jugée, etc. APOLLINAIRE. Œuvres poétiques complètes. 9.15	DICKENS David Copperfield - De Grandes Espérances. Chroniques du règne de Charles IX - La Vénus d'Ille - Colomba - Carmen, etc. 8.55	MERIMÉE . Romans et Nouvelles Chroniques du règne de Charles IX - La Vénus d'Ille - Colomba - Carmen, etc. 6.85	SAINTE-BEUVE . Œuvres. I. Premiers Livres - Portraits littéraires. 8.50 II. Portraits littéraires (fin) - Portraits de Femmes. 9.50
A. d'AUBIGNÉ . Œuvres. Les Tragiques. Extraits de Le Printemps. Poésies diverses. Poèmes religieux. Discours par stances. Du Devoir des Rois et des Subjects, etc. 11.40	DIDEROT . Œuvres. Les Bijoux indiscrets - La Religieuse - Le Neveu de Rameau - Jacques le fataliste, etc. 9.50	MICHELÉ . Histoire de la Révolution française. I. Livres I à VIII. 8.95 II. Livres IX à XXI - Tableau chronologique. 8.95	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
BALZAC . La Comédie Humaine. I. La Maison du Châli-qui-pelote - Mémoires de deux jeunes mariées - Modeste Mignon, etc. II. La Femme Malheureuse - La Femme de trente ans - Le Père Goriot - Le Colonel Chabert, etc. III. Le Contrat de mariage - Ursule Mirouet - Eugénie Grandet - Les Célestins, etc. IV. La Mère du Département - Le Cabinet des Antiques - Illusions perdues, etc. V. La Duchesse de Langeais - César Bretteux - Splendeurs et Misères des Courtisanes, etc. VI. Les Secrets de la Princesse de Cadignan - La Cousine Bette - Le Cousin Pons - Les Employés, etc. VII. Un Épisode sous la Terreur - Une Ténébreuse Affaire - Le Député d'Artis - Les Chouans, etc. VIII. Les Paysans - Le Médecin de Campagne - Le Curé du Village - Le Lys dans la Vallée, etc. IX. La Peau de Chagrin - Le Chef-d'œuvre inconnu - La Recherche de l'Absolu - L'Auberge rouge, etc. X. Sur Catherine de Médicis - L'Élixir de longue vie - Louis Lambert - Séraphita, etc. XI. Œuvres ébauchées - Contes drôles, etc. 10.45	DOSTOËVSKI Crime et Châtiment - Journal de Raskolnikov - Souvenirs de la Maison des Morts - Niotchka Nierovna - L'Idiot - Humilités et Offenses - Les Démones (Les Possédés) - Les Princes Gens - L'Adolescent - Les Nuits blanches - Le Sou-sol - Le Joueur - L'Éternel Mari, etc. 7.60	MONTAIGNE . Œuvres complètes. Essais - Journal de voyage en Italie - Lettres, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
BARBEY D'AUREVILLY . Œuvres romanesques complètes. I. Une vieille Maitresse - L'Enseignée - Le Chevalier des Touches, etc. II. Les Diaboliques - Du Dandisme et de George Brummel - Poèmes, etc. 10.45	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
BAUDELAIRE . Œuvres complètes. 10.45	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
BEAUMARCHAIS . Théâtre complet. Lettres. 6.45	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
BERNANOS . Œuvres romanesques. L'Imposant - La Jase, etc. 12.75	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
HEMINGWAY . Œuvres romanesques. I. Les Torrents de printemps - L'Adieu aux armes - Le Soleil se lève aussi - Paris est une fête - Mort dans l'après-midi, etc. II. Les Vertes collines d'Afrique - Chasses en Afrique - Dépression en Amérique - Pêche et temples dans la mer des Caraïbes, etc. 10.45	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
BOSSUET . Œuvres. Oraisons funèbres - Panégyriques - Discours sur l'histoire universelle, etc. 10.45	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CAMUS . Théâtre. Récits et Nouvelles. Caligula - Le Malentendu - L'Étranger - La Peste - La Chute, etc. 11.40	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CASANOVA . Mémoires. I. 1725-1734. 8.55 II. 1735-1743. 8.55 III. 1744-1754. 8.55	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CELANE . Voyage au bout de la Nuit - Mort à crédit. 8.55	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CERVANTES . Don Quichotte - Nouvelles exemplaires. 9.50	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CHATEAUBRIAND . Mémoires d'Outre-Tombe. I. 1793-1800. 8.55 II. 1801-1804. 8.55 III. 1805-1814. 8.55	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CHENIER . Œuvres complètes. 7.60	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CLAUDEL . Théâtre. I. Tiers d'Or - La Ville - La Jeune Fille Violaine - L'Échange, etc. II. L'Annonce faite à Marie - L'Otage - Le Pain dur - Le Père humble - Le Soulier de satin - Le Livre de Christophe Colomb, etc. 10.45	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
COCTEAU . Œuvres complètes. I. L'Alibi - René - Les Natchez - Voyage en Amérique - Vie de Balzac, etc. II. Les Martyrs - Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris - Les Aventures du dernier Abencerage - Voyage en Italie - Voyage de Julien à Jérusalem, etc. 10.45	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CHENIER . Œuvres complètes. 7.60	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CLAUDEL . Théâtre. I. Tiers d'Or - La Ville - La Jeune Fille Violaine - L'Échange, etc. II. L'Annonce faite à Marie - L'Otage - Le Pain dur - Le Père humble - Le Soulier de satin - Le Livre de Christophe Colomb, etc. 10.45	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
COCTEAU . Œuvres complètes. I. L'Alibi - René - Les Natchez - Voyage en Amérique - Vie de Balzac, etc. II. Les Martyrs - Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris - Les Aventures du dernier Abencerage - Voyage en Italie - Voyage de Julien à Jérusalem, etc. 10.45	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CHENIER . Œuvres complètes. 7.60	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CLAUDEL . Théâtre. I. Tiers d'Or - La Ville - La Jeune Fille Violaine - L'Échange, etc. II. L'Annonce faite à Marie - L'Otage - Le Pain dur - Le Père humble - Le Soulier de satin - Le Livre de Christophe Colomb, etc. 10.45	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
COCTEAU . Œuvres complètes. I. L'Alibi - René - Les Natchez - Voyage en Amérique - Vie de Balzac, etc. II. Les Martyrs - Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris - Les Aventures du dernier Abencerage - Voyage en Italie - Voyage de Julien à Jérusalem, etc. 10.45	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CHENIER . Œuvres complètes. 7.60	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CLAUDEL . Théâtre. I. Tiers d'Or - La Ville - La Jeune Fille Violaine - L'Échange, etc. II. L'Annonce faite à Marie - L'Otage - Le Pain dur - Le Père humble - Le Soulier de satin - Le Livre de Christophe Colomb, etc. 10.45	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
COCTEAU . Œuvres complètes. I. L'Alibi - René - Les Natchez - Voyage en Amérique - Vie de Balzac, etc. II. Les Martyrs - Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris - Les Aventures du dernier Abencerage - Voyage en Italie - Voyage de Julien à Jérusalem, etc. 10.45	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CHENIER . Œuvres complètes. 7.60	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CLAUDEL . Théâtre. I. Tiers d'Or - La Ville - La Jeune Fille Violaine - L'Échange, etc. II. L'Annonce faite à Marie - L'Otage - Le Pain dur - Le Père humble - Le Soulier de satin - Le Livre de Christophe Colomb, etc. 10.45	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
COCTEAU . Œuvres complètes. I. L'Alibi - René - Les Natchez - Voyage en Amérique - Vie de Balzac, etc. II. Les Martyrs - Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris - Les Aventures du dernier Abencerage - Voyage en Italie - Voyage de Julien à Jérusalem, etc. 10.45	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CHENIER . Œuvres complètes. 7.60	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CLAUDEL . Théâtre. I. Tiers d'Or - La Ville - La Jeune Fille Violaine - L'Échange, etc. II. L'Annonce faite à Marie - L'Otage - Le Pain dur - Le Père humble - Le Soulier de satin - Le Livre de Christophe Colomb, etc. 10.45	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
COCTEAU . Œuvres complètes. I. L'Alibi - René - Les Natchez - Voyage en Amérique - Vie de Balzac, etc. II. Les Martyrs - Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris - Les Aventures du dernier Abencerage - Voyage en Italie - Voyage de Julien à Jérusalem, etc. 10.45	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CHENIER . Œuvres complètes. 7.60	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CLAUDEL . Théâtre. I. Tiers d'Or - La Ville - La Jeune Fille Violaine - L'Échange, etc. II. L'Annonce faite à Marie - L'Otage - Le Pain dur - Le Père humble - Le Soulier de satin - Le Livre de Christophe Colomb, etc. 10.45	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
COCTEAU . Œuvres complètes. I. L'Alibi - René - Les Natchez - Voyage en Amérique - Vie de Balzac, etc. II. Les Martyrs - Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris - Les Aventures du dernier Abencerage - Voyage en Italie - Voyage de Julien à Jérusalem, etc. 10.45	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CHENIER . Œuvres complètes. 7.60	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CLAUDEL . Théâtre. I. Tiers d'Or - La Ville - La Jeune Fille Violaine - L'Échange, etc. II. L'Annonce faite à Marie - L'Otage - Le Pain dur - Le Père humble - Le Soulier de satin - Le Livre de Christophe Colomb, etc. 10.45	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
COCTEAU . Œuvres complètes. I. L'Alibi - René - Les Natchez - Voyage en Amérique - Vie de Balzac, etc. II. Les Martyrs - Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris - Les Aventures du dernier Abencerage - Voyage en Italie - Voyage de Julien à Jérusalem, etc. 10.45	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CHENIER . Œuvres complètes. 7.60	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CLAUDEL . Théâtre. I. Tiers d'Or - La Ville - La Jeune Fille Violaine - L'Échange, etc. II. L'Annonce faite à Marie - L'Otage - Le Pain dur - Le Père humble - Le Soulier de satin - Le Livre de Christophe Colomb, etc. 10.45	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
COCTEAU . Œuvres complètes. I. L'Alibi - René - Les Natchez - Voyage en Amérique - Vie de Balzac, etc. II. Les Martyrs - Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris - Les Aventures du dernier Abencerage - Voyage en Italie - Voyage de Julien à Jérusalem, etc. 10.45	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CHENIER . Œuvres complètes. 7.60	FLAUBERT . Œuvres. I. La Tentation de Saint Antoine - Madame Bovary - Salammbô - II. L'Éducation sentimentale - Novembre - Trois Contes - Bouvard et Pécuchet, etc. 7.60	MONTESQUIEU . Œuvres complètes. I. Lettres persanes, etc. II. Causes de la Grandeur des Romains et leur Décadence - De l'Esprit des Lois, etc. 10.45	Port-Royal . I. 1691-1701. 8.55 II. 1702-1710. 8.55 III. 1711-1719. 8.55
CLAUDEL . Théâtre. I. Tiers d'Or - La Ville - La Jeune Fille Violaine - L'Échange, etc. II. L'Annonce faite à Marie - L'Otage - Le Pain dur - Le Père humble - Le Soulier de			

L'OEIL SUR LE GROUPE

COLLECTION NATIONALE

Une mode à la limite de l'interdit...

de notre envoyée Renée Rowan

Tout à tour gitane, Carmen Miranda, matelot, paysanne, Japonaise, hippie de luxe ou mécanicien, le corps moulé comme une sculpture dans des camisoles, des combinaisons, enrôlé dans des tissus légers, souples, transparents ou perdant des châles ou des capes, des châles ou des manteaux circulaires et virevoltants, les femmes auront le privilège, le printemps prochain, de se vêtir comme elles le veulent.

Dans le monde des chiffons c'est la liberté la plus complète et si la mode est avant tout conçue pour les jeunes, les non-conformistes, les plus de 30 ans réussiront à trouver dans le prêt-à-porter canadien confectionné sous le label de l'Etiquette syndicale de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames un style qui leur convient.

Présentée cette semaine à Toronto, au Centennial Center of Science and Technology qui, soit dit en passant, ne manque pas d'intérêt, la 10e collection nationale représente un grand pas en avant quand on se rappelle les premières présentations. Parce que chaque manufacturier ou à peu près reçoit maintenant les services d'un stylistes, nos vêtements de prêt-à-porter soutiennent bien la comparaison avec les Etats-Unis et même l'Europe. On n'a qu'à se rendre à l'heure du midi à la sortie des bureaux de la Place Ville-Marie ou à se poster au carrefour de la galerie des boutiques pour faire la preuve de cette affirmation, nous faisons remarquer l'autre jour un observateur à l'oeil exercé et qui a beaucoup voyagé.

Bien sûr, cette collection ne fait pas exception à la règle: on y trouve du meilleur et du pire mais davantage du premier que du second.

Toutes les femmes ne pourront se permettre la "nombrillette" à la Carmen Miranda (ensemble composé d'un corsage et d'un pantalon appuyé sur les hanches porté avec des souliers à hautes semelles, semelles platesformes), la camisole T-Shirt de Cadaqués et la robe tube qui rappelle étrangement la robe de nuit, les drapés Garbo (et j'en passe), mais plusieurs d'entre nous, par contre, retrouverons avec plaisir le petit costume Chanel en tweed léger à la jupe droite ou entièrement parplis, la tunique ou le manteau à encolure cardigan porté sur une blouse, ou une robe à col montant ou roulé, la longue cape bien enveloppante, le poncho mexicain soyeusement frangé, les costumes, les ensembles pantalon et tunique, les manteaux superbement construits qui retournent aux sources de la coupe soignée et architecturée.

L'audace permise aux jeunes

En présentant la première partie de la collection intitulée "plus près du corps", la commentatrice Joan Sutton a insisté sur une féminité beaucoup plus marquée qui fait que la Canadienne accepte maintenant son corps et son sexe. Les tricotés, les jerseys et textures moulent le corps jusqu'à la limite de l'interdit. Si cela convient à une silhouette jeune, souple et assurée, celles qui n'ont plus un corps de liane doivent, malgré les décrets de la mode, s'abstenir.

Quant à la longueur, le mini, selon chaque type de femme se ballade entre le haut du genou et la mi-cuisse; le maxi

peut être porté avec élégance par presque toutes les générations, à condition de savoir marcher avec grâce, mais attention au midi. C'est la longueur la plus difficile à porter. Elle avantage bien peu de femmes et si vous avez dépassé 35 ans, on pensera tout de suite que vous avez sorti de vos valises vos vieux vêtements de la fin des années 40.

A retenir: l'aspect humide des vêtements de pluie qui évoquent l'ère spatiale dans des vinyls brillants et des matières synthétiques. Ce même fini mouillé déjà populaire depuis quelques mois, se retrouve dans les souliers, les gants, les sacs à main, les ceintures.

Le pantalon, et encore davantage la combinaison, restent en tête du palmarès. La veste, par contre, a perdu du terrain. Manteaux et imperméables, souvent ceinturés, longs mini, juste au-dessus du genou, s'évasent par des jeux de fronces, de biais. La robe "middy", à taille longue et le blouson, reviennent agréablement féminisés. Font également partie de la collection plusieurs robes petites filles, agrémentées aux poignets et à la taille, de nid d'abeille.

Les coloris les plus en vogue sont les pastels albatres: on a vu beaucoup de roses, de verts, de jaunes, de mauves très doux. Mais le noir, le blanc et le rouge dominant et inévitablement, comme à chaque printemps d'ailleurs, le marine. Pour la plage, le patio, les fêtes intimes et les rendez-vous en tête-à-tête mentionnons les tissus soyeux, aériens, en coton, en soie aussi bien qu'en matières synthétiques, unis ou imprimés de dessins byzantins ou géométriques.

Oui, vraiment, dans cette collection il y a quelque chose qui convient à chaque type de femme.



Selon vos fantaisies, votre âge, votre taille, vous opterez entre la cape de Michel Robichaud dessinée pour Auckie Sanft, le manteau légèrement évasé du bas signé Léo Chevalier et l'ensemble pantalon porté sous un manteau cardigan midi tel que proposé par John Warden (Hudson Cloak); ou vous préférerez des vêtements plus près du corps comme le proposé (photo du bas) la Boutique Bagatelle, Jacqueline Familant et Pat McDonough (Postluns).



Simple, élégant, facile à porter, le petit tailleur à la Chanel (à gauche) reprend la vedette avec Irving Samuels de Montréal; sous la pluie (photo de droite) l'aspect humide est de rigueur autant chez Outerwear que chez Rain Master.

Montréal, le centre de la mode

Si pour la première fois depuis plusieurs années la collection nationale de l'Etiquette syndicale est présentée à Toronto, Montréal demeure le centre de la mode au Canada. 73 p.c. de tous les vêtements pour femmes sont confectionnés dans la métropole, 19 p.c. à Toronto, 7 p.c. à Winnipeg et le reste à Vancouver et dans les Maritimes. Près de 400 manufacturiers canadiens apposent dans leur prêt-à-porter le label de l'Etiquette syndicale. Au Québec, l'industrie du vêtement rapporte actuellement près de \$700,000,000. Entre les années 60 et 68, les ventes

à l'étranger sont passées de \$4,000,000 à \$24,000,000. En 1969, le chiffre de vente à l'extérieur du Canada devrait atteindre \$60,000,000, nous dit M. L. Peters, directeur de la Montreal Dress Sportswear Manufacturers' Guild. Les créations de John Warden, Chevalier, Anne Marie Perron, Jacqueline Familant, Vali, Michel Robichaud et Lydia, pour ne nommer que celles-là, sont très bien accueillies aux Etats-Unis. Le temps des complexes est finalement dépassé.

Rappelons par ailleurs que l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames dans l'industrie du vêtement au Canada compte quelque 25,000 membres dont 80 p.c. environ sont des femmes. Chaque fois qu'une consommatrice se donne la peine de rechercher un vêtement portant l'Etiquette syndicale, elle travaille par le fait même à la promotion de ses consociés dans ce domaine de l'industrie qui a connu d'énormes progrès au cours de la dernière décennie. Les ouvrières travaillent maintenant dans des locaux propres, modernes et bénéficient d'un salaire raisonnable.

L'ACEF réclame une loi-cadre pour réglementer la publicité

Au terme d'une rencontre des membres de l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) et d'une dizaine de députés provinciaux et fédéraux ainsi qu'un ministre, M. Gérard Pelletier, on a formulé le souhait qu'une loi-cadre pour réglementer la publicité ainsi que la vente à tempérament, soit adoptée aux deux niveaux de gouvernement.

Cette loi-cadre ne serait pas une panacée, a dit M. Pierre Marois, mais aiderait certainement à la protection du consommateur. Les participants ont également souhaité la nomination d'un ombudsman attaché au ministère de la consommation, lequel aurait la possibilité d'intenter toute action en justice lorsque les droits d'un consommateur sont lésés. A l'heure actuelle, le fardeau de la preuve incombe toujours au consommateur, lequel est en général endetté et par conséquent dans l'impossibilité financière de retenir les services d'un avocat.

Dans un document remis aux participants, l'ACEF souligne que même en tenant compte de l'augmentation de la population et de la hausse du coût de la vie, la valeur réelle de l'augmentation des dettes à la consommation est de 23,4% au Canada. En moyenne, chaque Canadien est endetté pour \$404. L'analyse de l'ACEF démontre que cet endettement provient d'une part d'un revenu insuffisant et d'autre part du chômage. Il n'est pas du tout le résultat, comme on voudrait le croire, d'une élévation des goûts et des besoins des consommateurs, pour les biens de luxe. C'est pour maintenir un niveau de vie élémentaire et décent que

le consommateur canadien, et surtout québécois contracte des dettes.

Il semble impossible de cerner avec certitude la situation d'endettement des Québécois puisqu'aucune statistique officielle n'est fournie à ce sujet. Des indices nous permettent toutefois de croire que la situation est plus dramatique au Québec qu'au Canada en général dit le rapport de l'ACEF. Cela s'expliquerait par une hausse plus élevée du chômage d'une part et par une augmentation de la consommation québécoise en biens et services.

Législation désuète

Les quelques législations existantes sont chroniquement désuètes, insuffisantes et souvent inapplicables a dit Me Canuel, qui a plaidé plusieurs causes de consommateurs au nom de l'ACEF. Au cours de la seule année 1969, les membres de l'ACEF ont fait la preuve devant les tribunaux, dans 108 dossiers juridiques, que le consommateur avait été trompé. L'organisme a réussi ainsi à récupérer plus de \$60,000 (soit en remise de sommes d'argent, soit en réduction de montants de créances) qui ont été versés aux consommateurs trompés.

Dans un document remis aux participants, l'ACEF affirme qu'actuellement, c'est la loi de la jungle qui prévaut. C'est ainsi par exemple qu'aucun contrôle n'est exercé sur l'achat, la vente, le financement et les réparations d'automobiles; aucun contrôle non plus sur les mécanismes de vente sous pression, exploités à fond par le colportage, sollicitations indues, fausses représentations,

On a fait état de cours par correspondance, cours de langues, vendus par sollicitation à domicile et qui n'ont souvent aucune valeur sur le plan pédagogique. Or, malgré la loi de l'enseignement privé (bill 61) qui stipule le droit de se libérer de son engagement dans les dix jours qui suivent la date de cet engagement, pourvu que les cours n'aient pas commencé, il semble que de nombreuses entreprises commerciales exploitent les consommateurs en vendant des cours de langue par exemple dont le matériel n'est livré que plusieurs jours après la signature ce qui ne permet pas de recours possible. Les exemples sont multiples. Quant aux fraudes, elles sont également fort nombreuses car le consommateur mal informé ou timide n'ose pas réclamer ou faire valoir ses droits.

Pente dangereuse de l'endettement

Au Canada, 43 pc des familles urbaines se trouveraient actuellement dans une situation économique allant de la privation à la misère, selon les récentes statistiques du Bureau fédéral. En effet, 14,5 pc des familles canadiennes ont un revenu inférieur à \$2,000 par année, 12,7 pc \$3,000 par année et enfin 17,7 pc gagnent \$4,000 et moins. Ce dernier chiffre est considéré au Canada pour une famille de deux enfants, comme seul de la pauvreté.

Les participants à la rencontre n'ont sans doute pas eu de difficulté à croire qu'en effet \$4,000 est synonyme de pauvreté pour une famille de deux enfants.

BATIK

Cours et atelier

Jacqueline Duplessis

272-0308

LA COUTURE CHEZ SOI



Patron no: A-883

Regardez-moi ce joli modèle! Un original signé "Ardanté"

Le patron imprimé no A-883 est offert pour les tailles 8-16 N*

Ce patron est en vente au prix de \$1,00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

- Mal de dents
- Casque en usage au XVI^e siècle - Insecte sans ailes, parasite externe des mammifères, dont il suce le sang
- Tente avec audace - Sortes de mouettes
- Nom supposé sous lequel certains auteurs publient leurs ouvrages (plur)
- Mesure chinoise - Rend un son - Sorte de poche
- Changeai l'air - Arme de jet portative - A demi
- Tirer le lait des vaches - Dieu des Vents
- Pronom personnel - Consonnes jumelles - Alors
- Exactitude, régularité
- Un contenant - Seul
- Adresse - Chemin de halage - Deux points placés sur une voyelle
- Canevas d'une pièce, d'un roman - Propre

Solution d'hier

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
G	R	E	D	I	T	E	R	I	T	E	A
A	L	L	E	R	O	N	C	L	A	N	A
C	I	S	O	U	F	I	T	T	E	R	E
O	R	I	E	T	M	U	S	E	V	E	R
L	E	X	E	G	E	T	E	D	E		
L	E	T	R	O	N	Z	E				
R	E	N	O	T	A	N	T	E			
R	A	N	C	A	N	I	E	R	E		
A	M	I	A	L	I	Q	U	O	T	E	
N	E	F	E	M	U	R	A	N			
E	R	P	E	S	E	E	B	U	T		

Verticalement

- Le plat de l'épaule - Qui a peu de hauteur
- Partie d'un siège contre laquelle s'appuie le dos - Cochon domestique
- Lisière d'un bois - Ajoute par surcroît

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ

UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION

Sithines 33

En petites économies de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau minérale

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

LIMONADE

ASEPTA

EMBELLIT par l'éclat du teint

Agréable au goût

LAXATIVE-PURGATIVE

NETTOYEUR P.M.

Service d'une heure au comptoir

Service de chemises

8309 ST-DENIS 381-1322

COMPRESSES médicamenteuses POUR LES YEUX

SOULAGE la fatigue des yeux, RAFRAÎCHIT et STIMULE la peau tendre autour des yeux où la fatigue et la tension sont susceptibles de paraître.

Aussi OPTREX EN FLACON (POUR LES BAINS D'YEUX)

Chez votre pharmacien

OPTREX

"le bien-être des yeux"

Horaires des théâtres
CENTAUR THEATRE - 453 rue St-François
Xavier, Vieux Montréal, "The Odd Couple"

Horaires des cinémas
EN LANGUE FRANCAISE
ARLEQUIN - "Valérie" et "Suzanne"

EN LANGUE ANGLAISE
Guillaume Apollinaire - Lettres à Lou (Gallimard)
Tous les admirateurs du poète connaissent les "Poèmes à Lou"

Horaires
Le siècle c marque - une émission en couleur
SAMEDI

Horaires
SAMEDI
CBFT
8.55 Aujourd'hui à CBFT

Horaires
DIMANCHE
CBFT
8.55 Aujourd'hui à CBFT

MY COUNTRY
fabrique par
Lacoste

Paris - Tokyo via Sibirie
PARIS (AFP) - La France et l'Union soviétique ont signé dernièrement un accord aérien qui permettra à partir d'avril aux avions d'Air France et d'Aeroflot de relier Paris à Tokyo en survolant la Sibirie.

6 DERNIERS JOURS!
SHARON TATE
dans le film de son époux réalisateur ROMAN POLANSKI

3 DERNIÈRES
Samedi matinée 16 h 45.
Soirée 20 h 45
Dimanche 19 h 45

12e Semaine
FESTIVAL DE CANNES 1969
Prix du Jury
Interprétation masculine

11e semaine
SALE NUIT CHEZ MAUD
ANNOUE TRIVETTANT
MARCOLE FERRON

CINERAMA
MEDITERRANEAN HOLIDAY
19 derniers jours

Cinéma pour les jeunes
Tous les samedis à 1 h. et 3 h. p.m.
Aux cinémas Château (Mtl), Granado (Mtl), Montclair (Mtl), Greenfield, Mass (St-Hubert), Capitol (T.), Canadian (Québec).

FESTIVAL DE FILMS POUR TOUTE LA FAMILLE
Walt Disney Pinocchio
Walt Disney Bambi

KWAIDAN
de MASAKI KOBAYASHI
(sous-titres anglais)
Admission: \$1.50
Etudiant: \$1.10

LE BAL des VAMPIRES
une comédie noire EN COULEURS
Aujourd'hui et demain: en français à 3.30 et 7.30

GENS DE NOËL
MERcredi ET VENdREDI à 7h.45
LE DIMANCHE à 2h.00

TREMBLEZ!
Billets en vente 15 minutes avant chaque représentation (si disponibles) pour étudiants et détenteurs de la carte "Jeunes Travailleurs" du TNM. \$1.25 taxe incluse.

LE MARQUIS QUI PERDIT
DE REJEAN DUCHARME
mise en scène: André Brassard

11e semaine
SALE NUIT CHEZ MAUD
ANNOUE TRIVETTANT
MARCOLE FERRON

14e semaine
IMPERIAL CINERAMA
METRO STATION PLACE DES ARTS

Club Farouf
Je désire par la présente commander...
mandat-poste au montant de

FESTIVAL DE FILMS JAPONAIS
KWAIDAN
de MASAKI KOBAYASHI
(sous-titres anglais)
Admission: \$1.50
Etudiant: \$1.10

6 DERNIERS JOURS!
SHARON TATE
dans le film de son époux réalisateur ROMAN POLANSKI

LE RAPACE
DANS UN ETAT POLICIER, L'ASSASSINAT DEVIENT-IL LA SOLUTION FINALE?
POUR TOUS

ORCHESTRE DE CHAMBRE MCGILL
Chef d'orchestre: Alexander Brott
HOMMAGE À BEETHOVEN
soliste: SZYMON GOLDBERG

à propos de la FEMME
MARI-CHRISTINE AUFRER
MARENE ALEXANDRE
ASTRID FRANK
et JEAN PERRIN

théâtre du rideau vert
DU MARDI AU SAMEDI à 20 h. 30
DIMANCHE 19 h. 30

THÉÂTRE POUR ENFANTS - TOUS LES DIMANCHES
MARIONNETTES 14 HEURES
ENTRÉE \$1.00

NCT ÉTUDIANTS NCT
MANTILLES ET MYSTÈRE de Calderon
André Lachapelle Louise Marleau
Jean Perraud Pascal Rollin

NCT ÉTUDIANTS NCT
MANTILLES ET MYSTÈRE de Calderon
André Lachapelle Louise Marleau
Jean Perraud Pascal Rollin

NCT ÉTUDIANTS NCT
MANTILLES ET MYSTÈRE de Calderon
André Lachapelle Louise Marleau
Jean Perraud Pascal Rollin

bejart
premier film couleur de maurice bejart
du 15 janvier au 1er février 1970
à 19 et 21 heures, billets: \$2.00

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Université de Montréal
ENSEIGNEMENT TÉLÉVISÉ
"INTRODUCTION À L'AUDIO-VISUEL"
Présenté par l'Université de Montréal, en collaboration avec les universités canadiennes de langue française et la Société Radio-Canada.

CINÉMAS GRIMCO AMUSEMENT
TA FEMME, CETTE INCONNUE
18 ANS Adultes
CANADIEN 523 5180 PLAZA 274 6155

27e Semaine
Je Suis Curieuse (jaune)
sem. 7.30-10 dim. 12-2.30-5 -7.30-10
FESTIVAL 1206 E. STE-CATHERINE 525 8600

HIBERNATUS
LOUIS DE FUNÈS
JEAN-TALON MAISONNEUVE 525 2181

LE MARIAGE
En semaine: 8.00 - 10.00
Dimanche: 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00
SALLE HERMÈS 5550 QUÉBEC SHERBROOKE TEL 489-5559

A L'OCCASION DES FÊTES, POUR TOUTE LA FAMILLE
Astérix et Cléopâtre
POUR TOUS
EN COULEURS
CANADIEN PLAZA JEAN TALON MAISONNEUVE SALLE HERMÈS

L'OEIL SUR L'ÉCRAN



"Les femmes"

Le feuilleton cinématographique de Jean-Pierre Tadros Pot-pourri du lendemain des fêtes!

Les lendemains de fête sont toujours pénibles. Les cinéphiles en savent quelque chose. A part les quelques bons spectacles qu'on nous avait gardés pour les fêtes de fin d'année dont nous avons déjà parlé, et qui gardent toujours l'affiche, il n'y a rien de nouveau qui pourrait calmer notre appétit. C'est le marasme complet. Profitons-en, donc, pour faire un petit tour d'horizon de la scène cinématographique montréalaise, dont la persistance (ou l'absence) de certains thèmes mérite de retenir notre attention.

Les femmes

C'est là, on le sait, sujet en or, tout comme, d'ailleurs, les deux femmes de Claude Fournier. Celui-ci terminait en effet, jeudi dernier, le tournage de son premier long-métrage, intitulé naturellement *Deux femmes en or*, par une conférence de presse/happening. Entendez par là que le tournage du film s'est poursuivi durant la conférence de presse, ces prises de vue devant ainsi constituer une des dernières séquences du film. Les idées ne manquent pas. Nos deux femmes sont Louise Turcot et Monique Mercure. A suivre, naturellement.

De femmes, il y en a un peu plus que deux dans le dernier film de Jean Aurel. Aussi a-t-on choisi pour titre un pluriel des plus prudents: *Les*

Femmes. Mais de ces femmes, l'une d'elles, il est vrai, est censée éclipser toutes les autres puisqu'elle n'est rien moins que Brigitte Bardot.

Le scénario de Cécil Saint-Laurent repose sur cet éternel personnage du Don Juan, à la fois pourchassant et pourchassé, et qui se refuse résolument au bonheur (le vrai, cela s'entend), de peur de le perdre. Malheureusement, Maurice Ronet n'arrive décidément pas à se remettre du succès de *Le Feu Follet*, et nous interprète ici un Don Juan bien falot, et finalement fort agaçant. Mais n'est-ce pas précisément le propre du Don Juan? Peut-être, mais cela se révèle d'un ennui mortel. Et puis la pauvre B.B. est aussi mauvaise qu'on pouvait l'espérer. Reste alors le scénario, sûrement astucieux, et qui s'apparente au gentil conte libertin aux résonances philologiques, mais qui arrive difficilement à soutenir notre intérêt. Et contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer, les nus n'abondent pas, et ne semblent être destinés qu'à quelques voyeurs attardés. (Au St-Denis).

Films sans intérêt, peut-être, mais on n'est pas prêt à lâcher un filon qui s'est toujours révélé fort rentable. Voilà donc, pour ne pas changer, *A propos de la femme*. C'est là, avouez-le, tout un programme. Je ne sais

malheureusement rien de ce film. Les courtes séquences qu'il m'a été donné de voir permettent néanmoins de se faire une assez bonne idée de la teneur du film. On y trouvera, comme il se doit, agités les grands problèmes de l'heure, comme celui de l'émancipation féminine, en matière sexuelle naturellement, et celui de l'adolescence face à l'amour. Et je suis sûr que les réalisateurs ne se sont pas arrêtés en si bon chemin.

Variations du thème (en plus osé): *Valérie, Je suis curieuse...* Voilà qui n'est pas sans laisser perplexes.

Ennuyé par cette vague d'érotisme qui déferle sur nos écrans — un érotisme à bon marché, souvent vulgaire et qui manque la plupart du temps d'imagination — il ne nous reste plus qu'à en rire. Et *Erotissimo* (qui est toujours à l'affiche du Dauphin) nous en donne admirablement l'occasion.

C'est une excellente parodie de la femme contemporaine, ne sachant plus comment faire pour retenir son mari qui se trouve comme par hasard aux prises avec un vérificateur d'impôt, se laisse doucement tenter par cette "nouvelle moralité" dont la publicité, les journaux, la radio, la télévision, sans oublier les amis "dans le vent", en disent tant de bien. Une fine satire, tournée dans

des décors ce qu'il y a de plus avant-garde, et admirablement interprétée par Annie Girardot, Jean Yanne et Francis Blanche. Une agréable consolation face à la "sexploitation".

La drogue

La première des émissions sur l'éducation sexuelle qu'on a pu voir au canal 2, nous rappelait, à bon escient, que le problème majeur de la jeunesse d'aujourd'hui n'était plus le sexe mais la drogue. On pourrait donc s'étonner que le cinéma se soit si peu penché sur le sujet (j'écarte naturellement les nombreux films sur les trafics de la drogue, comme, par exemple, *Alerte à la drogue*). Serait-ce un sujet par trop tabou pour qu'on y touche? Ou alors, les problèmes soulevés seraient-ils trop délicats à traiter?

Il y a naturellement un peu des deux. Ce n'est donc pas sans étonnement qu'on a vu une jeune productrice de vingt-huit ans, Barbet Schroeder, relever le défi dans un film dont elle est aussi la réalisatrice: *More*. Les nombreuses tracasseries que lui a causées la censure française nous laissent néanmoins deviner qu'il est des contres qu'on n'aborde pas impunément, qu'il est des problèmes ignorés de personne mais qu'on ne peut

aborder qu'avec d'extrêmes précautions.

Je ne sais donc si, Barbet Schroeder, en relevant le défi, rend service ou non. En tout cas elle a voulu faire oeuvre didactique. C'est pourquoi elle a porté à l'écran l'aventure vécue d'un jeune homme qui, voulant se réaliser soi-même, ne se refuse à aucune expérience, et finit par succomber d'une dose trop forte d'héroïne. Un film dont il nous faudra longuement parler s'il venait à être projeté sur nos écrans.

Pour la petite histoire, signalons que Barbet Schroeder est la productrice de *Paris vu par...*, des films d'Eric Rohmer (*Ma nuit chez Maud*, qui est toujours à l'affiche de l'Elysée), et de Jean-Daniel Pollet. Une jeune femme pleine d'ambitions.

Films québécois

Revenons à la scène québécoise pour rappeler la sortie du premier long-métrage de Gilles Groulx depuis *Le chat dans le sac* (1964). *Où êtes-vous donc?* (au Verdi, à partir de ce vendredi 16), d'après un scénario de Gilles Groulx, avec Georges Dor, Claudine Monfette et Christian Bernard. Un film dont nous aurons à parler longuement la semaine prochaine.

Le dernier film de Gilles Carle est actuellement en montage, et devrait sortir très bientôt sur nos écrans. Au générique de *Red* on trouve les noms de Geneviève DeLoir, Paul Gauthier, Gratien Gélinas, Claude Michaud et Daniel Pilon.

Enfin, que les amateurs de Valérie — et ils furent nombreux — se rassurent. On annonce, en effet, pour très bientôt la sortie de *L'Initiation* de Denis Héroux. Un titre qui laisse rêver, et qui permet de laisser prévoir un succès comparable au précédent.

En vrac

NEW YORK (PA) — Les arrangements musicaux et la direction d'orchestre sont des réalisations qui se retrouvent le plus souvent dans le domaine masculin.

Parmi les exceptions figure le nom d'Anita Kerr. Cette Américaine avait commencé à transformer des partitions pour les vedettes du disque, et maintenant elle en fait un travail professionnel.

Elle connaissait ce métier après avoir réussi un premier arrangement pour un groupe de chanteuses qui se produisaient à Nashville, Tennessee, sa ville natale.

Au high school, elle avait également écrit des arrangements pour orchestre. C'est

DE L'HISTOIRE OÙ L'ON MEURT

(Suite de la p. 17)

Jean Rhys est doué d'un humour très particulier, chaplinesque. A ses yeux, tous les hommes sont des pantins plus ou moins déarticulés, dont les actes semblent comiques parce que ce sont de vaines agitations. Elle les regarde vivre, avec un sourire impitoyable, pauvres naïfs qui essaient de se dépêtrer de la poisse et du mauvais sort, comme si l'existence avait un sens. Bien sûr, derrière cette façade risible, il y a un véritable pathétique, profondément triste — comme chez Chaplin. L'un ne va pas sans l'autre, quand les auteurs sont de bonne qualité. Et il est certain que Jean Rhys compte parmi ceux-là. Son petit monde insolite vous colle à la mémoire, parce qu'il est authentique, et cette oeuvre, certes mineure, mais singulière, occupe désormais, après une longue éclipse, la juste place qui lui revient parmi les romans de la "Génération perdue". Mieux vaut tard que jamais.

M. G.

- (1) Gallimard
- (2) Flammarion
- (3) Stock
- (4) Denoël
- (5) Mercure de France

Une seule fois
Ce soir: 99¢
À MINUIT
NIGHT OF
THE
LIVING DEAD

le VRAI film d'horreur qui vous fera VRAIMENT peur!
le film EXTRAORDINAIRE de G.A. Romero

PRESENTATION EXCLUSIVE!
verdi



"More"



"Où êtes-vous donc?"

à Nashville qu'elle forma l'ensemble "The Anita Kerr Singers".

Elle était au pupitre de l'orchestre pour quatre séries d'enregistrements, pour lesquels elle avait écrit l'arrangement musical.

Plus récemment, étant sous contrat pour neuf albums par année durant trois ans, elle a dirigé l'orchestre pour ses arrangements musicaux de son récent album "Touchlove".

Anita Kerr, qui se qualifie elle-même de "femme d'affaires", a épousé Alex Grob, originaire de Suisse, et qui faisait de la promotion pour une compagnie américaine de disques, en Europe.

NEW YORK (PA) — Viveca Lindfors, actrice connue à la scène, à l'écran et à la télévision, ne songe pas du tout à mettre fin à sa carrière.

Cette comédienne d'origine suédoise, qui vient d'avoir 49 ans, estime au contraire que son expérience lui permet de jouer encore mieux ses rôles.

Son désir de faire du théâtre remonte à l'époque de son enfance, passée à Uppsala, en Suède. Elle avait obtenu ses diplômes à l'École d'art dramatique de Stockholm, et commença ensuite sa carrière professionnelle à la scène.

Son mariage avec Tolke Rogard se termina par un divorce. De cette union naquirent deux enfants, Jan et Lena. Huit ans plus tard, l'actrice épousa Don Siegel, et le couple eut un fils, Christopher, qui a récemment commencé sa carrière théâtrale comme metteur en scène.

Après son divorce de Don Siegel, la belle comédienne devint la femme de George Tabori, dramaturge bien connu. Le couple habite à New York. Viveca Lindfors a joué en vedette dans certaines pièces écrites par son mari, et qui ont été présentées sur des scènes en dehors de Broadway.

la quintessence

HORAIRE DE CBF/FM 1970								
HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	HEURE
08.00						RÉSUMÉ	RADIO-JOURNAL	08.00
08.02								08.02
08.05						U.R.I.	RÉSUMÉ	08.05
08.07							MUSIQUE EN MOUVEMENT	08.07
09.00							PORTRAITS	09.00
10.00						DU PAYS DE FRANCE	DISQUE-ATOUT DÉBUT 1ER FÉV.	10.00
12.00						RADIOJOURNAL		12.00
12.03						RÉSUMÉ	À VOTRE CHOIX	12.03
12.05						CONCERT POPULAIRE	AIRS D'OPÉRAS	12.05
13.00						POURQUOI PAS?	RADIOJOURNAL	13.00
13.10							MUSIQUE DE PIANO	13.10
14.00						CONTRE POINT	LES COMPOSITEURS CANADIENS	14.00
15.00						FESTIVALS DU MONDE	OPÉRA DU SAMEDI	15.00
16.30						MUSIQUE SANS FRONTIÈRE	MUSIQUE SACRÉE	16.30
17.00							ORCHESTRE DE CHAMBRE	17.00
17.30						AVEC OU SANS SOLEIL ET RADIOJOURNAL	CLASSIQUES DU JAZZ	17.30
18.00						UNIVERSITAIRES	LES SOUPERS DU ROY	18.00
20.00								20.00
20.30	OPÉRA DU LUNDI	MUSIQUE DU SIÈCLE	RÉCITAL	ORCHESTRE SYMPHONIQUE	POP		LES MERCREDIS DE LA MUSIQUE	20.30
21.30			THÉÂTRE DU RÉPERTOIRE	CHRONIQUE DU DISQUE	JAZZ EN LIBERTÉ		INTEGRALE	21.30
22.00			PETITS ENSEMBLES					22.00
22.30						RADIOJOURNAL		22.30
22.40						LES GRANDS INTERPRÈTES		22.40
23.30						ADAGIO		23.30
00.00						RADIOJOURNAL		00.00
00.03						FIN DES ÉMISSIONS		00.03

Parution / Théâtre

En ce temps plutôt mort où ce qui reste des amateurs de théâtre à Montréal se remet à peine de la douloureuse période des fêtes, il sera salutaire pour quelques-uns de recourir au théâtre écrit afin de se prolonger à des sources moins troubles que celles que nous avons dû côtoyer ces derniers temps. Histoire de se remettre avant de reponger dans l'activité des compagnies montréalaises.

Un recensement rapide des catalogues d'éditeurs nous laisse en effet présager des jours meilleurs, sinon à la scène, du moins à la maison.

Nouveautés attendues

D'ici quelques semaines ou quelques jours peut-être, une foule de titres nouveaux seront disponibles en librairie. Le plus important de ces ouvrages, sans doute, est un livre théorique; il s'agit d'une étude de Emile Copfermann sur Roger Planchon.animateur théâtral de grande valeur et comédien d'aussi grande en-

vergure. Planchon est surtout connu ici par ses mises en scène. Le livre de Copfermann a comme principal avantage, outre que de retracer les principaux écrits théoriques de Planchon, de replacer l'activité de ce dernier par rapport aux démarches du Living Theatre. Il nous donne aussi une assez bonne vue de la conception de la mise en scène de Planchon. Pour ceux qui ne connaissent cet artiste complet que par les comptes rendus de journaux français, c'est là l'occasion rêvée de côtoyer l'une des personnalités les plus marquantes du théâtre. PLANCHON, par Emile Copfermann, éditions de la Cite.

Chez Gallimard, on annonce aussi la parution de plusieurs titres importants dont *Le travail* à l'Actor's Studio, présenté par Robert Hethmon, qui fera l'objet d'une prochaine chronique. Dans la collection Théâtre du monde entier, toujours chez Gallimard, quelques livres semblent devoir être intéressants. Il s'agit de, *Le cycle du crabe*, de Gabriel

Cousin, pièce toute récente créée à Nancy en avril '69. Léonora ou les dangers de la vertu, de Marcel Jouhandeau. Motezuma, de Arnaldo Calveyra, une pièce traduite de l'espagnol. Splendeur et mort de Joaquin Muretta, de Pablo Neruda, également traduit de l'espagnol.

Aux éditions du Seuil, dans la collection Théâtre, une pièce d'Armand Gatti, *Un homme seul* et deux autres jamais créées encore, celles de Camille Bourinquel (*Les Gardiens*) et de Andrée Chedid (*Le Montreur*). Chez Denoël, dans les Lettres Nouvelles, le tome III du théâtre complet de Pirandello comprendra "Ce soir on improvise", "Celle qu'on laisse passer" et "On ne sait comment". La même maison d'édition annonce aussi un texte, ou plutôt trois pièces surréalistes, de José Pierre: "le Vaisseau amiral", "Bonjour mon oeil" et "Hara-Kiri".

Enfin, Robert Laffont publie une pièce d'Arthur Miller, "le Prix", et les éditions Perrin "Le théâtre russe" de Léon Dominique. Il s'agit d'un recueil d'essais d'un témoin oculaire des réalisations de Stanislavski. Critique théâtrale depuis une cinquantaine d'années, Dominique a vécu les premières expériences du grand animateur russe.

Si la lecture de ces pièces et de ces essais avait comme seul mérite de créer chez leur lecteur de nouveaux critères d'exigence, cela serait déjà beaucoup. Si en plus elles parvenaient à situer les préoccupations de nos directeurs de salle à un niveau universel, ce serait on ne peut plus inespéré.

Par ailleurs, avant que la saison théâtrale ne reprenne définitivement, voici, à fin d'information, la liste des principales productions à l'

fiche en janvier.

— Le Rideau-Vert présente, à compter du 21 janvier et jusqu'au 22 février, "Ondine" de Giraudoux. Evidemment mis en scène par Yvette Brind'Amour. Le spectacle mettra en vedette Gérard Poirier, Monique Miller, Gilles Pelletier, Yvette Brind'Amour et André Cailhou. Les décors seront confiés à Robert Prévost, les costumes à François Barbeau et les recherches musicales à Claude Savard.

— Au TNM, on pourra voir, dès le 16 janvier et jusqu'au 15 février, "Le marquis qui perdit", une satire historique de Réjean Ducharme. Henri Norbert jouera le rôle principal entouré de Lionel Villeneuve, de Marcel Sabourin, d'Edgar Fruiter, Louise Dussault, Ginette Letondal, Luce Guibault et plusieurs autres. Les décors et les costumes sont de Robert Prévost, et la mise en scène d'André Brassard.

— Au Gesù, La Nouvelle Compagnie Théâtrale présente "Mantilles et mystère" de Calderon dans une mise en scène de Gilles Pelletier. Du 14 janvier au 25 février. Andrée Lachapelle, Louise Marleau, Jocelyne France, Rina Cyr et Jean Perraud interpréteront les principaux rôles. Le décor est de Claude Fortin, les costumes de Solange Legendre.

— Au Centaur Theatre, depuis le 7 janvier dernier et jusqu'au 1er février, on présente "The Odd Couple" de Neil Simon, avec Maurice Podbrey et David Schumann.

— A la Comédie-canadienne, on mettra à l'affiche la toute dernière pièce de Francoise Loranger, "Médium, saignant".

Le programme étant chargé, vaut mieux refaire ses forces tout de suite.

Galeries d'Art

MARIA CHAPDELAINÉ
Illustré par **SUZOR-CÔTÉ**

Edition de luxe paraissant à l'occasion du centenaire de la naissance de l'artiste. 250 volumes contenant les 25 dessins originaux exécutés en 1916, pour le roman de Louis Hémon. Présentation sous double couverture de très belle qualité (lin et bois), et un emboîtement choisi.

Volume de 172 pages. Hauteur: 11 1/2", largeur 9 3/4".

EDITIONS LA FRÉGATE
GALERIE L'ART VIVANT
2020, rue Cascent, Montréal. Tél. 849-8587

SAUF-CONDUIT

par Eloi de Grandmont

Voyage autour de ma chambre

Ce livre charmant de Xavier de Maistre me rappelle, ce soir, bien des souvenirs... Je partais pour le Liban avec l'intention bien arrêtée de vous écrire. Les conditions météorologiques étant celles que tout le monde sait, je reste dans ma chambre ou plus précisément dans mon bureau. Et je dis adieu à mes vacances de Noël, auxquelles j'avais parfaitement droit. Même un "professeur chargé de cours à l'Université de Montréal" a droit à des vacances!

La neige, oui. Mais peu de gens se souviennent pourquoi Xavier de Maistre a vécu enfermé dans sa chambre pour écrire son livre. Figurez-vous qu'il s'était battu en duel! Très grave. On lui rendit une certaine forme de liberté, à la condition qu'il ne sorte pas de chez lui. Je ne veux pas me comparer à Xavier de Maistre (loin de moi cette pensée); pourtant je suis en état de prétendre que je me suis battu en duel en 1949, contre un ami, Jean-Louis Roux. Je prétends de plus qu'il n'y a pas eu de duels chez nous depuis cette année-là (duel au sabre).

Dans ce "Voyage autour de ma chambre", je regarde les photos, les premières pages des journaux, et je m'amuse! Jean-Louis doit s'amuser autant que moi. Jusqu'à la réconciliation officielle (il s'agissait d'une histoire de femme comme toujours), je gardais la chambre. La police était tellement inquiète...

Lorsqu'ainsi, par la force des choses, vous êtes retenus dans votre chambre ou dans votre bibliothèque, l'idée vous vient presque machinalement d'ouvrir un livre. Les voyageurs et les touristes passionnés n'aiment pas qu'on les enferme... Bien d'autres personnes raisonnent de la même façon, d'ailleurs!

Il y a longtemps que je n'avais pas relu

ce poète, qui est un peu oublié aujourd'hui (et Dieu sait qu'il ne mérite pas un destin pareil): Albert Lozeau. Encyclopedia Canadica écrit (je traduis): "Il fut un des plus grands poètes de son temps".

En quelques mots, voici son histoire, dramatique au point qu'elle est à peine croyable. Lozeau est né à Montréal le 23 juin 1878. L'âge venu, il fréquente l'école et se conduit en bon élève, sérieux, studieux, fragile de santé. Un jour, dans la cours de récréation, il est frappé au dos par une balle. Il est atteint du "mal de Pott" (tuberculose d'un segment plus ou moins étendu de la colonne vertébrale). Il a 13 ans.

A 18 ans, il doit s'aliter. Il ne marchera plus jamais. La lecture, la visite de quelques amis, qui lui apportent des livres, tout cela le pousse vers la littérature. Il débute à 20 ans, dans "Le Monde Illustré", par un conte en prose. Puis il passe à la poésie, avec un rare bonheur. L'amour, les joies et les tourments de l'âme sont des thèmes qui reviennent souvent dans son oeuvre.

"L'hiver est venu. Ma vitre est glacée. Je n'y vois plus rien que du givre épaïs. La lumière pâle est comme baissée. Mais elle m'apporte un long jour de paix."

Albert Lozeau est mort à l'âge de 45 ans. Il a beaucoup voyagé, mais autour de sa chambre. Il a aimé la nature, mais il ne l'a vue que par sa fenêtre.

P.S. Les "Poésies complètes" d'Albert Lozeau ont paru en trois volumes (1925, 1925, 1926) par les soins de l'abbé F. Charbonnier, Docteur en lettres de l'Université de France, Lauréat de l'Académie française. Albert Lozeau avait lui-même mis au point ces trois ouvrages. (Editions "Le Devoir".)



Haute mode dans les airs

Les hôtesses de l'air de Sabena et d'Olympic Airways ont fait peu neuve, et ont présenté leurs nouvelles tenues de haute mode cette semaine à Montréal.

C'est Pierre Cardin qui a conçu le nouvel uniforme des hôtesses d'Olympic. Carven qui a dessiné la livrée des hôtesses au sol et le jeune couturier parisien Claude Allizan qui a créé le nouvel uniforme des hôtesses des lignes aériennes belges Sabena.

L'uniforme du personnel navigant féminin d'Olympic allie les tissus-mode les plus pratiques, le jersey et le vinyle, en blanc et bleu Egée. Une veste blanche liserée de turquoise accompagne une robe de coupe étroite à manches courtes. Le corsage est blanc avec découpé turquoise au cou et sur le devant. La mini-jupe très seillante est turquoise. Une cape de vinyle blanc

avec pattes sur l'épaule et ouvertures arrondies se porte avec l'ensemble qui comprend aussi la bandoulière et des souliers de vinyle blanc.

Deux coiffures complètent la tenue. D'abord un capuchon avec foulard turquoise et blanc et un calot deux teintes de vinyle et jersey.

Les hôtesses de première porteront bientôt un remarquable tablier façon robe d'hôtesse.

Les hôtesses navigant sur les Boeing 707 reliant Athènes à Montréal porteront l'hiver une cape de drap molletonné de laine turquoise.

L'ensemble robe et manteau des hôtesses au sol est réalisé en léger lainage orange.

La robe très gaie comporte un col béniat blanc, une jupe légèrement godée et des manches courtes. Une ceinture incrustée souligne la taille haute. Le manteau de même coupe que la robe a toutefois des manches longues. Un chapeau cloche orange assorti, orné des anneaux d'or symbole d'Olympic, se porte avec l'ensemble.

La présentation de ces nouveaux costumes coïncidait avec la visite à Montréal du directeur de l'Office national du tourisme de Grèce en Amérique du nord, M. Gregory Leventis.

Les hôtesses de Sabena, pour leur part, ont abandonné le traditionnel uniforme bleu marine pour le remplacer par une mini-robe de tissu synthétique agrémentée d'une ceinture taille basse avec une boucle en forme de S.

Lorsqu'elles ne seront pas à bord, les hôtesses porteront une double jupe et, pour les températures plus froides, un manteau à col haut. La coiffure a été remplacée par un grand carré de soie.

Les tons de cet ensemble sont bleu ciel, rose et vieil or. Les souliers et le sac seront de cuir havane.

Pour les membres du Club Horizons du Monde...
D'UN SEUL COUP D'AILE!

MONTRÉAL GUADELOUPE EN 5 HEURES

POUR LA PREMIÈRE FOIS... PAR JET DC-8 D'AIR CANADA

PLAN C:
DEUX SEMAINES EXTRAORDINAIRES À NOTRE HÔTEL-CLUB ALIZÉS

Toutes les activités gratuites: **\$555.** Tout est inclus:

ski nautique, pêche sous-marine, voile, pêche en mer, golf, jeux de plage, soirées dansantes, cinéma, excursions et rencontre avec les Antilles.

Transport par Jet DC-8 d'Air Canada, service 1ère classe, aller-retour, transferts, chambre avec bain privé et climatiseur, tous les repas, toutes les taxes, tous les pourboires.

PLAN B: Une semaine au Club Alizés et une semaine à la Barbade à notre Hôtel-Club North Point Surf. **\$595. CAN.** (minimum)

MONTRÉAL	DEP. 10h. 30	LES LUN.: 2 FÉV., 16 FÉV., 2 MARS, 16 MARS, 30 MARS
POINTE À PITRE	ARR. 16h. 00	
MONTRÉAL	DEP. 17h. 00	LES LUN.: 16 FÉV., 2 MARS, 16 MARS, 30 MARS, 13 AVRIL
POINTE À PITRE	ARR. 21h. 00	

Renseignements et inscriptions:

CLUB HORIZONS DU MONDE INC.

- 100, rue d'Youville, Québec 4. Tél.: 529-5371
- 1170, rue Drummond, Montréal 107. Tél.: 866-6378
- 1371, rue Hart, Trois-Rivières. Tél.: 379-3303
- 400 est, rue Racine, Chicoutimi. Tél.: 549-8874
- 470 est, rue Côte, Alma. Tél.: 668-8522

OU... AU MÊME TARIF CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE

(Si vous n'êtes pas encore membre du Club Horizons du Monde, vous pouvez vous inscrire en tout temps et partir immédiatement. Cotisation annuelle: familiale \$15.00 individuelle \$10.00)

CLUB HORIZONS DU MONDE D-10
Envoyez-moi votre documentation. Je suis anxieux de faire mes malles.

NOM

ADRESSE

VILLE

TEL:

Postez ce coupon à l'une des quatre adresses mentionnées.

LES ESCALES D'ULYSSE

Viva Mexico

Air France vient d'inaugurer une autre ligne sur G.U.A. DA via New York à la fréquence initiale de deux services par semaine. Ajoutée aux cinq services hebdomadaires offerts par Air France entre New York et Mexico, cela porte à sept vols par semaine les services

offerts par la ligne française entre New York et le Mexique. L'inscription de Guadalajara sur le réseau d'Air France relève de la politique, depuis longtemps suivie par la compagnie française internationale, de diversifier ses dessertes dans les pays du nouveau monde en prolongement vers l'ouest les routes ouvertes d'a-

bord sur la façade de l'Atlantique comme aux États-Unis dans sept villes au-delà de New York jusqu'à Los Angeles.

Chiffres rassurants

WASHINGTON (AFP) — 1969 a été l'année la moins meurtrière pour les lignes aériennes américaines depuis 1957, rapporte le département des transports. L'an dernier, les compagnies intérieures américaines ont couvert 2,700 millions de milles contre 2,500 millions de milles en 1968. Par contre, le nombre des morts est tombé de 349 en 71 accidents à 158 en 65 accidents. Le record des accidents avait été atteint en 1960 avec 499 morts en 90 accidents. Le département des transports a calculé que la proportion des morts par rapport au kilométrage parcouru par les avions de ligne était cinq fois plus faible qu'en 1959.

Conférence internationale

250 à 300 spécialistes de l'enseignement des langues au moyen de laboratoires se rencontreront à Montréal du 22 au 24 janvier pour faire connaître le résultat de leurs travaux et recherches et discuter sur leurs expériences. Des participants de réputation in-

ternationale sont attendus d'Argentine, d'Espagne, de France, de Grande-Bretagne, du Japon, d'U.R.S.S. et bien entendu des grandes villes du continent américain.

La conférence s'adresse tout particulièrement aux responsables des différents secteurs de l'enseignement des langues (aussi bien langue maternelle que langues secondes) et d'autres disciplines (qui vont trouver dans les laboratoires un moyen de répondre à certains de leurs problèmes pédagogiques) ainsi qu'aux spécialistes de l'enseignement audiovisuel. Une exposition de matériel didactique sera organisée pendant la conférence qui permettra aux fabricants de laboratoires et d'équipement audio-visuel de présenter les appareils les plus perfectionnés et aux spécialistes de faire des démonstrations.

La conférence est organisée conjointement par l'Université de Montréal et celle de Sir George Williams. C'est dans les locaux de cette dernière université que se tiendront les travaux. La conférence est sous la présidence du professeur Elton Hocking, un des plus éminents spécialistes du monde sur les principes et méthodes d'utilisation des laboratoires de langues.

Henri Guillemin — Pas à pas (Gallimard)

Le plus féroce des historiens de la littérature, celui qui a "démoli" Benjamin Constant et Alfred de Vigny, — entre autres — nous offre un rapide voyage à travers le romantisme, de Rousseau à Claudel. Il s'y montre fort dur pour Lamennais, mais plus tendre qu'on ne le soupçonnerait pour Lamartine, Musset, Zola, Vallès, etc. Passionné, toujours intelligent, et d'une érudition confondante, Guillemin, hargneux ou bienveillant, garde le don merveilleux de ressusciter ce dont il parle. Ce n'est malheureusement pas une qualité répandue, chez tous les biographes. Un exemple à méditer.

Il faut voir...

LA GRÈCE au printemps!



Pays merveilleux, où l'on est toujours à proximité de la mer bleue et où l'on risque à tout moment de voir se dresser les audacieuses colonnes d'un temple contre l'azur du ciel.

VOYAGE DE TROIS SEMAINES

du 25 mars au 15 avril

incluant une croisière de 4 jours dans les îles

Pour bien vous mettre dans l'ambiance, nous faisons précéder le séjour en Grèce d'une escale à Rome et à Dubrovnik

PRIX \$967. ou plus selon la cabine en croisière



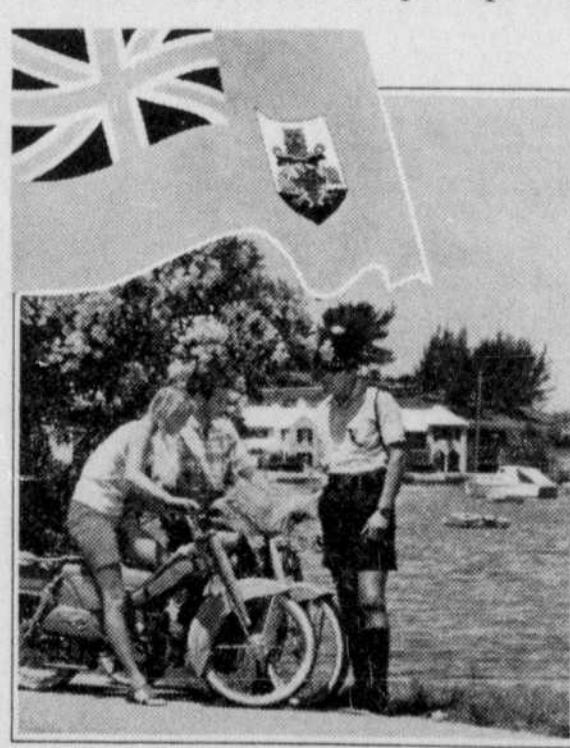
Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTRÉAL 107, P.Q.
TEL.: 861-2485

La Maison aux milliers de références

25 choses à faire pendant la cinquième saison.

(trois mois d'agrément de plus par année)

- Qu'est-ce que la Cinquième Saison? Celle où vous pouvez faire des choses que vous ne pourriez faire en d'autres temps, nulle part ailleurs, celle où vous ferez de nouvelles rencontres, celle qui éclairera vos jours les plus mornes de l'année. Vous ne pouvez découvrir la Cinquième Saison ailleurs... ce n'est qu'aux Bermudes qu'elle pourra vous offrir tout ceci:
- Une invitation à prendre le thé avec le Maire de la ville de Hamilton.
- Prendre une consommation à la taverne du Pickled Onion.
- Faire la connaissance du Maire de Saint-Georges.
- Explorer cette vieille ville du 18e siècle.
- Assister aux douze coups de canon de midi.
- Déguster vos premiers piments au sherry.
- Acclamer le club de football local.
- Assister aux débats animés de la Cour des sessions où siège le Parlement.
- Apprendre à vous délasser à l'heure du thé.
- Traverser en bac jusqu'au pittoresque village de Somerset.



- Grimper jusqu'au phare de Gibb's Hill.
- Participer à la chasse au trésor.
- Essayer le limbo ou écouter un groupe de chanteurs de Calypso.
- Vous rassasier le regard des coloris des Jardins Botaniques.
- Perfectionner votre jeu de tennis.
- Parcourir en bicyclette ou en taxi les routes sinueuses de l'île.
- Exercer votre habileté au golf.
- Vous mettre en appétit en faisant de la voile.
- Faire des emplettes dans d'élegants magasins bien fournis.
- Admirez les voiles rouges au crépuscule.
- Explorer les grottes souterraines.
- Essayer de calculer en livres, shillings et pences.
- Manger du poisson frit.
- Passer la soirée dans un club de nuit.
- Souhaiter que cela dure une autre semaine.
- Et tout cela n'est qu'à 700 milles en mer. Informez-vous au sujet de la Cinquième Saison auprès de votre agent de voyage. Ou obtenez des détails en écrivant à: Bermudes, Dept. M.I.D. 7, 85 Richmond Street West, Toronto, Ontario.

Saison de Rendez-vous Bermuda

Fuyez l'hiver et visitez les Bermudes

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
Succursale LAVAL
CENTRE LAVAL
SORTIE 7 AUTOROUTE
688-5310

TRAVELAIDE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 110, Tél.: 861-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 21 H. ET LE SAMEDI JUSQU'À 17 H.

Succursale LONGUEUIL
1 PLACE LONGUEUIL
679-3777

BONNE ET HEUREUSE DÉCENNIE! 1970

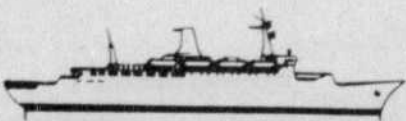
Visitez tous les endroits que vous n'avez pas pu voir pendant les années soixante... avec nous!



Une Renaissance Française se produira dans les Caraïbes cet hiver

Les initiés disent qu'elle surviendra les 18 janvier, 1er février, 18 février et 13 mars.

Par coïncidence, ces dates sont justement celles des croisières du plus nouveau paquebot français, l'élegant "RENAISSANCE", dont les passagers affirment qu'il porte en lui la grâce et le charme du pays qui l'envoie. Si vous appréciez un service de qualité, une excellente table française, tout le confort moderne, si vous tenez à parler français pendant toute votre croisière, demandez à votre Agent de Voyages de vous inscrire pour l'une des croisières "RENAISSANCE", durant de 9 à 22 jours.



18 janv. 13 jours, 7 ports, US \$415. min.
1er fév. 17 jours, 9 ports US \$610 min.
18 fév. 22 jours, 13 ports, US \$780. min.
13 mars, 13 jours, 7 ports, US \$395. min.

(Croisières au départ de Port Everglades, Floride)

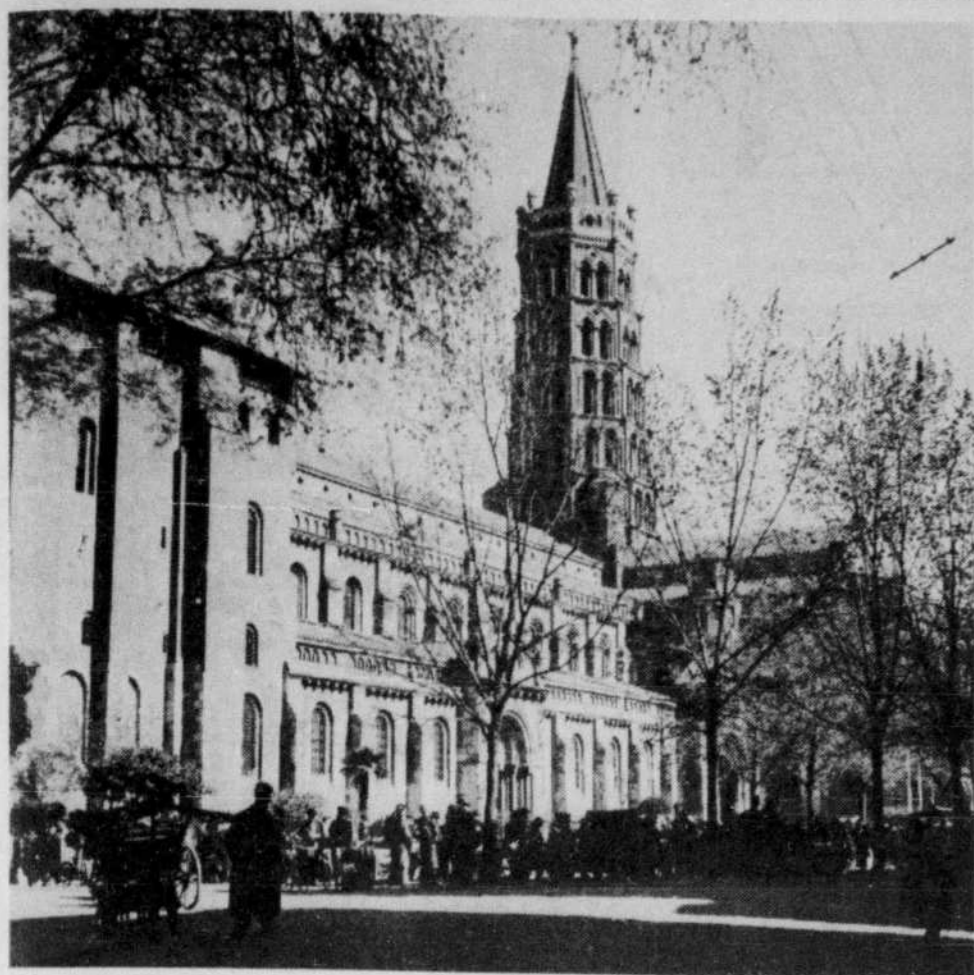
RENAISSANCE
Le paquebot qui fait époque

Compagnie Générale Transatlantique
Agents Généraux pour le Canada
1255, Square Phillips, Montréal
866-4647



L'OEIL SUR LES ROUTES

Toulouse,



une symphonie en rouge majeur

par Louis-Martin Tard

Si vous allez à Toulouse, ne manquez surtout pas d'aller voir le palmier, m'avait-on recommandé.

Pour les palmiers, on a le choix et il est difficile de savoir lequel est le plus fameux dans cette ville où poussent un grand nombre d'arbres à longues palmes.

Le voyageur, qui venant de Paris contourne par l'ouest le Massif central et en fait le tour par le sud, en route vers la Provence, ne peut que passer par Toulouse où il trouve quelque chose que n'ont aucune des autres grandes métropoles provinciales françaises.

Cette cité, capitale d'une grande province originale, a eu de bonne heure son Parlement, son Université et son Académie; elle s'est toujours sentie indépendante du Paris lointain et de ses tendances centralisatrices.

Ce caractère singulier, on le ressent tout de suite et devant le panorama de la ville, on hésite, au gré des réminiscences: ce paysage urbain où rutilent des toiles couleur d'aurora et des façades curieusement rehaussées par les vertes feuillages, les clochers, les tours et les dômes, la douceur et la limpidité de l'air font penser à une cité de Toscane ou de Castille. C'est lorsqu'on se trouve au cœur de la vieille ville que l'on se rend compte qu'elle a sa propre personnalité. Elle a été fondée avant Rome, vous dira fièrement un Toulousain de son accent chantant.

La patrie du bel canto

Rome a son Capitole: Toulouse aussi, mais là, ce n'est point une colline, c'est un immense hôtel de ville qui ferme tout un côté d'une place

très animée. L'édifice, à la très noble façade classique, construit à la fin du règne de Louis XIV, comporte de vastes salles, remplies de statues de personnages illustres: les murs décorés par des peintres locaux racontent en couleurs l'histoire de la ville.

Cette mairie-musée, flanquée d'un antique beffroi, comprend aussi un célèbre théâtre où l'art lyrique est à l'honneur.

Toulouse et sa région constitue depuis longtemps un vivier de belles voix: les soprano célèbres, les grand ténors, les basses et renom qui ont fait la gloire de la France ont souvent débuté dans cette salle qui est à Toulouse ce que la Scala est à Milan.

Le touriste amateur de bel canto sera heureusement servi. S'il aime aussi les vieilles pierres et les curiosités architecturales, il aura de quoi voir: 14 grandes églises, dont bien sûr la basilique Saint-Sernin, la plus grande et la plus complète des églises romanes de France, sept musées dont celui des Augustins, premier du monde pour la sculpture romane et une soixantaine d'hôtels particuliers bâtis entre le XV^{ème} et le XVIII^{ème} siècle.

Il y a des villes faites pour se laisser découvrir par les flâneurs. Toulouse en est une: au sud d'une ligne qui va de la place du Capitole aux rives de la Garonne, s'enroulent des rues étroites et sinueuses nouées de plaquettes triangulaires. La plupart des demeures anciennes sont là, abritées derrière des façades souvent modestes. Il suffit de franchir une porte cochère pour s'offrir une éblouissante surprise: donnant sur une cour carrée, une demeure harmonieuse de deux ou trois étages offrant un choix de décorations sculptées et d'aspects originaux dont le plus constant est, dans un des angles, l'escalier en vis engagé dans une tourelle carrée ou hexagonale, ornée de dentelles de pierre.

Certains de ces hôtels sont surmontés d'une tour: c'était la marque des capitouls, les magistrats municipaux d'autrefois auxquels la fonction conférait la noblesse viagère et héréditaire.

L'Académie des poètes

Ceux qui firent construire ces demeures étaient des marchands qui avaient assis leur fortune sur le commerce des laines ou encore celui du pastel, cette plante tinctoriale dont Toulouse posséda longtemps le monopole européen; il prit fin avec l'introduction d'une autre substance intensément bleue, l'indigo colonial apporté des Indes occidentales ou orientales.

A l'hôtel d'Assézat est attaché un durable souvenir non pas mercantile mais littéraire: la création dans la capitale languedocienne de la plus ancienne académie connue, celle des jeux floraux fondés en 1323, sous le nom de "collège du gai savoir" par sept troubadours soucieux de

maintenir la langue d'oc et les traditions poétiques méridionales.

On visite ce charmant bâtiment Renaissance siège de nombreuses sociétés savantes où se réunissent les quarante "mainteneurs" qui décernent chaque année aux poètes et littérateurs, champions des joutes séculaires, de bizarres pièces d'orfèvrerie représentant des coupes fleuries.

Au hasard des flâneries, lorsqu'on a visité Saint-Sernin et vu ses cinq nefs, la basilique de la Daurade très florissante, les églises du Taur, de la Dalbade, la curieuse cathédrale Saint-Etienne, on ira voir les Jacobins.

On pénètre alors dans un immense vaisseau sans bas-côtés formés de deux nefs parallèles; elles appuient leurs voûtes au centre sur un alignement de sept colonnes qui s'élèvent d'un seul élan à 72 pieds. Les arcatures de l'abside, pour aller retomber sur le mur à sept pans, rayonnent au sommet du dernier pilier comme les branches d'un arbre jaillissant d'un haut fût; c'est là le fameux palmier, audacieuse merveille d'architecture qu'il faut voir à Toulouse.

Cette construction est complétée, en guise de clocher, par une tour octogonale semblable à une pyramide à degrés et percée d'une série d'ouvertures losangées, une spécialité bien toulousaine.

Ancienne maison-mère des Dominicains, l'église des Jacobins compte aussi un ravissant cloître sur lequel donnent une salle capitulaire où deux fines colonnes de marbre reçoivent la poussée d'une voûte sexpartite et une chapelle. Le tout est actuellement entre les mains des restaurateurs. Car l'admirable couvent gothique avait été transformé sous l'Empire en caserne de cavalerie; les nefs dévotées servaient de manège et d'écuries. Au ras des hautes fenêtres privées de leurs vitraux et murées, un plancher avait permis d'installer des chambres. La salle capitulaire avait été utilisée comme mess et la chapelle aux étonnantes fresques transformée en infirmerie vétérinaire.

Les débats furent tels que la réfection des lieux est encore en cours.

Si les crédits promis continuent d'être versés, m'a dit le conservateur, les Jacobins retrouveront l'aspect qu'ils avaient dans les débuts de la fondation de l'ordre dominicain.

Car c'est là encore une des fiertés de Toulouse: dans le vieux quartier une plaque sur une maison indique l'endroit où Dominique de Calahorra et quelques compagnons désireux de devenir aussi parfaits que les Parfaits qui entretenaient un schisme religieux dans les villages du Languedoc, fonda en 1217 l'ordre des frères précheurs.

La ville du Concorde

Voilà pour le passé. La Toulouse d'aujourd'hui est une ville vivante, industrielle, portée à la gaieté méridionale. On rencontre ses habitants dans les rues animées, sur les

larges avenues boisées propices à la promenade, dans les magnifiques jardins qui entourent la place du grand Rond, au bord du fleuve ou le long du romantique canal du Midi, cette voie d'eau, qui sans la naissance du chemin de fer devait devenir une large avenue maritime menant de l'Atlantique à la Méditerranée.

Mais le Toulousain se tient plus volontiers sur la place du Capitole bordée de cafés; le vieux fonds latin ressurgit qui pousse les hommes à vivre et à discuter dans la rue. Leurs conversations, lorsqu'il ne s'agit pas de politique, portent sur d'autres sports locaux; les courses de taureaux - Toulouse possède les arènes les plus modernes de France, ou encore ce football du sud de la France qu'on appelle "rugby" et aussi de hockey sur glace, car la ville s'est donnée une patinoire olympique; l'équipe comprend des Canadiens français, étudiants de l'Université toulousaine à la fois vénérable et moderne.

Le Toulousain évoquera pour vous une autre source de satisfaction: sa ville est la capitale aéronautique de la France. Dans les nombreuses usines d'aviation de sa banlieue on construit notamment les Caravelle et le Concorde, l'avion supersonique de demain.

L'amateur de gastronomie devra choisir au restaurant sur une carte copieuse entre la saucisse renommée, le foie gras truffé, le fameux cassoulet, les desserts variés dont le gâteau recouvert de violettes confites au sucre, la spécialité gourmande du lieu. Le repas sera précédé d'un "pousse-rapière" apéritif coré et robuste alcool du pays, sites variés.

Toulouse, c'est la porte des Pyrénées, du Roussillon, de l'Albigeois, de la Gascogne et d'autres régions à découvrir pour leurs cités d'art, leurs richesses naturelles, leurs sites variés.

Et lorsqu'après une excursion dans ces contrées, on revient à Toulouse, on retrouve l'accueillante ville toute bâtie en briques, à l'exception des immeubles modernes de ses faubourgs.

Et l'on voit l'ardent soleil aquitain qui fait chanter toutes les teintes de rouge des constructions et renvoie dans la Garonne aux eaux vertes des traînées de pourpre et de corail.

Alors, avant de repartir on va une fois de plus contempler le palmier des Jacobins.

ÉTÉ 1970

LES ATELIERS DE LANGUES EN EUROPE

(autrefois "Laval en Espagne")

organisent des cours de langues en Espagne, en Angleterre, en Allemagne et en Italie.

Du 22 juin au 16 août:

- 8 semaines en Europe, dont 6 semaines de cours,
- 1 semaine d'excursions culturelles à l'arrivée et l'autre à la fin du premier semestre.

Les demandes d'inscription seront acceptées jusqu'au 28 février 1970. Une caisse de dépôts garantie est à la disposition des candidats.

Pour tout renseignement, s'adresser à:

Ateliers de Langues
Collège des Jésuites
1150 Ouest, St-Cyrille
Québec 6, P.Q.
Tél.: 681-0107

VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT

D'UNE AUTOMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de
RENAULT - VW - CITROEN
FIAT - SIMCA - PEUGEOT
VOLVO - MICRO-BUS - ETC...

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis conduite international etc...
Réservations billets: Bateau - Avion

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

L'EXPOSITION JAPONAISE UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE OSAKA 1970

DU 15 MARS AU 13 SEPTEMBRE

L'emblème de l'Expo '70 est la fleur nationale du Japon, la fleur de cerisier, qui reflète le thème central "Progrès humain dans l'harmonie"

Les pétales de la fleur représentent les cinq continents qui se donneront rendez-vous à l'Expo '70 d'Osaka

EXPO '70 "Expo '70 - 3-UT-4"

TROIS CROISIÈRES SPECTACULAIRES en avion en route vers OSAKA '70

Séjour au Japon à l'époque des cerisiers en fleurs

Circuit du Pacifique Sud et Nord

Direction: Mlle Pascale Hone
10 pays - 36 jours - \$2,595.

LOS ANGELES - TAHITI - NOUVELLE-ZÉLANDE
AUSTRALIE - INDONÉSIE - SINGAPOUR - CAMBODGE
HONG KONG - FORMOSE - JAPON

Tahiti... ou charme ensorcelant
Nouvelle-Zélande... son décor champêtre
Australie... dynamique et moderne
Indonésie... Bal un véritable paradis sur terre
Singapour... l'île aux Trésors
Cambodge... les fouilles préhistoriques d'Angkor
Hong-Kong... ses perles et ses bazars
Formose... l'authentique culture chinoise
Japon... Kyoto, Nara, Toyo et les pécheuses de perles, le lac Hakone, Tokyo avec Nikko.

LE "CAMELIA"

JAPON - FORMOSE - HONG KONG
CAMBODGE - THAÏLANDE - INDONÉSIE
SINGAPOUR - PHILIPPINES - HAWAÏ

Départ 12 mars - 32 jours - 9 pays - \$2,095.

TOUR DU MONDE - VERS L'EST

TURQUIE - IRAN - INDE - NÉPAL - THAÏLANDE
HONG KONG - FORMOSE - JAPON - HAWAÏ

Départ: 19 mars - 9 pays - 32 jours - \$2,440.

Aussi 10 autres départs de mars à septembre
Tous les prix en dollars canadiens
Demandez nos dépliants sur ces voyages
Déjà inscrits dans l'histoire de notre agence depuis 1959
18 voyages de groupe au Japon
et 14 voyages autour du monde
Plus de 50 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE

1460 av. UNION, Montréal 111 - Tél. 845-8221
Le métro à notre porte - Station McGill-Union
Notre bureau ouvert le jeudi soir jusqu'à 7.00 p.m.

Cypress Gardens en Floride.

Quand partez-vous?

Cet hiver, nous volons deux fois par jour de Montréal vers Miami et une fois vers Tampa/St. Petersburg.

AIR CANADA

Les courses de chiens en Floride.

Quand partez-vous?

Cet hiver, nous volons deux fois par jour de Montréal vers Miami et une fois vers Tampa/St. Petersburg.

AIR CANADA

Le monde du spectacle en Floride.

Quand partez-vous?

Cet hiver, nous volons deux fois par jour de Montréal vers Miami et une fois vers Tampa/St. Petersburg.

AIR CANADA

La pêche en haute mer en Floride.

Quand partez-vous?

Cet hiver, nous volons deux fois par jour de Montréal vers Miami et une fois vers Tampa/St. Petersburg.

AIR CANADA

Les plages en Floride.

Quand partez-vous?

Cet hiver, nous volons deux fois par jour de Montréal vers Miami et une fois vers Tampa/St. Petersburg.

AIR CANADA

La Floride, par Air Canada

Cet hiver, nous volons deux fois par jour de Montréal vers Miami et une fois vers Tampa/St. Petersburg.

AIR CANADA



Haydn... au-delà du "laquais impérial"

par Jacques Thériault

Il y a une légende Haydn. Une espèce de souvenir amusé, ému dans l'esprit de tous les amateurs de musique qu'on appelle encore malheureusement "sérieuse" (à défaut d'un autre terme peut-être). On a raconté beaucoup de choses sur le compositeur en dehors de sa musique, et le pamphlétaire français Lucien Rebatet n'a pas hésité à remuer toutes ces cendres dans son histoire de la musique que la maison Laffont vient de publier. Elle est sévère, mordante, parfois explosive même jusque dans le choix des mots, mais il s'agit d'un témoignage sincère qui vous tiendra en haleine de la première à la dernière ligne.

Devant aujourd'hui parler d'Haydn, j'ai pensé vous rapporter ce que le virulent critique Rebatet pense de la condition qui fut celle du compositeur à la cour du "charmant" prince Esterházy.

"La livrée de domestique imposée à Joseph Haydn, écrit-il, tient presque la même place dans l'imagerie sur les indignités de l'Ancien Régime que les manants battant les étangs pour que les coassements des grenouilles ne troublent pas le sommeil de leur seigneur. Wagner, de son côté, tout en reconnaissant le génie de Haydn, ne lui pardonnait pas d'avoir accepté d'être un laquais impérial. Il y aurait beaucoup à dire, d'une manière bien plus nuancée, sur l'ancienne condition des artistes. Les mœurs au XVIIIe et au XVIIIe siècles n'avaient plus la belle largesse de la Renaissance italienne, où tant de peintres germaniques surtout, les musiciens n'échappaient pas si aisément à leur classe artisanale. Pourtant, un homme tel que Bach vivait plus en ami qu'en serviteur dans les cours pour lesquelles il travaillait. Ce n'est pas avec les aristocrates mais avec les bourgeois de Leipzig qu'il connut d'humiliantes et rebutantes difficultés. On possède le contrat par lequel le prince Esterházy engagea en 1760 Joseph Haydn comme vice-Kapellmeister (il devint Kapellmeister en titre six ans plus tard). Ce texte est évidemment renversant pour nous. Haydn s'y trouve mis au rang d'un domestique, "nourri à la table du personnel", astreint pour les concerts ainsi que tous ses musiciens au port de la fameuse livrée de velours bleu soutaché d'argent, acablé de prescriptions, tandis que son Altesse sérénissime le prince s'arroge sur ce serviteur tous les droits, y compris l'usage exclusif de sa musique et l'interdiction d'en composer pour qui que ce soit d'autre. En outre, bien que le contrat ne le stipule pas, l'esclave-musicien n'est pratiquement autorisé à aucune absence".

Papa Haydn, comme l'appelait l'autriche entière, n'en reste pas moins un créateur génial dont l'oeuvre subsiste encore au XXIe siècle — parmi les rafales de mitrailleuse, les bombes au napalm, le néo-fascisme et les "malades mentaux"...

HAYDN: LA CREATION; avec Gundula Janowitz, Christa Ludwig, Fritz Wunderlich, Werner Krenn, Dietrich Fischer-Dieskau, Walter Berry et le chœur Wiener Singverein; Herbert von Karajan dirige la Philharmonique de Berlin; 643 515/16 (2 disques) DEUTSCHE GRAMMOPHON

En matière phonographique, on assiste constamment à une espèce de course qui ressemble singulièrement à celle que se livrent les Américains et les Russes vers la lune. Pour la plupart des maisons, en effet, il s'agit de produire la meilleure version au catalogue et de déclamer d'un seul coup toutes les versions rivales. On n'y arrive pas toujours certes, mais cette "lutte de la cire" est des plus stimulantes, même si les mélomanes doivent dépenser un argent fou pour ne pas être dépassés, pour ne pas avoir à rougir d'une vieille version devant des personnes "snobs".

Aussi, est-ce cette dernière version de "La création" d'Haydn qu'on devra posséder; elle est vendue à un prix réduit pour un temps limité. On se souvient en effet, que la maison allemande Deutsche Grammophon a lancé l'an dernier cette nouvelle initiative, connue sous le nom de "campagne de souscription", et elle se poursuit allégrement pour la plus grande joie des discophiles "casés".

"La création" (1798) fut écrite trois ans avant l'autre oratorio d'Haydn, "Les saisons". C'est avec ces ouvrages qu'il a donné ses lettres de noblesse à l'oratorio allemand et, sur le plan vocal, ils constituent le pendant haydnien des opéras de Mozart. Plus proche des chefs-d'oeuvre de Bach que du Messie d'Haendel, "La création" réunit trois parties issues d'un long travail de maturation et elles évoquent — plutôt qu'elles ne décrivent — le chaos originel. "Le compositeur, écrit encore Lucien Rebatet, pas plus que Rameau ou Couperin, n'est tombé dans les naïvetés de la musique imitative".

Côté interprétation, on est fixé dès l'introduction orchestrale qui est certainement l'une des plus belles pages jamais écrites et qui donne pratiquement le ton à l'oeuvre entière. Sous le bâton de Karajan, l'orchestre sonne magistralement, fait preuve d'une liberté, d'une concision et d'une invention qui dépassent en mille ce qu'a su faire Munchinger au pupitre de la Philharmonique de Vienne (London) — version que je préfère jusqu'ici. Ce rit précieux magique par sa frénésie suit son cours au fil de toute la partition. Et puis, les voix: toutes sont pratiquement exceptionnelles et restituent à l'oeuvre toutes ses dimensions, même si j'ai été plus sensible à celles de Gundula Janowitz et Werner Krenn. Côté technique, la qualité est somptueuse et les passages les plus chargés sonnent avec beaucoup de clarté.

celliste Mstislav Rostropovitch et la Philharmonique de Berlin sous la direction de Karajan; 139 044 DEUTSCHE GRAMMOPHON

JOLIVET: Deuxième concerto pour violoncelle et orchestre (avec le violoncelliste Mstislav Rostropovitch) ET "Cinq danses rituelles" pour orchestre; par l'Orchestre National de l'ORTF sous la direction d'André Jolivet; STU-70509 ERATO

En attendant d'aller entendre le célèbre violoncelliste soviétique à la salle Wilfrid-Pelletier (le 5 février prochain) chacun passera des heures musicales (enlevantes) à l'audition de ces deux microsillons: ils sont prestigieux et somptueusement gravés.

Le premier présente la version la plus sophistiquée qui soit actuellement disponible du concerto de Dvorak. Le jeu de l'orchestre et du violoncelliste est foncièrement jeune et fervent d'un bout à l'autre de cette oeuvre qui pourtant, n'est pas considérée comme un chef-d'oeuvre. Beaucoup se réjouiront par conséquent de pouvoir redécouvrir ce concerto qui fut inspiré au compositeur par sa patrie bohémienne; sous le bâton de Karajan, l'orchestre sonne magnifiquement et je vous défie d'y déceler une seule lacune. Le disque est complété par les Variations sur un thème rococo de Tchaïkovski ou la Philharmonique de Berlin se surpasse encore sur le plan de la virtuosité et de la stricte couleur orchestrale.

Le second disque, consacré à André Jolivet, réunit deux pages appartenant à deux périodes de la vie du compositeur. Écrit à l'intention de Rostropovitch, qui l'a créé à Moscou en janvier 1968, le deuxième concerto est d'une veine différente de celle du premier: il est, en tout cas, beaucoup plus coloré et demande davantage d'habileté technique de la part du soliste. Ajoutons qu'il témoigne de l'irrépressible inspiration d'un musicien qui, sans être un grand novateur, demeure incontestablement un chef de file. Quant aux cinq danses rituelles qui datent de 1939, elles n'ont rien perdu de leur jeunesse. La présence du compositeur au pupitre est le gage d'interprétations exemplaires.

EMIL GILELS A CARNEGIE HALL: Prélude et fugue en ré (Bach-Busoni); 32 Variations en do mineur sur un thème original G.191 (Beethoven); Sonata No.15 en do dièse mineur Op.27 No.2 (Beethoven); Sonata Reminiscenza en la mineur Op.38 (Médner); Scherz et marche tirés de "L'amour des trois oranges Op.33" (Prokofiev); Pavane pour une infante défunte et Jeux d'eau (Ravel); Etude No.26 en la bémol majeur No.2 et Etude No.14 en la mineur Op.25 No.2 (Chopin); Prélude en si mineur (Bach-Silotti); par le pianiste Emil Gilels; SRBO-4110 (2 disques) MELODIYA/ANGEL

Enregistré en direct, ce récital de deux heures est magnifiquement gradué. Le pianiste soviétique y joue des pages qui correspondent "allegretto" à son tempérament d'artiste fougueux, doué d'une technique qui lui permet de vaincre toutes les difficultés avec une grande facilité. Du moins, c'est ce qui transparait le plus à l'audition de ces deux microsillons. On se laisse emporter, heureux de vivre des moments privilégiés, heureux de revivre une soirée éclatante de couleurs, heureux de pouvoir partager l'euphorie de l'auditoire qui assistait à ce récital au début de 1969.

Séance historique? Libre à chacun de le croire avec l'annotateur, mais il est certain en tout cas que Gilels s'est ici surpassé, jouant sans nous donner l'impression de s'embarasser de problèmes techniques, entrant de plain-pied dans les partitions, mordant à belles dents chacune des notes. Et tout cela avec un naturel, une insouciance à vous en couper le souffle.

Techniquement parlant, la réalisation est exemplaire et la sonorité du piano laisse transparaitre toute la "belle chair de la musique".

MAURICIO KAGEL: "Match" pour trois exécutants (avec le percussionniste Christoph Caskel, les violoncellistes Siegfried Palm et Klaus Störck); "Musique pour instruments de la renaissance" (avec le Collegium Instrumentale sous la direction de Kagel); 137 006 DEUTSCHE GRAMMOPHON Série "Avant-garde"

Le volume 2 de la série "Avant-garde" vient de paraître et nous aurons l'occasion d'en parler prochainement, mais il convient aujourd'hui de s'attacher à ce microsillon qui ne nous était pas parvenu au moment où le bilan du volume 1 avait été dressé dans le cadre de cette chronique. Avant d'aller plus loin, rappelons que chacun des volumes contient six microsillons qui ont l'avantage de nous faire mieux connaître les réalisations musicales les plus audacieuses des créateurs d'aujourd'hui.

Natif de Buenos Aires, Mauricio Kagel a travaillé principalement aux studios de musique électronique de Cologne, Munich et Utrecht avant de devenir professeur de composition à Buffalo. Parmi ses principales oeuvres, notons un "Sextuor à cordes" (1958), "Transition I" pour bande magnétique (1958-60), "Anagramme" pour chœur parlé, quatre solistes et orchestre de chambre (1957-58), et "Transition II" pour piano, percussion et bande magnétique (1957-58).

Les ouvrages réunis ici s'avèrent pleins de contrastes, sincères et intéressants. "Match" pour trois exécutants date de 1964, et fut écrit en sept jours à la suite d'un rêve où le compositeur voyait deux violoncellistes rivaliser entre eux sur une scène dont le centre était occupé par un percussionniste. "Musique pour instruments de la renaissance" (1965-66) est dédié à la mémoire de Monteverdi. Les 23 instrumentistes jouent sur des instruments de l'époque et Kagel a écrit chacune de leur partie comme s'il s'agissait de solistes. Il faut ici noter qu'il ne s'agit pas d'un collage facile de citations musicales de la renaissance; tout y est éminemment personnel, mesuré et condensé avec un goût certain.

ANONYME: Greensleeves: thème et variations pour flûte et harpe; J.B. KRUMPHOLZ: Sonate pour flûte et harpe en fa majeur; ROSSINI: Introduction et variations pour flûte et harpe; FAURE: Berceuse Op. 16; IBERT: Entracte pour flûte et harpe; DAMASE: Sonate pour flûte et harpe; avec le flûtiste Jean-Pierre Rampal et la harpiste Lily Laskine; efm 8038-GU ERATO Collection "Flori Musical"

Un très beau panorama qui m'a rappelé un album publié il y a quelques années sur étiquette Harmonia Mundi (HMO-30.595), et qui réunit aussi des interprètes prestigieux: le flûtiste Christian Lardé et la harpiste Marie-Claire Jan et. Le nom de Rampal est sans doute mieux connu dans le monde musical, mais sachez que le disque dont il est question ici se rapproche (musicalement comme techniquement) du premier.

RIMSKY-KORSAKOV: Scheherazade; Eugene Svetlanov dirige l'Orchestre Symphonique d'URSS; SR-40112 MELODIYA/ANGEL

Il s'agit de la vingt-troisième version de cet ouvrage; je ne prétend pas les avoir toutes écoutées, mais c'est assurément la plus intéressante d'une bonne dizaine qui m'ait été donnée de découvrir, soit principalement celles de Karajan, Ormandy, Bernstein, Reiner et Dorati. C'est aussi la plus spectaculaire et la plus riche en couleurs. A part le jeu de l'orchestre et la direction en profondeur du chef, il convient de souligner le travail minutieusement poétique du violoniste Henrik Fridheim. La prise de son est exceptionnelle. A ne pas manquer: même si vous possédez déjà cette oeuvre, il faut la réécouter dans cette nouvelle version.

Un grand improvisateur

MARCEL DUPRE: INTEGRALE DE L'OEUVRE POUR ORGUE; par l'organiste Roland Falcinelli — Volume I: "Les nymphéas Op. 54", "Scherzo Op. 16", "Angelus Op. 34" et "Deux esquisses Op. 41"; ED-001101 EDICI

— Volume II: "Trois préludes et fugues Op. 7" et "Trois préludes et fugues Op. 36"; ED-001102 EDICI — Volume III: "Trois hymnes Op. 58", "Annonciation Op. 56", "Six antienne Op. 48", et "Variations sur un vieux Noël Op. 20"; ED-001103 EDICI

Premier grand prix de Rome, organiste suppléant à Notre-Dame et professeur d'orgue au Conservatoire de musique de Paris, Marcel Dupré (né à Rouen en 1886) est un des plus grands virtuoses de l'époque sur l'instrument pour lequel il écrit. Il est de ceux-là qu'on appelle habituellement "les symphonistes" et il n'est rattaché à aucune école particulière.

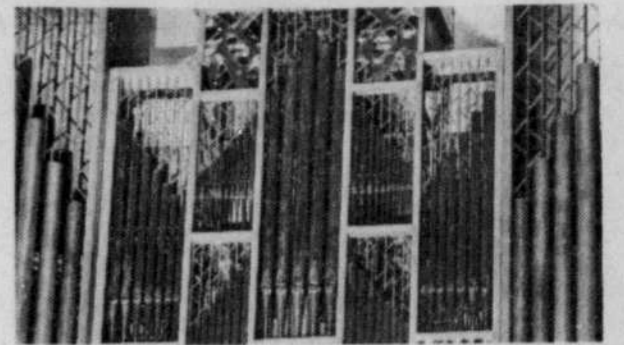
Son oeuvre musicale est assez diversifiée — de l'orgue à l'orchestre en passant par le piano et la musique de chambre — mais on le connaît surtout à cause de ses pièces pour orgue, fort goûtées par tous ceux qui manifestent au moins un tout petit peu d'intérêt pour la littérature organistique en dehors de Buxtehude ou Bach.

On pourrait, un peu arbitrairement peut-être, répartir sa production pour orgue sur trois périodes. La première démontre un souci constant d'exploiter au paroxysme les ressources de l'instrument, cela avec un sens de la fantaisie et de l'audace (dans le rythme notamment) assez formidable; notons, ici, les Préludes et fugues Op. 7 (1912), le Scherzo Op. 16 (1918) et les Variations Op. 20 (1922). La deuxième période est d'un style assez dépouillé et à ce titre, l'Angelus en est la plus représentative. Enfin, la troisième période est descriptive et on y retrouve des pages complexes, savantes et d'une rigoureuse polyphonie, je pense, par exemple, aux Nymphéas (1958) et aux Trois Hymnes (1963).

Les interprétations de Roland Falcinelli sont de référence, si l'on en croit les commentaires de Marcel Dupré lui-même qui sont reproduits au dos de chaque pochette: "Ayant assisté aux enregistrements de mes oeuvres pour orgue exécutées par Roland Falcinelli, dit le compositeur, je puis déclarer qu'elle est la parfaite interprète. Indépendamment de son éblouissante et impeccable technique,

ses mouvements, ses temps, sa registration, toute son exécution en un mot, est l'expression exacte de ma pensée".

Les prises de son sont très bonnes et l'interprète joue au grand orgue Aristide Cavallé-Coll de l'auteur.



À bon marché

VIVALDI: Concerto en do majeur "in due cori" F. 1: 13 (P. 14); Concerto en si bémol majeur "in due cori con violino scordato" F. 1: 60 (P. 368); Concerto en la majeur "in due cori con flauti obbligati" F. XII: 45 (P. 226); Concerto en ré majeur "in due cori" F. 1: 62 (P. 164); par les Solistes de Bruxelles et le I Solisti di Milano sous la direction d'Angelo Ephrïkian; S-60118 SERAPHIM

Un programme rare qui réunit quatre premières phonographiques qu'on a avantage à connaître. En réalité, Vivaldi a écrit cinq concertos pour deux orchestres, mais seulement les quatre que nous retrouvons ici sont complets. Bénissons le mot est peut-être un peu fort, je le reconnais! la maison Angel qui nous offre sur étiquette à bon marché avec des ensembles prestigieux. La prise de son met en valeur le phrasé des instrumentistes, la variété des nuances et les moindres détails de l'orchestration.

VAUGHAN WILLIAMS: Symphonie No. 8 en ré mineur et Partita pour double orchestre à cordes; Sir Adrian Boult dirige l'Orchestre Philharmonique de Londres; SDD-2144 ACE OF DIAMONDS

La meilleure version disponible de la huitième symphonie et la seule disponible de la Partita, laquelle fut successivement écrite pour double trio à cordes et sextuor à cordes avant d'être transcrite dans la forme actuelle en 1948. Rappelons que la Symphonie No. 8 date de 1955. Excellente prise de son.

FRANCK: Prélude, choral et fugue; DEBUSSY: Six préludes ("La cathédrale engloutie", "Minstrels", "La terrasse des audiences au clair de lune", "La Puerta del Vino", "Des pas sur la neige" et "Ce qu'a vu le vent d'ouest"); par le pianiste Witold Maluczynski; S-60103 SERAPHIM

Le Prélude, choral et fugue n'est peut-être plus aujourd'hui "l'un des dix plus grands chefs-d'oeuvre de la littérature de piano" comme l'a écrit Alfred Cortot, mais elle prend des proportions frénétiques sous les doigts de Maluczynski et, chose curieuse, c'est la seule version qui existe à part celle de Richter sur Monitor. J'aime moins le jeu du pianiste dans Debussy qui me semble brossé à "gros traits".

Un pèlerinage aux sources

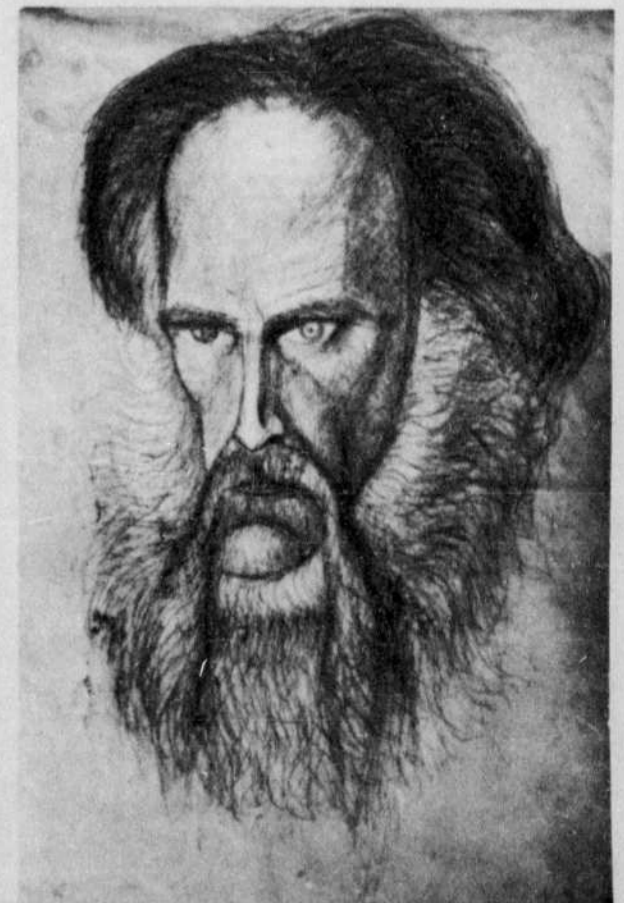
On connaît tous ce chant de la paix qu'est Lanza del Vasto, du moins par son oeuvre poétique, mais certains ignorent peut-être qu'il est à l'origine de la "Communauté de l'Arche" qui "groupe des hommes et des femmes célibataires ou mariés qui s'efforcent directement de vivre du travail de leurs mains, les hommes aux champs et aux ateliers, les femmes aux travaux ménagers ainsi qu'au filage et au tissage".

Toujours est-il que cette communauté, dont les membres ont choisi de vivre dans une région pauvre et abandonnée (sur le plateau de l'Escandorgue), vient d'édition deux disques: "Alleluia et séquences rythmées" (un 45 tours portant le numéro suivant: SM 17A-284) et "Les mal aimées" qui réunit des complaintes des XIIIe, XVe et XVIe siècles.

Le premier se veut être "dans la ligne de la réforme liturgique post-conciliaire", mais les Compagnons de l'Arche estiment que "les inestimables trésors du chant traditionnel ne doivent pas devenir des pièces de musée, des objets d'érudition ou le patrimoine exclusif de quelques cloîtres". On y trouve un Alleluia de Pâques, de la Pentecôte et des plénins d'Emmaus, Veni Sanctus Spiritus Victimae Paschali; la plupart de ces pages sont interprétées par le chœur des Compagnons.

Le second, moins spécialisé, a été "réalisé dans la paix d'une nature sauvage et très belle où seuls chiens, chèvres, moutons, chiens bergers et les oiseaux qui s'étaient nichés dans l'église abandonnée (où nous avions placé nos micros) ont quelque peu troublé notre travail", lit-on au dos de la pochette. Il est effectivement à la mesure de ce calme pastoral, d'une spontanéité qui est ici méthode de recherche intérieure. Ricardo Miravet, maître de chapelle de Saint-Germain l'Auxerrois, tient la partie d'orgue sur certaines pistes; Chantrelles del Vasto et Clara Cortazar assurent les parties vocales.

J.T.



Lanza del Vasto par lui-même (1955)

Nouveautés classiques



DVORAK: Concerto pour violoncelle et orchestre en si mineur Op. 104; TCHAIKOVSKI: Variations sur un thème rococo pour violoncelle et orchestre Op.33; par le violon-